



HAL
open science

**Indexation des matières premières et développement.
Rapport 2, annexe 2: Matières premières végétales**
- Ministère de L'Industrie Et de L'Énergie

► **To cite this version:**

- Ministère de L'Industrie Et de L'Énergie. Indexation des matières premières et développement. Rapport 2, annexe 2: Matières premières végétales. [Rapport de recherche] Centre national de l'entrepreneuriat(CNE); Ministère de l'industrie et de l'énergie; Sema. 1977, environ 500 p., cartes, graphiques, tableaux. hal-02185408

HAL Id: hal-02185408

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02185408v1>

Submitted on 16 Jul 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

ministère de l'industrie
et de l'énergie

indexation
des matières premières
et développement

rapport n° 2 - annexe 2
matières premières végétales

confidentiel

marketing et modèles de décision



sema

16-18, rue barbès, 92126 Montrouge cedex
tél. 657.13.00

**EXEMPLAIRE
CONFIDENTIEL**

21

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENERGIE

INDEXATION DES MATIERES PREMIERES
ET DEVELOPPEMENT

Rapport n° 2 - Annexe 2
Matières premières végétales

- S E M A -
(Metra International)
Marketing et Modèles de Décision
P A R I S
- Octobre 1977 -

Avertissement

Ce rapport présente les monographies de 16 matières végétales étudiées dans le cadre de la seconde phase de l'étude "indexation des matières premières et développement".

Cette phase a pour but de mettre en avant, par une sélection multi-critère, un panier de produits sur lesquels l'indexation devrait porter en priorité.

Les monographies présentent, pour chaque produit, ses caractéristiques susceptibles de favoriser ou d'entraver une indexation : perspectives d'offre et de demande, mécanismes du marché, contraintes technologiques et financières, etc...

La liste des produits étudiés a été arrêtée en accord avec le Ministère de l'Industrie.

Sommaire

Annexe 2 - Produits végétaux

Arachide	1. 1	à	1. 33
Banane	2. 1	à	2. 21
Blé	3. 1	à	3. 15
Boeuf	4. 1	à	4. 20
Bois	5. 1	à	5. 34
Cacao	6. 1	à	6. 26
Café	7. 1	à	7. 23
Caoutchouc	8. 1	à	8. 31
Coprah	9. 1	à	9. 35
Coton	10. 1	à	10. 29
Jute	11. 1	à	11. 26
Maïs	12. 1	à	12. 21
Sisal	13. 1	à	13. 35
Soja	14. 1	à	14. 33
Sucre	15. 1	à	15. 30
Thé	16. 1	à	16. 24

ARACHIDE

1 - PRESENTATION GENERALE

1.1 - EXPLOITATION

L'arachide est une plante légumineuse annuelle. Semée pendant la saison des pluies, l'arachide parvient à maturité au moment de la saison sèche.

C'est à cette époque que sont réalisés l'arrachage et le séchage des gousses.

Les rendements sont très variables : de 300 à 3 000 kg/ha en coques.

L'arachide est exploitée en Amérique, en Asie et en Afrique.

1.2 - USAGES

L'arachide est cultivée pour ses graines (cacahuètes). Elle est consommée sous deux formes principales qui sont :

- la consommation des graines ou amandes sans extraction de l'huile, soit cuites, grillées ou ayant subi certaines préparations ou encore sous la forme de beurre d'arachide, cette consommation représente approximativement la moitié de la consommation mondiale.

Dans les pays producteurs une grande partie de la production mondiale d'arachide n'est pas transformée en huile mais est consommée directement sous forme d'amandes soit grillées ou cuites sous la cendre et constitue ainsi l'un des éléments principaux de l'alimentation des populations locales : aux Etats-Unis par ailleurs, l'arachide trouve son débouché le plus important dans la fabrication du beurre d'arachide, friandise faites avec les amandes entières grillées,

- la consommation de produits issus de la trituration de l'arachide (huile, tourteaux, farine) : cette consommation représente l'autre moitié de la consommation mondiale.

Indépendamment de son débouché principal qui est l'huile de table ou la fabrication de margarine et de graisses alimentaires, la trituration donne comme sous-produits des tourteaux qui sont un excellent aliment pour le bétail ou donne parfois de la farine d'arachide destinée à la consommation humaine dans les pays du Tiers-Monde.

Dans les pays du Tiers-Monde la paille d'arachide est souvent utilisée pour l'alimentation du bétail.

Ces deux principales formes de consommation conduisent à distinguer deux variétés d'arachide :

- l'arachide de bouche essentiellement américaine qui est utilisée dans la fabrication de beurre ou dans des mélanges pour apéritifs,
- l'arachide d'huilerie essentiellement africaine dont une part importante fait l'objet d'une trituration.

La culture de l'arachide de bouche exige à la différence de l'arachide d'huilerie, une sélection de variétés. Elle exige des techniques culturales spécifiques et un conditionnement de la récolte qui évite le développement de l'aflatoxine.

Des efforts sont actuellement réalisés par les pays africains pour développer des cultures d'arachide de bouche alors que l'arachide africaine est traditionnellement une arachide d'huilerie.

2 - SITUATION ACTUELLE

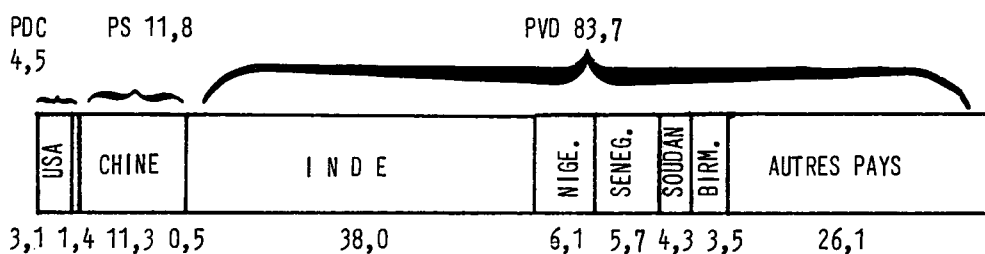
2.1 - POTENTIEL DE PRODUCTION

L'arachide est produite et exportée par certains pays du Tiers-Monde et du monde développé.

L'Inde et la Chine ont les plus importantes superficies cultivées. La superficie cultivée en arachide en Inde atteint ainsi en 1976 7 500 000 hectares, soit 38 % des superficies cultivées dans le Monde.

Tableau 2.1 - Arachides : superficies cultivées en 1976

PAYS	Superficies (en milliers de ha)	%
<u>Pays développés capitalistes</u>	<u>892</u>	<u>4,5</u>
dont Etats-Unis	612	3,1
<u>Pays socialistes</u>	<u>2 325</u>	<u>11,8</u>
dont Chine	2 232	11,3
<u>Pays du Tiers-Monde</u>	<u>16 544</u>	<u>83,7</u>
dont Inde	7 500	38,0
Nigéria	1 200	6,1
Sénégal	1 120	5,7
Soudan	850	4,3
Birmanie	690	3,5
MONDE	19 760	100,0



Source : F.A.O. Bulletin mensuel économie et statistique agricoles

2.2 - PRODUCTION

2.2.1 - Evolution de la production mondiale

L'arachide est un produit dont la production augmente très lentement en longue période (15 % environ en 10 ans). Son prix trop bas décourage les millions d'agriculteurs africains et asiatiques à qui cette culture a été autrefois imposée.

S'agissant d'un produit agricole, la production d'arachides est soumise à des variations de moyenne importance en fonction d'aléas climatiques. L'évolution des prix internationaux de l'arachide et la demande d'importation ne demeurent pas moins deux facteurs prépondérants dans l'évolution de la production.

2.2.2 - Répartition de la production

L'Inde demeure depuis de très nombreuses années le premier pays producteur. La production indienne représente toujours environ le tiers de la production mondiale.

La Chine conserve la place de second producteur avec une production représentant chaque année 13 à 15 % de la production mondiale.

En raison de l'élargissement de leur marché intérieur (développement de la consommation de beurres d'arachides), les Etats-Unis augmentent d'une façon importante leur production de sorte que cette production dépasse à présent celle du Nigéria et du Sénégal.

La production du Nigéria connaît une chute importante puisque celle-ci passe de 1 858 000 tonnes en 1961-1965 à 280 000 tonnes en 1975.

Tableau 2.2.2 - REPARTITION DE LA PRODUCTION MONDIALE D'ARACHIDE EN 1975

Pays	% production
Inde	35,3
Chine	14,2
Etats-Unis	8,2
Sénégal	7,2
Soudan	5,4
Nigéria	3,4
Indonésie	2,7
Autres pays	23,6

A la différence de ce qui se passe au Sénégal, le gouvernement du Nigéria ne prend après l'indépendance aucune mesure pour renforcer le rôle du Marketing Board. La classe dirigeante originaire de la zone côtière tropicale se désintéresse du développement du nord producteur d'arachide. En l'absence d'encadrement suffisant, la guerre civile et les années de sécheresse conduisent à une disparition importante du stock de semences-semences qui constituent une part importante de la récolte -qui ne peut être reconstitué. Cette situation précipite alors le dépérissement du Marketing Board.

Tableau 2.2.1 - EVOLUTION DE LA PRODUCTION D'ARACHIDE PAR PAYS (en milliers de tonnes d'arachides non décortiquées)

PAYS	1961-1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
<u>Pays développés capitalistes</u>	<u>1 310</u>	<u>1 533</u>	<u>1 590</u>	<u>1 647</u>	<u>1 677</u>	<u>1 920</u>	<u>1 950</u>	<u>2 102</u>	<u>1 953</u>	<u>2 378</u>	<u>2 159</u>
dont Etats-Unis	890	1 093	1 122	1 153	1 147	1 351	1 363	1 485	1 376	1 664	1 750
<u>Pays socialistes</u>	<u>2 143</u>	<u>2 440</u>	<u>2 536</u>	<u>2 228</u>	<u>2 434</u>	<u>2 860</u>	<u>2 680</u>	<u>2 543</u>	<u>2 749</u>	<u>2 888</u>	<u>2 991</u>
dont Chine	2 071	2 360	2 450	2 150	2 350	2 772	2 638	2 494	2 698	2 794	2 891
<u>Pays du Tiers-Monde</u>	<u>12 362</u>	<u>12 138</u>	<u>13 086</u>	<u>11 715</u>	<u>12 603</u>	<u>12 848</u>	<u>14 297</u>	<u>11 313</u>	<u>12 152</u>	<u>12 201</u>	<u>14 684</u>
dont Inde	5 125	4 411	5 731	4 631	5 130	6 111	6 180	4 092	5 798	5 111	6 991
Sénégal	992	861	1 005	830	796	583	960	587	760	1 006	1 476
Soudan	329	324	297	197	383	337	294	568	543	991	1 100
Nigéria	1 858	1 755	1 256	1 445	1 365	780	1 554	945	350	400	280
Indonésie	417	488	400	478	445	468	467	470	505	512	550
MONDE	15 814	16 111	17 212	15 590	16 714	17 628	18 927	15 958	16 853	17 467	19 834

Source : F.A.O. Bulletin mensuel économie et statistiques agricoles

PDC 9,6		PS 14,7		PVD 75,7			
ETATS UNIS		CHINE		INDE	SENEG.	SOUDAN	AUTRES PAYS
8,2	1,4	14,2	0,5	35,3	7,2	5,4	27,8

Source : F.A.O. Bulletin mensuel : Economie et statistique agricoles

2.3 - CONSOMMATION

Quelque soit le niveau où la consommation est appréciée (utilisation au stade industriel, au stade du conditionnement), les statistiques ne reflètent souvent qu'imparfaitement la consommation effective, puisque des huiles ou des savons sont exportés et que, par ailleurs, les pays industrialisés importent ou "consomment" de plus en plus, outre des arachides non décortiquées, des huiles, des sous-produits des huileries et d'autres produits dérivés. Il faut donc se référer, pour apprécier l'évolution de la consommation réelle totale et per capita, à des données qui, pour les pays consommateurs, représentent des importations nettes d'arachides non décortiquées ajustées par les importations ou les exportations de produits dérivés de l'arachide. Cet ajustement est difficile à réaliser du fait des incertitudes quant à l'évaluation des quantités d'arachides utilisées pour la fabrication des produits dérivés. Néanmoins, une estimation relativement précise de la consommation peut être faite à partir des données statistiques concernant les productions, les importations et les exportations d'arachides et d'huiles.

2.3.1 - Evolution de la consommation mondiale

La consommation d'arachide progresse très lentement à long terme (15 % au cours d'une décennie), principalement en raison de la décroissance de la demande de certains pays développés (Europe en particulier).

En 1975 la consommation mondiale d'arachides s'élève alors à 19 851 000 tonnes (tableau 2.3.1).

2.3.1 - Consommation effective d'arachides en 1975

(en milliers de tonnes d'arachides non décortiquées)

Pays	Consommation
<u>Pays développés capitalistes</u>	<u>2 805</u>
dont : Etats-Unis	1 497
France	336
Italie	133
Japon	122
Royaume-Uni	100
Canada	93
<u>Pays socialistes</u>	<u>2 996</u>
dont : Chine	2 891
<u>Pays du Tiers-Monde</u>	<u>14 050</u>
dont : Inde	6 880
Sénégal	1 468
Soudan	897
Indonésie	550
Birmanie	517
Brésil	441
Argentine	375
Nigéria	280
Zaïre	268
Thaïlande	255
Tanzanie	182
Cameroun	147
Malawi	139
-----	-----
Monde	19 851

Source : SEMA

2.3.2 - Répartition de la consommation mondiale

Les pays du Tiers-Monde qui contribuent à 75,7 % de la production mondiale de 1975 sont également de gros consommateurs puisque ces pays consomment 70,8 % de la production disponible (tableau 2.3.2 b).

Les pays socialistes et les pays capitalistes développés ont des consommations à peu près équivalentes (respectivement 2 996 000 soit 15,1 % de la production mondiale et 2 805 000 tonnes soit 14,1 % de la consommation mondiale).

L'Inde premier producteur est également le premier pays consommateur (6 880 000 tonnes d'arachides soit 34,7 % de la consommation mondiale en 1975).

La Chine deuxième pays producteur est le second pays consommateur (2 891 000 tonnes d'arachides soit 14,6 % de la consommation mondiale en 1975).

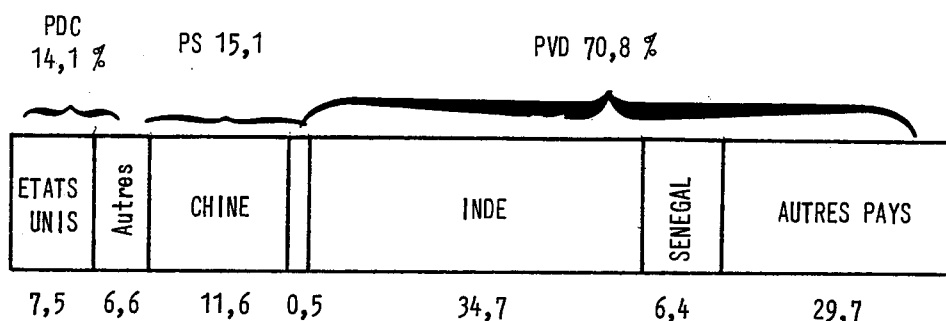
Les Etats-Unis troisième pays producteur, demeure le troisième pays consommateur (1 497 000 tonnes d'arachides soit 7,5 % de la consommation mondiale en 1975).

De nombreux pays du Tiers-Monde, d'Asie, d'Afrique et d'Amérique représentent ensuite des consommations plus importantes que celles de la plupart des pays développés capitalistes (Sénégal, Soudan, Indonésie, etc) (Tableau 2.3.2.a).

Tableau 2.3.2.a - LES PRINCIPAUX PAYS CONSOMMATEURS D'ARACHIDE EN 1975

Pays	% consommation
Inde	34,7
Chine	14,6
Etats-Unis	7,5
Sénégal	6,4
Soudan	4,5
Indonésie	2,8
Birmanie	2,6
Brésil	2,2
Argentine	1,9
France	1,7
Autres pays	21,1
Monde	100,0

2.3.2.b - Répartition de la consommation d'arachide en 1975



2.4 - LES ECHANGES

2.4.1 - L'évolution du commerce international

Le commerce international porte essentiellement sur l'arachide en coques et l'huile brute issue de la trituration de l'arachide, très rarement sur l'huile raffinée qui est plus difficilement stockable.

Qu'il s'agisse d'arachides ou d'huiles d'arachide, le commerce international décline fortement depuis plus de dix ans en raison notamment de la baisse de la demande de la quasi totalité des pays européens.

En 1973, les exportations de graines d'arachide procurent aux pays du Tiers-Monde 198,9 millions de dollars de recettes et les exportations d'huiles d'arachides 142,9 millions de dollars de recettes.

2.4.1.1 - Les exportations

Depuis 1968, le volume des exportations mondiales d'arachides ou d'huiles d'arachides décline assez régulièrement :

- le volume des exportations d'arachides non décortiquées passe ainsi de 1 409 000 tonnes en 1968 à 755 000 tonnes en 1975 : la chute est très régulière jusqu'en 1973 année où on assiste à une timide reprise due aux exportations africaines qui est cependant suivie d'une nouvelle baisse (tableau 2.4.1.1.a),
- le volume des exportations d'huiles d'arachides passe de même de 467 000 tonnes en 1968 à 335 000 tonnes en 1975, quoique la baisse soit assez comparable à celle relevée précédemment à propos des arachides en coques, l'évolution est plus irrégulière : baisse de 1968 à 1971, hausse de 1971 à 1973, nouvelle chute l'année suivante (tableau 2.4.1.1.b),

Tableau 2.4.1.1.a - EXPORTATIONS D'ARACHIDES (en milliers de tonnes d'arachides non décortiquées)

Pays	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
<u>Afrique</u>	<u>1 311</u>	<u>1 010</u>	<u>734</u>	<u>558</u>	<u>468</u>	<u>546</u>	<u>319</u>	<u>414</u>
dont Soudan	82	75	64	117	97	130	115	203
Afrique du Sud	61	56	70	72	46	53	52	73
Gambie	31	45	34	33	41	29	47	56
<u>Amérique du Nord</u>	<u>60</u>	<u>27</u>	<u>53</u>	<u>113</u>	<u>195</u>	<u>187</u>	<u>256</u>	<u>242</u>
dont Etats-Unis	57	25	51	109	192	186	255	241
<u>Asie</u>	<u>30</u>	<u>58</u>	<u>34</u>	<u>34</u>	<u>37</u>	<u>39</u>	<u>73</u>	<u>93</u>
dont Inde	20	48	26	29	32	31	66	111
<u>Europe</u>	<u>8</u>	<u>7</u>	<u>8</u>	<u>8</u>	<u>7</u>	<u>7</u>	<u>8</u>	<u>6</u>
Monde	1 409	1 102	829	713	707	779	656	755

Source : F.A.O. Bulletin mensuel économie et statistique agricoles

Tableau 2.4.1.1.b - EXPORTATIONS D'HUILES D'ARACHIDES (en milliers de tonnes d'équivalent arachides non décortiquées)

Pays	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
<u>Afrique</u>	<u>350</u>	<u>248</u>	<u>276</u>	<u>152</u>	<u>316</u>	<u>231</u>	<u>139</u>	<u>250</u>
dont Sénégal	198	116	146	72	45	77	86	191
<u>Amérique du Nord</u>	<u>1</u>	<u>15</u>	<u>15</u>	<u>38</u>	<u>28</u>	<u>47</u>	<u>21</u>	<u>13</u>
<u>Amérique du Sud</u>	<u>62</u>	<u>39</u>	<u>43</u>	<u>44</u>	<u>36</u>	<u>79</u>	<u>69</u>	-
<u>Asie</u>	<u>6</u>	<u>6</u>	<u>6</u>	<u>6</u>	<u>5</u>	<u>4</u>	<u>5</u>	<u>3</u>
<u>Europe</u>	<u>48</u>	<u>43</u>	<u>31</u>	<u>29</u>	<u>31</u>	<u>53</u>	<u>50</u>	<u>69</u>
dont France	23	16	20	14	12	18	15	44
R.F.A	10	13	5	3	5	7	11	10
Monde	467	351	371	269	416	414	284	335

Source : F.A.O. Bulletin mensuel économie et statistique agricoles

Tableau 2.4.1.1.c - EXPORTATIONS D'ARACHIDES ET D'HUILES D'ARACHIDES (en milliers de tonnes)

Pays	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
<u>Afrique</u>	<u>1 611</u>	<u>1 258</u>	<u>1 010</u>	<u>710</u>	<u>784</u>	<u>777</u>	<u>458</u>	<u>664</u>
dont Sénégal	441	213	200	104	276	82	96	208
Soudan	82	75	64	117	97	130	115	203
Afrique du Sud	74	66	84	89	56	62	57	92
Gambie	53	63	52	44	56	41	62	75
<u>Amérique du Nord</u>	<u>61</u>	<u>42</u>	<u>68</u>	<u>151</u>	<u>222</u>	<u>234</u>	<u>277</u>	<u>255</u>
dont Etats-Unis	58	40	66	148	219	233	275	253
<u>Amérique du Sud</u>	<u>62</u>	<u>39</u>	<u>43</u>	<u>44</u>	<u>36</u>	<u>79</u>	<u>69</u>	-
<u>Asie</u>	<u>36</u>	<u>64</u>	<u>40</u>	<u>40</u>	<u>42</u>	<u>43</u>	<u>78</u>	<u>96</u>
dont Inde	20	48	26	29	32	31	66	88
<u>Europe</u>	<u>56</u>	<u>50</u>	<u>39</u>	<u>37</u>	<u>39</u>	<u>60</u>	<u>58</u>	<u>75</u>
dont France	23	16	20	14	12	18	15	44
Monde	1 876	1 453	1 200	982	1 123	1 193	940	1 090

Source : F.A.O. Bulletin mensuel économie et statistique agricoles

Globalement les exportations confondues d'arachides et d'huiles d'arachides suivent alors une courbe descendante puisqu'elles passent de 1 876 000 tonnes en 1968 à 1 090 000 tonnes en 1975 (tableau 2.4.1.1.c).

Les pays développés réalisent environ le tiers des exportations mondiales et les pays du Tiers-Monde les deux autres tiers.

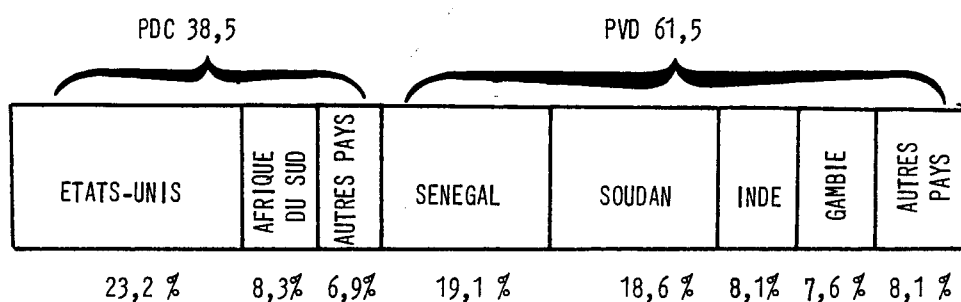
Les trois plus gros exportateurs sont les Etats-Unis (23,2 % des exportations mondiales), le Sénégal (19,1 %) et le Soudan (18,6 %).

En revanche, l'Inde premier producteur n'est pas un très grand exportateur (88 000 tonnes soit 8,1 % des exportations mondiales).

2.4.1.2 - Principaux pays exportateurs d'arachides et d'huiles d'arachides en 1975

Pays	%
Etats-Unis	23,2
Sénégal	19,1
Soudan	18,6
Afrique du Sud	8,4
Inde	8,1
Gambie	7,4
Autres pays	15,2
Monde	100,00

2.4.1.3 - Répartition des exportations d'arachides et d'huiles en 1975



2.4.1.4 - Les importations

Depuis 1968, le volume des importations mondiales d'arachides ou d'huiles d'arachides décline assez régulièrement :

- le volume des importations d'arachides non décortiquées passe de 1 437 000 tonnes en 1968 à 765 000 tonnes en 1975 (tableau 2.4.1.4.a),
- le volume des importations d'huiles d'arachides passe de 443 000 tonnes en 1968 à 341 000 tonnes en 1975 (tableau 2.4.1.2.b).

Globalement, les importations d'arachides passent de 1 437 000 tonnes en 1968 à 765 000 tonnes en 1975 (tableau 2.4.1.4.b).

Cette baisse s'explique principalement par la chute des importations européennes d'arachides (1 309 000 tonnes en 1968 et 611 000 tonnes en 1975).

Cinq pays européens réalisent 70 % des importations mondiales et la France seule 35 % de ces importations. Ce sont outre la France, l'Italie, le Royaume-Uni, la République Fédérale d'Allemagne et les Pays-Bas (tableau 2.4.1.4.d).

Les pays développés capitalistes réalisent ainsi l'essentiel des importations mondiales : 96,8 % du total des importations en 1975 (tableau 2.4.1.4.e).

Tableau 2.4.1.4.a - IMPORTATIONS D'ARACHIDES

	1968	1975
<u>Amérique du Nord</u>	<u>51</u>	<u>86</u>
<u>Asie</u>	<u>77</u>	<u>67</u>
dont Japon	50	51
<u>Europe</u>	<u>1 309</u>	<u>611</u>
dont France	516	199
Italie	174	109
Royaume-Uni	119	72
Pays-Bas	63	55
R.F.A.	118	54
Monde	1 437	765

Source : F.A.O Bulletin mensuel économie et statistique agricoles

Tableau.2.4.1.4.b - IMPORTATIONS D'HUILES D'ARACHIDES
(en milliers de tonnes d'équivalent arachides non décortiquées)

Pays	1968	1975
<u>Amérique du Nord</u>	<u>13</u>	<u>7</u>
<u>Asie</u>	<u>24</u>	<u>19</u>
<u>Europe</u>	<u>397</u>	<u>313</u>
dont France	160	180
R.F.A.	55	38
Royaume-Uni	127	29
<u>Océanie</u>	<u>7</u>	<u>2</u>
-----	-----	-----
Monde	443	341

Source : F.A.O. Bulletin mensuel économie et statistique agricoles

Tableau 2.4.1.4.c - IMPORTATIONS D'ARACHIDES ET D'HUILES
D'ARACHIDE (en milliers de tonnes)

Pays	1968	1975
<u>Amérique du Nord</u>	<u>64</u>	<u>93</u>
<u>Asie</u>	<u>102</u>	<u>86</u>
dont Japon	50	51
<u>Europe</u>	<u>1 707</u>	<u>925</u>
dont France	675	380
Italie	177	133
Royaume-Uni	245	100
RFA	174	92
Pays-Bas	72	65
<u>Océanie</u>	<u>7</u>	<u>2</u>
-----	-----	-----
Monde	1 880	1 106

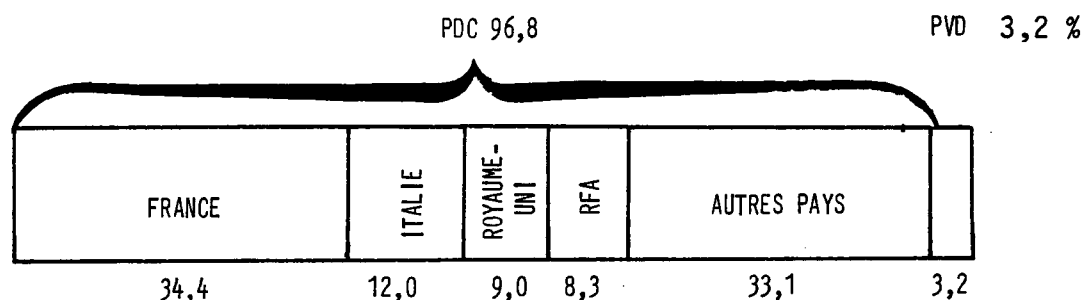
Source : F.A.O. Bulletin mensuel économie et statistique agricoles

Tableau 2.4.1.4.d - PRINCIPAUX IMPORTATEURS D'ARACHIDES ET
D'HUILES D'ARACHIDES EN 1975

(en pourcentage des importations mondiales)

France	34,4
Italie	12,0
Royaume-Uni	9,0
R.F.A.	8,3
Autres pays	36,3
<hr/>	
Monde	100,0

2.4.1.4.e - Répartition des importations d'arachides
et d'huiles d'arachides en 1975



2.4.2 - La structure du commerce international

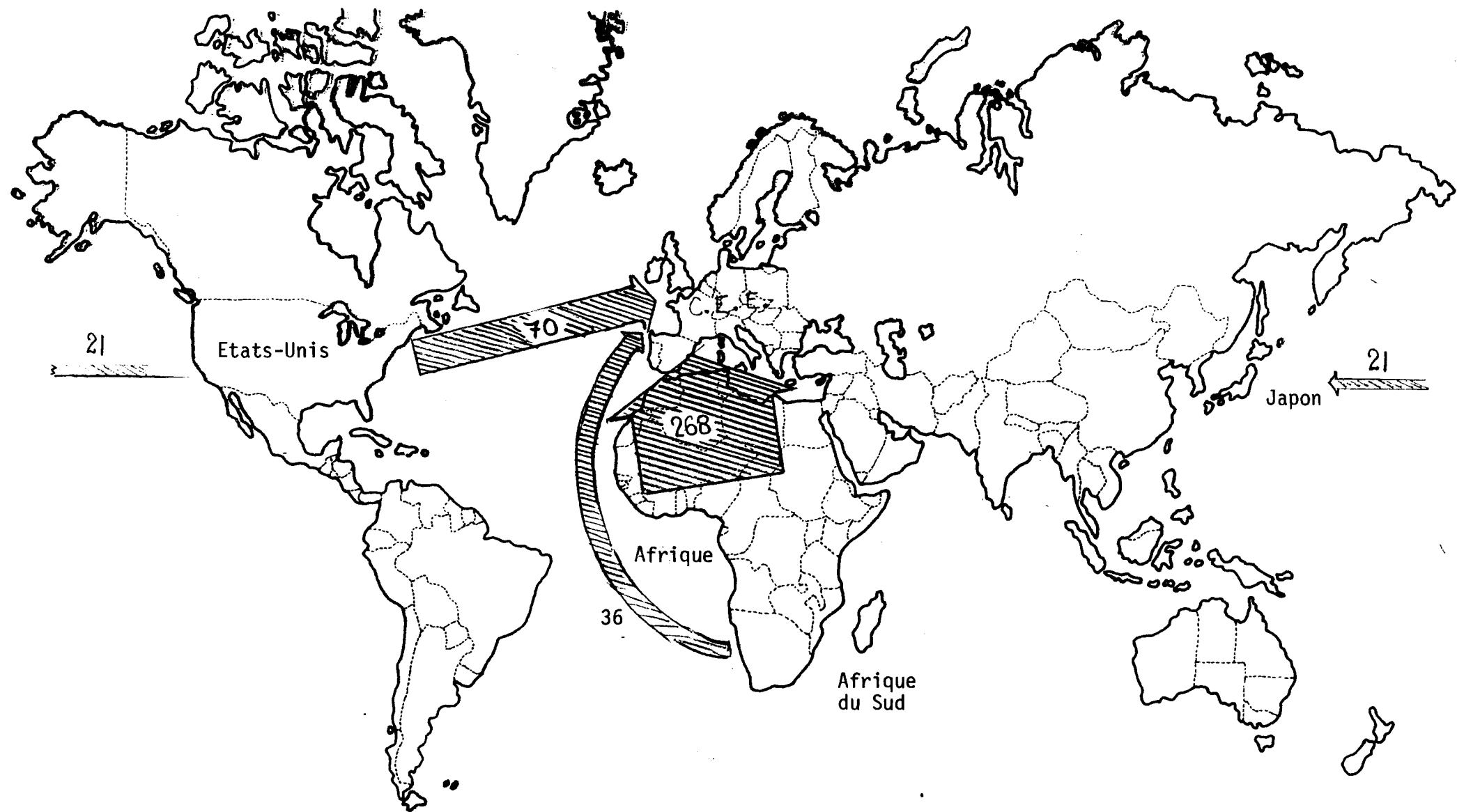
Les exportations des pays africains à destination des pays européens constituent l'essentiel des flux commerciaux. Les exportations d'arachides ou d'huiles d'arachide américaines ont des destinations très diverses : la CEE constitue pour la production des Etats-Unis un important débouché mais l'arachide américaine est exportée vers d'autres marchés (les marchés asiatiques et le Japon notamment).

Tableau 2.4.2 - STRUCTURE DU COMMERCE INTERNATIONAL DE L'ARACHIDE NON DECORTIQUEE EN 1972
(en milliers de tonnes d'arachides non décortiquées)

Pays exportateurs	Pays importateurs	France	Italie	Royaume-Uni	Pays-Bas	RFA	Japon
77,5 %	%	34,2	12,0	9,2	8,7	8,1	5,3
Etats-Unis	27,2	6	29	4	23	11	21
Soudan	13,7	24	17,0		1	22	2
Afrique du Sud	6,5	10		5	10	11	7
Gambie	5,8	3	12			3	
Inde	4,5			7	2	1	6
	57,7 %						

Source : O.C.D.E.

2.4.2. b - PRINCIPAUX FLUX COMMERCIAUX D'ARACHIDES NON DECORTIQUEES EN 1972 (en milliers de tonnes)



2.4.3 - LES PRIX DU COMMERCE INTERNATIONAL

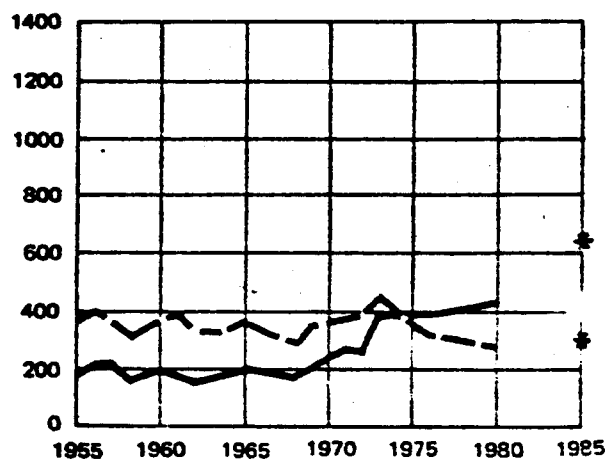
Jusqu'en 1972 les prix de l'arachide évoluent très lentement en monnaie courante et stagnent ou baissent en monnaie constante. A partir de 1973, les prix de l'arachide se rétablissent à un niveau plus rémunérateur suivant en cela la progression des prix des oléagineux et des huiles (tableau 2.4.3.a et 2.4.3.b) dont ils dépendent en fait de plus en plus.

En effet, on assiste en 1973 à un renversement de la tendance à l'accroissement continu de la production d'huiles et de graisses : cette production tombe en 1973 à 1,6 % en dessous de la production de 1972. Il s'ensuit une tension sur le marché, une contraction des stocks et une hausse des prix qui atteint l'ensemble des matières grasses et des tourteaux d'oléagineux. Les prix restent relativement élevés en 1974 malgré la progression des productions.

En 1975, la production des graisses et huiles ainsi que des tourteaux et farines d'oléagineux enregistre une décroissance. Mais en raison de la récession économique qui frappe les pays développés capitalistes, la production dépasse néanmoins la demande et cette situation se traduit par de sensibles baisses de prix qui affectent en particulier l'arachide : 459 dollars par tonne en 1975 contre 603 dollars en 1974 à l'importation en Europe (tableau 2.4.3.c).

2.4.3.a - EVOLUTION DU PRIX DE L'ARACHIDE

Dollars/tonne

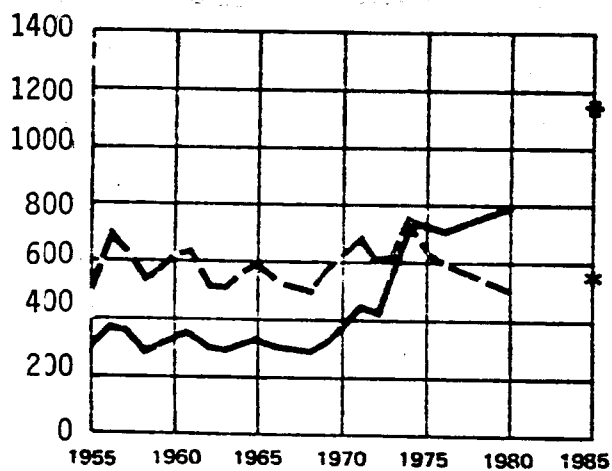


Banque Mondiale

— prix courants
 --- prix constants
 Source : BANQUE MONDIALE

2.4.3.b - EVOLUTION DU PRIX DE L'HUILE D'ARACHIDE

Dollars/tonne



— prix courants
 --- prix constants
 Source : BANQUE MONDIALE

2.4.3.c - PRIX DE L'ARACHIDE

Années	Etats-Unis (prix à la production) cents/livre	Europe (prix à la production) dollars/tonne
1960	10,8	197
1961	10,9	196
1962	11,0	171
1963	11,2	172
1964	11,2	187
1965	11,4	206
1966	11,3	187
1967	11,4	179
1968	11,9	166
1969	12,3	207
1970	12,8	229
1971	13,6	256
1972	14,5	263
1973	16,2	372
1974	17,9	603
1975		459

Source : F.A.O. Bulletin mensuel économie et statistique agricoles

2.5 - DEPENDANCE

Il est possible d'estimer la dépendance de certains pays à l'égard de l'extérieur et à l'égard du Tiers-Monde au moyen de deux indicateurs statistiques (tableau 2.5) :

- la dépendance vis-à-vis de l'extérieur T_1

$$T_1 = 1 - \frac{\text{Production d'arachides non décortiquées}}{\text{Consommation d'arachides et d'huiles d'arachides}}$$

- la dépendance vis-à-vis du Tiers-Monde T_2

$$T_2 = T_1 \times \frac{\text{importations en provenance du Tiers-Monde}}{\text{importations totales} - \text{importations en provenance des pays socialistes.}}$$

Tableau 2.5 - DEPENDANCE

Pays	T_1	T_2
Etats-Unis	0	0
France	1	0,9
Italie	1	0,9
Japon	0,4	0,2
Royaume-Uni	1	0,8
R.F.A.	1	0,9
Pays développés capitalistes	0,23	0,18

Source : SEMA

3 - PROBLEMES PARTICULIERS

3.1 - LA PRODUCTION ET LA COMMERCIALISATION DE L'ARACHIDE DANS LES PAYS DU TIERS-MONDE

De nombreux agents économiques ou entités interviennent dans la chaîne de commercialisation et de distribution depuis la production de l'arachide jusqu'à l'exportation ou la consommation d'arachide et des produits alimentaires et industriels dérivés de l'arachide.

L'arachide est exploitée dans les pays du Tiers-Monde par une multitude de petits producteurs parfois groupés en coopératives.

La production se répartit ensuite selon trois catégories :

- une partie très importante de la production d'arachides est consommée sur place (consommation alimentaire d'amandes crues ou grillées...),
- une partie est destinée à la fabrication d'huiles et laisse ainsi des sous-produits (coques, tourteaux...),
- le reste est exporté par des organismes de commercialisation.

Dans les pays où l'arachide revêt une grande importance pour l'économie nationale, la culture de l'arachide est fortement organisée, encadrée, contrôlée et aidée.

Ainsi, au Sénégal l'Office National de Coopération et d'Assistance pour le Développement (ONCAD) est un organisme public créé en 1966 qui contrôle 1 600 coopératives arachidières à l'intérieur desquelles tous les paysans se livrent à la culture de l'arachide sont réunis.

Il accorde aux coopératives soit des crédits à court terme (petit matériel agricole, engrais, fongicides...) soit des crédits à moyen terme (pour l'achat de matériel attelé ou d'animaux de trait).

La plus grande partie des arachides récoltées est donc livrée aux coopératives par leurs adhérents et les quantités ainsi recueillies sont collectées par l'ONCAD qui stocke les graines en seccos, et assure l'écoulement de la récolte et le décortiquage d'une partie de la production. La quasi totalité de la production va à l'huilerie locale.

Les huiliers (filiales des entreprises étrangères) achètent leurs arachides à l'ONCAD à échéance fixe pour le tiers du tonnage dont en début de campagne, ils se sont déclarés preneurs et à échéance variable pour le reste de leur contingent aux prix convenus à l'origine dans les contrats.

Le contrôle de la commercialisation de l'huile d'arachide est assuré, depuis l'accord conclu en Juillet 1975 avec les huiliers (LESIEUR-AFRIQUE, V.Q. PETERSEN, SODEC, SEIC et SEIB) filiales de sociétés françaises ou anglo-hollandaises (le gouvernement Sénégal étant minoritaire dans le capital de ces sociétés) jusqu'ici chargés des exportations, par une société d'économie mixte dans laquelle l'Etat est majoritaire (65 % contre 35 % pour les huiliers).

Un système assez analogue : le Marketing Board fonctionne au Nigéria : un organisme officiel est ainsi doté du monopole d'achat et d'exportation des arachides : il fixe aussi le prix des arachides vendues à chacun des centres d'achat régionaux, mais son rôle s'est progressivement affaibli.

3.2 - LA PRODUCTION ET LA COMMERCIALISATION DE L'ARACHIDE AUX ETATS-UNIS

L'arachide assure la subsistance de 60 000 personnes qui la cultivent sur 24 000 hectares du Texas, de l'Alabama, de la Caroline du Nord, de la Virginie et surtout de la Géorgie, qui produit 44 % de la récolte américaine. Les progrès de la recherche agronomique permettent une amélioration régulière des rendements.

L'arachide est un produit agricole qui bénéficie d'un mécanisme de soutien des cours qui protège les cultivateurs des fluctuations du marché. Le Gouvernement rachète tous les excédents à des prix relativement élevés (ces excédents représentent parfois 30 % de la récolte) et fixe des quotas de surfaces ensemencées.

Le Gouvernement liquide périodiquement ses stocks soit en signant des contrats de fournitures d'arachides à des huiliers américains, soit en procédant à des dons à des fondations d'aide au Tiers-Monde. Cette politique est financée par le budget fédéral.

Le prix de l'arachide sur le marché américain demeure en conséquence d'une stabilité remarquable grâce à la politique de soutien des prix et de protection contre l'importation de l'administration américaine.

Des menaces pèsent aujourd'hui sur ce système car les autorités américaines souhaitent réduire les quotas de surfaces ensemencées et ne faire bénéficier du soutien fédéral qu'une partie de la production arachidière (à moins que l'élection récente de M. CARTER aboutisse au renforcement du système).

3.3 - L'ORGANISATION DU MARCHÉ

Il existe une bourse de l'arachide à Londres où sont passés des contrats portant sur l'arachide et l'huile. Des courtiers servent d'intermédiaires entre les principales opérations commerciales sur l'arachide et l'huile d'arachide. Des contrats directs sont passés par ailleurs entre les organismes d'exportation des pays du Tiers-Monde et les huiliers européens. Ces organismes d'exportation ont parfois des bureaux en Europe qui négocient ce type de contrats.

3.4 - L'ARACHIDE ET L'AFLATOXINE

Depuis plusieurs années se pose à l'arachide le problème de l'aflatoxine, cette substance cancérigène que contiendraient graines et tourteaux. Dès lors en ce qui concerne la qualité le facteur primordial pris en considération dans les principaux pays importateurs est l'absence d'aflatoxine, son taux étant assez variable selon les cultures et les méthodes de séchage.

Les exigences concernant l'aflatoxine ont d'importantes répercussions sur le commerce des pays européens. La plupart des rôtisseurs insistent maintenant pour obtenir des livraisons d'arachides exemptes d'aflatoxine et ils mettent les négociants dans l'obligation de satisfaire cette exigence. Les négociants achètent à leur tour chez des producteurs susceptibles de garantir l'absence d'aflatoxine dans leurs livraisons.

La découverte de l'aflatoxine accélère en outre la tendance à la concentration de l'industrie de transformation et du commerce de distribution car une entreprise opérant sur une grande échelle peut prendre des mesures de précaution pour respecter la législation en vigueur interdisant des teneurs trop importantes d'aflatoxine.

3.5 - IMPORTANCE STRATEGIQUE

L'arachide n'est pas une matière de base stratégique pour les pays développés capitalistes, car il n'est pas indispensable et de toute façon aisément substituable (voir 3.6). Leur consommation est relativement faible et croît très lentement.

Par ailleurs, les Etats-Unis disposent de stocks importants mettant à l'abri les pays occidentaux des conséquences nécessairement limitées d'une restriction des exportations du Tiers-Monde et peuvent accroître d'une année l'étendue de leurs surfaces cultivées.

L'arachide est en revanche une matière de base essentielle pour le Tiers-Monde non pas tellement en raison des recettes que l'exportation lui procure - encore que ce ne soit pas négligeable pour un pays comme le Sénégal - mais parce que la production conditionne l'équilibre alimentaire de certaines populations du Tiers-Monde : les exportations indiennes d'arachides et d'huiles sont faibles au regard de la production et de la consommation nationales.

L'annuaire statistique des Nations-Unies ne donne pas d'indication sur la valeur des exportations d'huiles d'arachide. Les éléments fournis sur les exportations d'arachides non décortiquées permettent néanmoins d'apprécier l'importance variable de l'arachide selon les pays du Tiers-Monde (tableau 3.5).

Tableau 3.5 - EXPORTATIONS D'ARACHIDES ET EXPORTATIONS TOTALES DE QUELQUES PAYS PRODUCTEURS EN 1972

(en milliers de dollars)

Pays	Exportations d'arachides	Exportations totales	%
Gambie	21 379	41 129	52,0
Soudan	34 484	413 985	8,3
Sénégal	4 010	215 880	1,9
Inde	8 219	2 414 909	0,3

Source : Nations-Unies

3.6 - L'ARACHIDE ET SES SUBSTITUTS

La concurrence des autres corps gras s'exerce tout d'abord sur l'arachide en ce qui concerne l'industrie alimentaire. L'invention et le développement de procédés nouveaux, en particulier procédés d'hydrogénation, de raffinage et de désodorisation, permettent d'uniformiser progressivement un grand nombre de corps gras qui se font alors concurrence sur le marché. Sous l'effet de la concurrence et de l'action publicitaire, les traditions alimentaires reculent peu à peu et le facteur prix tend à devenir prédominant dans le choix des corps gras.

C'est ainsi que l'huile d'arachide est fortement concurrencée par les huiles secondaires issues de la trituration d'autres oléagineux. Le soja dont la valeur commerciale réside surtout dans le tourteau aux excellentes qualités nutritives fournit une huile à bas prix.

Le colza européen bénéficie de mesures visant au développement de sa production dans le cadre du Marché Commun Agricole et ses cours se maintiennent à un niveau relativement bas. Enfin les importations de tournesol en provenance des pays socialistes s'accroissent en Europe Occidentale et l'huile de tournesol fait une entrée en force sur les marchés européens.

La production de l'huile d'arachides ne représente ainsi en 1975 que 11,7 % de la production totale d'huiles alimentaires (tableau 3.5).

La concurrence des autres corps gras s'exerce ensuite sur l'arachide dans la fabrication de produits industriels notamment la savonnerie. Cette industrie n'utilise plus seulement l'arachide pour la fabrication de savon ou de glycine mais toutes sortes de graisses et d'huiles en fonction de la situation du marché. La place du savon est par ailleurs menacée par des succédanés, en particulier les détergents synthétiques de l'industrie pétrochimique qui prennent aujourd'hui une place considérable.

Mais la position de l'arachide est menacée par d'autres produits alimentaires ; dans la confiserie ou en mélanges pour apéritifs, elle entre en concurrence avec les noix de cajou, les noisettes et les amandes. La compétition croissante de la part d'autres bouchées salées peu chères comme les pommes chips n'est pas étrangère non plus au ralentissement de la progression de la consommation de l'arachide de bouche dans les pays développés européens.

Cependant, l'usage alimentaire de l'arachide dans les PVD ne semble pas menacé.

3.7 - LE CONSEIL AFRICAÏN DE L'ARACHIDE

L'accession à l'indépendance des nations africaines provoque la création en 1962 d'un Conseil Africain de l'Arachide regroupant aujourd'hui le Sénégal, la Gambie, le Mali, le Niger, le Nigéria et le Soudan (le Cameroun, le Malawi, et le Mozambique pouvant être les prochains membres du C.A.A).

Son rôle demeure assez limité puisqu'il n'exerce aucune responsabilité économique (fixation de fourchettes de prix, détermination et répartition de contingent d'exportation, etc). Le conseil se donne seulement pour objectif d'une part de rassembler l'information relative à la production, à la transformation et à la commercialisation des produits arachidières, afin de les transmettre aux Gouvernements intéressés, d'autre part de promouvoir la consommation de l'arachide sous toutes ses formes dans les pays clients.

Cet organisme ne propose pas aujourd'hui aux pays producteurs des solutions pour obtenir une garantie de recettes pour les exportateurs d'arachides et d'huiles d'arachides.

Tableau 3.6 - PRODUCTION MONDIALE D'HUILES EN 1975

	Production mondiale (en milliers de tonnes)	% huiles alimentaires	% toutes huiles
<u>Huiles fluides</u>	<u>24 180</u>	<u>87,1</u>	<u>63,7</u>
Huile de soja	8 530	30,7	22,5
Huile de tournesol	4 030	14,5	10,6
Huile d'arachide	3 240	11,7	8,5
Huile de graines de coton	3 010	10,9	7,9
Huile de colza	2 650	9,5	7,0
Huile d'olive	1 470	5,3	3,9
Autres huiles	1 240	4,5	3,3
<u>Huiles à acide laurique</u>	<u>3 590</u>	<u>12,9</u>	<u>9,5</u>
Huile de coco	2 910	10,5	7,7
Huile de palmiste	680	2,4	1,8
<u>Autres huiles comestibles et de saponification</u>	<u>8 930</u>		<u>23,5</u>
Suif et graisses	4 670		12,3
Huile de palme	2 980		7,8
Huile de poisson	1 200		3,2
Huile de baleine	80		0,2
<u>Huiles techniques</u>	<u>1 240</u>		<u>3,3</u>
Huile de lin	740		2,0
Huile de ricin	340		1,0
Huile d'abrasin	110		0,3
Autres huiles	20		0,0
Huiles : TOTAL	37 940	100,0	100,0

3.8 - LES ACCORDS INTERNATIONAUX

Dans le cadre du système généralisé de préférences, un grand nombre de pays développés réduisent à partir des années 1960 et au cours des années 1970 les droits de douane à l'entrée d'arachides et de produits dérivés de l'arachide en provenance de pays du Tiers-Monde.

La CEE signe par ailleurs à Lomé en 1975 une Convention en matière de coopération commerciale qui accorde l'entrée en franchise des huiles en provenance des pays du Tiers-Monde signataires. En outre, un mécanisme de stabilisation des recettes d'exportation est mis en place pour l'arachide et les produits dérivés de l'arachide et aboutit à des transferts financiers.

Cependant, qu'il s'agisse de l'arachide ou des autres oléagineux, ces accords ne protègent pas les pays du Tiers-Monde contre une dégradation à long terme du pouvoir d'achat de leurs exportations ; tout au plus ceux-ci y gagnent-ils certaines garanties à court terme (pas de baisse trop rapide des recettes, mais étalement de cette baisse sur plusieurs années). Et c'est de l'expérience pratique de producteurs africains d'arachides que pourrait venir la dénonciation d'accords extérieurs car l'évolution du marché - la contraction des marchés d'exportation - risque de rendre caducs de tels accords.

4 - PERSPECTIVES

4.1 - UN ACCORD INTERNATIONAL SUR L'ARACHIDE

Un accord international de production et de prix ne peut être signé à propos de l'arachide sans tenir compte de l'interchangeabilité des oléagineux ; autrement dit l'accord quelqu'il soit ne pourrait porter que sur l'ensemble des oléagineux.

Pour l'arachide, il est en effet difficile d'envisager un accord de soutien des prix en raison des possibilités de substitutions et de hétérogénéité des produits arachidières. Une politique de stocks internationaux semble tout aussi difficile à mettre en œuvre en raison des détériorations provenant d'un stockage prolongé d'ailleurs très onéreux (Aflatoxine).

Le seul accord réaliste portant sur l'arachide devrait reposer sur un système de versements compensatoires. La Convention de Lomé s'applique à l'arachide ; elle organise effectivement des transferts compensatoires en direction des A.C.P. Cependant, malgré l'apparence de mécanismes stabilisateurs, elle ne garantit pas au Tiers-Monde la protection du pouvoir d'achat de ses exportations.

Les bases d'un accord portant sur l'arachide et les oléagineux ne sont toujours pas discutées dans le cadre de la FAO et tout accord dans ce domaine ne paraît pas devoir être conclu dans l'immédiat. Cependant, des accords bilatéraux PVD-Europe sont envisageables.

4.2 - LA CONSOMMATION

Il est difficile de trouver dans la situation présente des éléments qui pourraient préparer une relance réelle de la consommation d'arachide dans les pays d'Europe Occidentale d'autant qu'il existe de nombreux substituts dans toutes ses utilisations.

La consommation en Amérique du Nord devrait croître à un rythme plus modéré.

Pour certains pays du Tiers-Monde, l'arachide demeurera un élément essentiel de l'alimentation. La consommation devrait par conséquent augmenter assez rapidement.

4.3 - LA PRODUCTION

La production devrait alors continuer à croître à un taux relativement modéré, ce surcroît de production étant généralement absorbée par la consommation intérieure. Cette production devrait par ailleurs croître plus rapidement en Afrique, qu'aux Etats-Unis et en Asie où l'arachide subit plus directement la concurrence d'autres cultures.

4.4 - LE COMMERCE INTERNATIONAL

L'arachide pourrait devenir une production de subsistance c'est-à-dire de plus en plus une culture destinée à la consommation intérieure.

Il est vraisemblable que les pays africains continueront à valoriser l'arachide en exportant moins d'arachides non décortiquées mais plus d'huiles.

Néanmoins, seuls les Etats-Unis paraissent capables de développer leurs exportations en offrant sur le marché des produits plus élaborés qui pourraient satisfaire les goûts des consommateurs européens.

4.5 - LES PRIX

Le prix de l'arachide dépendra très fortement de l'évolution des prix des autres oléagineux. Il semble que les prix relativement élevés des dernières années ne puissent se maintenir très longtemps.

La Banque Mondiale prévoit une baisse régulière des prix des oléagineux jusqu'en 1980 et à partir de 1980 le maintien de leurs prix à un bas niveau. C'est ainsi que le prix de l'arachide qui atteignait 603 dollars par tonne en 1974 devrait retomber au-dessous du niveau des années 1960 : 267 dollars par tonne en 1980 et 296 dollars par tonne en 1985.

FICHE DE SYNTHESE

Production mondiale en 1975 : 19 834 000 tonnes

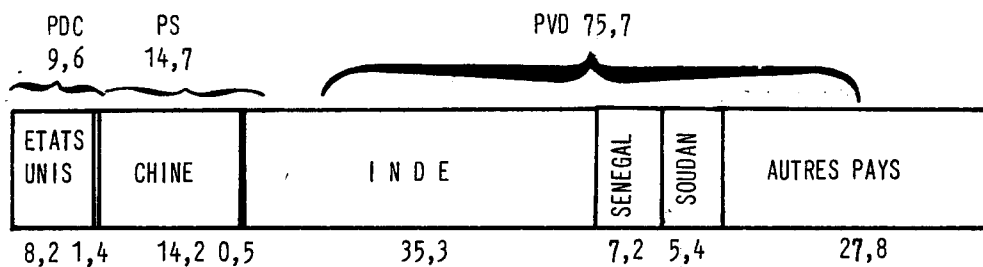
Utilisations

- consommation d'amandes sans extraction de l'huile,
- fabrication d'huiles d'arachides et de sous-produits comme les tourteaux,
- emploi de la paille pour l'alimentation du bétail.

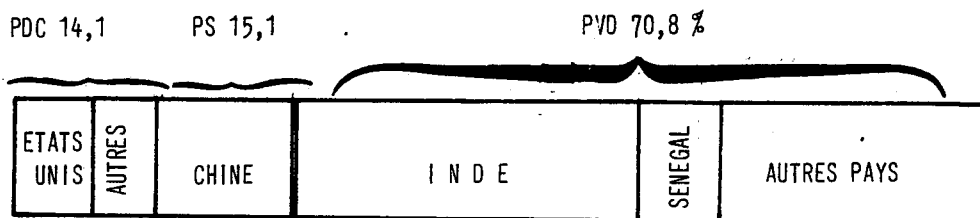
Substituts

- autres corps gras dans l'alimentation et la fabrication de produits alimentaires.

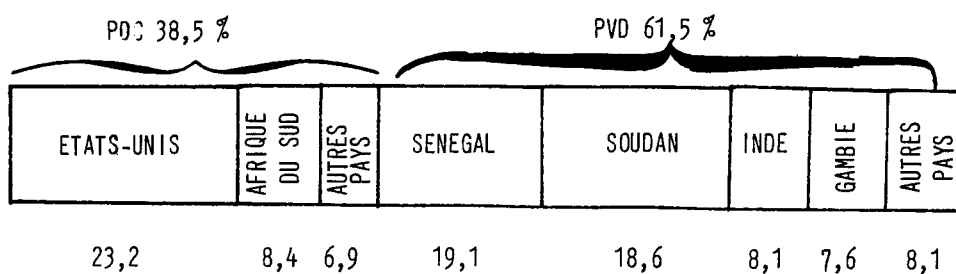
Production



Consommation



Exportation



Taux de dépendance PVD

PVD	0,18
Etats-Unis	0,0
France	0,9
Italie	0,9
Japon	0,2

Marché

Marché américain protégé (le Gouvernement intervient par ailleurs pour soutenir les cours).

Marché spot à Londres. Contrats directs entre huiliers européens et organismes d'exportation des pays du Tiers-Monde.

Perspectives

Substitutions probables pour certaines utilisations (confiserie, huiles, savonnerie).

Stagnation du commerce international d'arachides et d'huiles d'arachides
Forte baisse des prix.

BANANE

1 - PRESENTATION GENERALE

1.1 - EXPLOITATION

La banane est un fruit tropical dont la culture exige une température restant comprise entre 12 et 40 degrés, un bon sol et des précipitations fréquentes toute l'année. Son cycle de production est rapide (environ un an entre la plantation et la première récolte).

L'époque de la récolte dépend de l'époque de la plantation du bananier. On choisit le plus souvent la date de la plantation de façon à ce que le premier fruit arrive sur le marché en période de haut cours. Les rendements varient de 20 à 60 tonnes par hectare et par an.

Les principales variétés de bananes sont la banane Plantain (peu sucrée, utilisée comme féculent) et les bananes sucrées : Gros Michel, Cavendish, Géante Naine (ces deux dernières variétés étant actuellement préférées pour leurs forts rendements et leur résistance aux maladies).

Près de 60 % de la production mondiale de bananes est le fait de pays d'Amérique Latine et des Antilles. Exportateurs traditionnels, ils subissent actuellement la concurrence de plusieurs pays d'Asie et d'Afrique Equatoriale.

La culture de la banane se pratique généralement dans de très grandes plantations. Les grandes compagnies américaines, autrefois propriétaires d'une grande partie des bananeraies d'Amérique Latine, se déchargent des risques de la production en réduisant l'importance de leurs plantations et se spécialisent dans l'exportation de fruits achetés à des planteurs indépendants.

1.2 - DISTRIBUTION ET USAGE

La banane est avant tout un produit alimentaire de base dans les pays producteurs. Ainsi, le Brésil, premier producteur mondial de bananes (20 % de la production mondiale) consomme la quasi totalité de sa production.

Les bananes consommées dans les pays producteurs sont principalement des bananes Plantain, féculentes, peu sucrées, qui se cuisinent comme des légumes. Ces bananes sont très peu exportées. Le commerce international porte essentiellement sur des bananes sucrées.

L'exportation de bananes nécessite une organisation et des installations très sophistiquées, ce qui a favorisé l'implantation de multinationales dans ce secteur. Facilement taché, ce fruit doit être manipulé et emballé très soigneusement. Très périssable, sensible aux variations de température et d'humidité, émetteur de gaz carbonique, il doit être transporté dans des navires spécialisés et nécessite un réseau de distribution très au point. Cueilli vert, il doit être mûri pendant 5 à 8 jours avec une température de 20° et une hygrométrie de 100 %.

L'opération de mûrissage s'effectue encore dans les pays importateurs mais l'avenir semble être à l'utilisation de navires plus grands et plus spécialisés permettant le mûrissage à bord.

La banane se consomme parfois sous forme de purée ou de banane sèche, mais ces formes de consommation sont à l'heure actuelle très marginales. Le commerce international de produits bananiers (purée, bananes sèches, etc.) représente environ 11 000 tonnes de produit, soit 31 000 tonnes d'équivalent bananes fraîches : le 200ème du commerce international de bananes fraîches.

2 - SITUATION ACTUELLE

2.1 - TERRES CULTIVABLES

La banane peut être cultivée dans les régions tropicales et équatoriales disposant de précipitations fréquentes toute l'année : Amérique du Centre (Mexique, Costa-Rica, Nicaragua, Panama, etc.), Amérique du Sud (Equateur, Brésil, Vénézuéla, Argentine, etc.), Antilles, Asie (Inde, Bangladesh, Pakistan, Indonésie, Philippines, Thaïlande, etc.), Afrique (Côte d'Ivoire, Somalie, Burundi, Angola, Tanzanie, Madagascar, etc.).

La surface des terres consacrées à la culture de la banane pourrait être considérablement étendue en cas de croissance de la demande.

2.2 - PRODUCTION2.2.1 - Evolution de la production mondiale

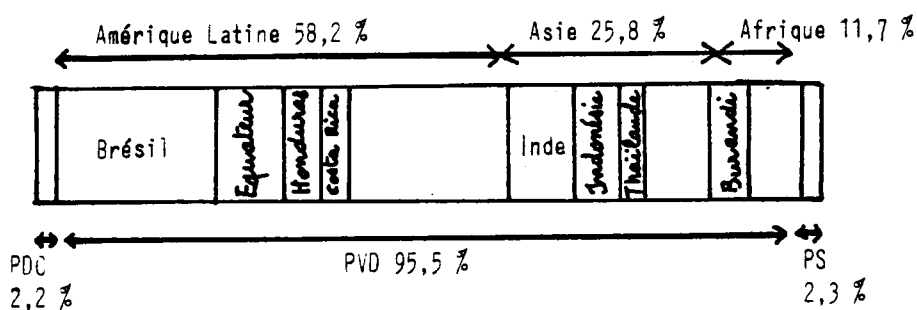
Année	1948/52	1966	1971	1972	1973	1974
Production mondiale (milliers de tonnes)	12 278	24 509	33 840	33 810	34 978	35 837
Taux de croissance annuel moyen	4,4 %		4,9 %			

Le taux de croissance de la production de banane en longue période est donc assez régulier.

2.2.2 - Production par zone et principaux producteurs en 1973

Pays ou zone	Production (milliers de tonnes)	% de la production mondiale
Brésil	7 300	20,9
Equateur	3 000	8,6
Inde	2 900	8,3
Indonésie	1 890	5,4
Honduras	1 600	4,6
Burundi	1 520	4,3
Costa-Rica	1 300	3,7
Thaïlande	1 250	3,6
Philippines	1 180	3,4
Mexique	1 115	3,2
Vénézuéla	1 011	2,9
Panama	960	2,7
Colombie	830	2,4
$\Sigma = 74 \%$		

Source : FAO, Annuaire de la production



Les PVD et en particulier les pays d'Amérique Latine ont la quasi exclusivité de la production de bananes.

Note : Il a paru préférable de présenter les données de l'année 1973 plutôt que celles de 1974-1975, car une partie des bananeraies d'Amérique Centrale ont été ravagées par des cyclones en 1974. Ces bananeraies sont en cours de reconstitution. Les données de 1974 et 1975 ne sont donc pas significatives.

2.2.3 - Part de la banane dans les exportations des principaux producteurs en 1972-74

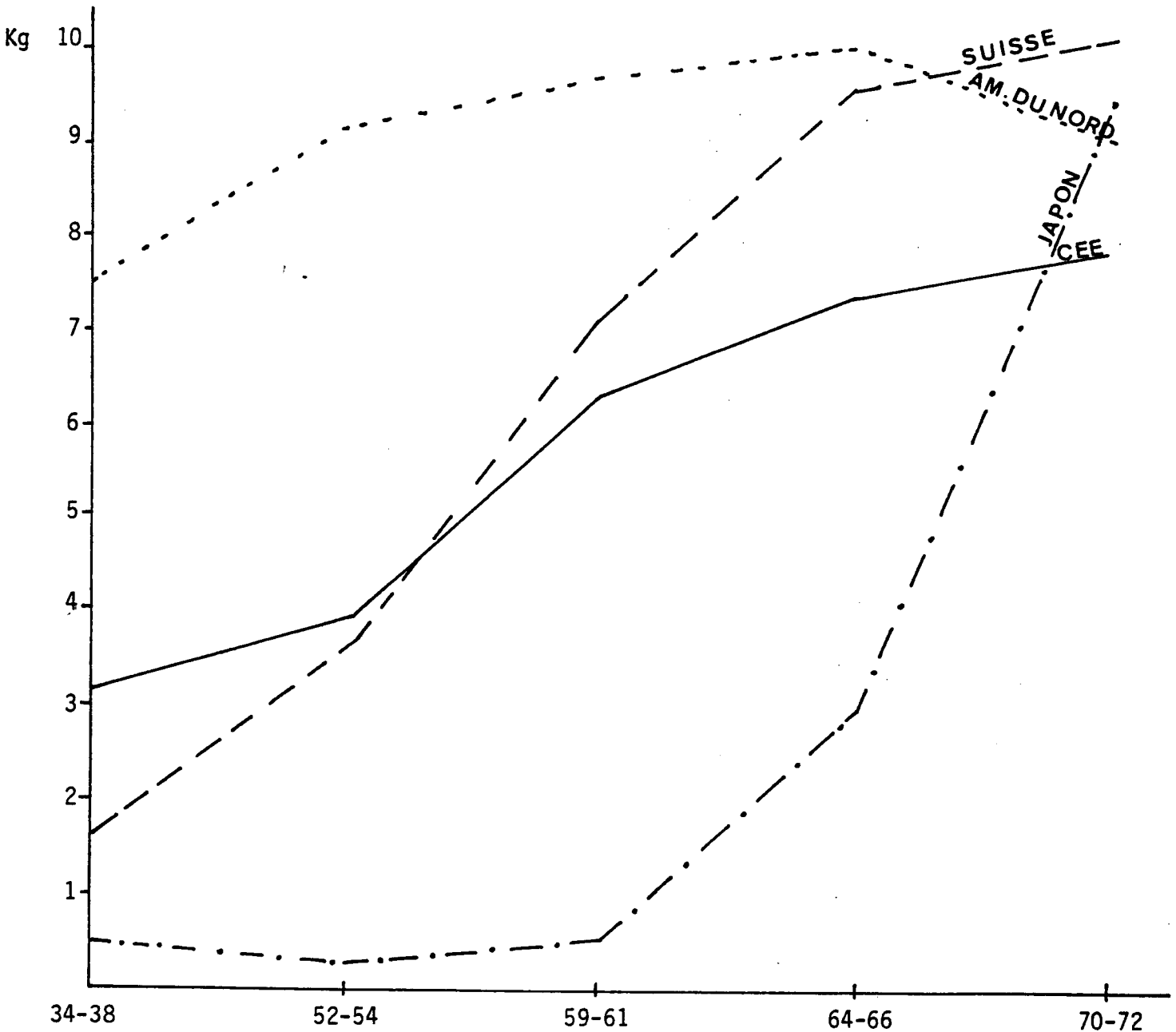
- Panama	58 %
- Honduras	48 %
- Antilles :	
. Guadeloupe	47 %
. Martinique	44 %
. Iles Windward	48 %
. Jamaïque	3 %
- Equateur	41 %
- Somalie	31 %
- Costa-Rica	29 %
- Colombie	2 %
- Philippines	2 %

Source : ONU

Parmi 7 pays ou régions en voie de développement fournissant plus de 75 % des exportations mondiales (Equateur, Costa-Rica, Honduras, Panama, Philippines, Antilles, Colombie), cinq d'entre eux doivent 30 % ou plus de leurs recettes d'exportation à la banane.

Pour le premier exportateur du monde, l'Equateur, les rentrées de devises dues à la banane sont actuellement supplantées par celles dues au pétrole.

On note l'absence des pays producteurs fortement peuplés (Brésil, Inde, Indonésie, Thaïlande) qui autoconsomment une très grande partie de leur production.

2.3 - CONSUMMATION2.3.1 - Consommation (estimation) de bananes par tête
dans les PDC : 1934/38 à 1970/72

— Moyenne de 5 pays de la CEE : Allemagne de l'Ouest, France, Belgique, Italie, Royaume-Uni

----- Moyenne des Etats-Unis et du Canada

--- Suisse

-.-. Japon

Alors que la consommation par tête régresse légèrement en Amérique du Nord, de nouveaux consommateurs ont fait leur apparition au cours des vingt dernières années.

2.3.2 - Consommation apparente de bananes par pays: principaux consommateurs

Les chiffres suivants sont établis par différence entre la production, les exportations et les importations des différents pays en 1973.

Pays	Consommation totale (milliers de tonnes)	Consommation par tête (kg)
Inde	2 900	5
CEE	2 108	8,1
USA	1 743	8,3
Indonésie	1 880	15,1
Equateur	1 600	209
Thaïlande	1 250	31
Japon	931	8,6

(D'après les chiffres FAO)

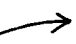
Les PVD producteurs de bananes consomment de grandes quantités de ce fruit. (Souvent 100 kg et plus par personne et par an).

2.4 - LES ECHANGES

Les exportations de bananes représentent un milliard de dollars en 1973, soit le 7ème du commerce mondial de blé et moins du quart du commerce mondial de sucre.

Les échanges portaient sur 6 575 milliers de tonnes de bananes, soit 18 % de la production.

. Principaux flux d'échange en 1972 (en milliers de tonnes)

de  vers	USA	Japon	RFA	France	Italie	R.U.	Canada	(1)	(2)
Equateur	354	259	173	32	42	10	35	1 391	21
Costa-Rica	435	6	244	18	138	-	60	1 030	15,5
Honduras	672	-	82	-	14	-	88	1 000	15
Panama	122	-	127	-	95	-	10	540	8,1
Philippines	-	442	-	-	-	-	-	466	7
Antilles Fr.	-	-	-	267	-	-	-	275	4,1
Guatémala	174	-	20	2	2	-	9	220	3,3
Taïwan	-	223	-	-	-	-	-	250	3,8
Colombie	86	-	17	7	1	5	-	240	3,6
Jamaïque et Iles Windward	-	-	-	-	-	207	-	208	3,1
Total (1)	1 955	931	676	480	350	307	214		
Toral (2)	29,5	14	10,2	7,2	5,2	4,6	3,2		

(1) Echanges en volume (milliers de tonnes)

(2) % du commerce mondial en 1973 (6 637 milliers de tonnes)

(Source : annuaire statistique de l'OCDE)

On voit nettement s'articuler quatre des principaux marchés internationaux de la banane :

- des pays d'Amérique Latine vers les pays où la distribution est contrôlée par les grandes firmes américaines (USA, Canada, RFA et une partie du Japon) ;
- des Antilles françaises (Martinique et Guadeloupe) vers la France ;
- des Antilles du Commonwealth (Jamaïque, Iles Windward) vers la Grande Bretagne ;
- de l'Extrême-Orient vers le Japon.

Il existe un cinquième flux plus faible dirigé d'Afrique vers la CEE.

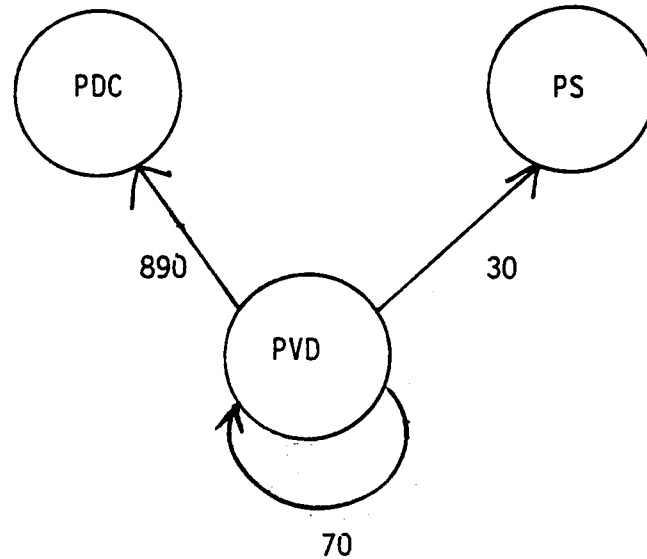
Flux d'échange 1973 (milliers de tonnes)



Les exportations de bananes se sont réorientées ces dernières années :

- l'Amérique Centrale exportait la majeure partie de sa production vers l'Amérique du Nord en 1967 ; depuis, elle diversifie ses ventes vers la CEE ;
- le Japon apparaît comme nouveau client de l'Amérique du Sud en 1972.

En 1975, les importations de bananes dans les pays industriels ont fléchi de 4 %, mais cette baisse a été presque compensée par l'augmentation des importations des pays socialistes (+ 14 %) et des pays en voie de développement (+ 12 %).

Flux d'échange par bloc (en millions de dollars 1973)

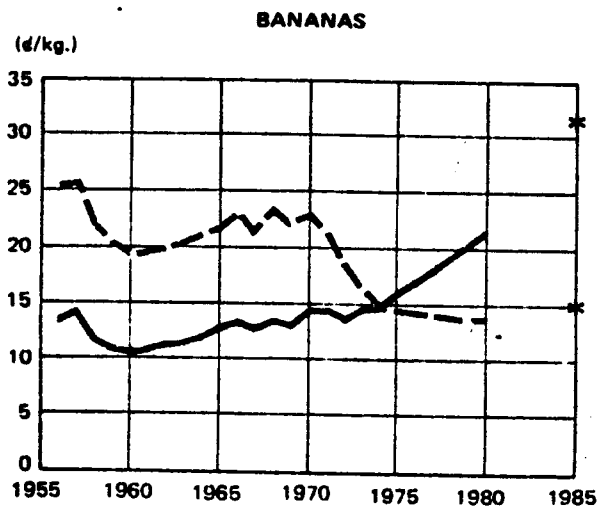
(source : OCDE).

Taux de dépendance

La dépendance vis à vis des PVD est totale pour tous les pays industriels sauf l'Espagne, l'Australie et la France (Martinique et Guadeloupe) et pour les pays du Tiers Monde non producteurs.

2.5 - LES PRIX

La banane est le seul fruit dont le prix n'ait pas augmenté en vingt ans. D'après une étude de la CNUCED, ce prix a diminué, en termes réels, de 44 % aux USA, de 59 % en Allemagne et de 32 % en France en l'espace de vingt ans.



World Bank - 8734

Légende :

- prix en dollars courants
- - - - - prix en dollars constants 74 (prix en cent/kilo)

L'étude par pays montre de grandes disparités dans l'évolution des prix à l'exportation.

Ces disparités sont dues principalement à la structure particulière du marché.

3 - PROBLEMES PARTICULIERS

3.1 - ORGANISATION DU MARCHÉ

3.1.1 - Les firmes

Depuis 1950, le marché international de la banane est contrôlé à 70 % par trois sociétés multinationales d'origine américaine :

- UNITED BRANDS (ex. UNITED FRUITS) : 35 % du marché mondial,
- STANDARD FRUIT : 25 % du marché mondial,
- DEL MONTE : 10 % du marché mondial.

Ces trois firmes se livrent une concurrence oligopolistique sévère. Elles s'approvisionnent principalement en Amérique Latine et vendent sur les marchés d'Amérique du Nord, du Japon et de certains pays d'Europe (RFA en particulier). Leur puissance économique s'est longtemps accompagnée, dans les "Banana Republics" d'Amérique Latine, d'une toute puissance politique aujourd'hui violemment contestée (scandale des pots de vin au Honduras, formation de l'Union des Pays Exportateurs de bananes...).

La concentration des plantations entre les mains de quelques grands propriétaires se retrouve dans tous les pays producteurs. Cinq grandes sociétés multinationales possèdent au total 47,2 % des plantations mondiales. La présence des multinationales est particulièrement forte en Amérique Centrale et en Equateur. Mais ces sociétés cèdent peu à peu le terrain aux planteurs indépendants pour se spécialiser dans la distribution, afin de s'affranchir des aléas climatiques pesant sur la production, et sans doute également sous la pression de l'hostilité que rencontre leur omniprésence dans de nombreux pays.

Hors de l'Amérique Centrale, la production est souvent le fait de planteurs indépendants groupés en coopératives ou contrôlés par des offices nationaux (Colombie, Antilles, Somalie, Côte-d'Ivoire).

3.1.2 - Commercialisation et distribution

88,5 % des exportations mondiales de bananes sont commercialisées par des sociétés étrangères aux pays producteurs.

- . Le transport demande des installations spécialisées et une très bonne organisation. Il est en très grande partie contrôlé par les multinationales. La flotte marchande de bananiers est immatriculée pour 82 % dans des pays développés importateurs, pour 5,5 % dans des PVD producteurs et pour 12 % dans d'autres pays. De plus, la flotte battant pavillon des PVD est pour 3/4 constituée des navires appartenant à des entreprises étrangères. Au total, la flotte appartenant aux PVD exportateurs ne représente guère plus de 1 % du tonnage de la flotte mondiale de bananiers.
- . Le mûrissement est de plus en plus souvent effectué pendant le transport, dans des navires spécialement équipés. Les mûrisseurs indépendants sont peu à peu éliminés ou absorbés par de grands importateurs :
 - aux Etats-Unis, l'UNITED BRANDS, la STANDARD FRUIT et DEL MONTE disposent toutes trois de mûrisseries, bien qu'elles n'y soient pas autorisées par la législation antitrust,
 - au Royaume-Uni, la FYFFES GROUP est contrôlée par l'UNITED BRANDS,
 - au Japon, l'UNITED BRANDS contrôle KYOKUTU, la STANDARD FRUIT contrôle C.T. ITOKARD Cie et DEL MONTE contrôle FUJI FRUIT Cie,
 - en RFA, ATLANTA (41 % du marché national a passé un accord d'exclusivité avec l'UNITED BRANDS.

Mais les exportateurs et mûrisseurs traditionnels se heurtent actuellement, dans certains pays développés, à des magasins à succursales multiples qui tendent à créer leur propre réseau d'approvisionnement. En Suisse, les chaînes MIGROS et COOP achètent et écoulent 96 % des bananes consommées dans le pays.

3.1.3 - Tarifs douaniers et réglementation des importations

Les taxes à l'exportation des pays producteurs ne dépassent pas 0,8 % du prix de détail de la banane, alors que les taxes d'importation prélevées par les pays importateurs représentent en moyenne 6,9 % du prix de détail.

Les pays d'Amérique du Nord sont les seuls qui ne soumettent pas leurs achats de bananes à des droits d'importation, taxes intérieures ou restrictions quantitatives.

L'Espagne favorise la production des Iles Canaries. Dans les pays socialistes, les modalités d'importation sont fixées par des accords bilatéraux conclus en fonction de considérations de nature politique.

Le traité de Rome prévoit la création d'une organisation du marché bananier commune à tous les pays de la CEE, mais cette organisation n'a pas été mise en place et il y a actuellement coexistence de nombreux régimes liés à la politique commerciale de chaque pays. Ainsi, le Royaume-Uni a gardé des liens privilégiés avec la Jamaïque, et la France avec la zone Franc. L'organisation la plus élaborée est sans doute celle de la France : pour protéger les planteurs des Antilles françaises et des Etats africains et Malgaches associés, obligés par la loi de payer aux travailleurs un salaire douze fois plus élevé que celui de "péon" centro-américain, la France a peu à peu mis en place un système très élaboré de contingentement. En 1962, le gouvernement français a réservé les deux tiers de son approvisionnement aux Antilles (Martinique et Guadeloupe) et le tiers restant aux EAMA (Côte-d'Ivoire, Cameroun, Madagascar). De plus, les 5 000 planteurs antillais sont eux-mêmes soumis à un contingentement.

Le contingent d'importations français est fixé chaque mois par le Comité interprofessionnel Bananier (CIB) qui réunit les diverses catégories professionnelles intéressées (planteurs, importateurs, transporteurs, mûrisseurs, commerçants). Lorsque les producteurs de la zone franc ne sont pas en mesure de satisfaire la demande, des achats sont effectués par un autre organisme (le GIEB)* sur le marché mondial.

Le contingentement des importations se double d'une réglementation des prix, fixés depuis 1970 dans une grille annuelle par période de 15 jours afin de tenir compte des variations saisonnières et d'ajuster la demande à l'offre. Grâce à cette organisation, les circuits de distribution français vendent la banane moins cher que leurs homologues étrangers, alors qu'ils la paient près du double.

Enfin, la banane fait partie des produits de base concernés par la convention de Lomé, signée pour cinq ans en février 1975. A ce titre, les exportations de bananes de 46 pays du Tiers Monde vers la CEE sont garanties par une caisse de stabilisation (LE STABEX) qui indemnise ces pays en cas de baisse de leurs recettes d'exportations (cette convention ne porte pas préjudice aux accords français).

3.1.4 - Associations de producteurs

Les associations de producteurs de banane sont de deux types :

- d'une part, les associations nationales, qui ont vu le jour dans les pays où les multinationales étaient peu implantées,

* Groupement d'Intérêt Economique Bananier.

- d'autre part, l'UNION des PAYS EXPORTATEURS de BANANES (UPEB), d'origine latino-américaine.

Les principales associations nationales de producteurs sont :

- en Jamaïque : la JAMAICA PRODUCERS' ASSOCIATION,
- en Côte-d'Ivoire : COFRUCI,
- en Martinique : SICABAM,
- en Guadeloupe : SICA ASSOBAT,
- en Somalie : OFFICE NATIONAL DE LA BANANE.

Leurs buts sont de fixer la quantité et le type de bananes produites, de gérer les recherches, de subventionner les planteurs et d'organiser les expéditions.

L'Union des pays exportateurs de bananes a été créée en 1974. Elle regroupe actuellement cinq pays d'Amérique Latine : Panama, Colombie, Costa-Rica, Honduras et Guatemala*. Deux autres pays, l'Equateur et le Nicaragua, ont renoncé à en faire partie après avoir participé aux travaux préliminaires**. L'UPEB est assistée par la FAO et la CNUCED.

L'objectif initial de l'UPEB était d'augmenter les recettes des pays exportateurs et, à terme, de s'affranchir de la tutelle des grandes compagnies en fondant une multinationale d'origine latino-américaine.

La première mesure décidée par l'UPEB fut en 1974, l'instauration d'une taxe à l'exportation de un dollar par caisse de 40 livres. Echec complet. Les pays qui tentèrent d'appliquer cette mesure furent boycottés par les grandes compagnies : la STANDARD FRUIT boycotta le Honduras, et la UNITED BRANDS boycotta le Panama.

Le chef de l'état hondurien se vit offrir 1,25 million de dollars en échange d'une réduction de 70 % de la taxe d'exportation.

Un homme d'état costaricain constate :

"les pays producteurs ne peuvent établir unilatéralement des prix corrects pour leurs produits car, s'ils élevaient le prix actuel de la banane, les compagnies transnationales pourraient aller semer ailleurs et cesseraient d'acheter aux producteurs actuels. Dans ces conditions, seul un accord international général, aux termes duquel les pays acheteurs s'engageraient à éviter que les exportations de nouveaux producteurs ne provoquent une baisse des cours, permettra le maintien des prix à un niveau acceptable pour les producteurs".

* Ces cinq pays exportent environ 47 % des exportations mondiales de banane.

** L'Equateur et le Nicaragua ont refusé d'appliquer la taxe à l'exportation décidée par l'UPEB en 1974.

Malgré l'échec de la "guerre de la banane" pour les pays producteurs, le programme de l'UPEB reste ambitieux. L'Union s'est fixée pour objectifs de rationaliser la production, d'uniformiser les prix à l'exportation, de prospector de nouveaux marchés (notamment le Moyen-Orient et la Chine), de développer les emplois industriels de la banane et de ses sous-produits, mais aussi de lutter contre les tarifs douaniers jugés discriminatoires et d'indexer le cours de la banane sur celui des produits manufacturés.

3.1.5 - Eléments du prix de revient

D'après une étude de la CNUCED, le prix de revient de la banane dans les pays développés, en 1971, s'établissait ainsi :

- planteurs	: 11,5 %,
- frêts et assurances	: 11,5 %,
- mûrisseurs	: 19,0 %,
- détaillants	: 31,9 %,
- autres éléments (y compris taxes et bénéfices des sociétés de commercialisation)	: 26,1 %.

La part qui revient aux pays producteurs est donc très réduite.

3.2 - AUTRES PROBLEMES

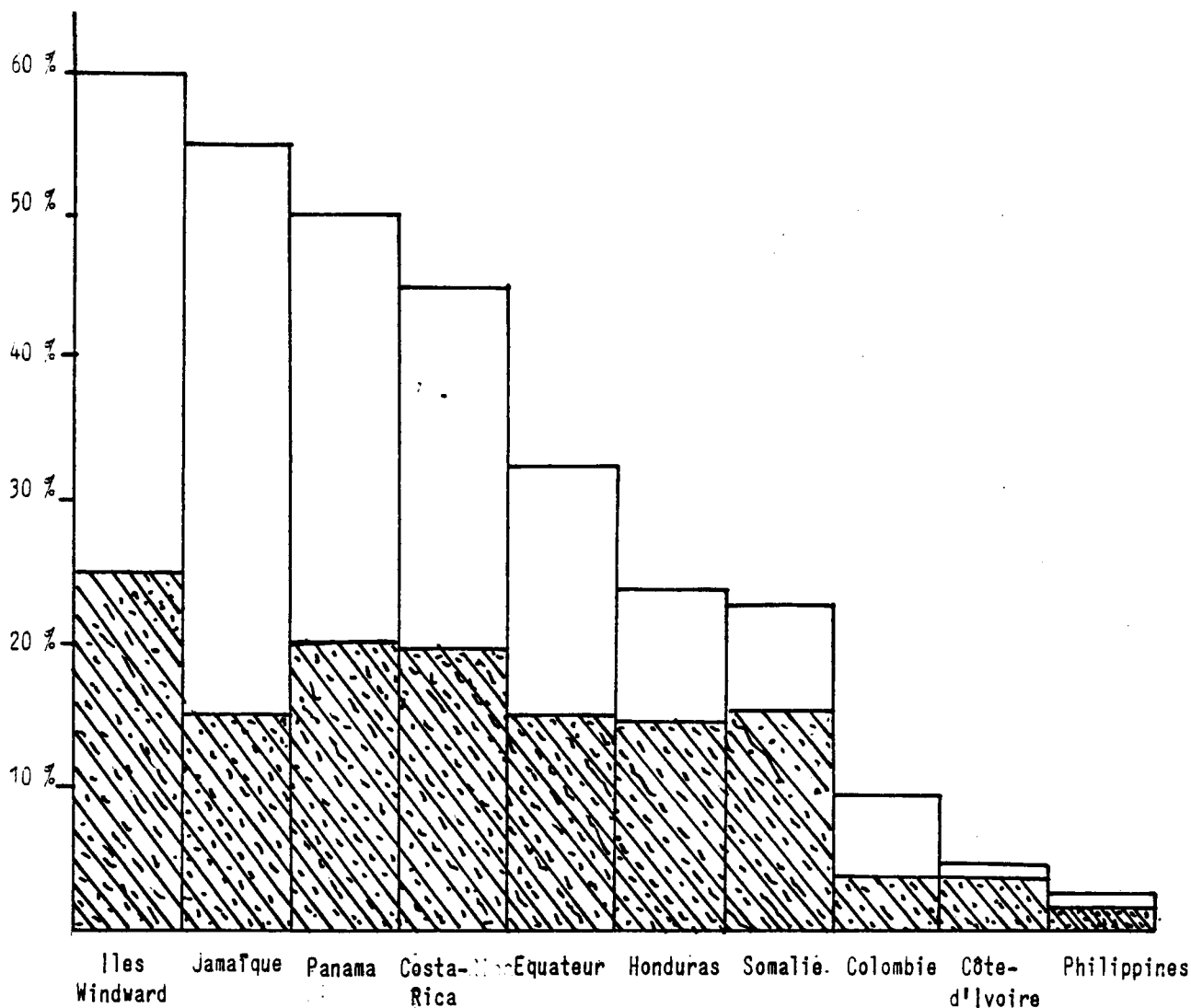
La production bananière est à la merci d'aléas climatiques. Ainsi, un cyclone a ravagé les plantations du Honduras en 1974, entraînant une baisse des exportations de 42 % en 1975. Ce risque incite actuellement les pays producteurs à diversifier leurs productions pour diversifier leurs recettes d'exportation.

3.3 - IMPORTANCE STRATEGIQUE

La banane n'est nullement un produit stratégique pour les importateurs. Par contre, la production et l'exportation de bananes ont une importance vitale pour l'équilibre économique de plusieurs pays producteurs.


3.3.1 - Importance stratégique pour les pays producteurs

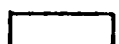
La production de bananes est indispensable à un certain nombre de pays par le travail qu'elle fournit à une part importante de la population active.



(Source : ONU)

Part de la main-d'oeuvre employée en 1970-72 dans l'industrie bananière par rapport à :

 la main-d'oeuvre totale

 la main-d'oeuvre agricole

Partout, les salaires des "Macheteros" sont parmi les plus bas du monde. L'effort général de productivité des années 60 a surtout profité aux consommateurs. Aussi nombre de pays bananiers cherchent actuellement à diversifier leur production agricole en réduisant l'importance de leur production bananière, qui mobilise leurs meilleures terres et leurs meilleures main-d'oeuvre pour un profit faible.

Depuis quelques années, les multinationales ont engagé une politique de diversification analogue et ont pris des intérêts dans la production et l'exportation de bovins, d'huile, de cacao, etc. Elles ont reconverti une partie de leurs bananeraies du Guatemala et de Costa-Rica pour y cultiver des produits plus rentables.

3.3.2 - Extension de la production

Pendant les quinze dernières années, quelques producteurs et exportateurs nouveaux sont apparus, et principalement les Philippines. D'autres pays pourraient produire de la banane si sa culture devenait plus rentable, mais il y a actuellement une surproduction d'environ un million de tonnes de bananes par an.

3.3.3 - Possibilité de substitution

La banane est concurrencée par les autres fruits, principalement par les pommes, les poires et les pêches. Chaque année, la demande de bananes fléchit dans les pays développés au moment où baissent les cours des pommes (en hiver) et ceux des poires et des pêches (en été).

Le calcul de l'élasticité-prix de la banane montre que le prix de celle-ci est déterminant pour la consommation dans les pays importateurs.

La culture de la banane en serre, dans les pays tempérés, est possible mais coûteuse.

3.3.4 - Stockage

La banane est un fruit délicat qui ne peut se stocker que dans des installations hautement sophistiquées et pour un temps limité. On ne peut envisager le stockage de grandes quantités de bananes.

4 - PERSPECTIVES D'EVOLUTION

4.1 - LA PRODUCTION

La nécessité d'un climat tropical et surtout les problèmes que connaît actuellement la culture de la banane ne permettent pas d'envisager une extension géographique des zones productrices à court et moyen terme.

4.2 - LA CONSOMMATION

- . En Amérique du Nord et dans les pays de la CEE, la demande est satisfaite, la consommation par tête atteint 10 kg et n'aura pas tendance à augmenter.
- . Le Japon, et les pays socialistes par contre offrent un débouché nouveau appréciable. La demande de bananes est en très forte croissance dans ces pays. Mais le marché des pays socialistes est contraint par deux problèmes : le coût du fret payable en monnaie convertible, fait considérer le fruit comme produit de luxe d'une part, et d'autre part, les faiblesses au niveau de l'infrastructure, de la commercialisation, de la distribution de ces pays limitent les importations de bananes. Ces problèmes tendent à être résolus à court terme par l'intervention des multinationales, qui participent en particulier au développement des murisseries.
- . Enfin, l'UREB a inscrit à son programme la prospection de nouveaux marchés au Moyen Orient.

4.3 - NATURE DES ECHANGES

Le volume des échanges peut s'accroître entre Amérique du Sud et pays socialistes d'Europe Orientale, ainsi qu'entre Equateur-Philippines et Japon.

Au contraire, l'Amérique Centrale et les Antilles françaises dont la clientèle est quasi-saturée ont peu de chances d'augmenter le volume de leurs exportations.

4.4 - LES PRIX

D'après les prévisions de la FAO, la pression de l'offre sur les prix ne devrait pas se relâcher ; les disponibilités exportables devraient augmenter de 8 % par an entre 1973 et 1977, alors que la demande d'importation ne devrait s'accroître que de 2 % par an.

Les prix vont donc continuer à baisser dans la décennie à venir.

Evolution des prix de la banane (dollars constants 1974) en cent par kg

Années	Prix
1960/69	22,3
1970/72	21,9
1974	17,2
1975	19,0
1976	15,3
1977	15,2
1978	15,2
1979	14,6
1980	14,7
1985	16,3

(source : Banque Mondiale, rapport n° 814/76)

Diverses mesures ont été proposées pour augmenter les recettes d'exportations des pays producteurs, mais ces mesures semblent vouées à l'échec dans la structure actuelle du marché ; on prévoit plutôt un accroissement des recettes des pays producteurs plus faible que l'accroissement des recettes des entreprises étrangères exportatrices de bananes.

4.5 - EVOLUTION DE LA TECHNOLOGIE

Au début des années 1970, le choix des transports s'est orienté vers des navires plus grands et plus rentables. L'exploitation de ces grosses unités exige une programmation précise et un échelonnement des arrivages pour prévenir une surcharge des installations de manutentions et l'engorgement des marchés d'importations. Le besoin de coordination des expéditions se fait sentir et il semble qu'une organisation en ce sens verra le jour prochainement.

BANANE

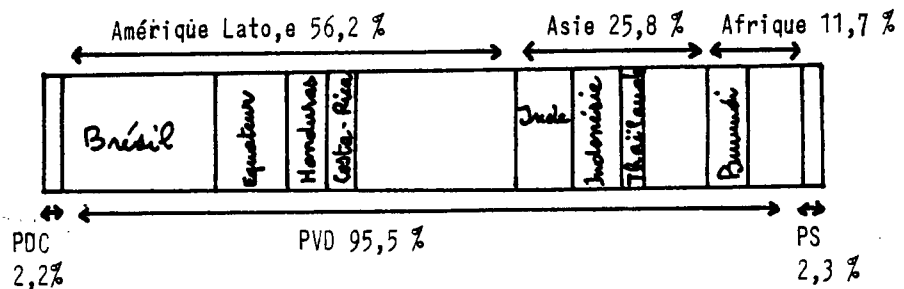
FICHE DE SYNTHÈSE

Production mondiale en 1974 : 35 837 000 tonnes

Substituts : pomme, poire, pêche, autres fruits.

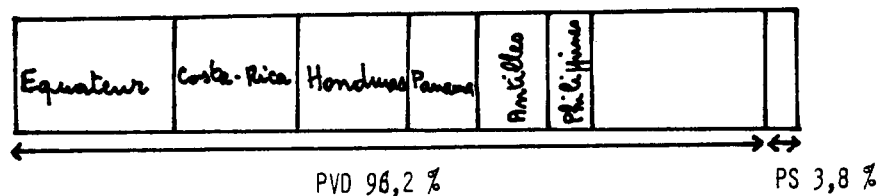
Utilisation : alimentation humaine.

Production :



Exportations :

Exportations mondiales : 6,6 millions de tonnes, soit 18 % de la production mondiale. 1 milliard de dollars en 1973.



Terres cultivables : climat tropical à précipitations fréquentes. Possibilité d'extension de la production en cas d'augmentation de la demande.

Taux de dépendance PDC/PVD : voisin de 100 %.

Marché : 3 multinationales contrôlent 70 % des exportations. Offre exédentaire. Les producteurs touchent moins de 12 % du prix de vente de la banane au détail dans les PDC.

Perspectives d'évolution : baisse des prix. Action possible de l'union des pays exportateurs de bananes. Concertation éventuelle entre producteurs et consommateurs.

BLE

1 - PRESENTATION GENERALE

1.1 - EXPLOITATION

Le blé est une céréale nécessitant un climat tempéré. La moisson a lieu en Janvier en Australie et Argentine, au printemps au Moyen-Orient, en été en Europe, aux U.S.A. et au Canada, en Septembre en U.R.S.S.

On distingue blé tendre et blé dur, ainsi que blé d'hiver et de printemps pour les pays occidentaux.

Le blé représente 1/4 de la production céréalière mondiale.

1.2 - USAGE

Le blé représente une des bases essentielles de l'alimentation d'une grande fraction de l'humanité. Le blé dur sert essentiellement à l'alimentation humaine (pâtes, semoules). Le blé tendre sert à la boulangerie (pain, biscuits) et à l'alimentation du bétail. Une partie de la récolte sert de semence.

Le blé est destiné partiellement à l'élevage dans les PDC (de 10 à 20 % aux USA), et surtout à l'alimentation dans les PVD.

Toutes les céréales, et surtout les oléagineux, beaucoup plus riches en protéines, sont théoriquement substituables au blé, mais dans le domaine de l'alimentation humaine, on se heurte à des habitudes de consommation.

2 - SITUATION ACTUELLE

2.1 - SUPERFICIES CULTIVEES

	Amérique Nord	Amérique Sud	Europe	Afrique	Océanie	Asie	URSS	TOTAL
M. ha	28,4	7,2	29,7	9,1	7,4	75,0	58,4	213,5
%	13,3	3,3	13,9	4,3	3,4	35,1	27,3	100
Rendement qx/ha	20,5	14,6	29,5	10,7	9,4	11,9	14,7	

Source : F.A.O. (1973) résultats 1972

Au sein des zones, on observe des disparités : en Afrique, les rendements sont bas en Algérie et au Maroc (qui sont parmi les principaux producteurs), et quatre fois plus élevés en Egypte. En Asie, les rendements sont beaucoup plus homogènes ; les gros producteurs (Chine, Inde, Turquie) sont proches de la moyenne.

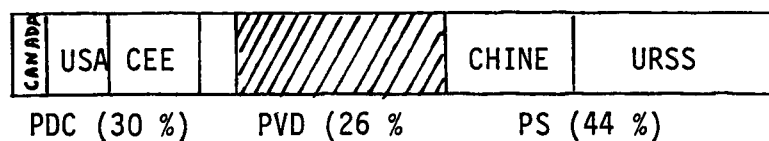
L'augmentation de la production peut résulter d'une augmentation des superficies emblavées, et d'une augmentation des rendements. Les rendements peuvent être très variables : en France on peut atteindre 47 qx/ha, soit le double du rendement moyen aux USA.

Il y a donc moyennant un effort d'investissement, possibilité d'accroître les rendements notamment aux USA et au Canada.

Les surfaces cultivables pourraient globalement être étendues (10 à 30 %) mais le plus souvent avec un coût de production élevé (recours massif aux engrais, travaux d'irrigation, etc).

Les Etats-Unis et le Canada disposent de surfaces potentielles assez importantes, qui servent à moduler la production.

Répartition des surfaces cultivées



2.2 - PRODUCTION

2.2.1 - Production Mondiale

	1965	1970	1973/74	1975/76	1976/77
Production (millions de tonnes)	267	318	375	353	405
Taux de croissance moyen	3,5 %		3,5 %		

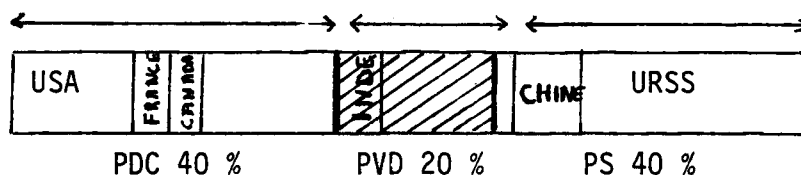
Source : ONU

L'hiver de 1976/77 ne devrait pas affecter la récolte américaine, la couche de neige ayant été suffisante pour protéger les grains.

2.2.2 - Répartition de la production (1973)

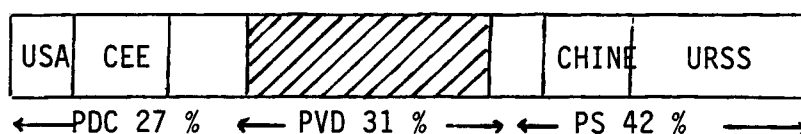
	MT	%
URSS	110	29
USA	46	13
Chine	36	9
Inde	25	6
Canada	14	4
Australie	12	3
Turquie		3
Pakistan		2
CEE	41	12
dont		
France		4
Italie		2
Allemagne		2
		89 %

Source : ONU



Pratiquement tous les pays de l'Europe sont producteurs de blé, mais la France vient de loin en tête. D'autres pays ont également une production significative : Iran, Afghanistan, Egypte.

2.2.3 - Répartition de la consommation



Depuis trois ou quatre ans, la consommation de blé croît plus vite que la production, et le niveau des stocks mondiaux est en baisse ; cette situation résulte d'une politique de modulation de la production (Cf. chapitre 3).

2.3 - LES ECHANGES

Le commerce mondial de blé représente en 1973 un volume de 7 350 millions de dollars, soit 1,2 % du commerce mondial.

Il a porté sur 72 millions de tonnes, en nette augmentation (plus de 30 %) par rapport aux années précédentes (*). Cette augmentation est due au fait que de nombreux pays sont devenus déficitaires après la campagne 72/73.

(*) Les échanges en tonnage, ont évolué de la façon suivante :

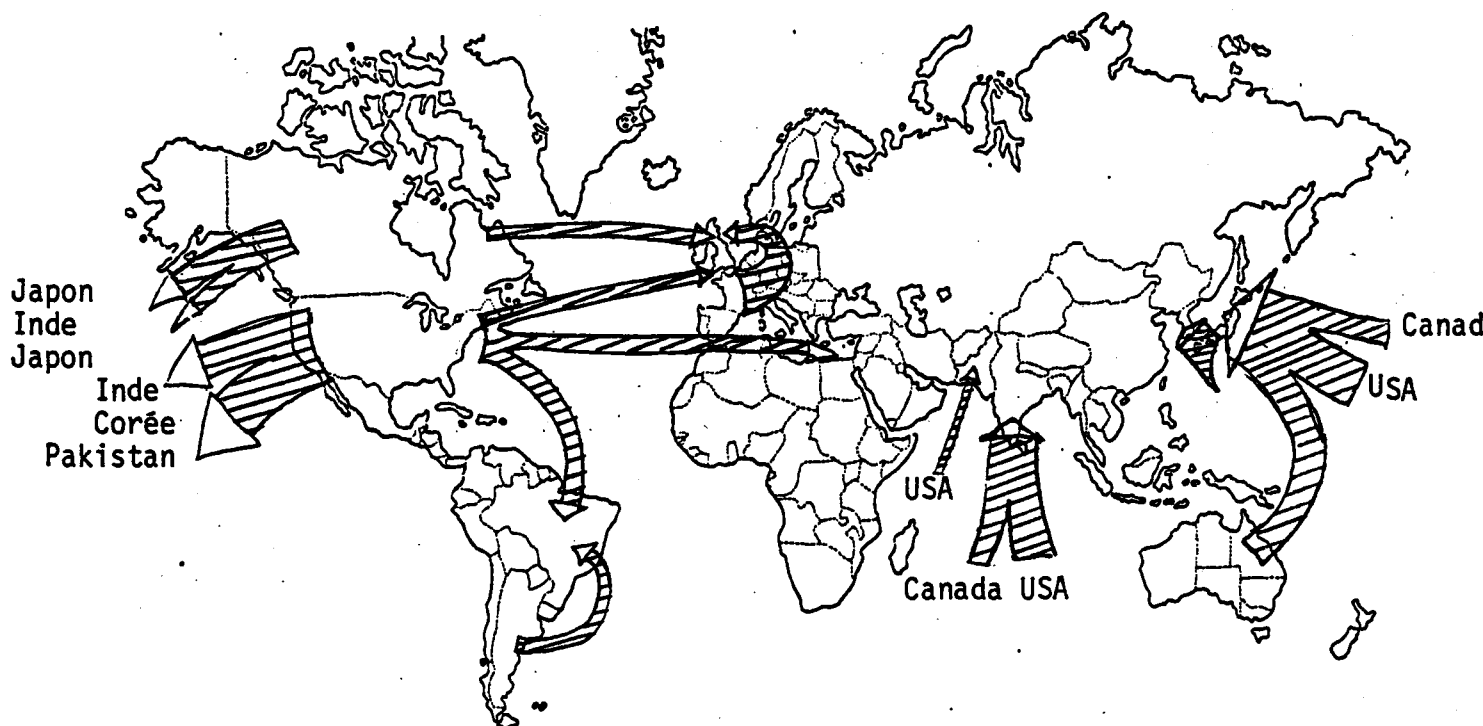
Année	1967	1969	1970	1971	1972	1973
Millions de tonnes	46	43	49	51	55	72

Source : Annuaire du Commerce FAO 1973

	%	Etats-Unis *	Canada	France	Australie	Argentine	
		56,7	17,1	12,6	3,9	3,8	$\Sigma = 94,2$
Japon	13,3	3 600	1 490		1 930	113	
G.B.	8,3	271	1 110	1 070	179	-	
Brésil	7,6	1 540	380	-	-	920	
R.F.A.	6,2	400	125	900	-	-	
Italie	5,7	480	300	720	-	380	
Corée du Sud	5,2	1 801	-	-	-	-	
Inde	5,0	1 830	730	-	-	200	
Pays-Bas	4,7	750	310	1 050	-	-	
Belg-Lux.	3,9	140	-	1 050	-	-	
Egypte	2,8	430	590	580	-	-	
Pakistan	2,3	650	160	-	-	100	
Maroc	2,3	470	-	240	-	-	
Iran	2,2	600	-	-	-	-	
	$\Sigma = 69,6$						

Flux d'échanges en milliers de tonnes 1973

(Source : ONU)

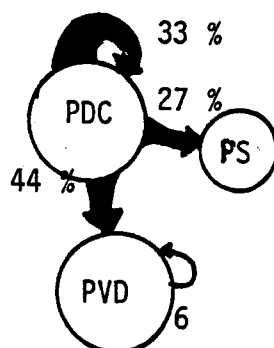


Les échanges de blé en 1973

(Source : SEMA)

* + 2 600 vers la Chine et 8 700 vers l'URSS (Source : OCDE)

Flux d'échanges par blocs (en pourcentages)



Il y a sans doute des courants d'échanges inter PS (dans le cadre du COMECON surtout) ou éventuellement PS-PVD, mais on ne dispose pas de statistiques à leur sujet.

Taux de dépendance

T_1 = Dépendance vis-à-vis de l'extérieur

T_2 = Dépendance vis-à-vis des PVD

T_3 = Dépendance vis-à-vis des USA

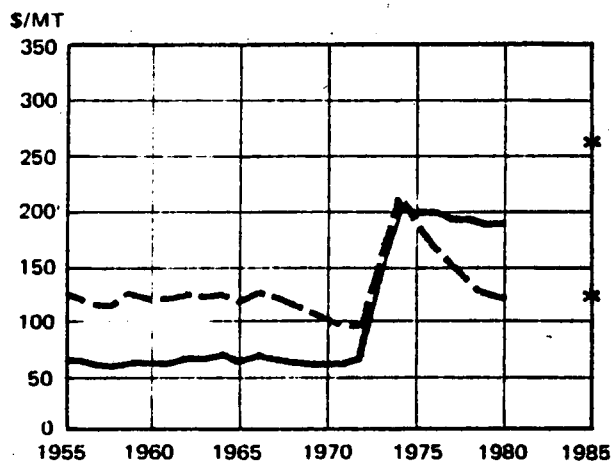
	T_1	T_3
USA	-	-
Canada	-	-
CEE	-	-
Europe	-	-
Afrique	0,37	0,16
Japon	0,94	0,63
Asie	0,32	0,22
Océanie	-	-
PS	0,10	0,06
PVD	0,24	0,13
PDC	-	-

Les PVD étant importateurs nets, la part du blé dans leurs recettes d'exportation est généralement nulle (sauf pour l'Argentine : 7,1 %). Ainsi, pour une production de 72 millions de tonnes en 1973, les PVD ont importé 22 millions de tonnes dont 16 des USA.

Les PS, eux, ont produit 172 millions de tonnes, important 19 millions de tonnes, dont 12 des USA, le reste venant de la CEE et du Canada.

2.4 - L'EVOLUTION DES PRIX

Le blé a connu une forte hausse en 1972/1973, due aux importants achats soviétiques. Les prix sont restés à un niveau élevé, du fait de récoltes moins bonnes que prévu en 1974 et 1975.



Source : rapport interne de la BIRD

3 - PROBLEMES PARTICULIERS

3.1 - ORGANISATION DU MARCHÉ

3.1.1 - La production

Les producteurs pouvant s'orienter d'une année sur l'autre vers d'autres cultures, la production est relativement élastique et assez sensible aux prix.

Aux Etats-Unis notamment, les autorités, par un transfert direct d'impôts, subventionnent les agriculteurs pour ne pas produire quand les cours sont trop bas et les stocks à un haut niveau : en 1970, plus de 20 % des terres agricoles étaient laissées en friche.

En période d'abondance, le blé sert à l'alimentation animale, ce qui est un facteur possible de maintien des cours à un niveau élevé. A partir de 72/73, le système devient sans objet et est abandonné.

3.1.2 - Principales firmes

Il faut distinguer les producteurs (exploitations agricoles), les négociants en grains et les minotiers.

A la production, il y a une grande variété de types d'entreprises privées, coopératives, fermes d'Etat, etc... Les producteurs vendent leur récolte aux propriétaires d'installations de stockage et de conditionnement. Ce sont ces derniers (Etats ou négociants privés) qui sont les agents moteurs de l'économie du blé. Les négociants en grains sont assez nombreux, mais le marché est dominé par cinq firmes américaines couvrant 90 % des exportations américaines, les plus importantes sont CARGILL, CONTINENTAL GRAINS et COOK INDUSTRIES. Ce sont des firmes implantées dans l'"agribusiness", intervenant à l'étranger, produisant aussi bien de la farine que des aliments pour bétail ou des engrais.

3.1.3 - Le marché

Le marché du blé est un marché à terme, les quantités s'échangeant en bourse. Il existe plusieurs bourses pour le blé : New-York, Chicago, Winnipeg, Londres, Paris, etc.

C'est un marché à caractère spéculatif, en ce qui concerne les échanges internationaux.

3.1.4 - Accords internationaux

Le marché du blé est très peu contrôlé (officiellement) au niveau mondial.

Un accord international sur le blé a été passé en 1949 entre principaux pays importateurs et exportateurs, visant à stabiliser les cours, et à protéger la production. Ces résultats furent décevants. Il existe un Conseil International du Blé (I.W.C.), qui a surtout un rôle d'informateur et d'observateur. Il a développé un projet pour régulariser le marché : chaque pays (producteur ou consommateur) doit constituer des stocks, et fournir des informations sur le niveau des stocks et ses prévisions de récoltes ou d'achats.

- La Communauté Européenne a instauré un système de prix plancher (ou prix d'intervention) et de prix-seuil, servant à protéger le marché interne (Garantie de prix suffisants aux producteurs et taxes à l'importation).

Ce système a pu contribuer à faire monter les prix vers le haut, dans la mesure où la CEE exporte toujours à un prix supérieur au cours mondial, dans le cadre d'accords de livraison à moyen et long terme.

- Un accord quinquennal d'approvisionnement a été passé entre les USA et l'URSS, les firmes privées étant tenues de livrer l'URSS dans le cadre de cet accord, ce qui contribue à stabiliser le marché (cf. infra).
- Enfin, des livraisons de blé sont faites dans le cadre de l'aide des PDC aux PVD. Ces livraisons sont variables d'une année à l'autre, et portent généralement sur des quantités faibles.

3.1.5 - Les stocks (millions de tonnes)

	Argentine (30 nov.)	Australie (30 nov.)	Canada (31 juil.)	C.E.E. (31 juil.)	ETATS-UNIS (30 juin)	TOTAL
1971/72	0,5	1,4	15,9	7,5	23,5	48,8
1972/73	0,1	0,3	9,9	6,6	11,6	28,5
1973/74	1,0	1,9	10,5	5,8	6,7	16,1
1974/75	0,1	0,5	8,7	7,0	6,8	23,1

Source : International Wheat Council - 19 Mars 1975.

Le niveau des stocks s'est réduit de moitié en trois ans (en même temps, les prix s'élevaient, cf. 2.4.). Cependant, la campagne 75/76 ayant été bonne, les stocks sont remontés à 62 millions de tonnes, et on prévoit 82 millions de tonnes en juillet 77. Les prix ont fléchi en conséquence.

3.2 - MECANISMES DE FIXATION DES PRIX

Le blé est vendu par les producteurs aux stockeurs (négociants ou Etats) à un prix "interne" en général fixé par l'Etat, plus ou moins aligné sur le prix du marché (prix-plancher). C'est le niveau du prix-plancher par rapport au prix du marché qui incite le fermier à vendre plutôt à l'Etat ou aux grossistes. Le marché mondial du blé se situe en fait au niveau des grossistes.

Aux USA, au début de chaque campagne, deux prix sont fixés :

- le Loan-rate : prix d'intervention auquel le fermier peut gager à l'avance sa récolte auprès d'un organisme de crédit, qui lui prête la valeur de sa récolte à un faible taux. Si les cours remontent, le fermier peut racheter sa récolte (en payant les intérêts). Si le marché est déprimé, l'agriculteur garde l'argent et livre son blé.
- le target-price, supérieur au loan rate : si le prix du marché intérieur est inférieur au target-price pendant les cinq premiers mois de la campagne, le gouvernement verse aux agriculteurs la différence entre target-price et loan-rate.

Le marché étant un marché à terme à caractère spéculatif, le niveau des prix est lié aux tensions conjoncturelles.

De 1950 à 1972, les prix du blé en monnaie constante avaient une tendance à la baisse, due aux progrès de l'"agribusiness".

En 1972, trois facteurs sont venus renverser cette tendance :

- les besoins mondiaux en céréales croissent plus vite que la production ;
- la saison 1972/1973 s'avère brusquement mauvaise, alors que l'on anticipait une récolte abondante ;

- L'URSS achète massivement (le tiers des quantités mondiales disponibles à l'exportation) au cours le plus bas (*).

La conjonction de ces trois phénomènes a fait craindre une pénurie, et les cours du blé ont triplé en un an. Ils restent à un niveau élevé, avec des fluctuations importantes, liées aux récoltes escomptées, aux aléas climatiques.

L'augmentation des coûts de production est également un facteur poussant à la hausse.

3.3 - IMPORTANCE STRATEGIQUE

Céréale "noble", le blé est une matière de base stratégique de par son importance directe et indirecte (élevage) dans l'alimentation humaine. Le blé peut être substitué aux autres cultures céréalières.

- Il y a des possibilités de substitution, surtout au niveau de l'élevage, où la substitution peut être totale. Les céréales secondaires (orge, avoine, sorgho, etc) et surtout le soja peuvent fournir les protéines nécessaires à l'alimentation animale.
- Pour l'homme, la substitution du blé par d'autres produits peut se faire, mais elle suppose souvent la remise en cause d'habitudes solidement ancrées.
- La mise en exploitation d'une terre à blé ne nécessite pas des investissements élevés, dans la mesure où les conditions (climat, irrigation, etc) sont favorables, ni une technologie de haut niveau. Cependant, la mise en culture de nouvelles terres est onéreuse et la mise en valeur du potentiel agricole encore inexploité de nombreux pays du tiers monde se heurte à un problème de financement.

— (*) Les négociations entre l'URSS et les firmes américaines ont été menées très discrètement, ce qui a permis à ces dernières de gonfler leurs stocks au préalable et de "jouer à la hausse" par la suite. D'autre part, l'URSS s'est constituée à bas prix un stock conjoncturel qu'elle a pu utiliser pour renforcer ses relations commerciales avec les pays importateurs de blé. L'URSS a acheté en 72/73 9,5 millions de tonnes de blé au prix de 60 \$/tonne aux USA, et s'approvisionne aussi auprès d'autres fournisseurs. Elle a souscrit auprès des USA un engagement d'achat au prix courant à partir de 1976 ; sa stratégie ne peut donc aller aujourd'hui que dans le sens d'une baisse des cours.

3.4 - AUTRES PROBLEMES

L'inégalité flagrante des consommations par tête entre PVD d'une part, PDC et PS d'autre part, est à l'origine de nombreuses propositions liées au problème de l'alimentation mondiale, mais qui n'ont jusqu'à présent rien changé.

Consommation de blé (en kg) per capita

	PVD	PDC	PS	URSS
Consommation totale	40	84	66	410 (*)

Source : F.A.O. 1970

En 1976, la situation s'est encore dégradée, car l'augmentation du prix du blé a obligé les PVD à limiter leurs importations, et l'augmentation du prix des engrais limite les rendements.

- Par ailleurs, le blé est une denrée périssable, dont le transport et le stockage exigent certaines précautions. L'aide aux PVD par les PDC est ainsi souvent illusoire, quand des mesures pour assurer le déchargement, le stockage et la distribution sur place ne sont pas prises simultanément.
- Enfin, l'économie du blé est liée à celle des autres céréales et aliments pour le bétail, et aussi à celle de l'élevage, surtout en raison des décisions de production des producteurs américains.

(*) Estimation de la consommation apparente par tête.

4 - PERSPECTIVES D'EVOLUTION

4.1 - PRODUCTION

On a vu que les surfaces cultivables pouvaient être étendues dans les pays producteurs. Outre les USA et le Canada, des pays comme l'Argentine, l'Australie, la Chine, ont des possibilités importantes. Certains PVD peuvent également développer leur production en accroissant les rendements.

Mais au niveau mondial, si ces extensions peuvent suffire à rétablir la situation pour la décennie en cours, les perspectives à long terme restent préoccupantes.

On prévoit par exemple que les soviétiques seront obligés d'importer au moins jusqu'en 1985 (manque de matériel agricole, de capacités de stockage).

Par ailleurs, la croissance des rendements dans les pays occidentaux se tasse depuis quelques années, et les coûts des facteurs de production (engrais, machines) sont en augmentation.

4.2 - CONSUMMATION

La consommation croît plus vite que la production, et les besoins sont supérieurs à la consommation, limitée par des prix élevés, surtout dans les PVD.

Cependant des substitutions au niveau de l'alimentation animale pourraient dégager des quantités supplémentaires pour l'alimentation humaine (de l'ordre de 5 %).

4.3 - ORGANISATION DU MARCHE

On a vu que le marché du blé est contrôlé plus ou moins directement par quelques firmes américaines. De nombreux projets existent pour stabiliser les cours, fondés surtout sur la création de stocks.

Cependant, le poids actuel des stocks des PDC (USA, Canada, CEE) rend assez difficile, sinon illusoire, toute tentative de contrôle mondial de ce marché par d'autres institutions. Les USA ont présenté lors de la Conférence Mondiale de l'Alimentation de l'ONU, un projet d'organisation de la sécurité alimentaire mondiale, basé sur la constitution d'un stock international supplémentaire de 25 millions de tonnes de blé (et 5 millions de tonnes de riz), sous leur patronnage.

En fait, les USA sont surtout soucieux de parvenir à un accord avec le Canada, afin que leur politique de soutien des cours ne soit pas court-circuitée par des ventes canadiennes à un prix inférieur.

Il serait souhaitable que les PVD s'orientent vers la fixation d'un prix-plancher pour le blé, seule garantie économique du financement de l'intensification de leur production, et de la mise en valeur de leur important potentiel.

4.4 - EVOLUTION DES PRIX

	1967/1968	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1985
Prix du blé \$/tonne	112	94	165	210	200	190	162	145	130	125	125

Prévisions de la BIRD (en \$ constants 1974)

Prévisions 1976

1976	1977	1978	1979	1980	1985
148	144	140	137	137	141

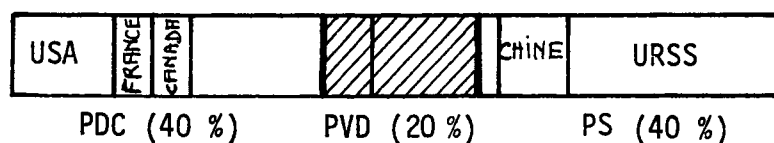
En 1975, la BIRD prévoyait un prix très élevé pour 1976, puis une décroissance rapide et une stabilisation à un niveau assez bas.

Les nouvelles prévisions prévoient une stabilisation des prix à un niveau supérieur, et même une remontée en prix constant.

FICHE DE SYNTHESE

Production mondiale en 1975 : 353 millions de tonnes

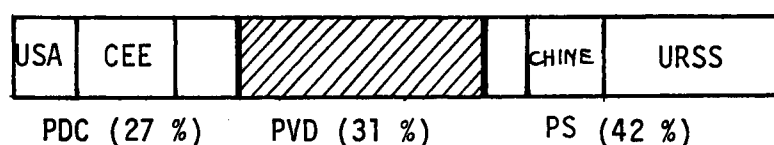
Principaux producteurs



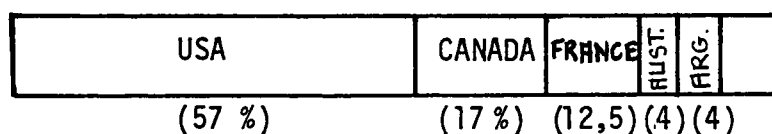
Utilisation : Pain, biscuits, pâtes, semoules, aliments pour le bétail.

Substituts : Autres céréales et soja

Principaux consommateurs



Principaux exportateurs



Taux de dépendance PVD/PDC = 24 %

Marché : Marché à terme, à caractère spéculatif et instable, contrôlé par quelques géants américains.

Perspectives : Besoins supérieurs à l'offre, mais équilibre offre-demande par les prix. Peu de changements à attendre, en dehors d'une politique alimentaire mondiale. Crainte persistante de pénuries si les conditions climatiques sont mauvaises.

BOEUF

1 - PRESENTATION GENERALE

1.1 - ELEVAGE

L'élevage des bovins se réalise dans des pays disposant d'herbages, soit dans la plupart des pays du monde.

On distingue, outre de nombreux types de races, différentes catégories de bovins, correspondant à des usages précis :

- les animaux de souche : non destinés à l'abattage, comprennent les animaux de travail, les mâles reproducteurs, les vaches laitières (femelles ayant mis bas au moins une fois, dont le lait est destiné à la consommation humaine), les vaches nourrices (femelles ayant mis bas au moins une fois, utilisées essentiellement pour la production et l'alimentation des veaux) ;
- les animaux destinés à être vendus pour abattage, comprennent* les veaux de boucherie (en principe moins de 6 mois, pouvant atteindre 250 kg), les jeunes bovins (moins de 2 ans), les gros bovins (entre 2 et 4 ans, pesant de 600 à 800 kg).

Les veaux ont une viande blanche ou grise, les bovins une viande rouge.

Aux animaux destinés à l'abattage, il faut ajouter les animaux de souche réformés ;

- les animaux destinés à quitter l'exploitation, comprennent les veaux à "remettre" (ou "crevards") âgés de 8 à 15 jours, et les bovins maigres pour l'embouche, mis au pré pour grandir puis revendus ultérieurement pour engraissement.

* Il existe dans chaque rubrique plusieurs sous-catégories en fonction de l'âge. Ainsi, le boeuf de 36 à 40 mois est une catégorie classique dont la place tend à se réduire du fait du rajeunissement des types commercialisés, qui prennent du poids plus vite que par le passé.

Selon la conjoncture (prix du lait, prix de la viande, des céréales, des fourrages) l'éleveur peut orienter sa production vers tel ou tel type de produit.

On assiste ainsi selon les régions à des cycles dans le volume et la nature du cheptel entraînant des variations de prix, qui génèrent à leur tour de nouveaux cycles. (cf. problèmes particuliers).

1.2 - USAGES

L'usage principal des bovins est l'alimentation humaine (viande et produits laitiers).

La viande est vendue fraîche, réfrigérée, congelée et en conserve. Les déchets (graisses, os, abats non commerciaux) sont récupérés pour en extraire divers sous-produits : gélatine, farines destinées à l'alimentation du bétail, etc. On utilise également le cuir et la corne.

La viande bovine représente la part la plus importante (40 %) des viandes commercialisées dans le monde. Cependant, cette part a diminué. La viande de boeuf est en effet substituable, soit par d'autres viandes, soit par des produits artificiels ("viande de soja").

2 - SITUATION ACTUELLE

2.1 - SUPERFICIES ET RENDEMENTS

Les herbages des pays producteurs capitalistes (Europe, Amérique du Nord) sont pratiquement saturés, et les méthodes employées, si elles ont permis des rendements très satisfaisants (la production de viande par tête de bétail y est quatre à cinq fois supérieure aux autres régions mondiales*) ne permettront sans doute pas d'augmenter beaucoup leur potentiel. De plus, ces pays ont tendance à privilégier la production céréalière.

Par contre, la FAO estime que le bétail et les herbages des PVD constituent un immense espace de production alimentaire encore inexploité. (cf. perspectives d'évolution).

2.2 - PRODUCTION DE VIANDE2.2.1 - Production mondiale (milliers de tonnes)

	1965	1969	1972	1975
Monde	33 100	37 300	40 300	44 700
Taux de croissance annuel moyen (%)	3,0	2,7	3,5	

Source : SUDAMERIS

La production mondiale croît donc assez régulièrement autour d'un taux moyen voisin de 3 % l'an, avec des fluctuations dues à l'existence de cycles.

* Source : SUDAMERIS - Etudes économiques - Evolution récente du marché mondial de la viande bovine - Nov. 1976.

L'année 1972 a marqué en Europe de l'Ouest le début d'un nouveau cycle de 7 ans : à cette époque, une "pénurie" mondiale avait provoqué une hausse des prix et incité les producteurs à garder leurs veaux. Trois ans plus tard, les bêtes affluent sur le marché, les prix baissent, les éleveurs freinent la production. Ce déficit remonte les prix, dont la hausse se poursuivra sans doute deux ans encore, avant que le cycle ne recommence.

Cette croissance globale est assez différente selon les régions. Ainsi, l'Océanie et surtout l'URSS ont un taux deux fois plus important que l'Europe, alors que le cheptel de l'Amérique Latine et surtout de l'Afrique croît plus faiblement.

A titre indicatif, la production de viande de porc est de 42,3 millions de tonnes, celle de la viande de chèvre et de mouton de 7 millions de tonnes.

2.2.2 - Principaux producteurs en 1975

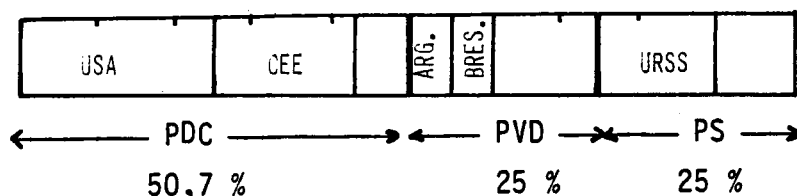
	Milliers* de tonnes	% mondial
Etats-Unis	11 100	25
URSS	6 530	14,6
Argentine	2 500	5,6
Brésil	2 200	4,9
Australie	1 500	3,4
France	1 450	3,3
Allemagne	1 250	2,8
Royaume-Uni	1 150	2,6
Canada	1 050	2,3
Italie	950	2,1
		$\Sigma=66,6$

Source : SUDAMERIS

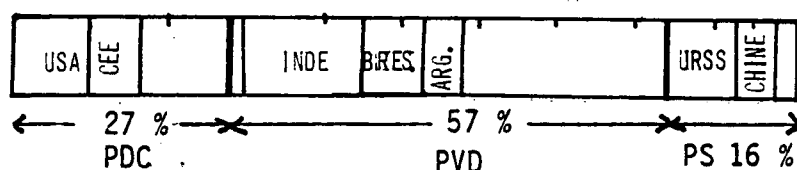
* Viande de boeuf et de veau

Si la moitié de la production de viande de boeuf mondiale est le fait de 4 pays, le reste est très dispersé.

Répartition de la production



Répartition du cheptel



On note que la production de viande des PVD représente 25 % de la production mondiale, alors qu'ils possèdent 57 % du cheptel mondial (en 1973, il s'élève à 1 148 millions de têtes).

2.3 - CONSOMMATION DE VIANDE

La demande de viande s'est beaucoup développée dans les pays industrialisés depuis la deuxième guerre mondiale du fait de l'expansion démographique et de l'accroissement du revenu : l'élasticité de la demande par rapport au revenu est encore forte pour ce produit alimentaire.

La réduction de l'offre de viande et la hausse des prix ont provoqué en 72-73 une contraction de la consommation par habitant dans les grands pays producteurs et consommateurs. La tendance a persisté en 74, particulièrement dans la CEE.

En 75, la baisse des cours a entraîné une augmentation considérable de la consommation dans les pays exportateurs (Argentine*, Australie), mais pas sur les marchés occidentaux, où les prix à la consommation sont restés élevés.

* En Argentine, en 1975, la consommation de bœuf per capita a atteint 86 kg, soit une augmentation de 25 % en deux ans.

Les différences entre production et consommation peuvent donner lieu à des stockages importants. La CEE avait ainsi en stock 280 000 tonnes fin 1974, et 350 000 tonnes fin 1975.

Consommation annuelle de viande de boeuf par tête dans quelques pays en 1972

- France : 29 kg,
- Allemagne : 24 kg,
- Italie : 26 kg,
- USA : 55 kg.

Consommation annuelle de viande de boeuf par tête dans les grandes régions du monde en 1970

- Europe : 23,5 kg
- Amérique du Nord : 30,1 kg
- Amérique du Sud : 16,5 kg
- Chine : 2,5 kg
- Asie non socialiste : 1,7 kg
- Afrique : 8,0 kg
- Océanie : 4,5 kg
- Monde : 10,0 kg

2.4 - LES ECHANGES

Le commerce mondial des bovins porte sur les animaux vivants, la viande (carcasses réfrigérées et congelées) et les conserves.

D'après l'ONU, en 1973, les exportations de bovins vivants représentent 1,612 milliards de \$, la viande fraîche réfrigérée et congelée 3,145 milliards de dollars*.

Le commerce mondial est assez irrégulier, dans la mesure où les pays importateurs sont susceptibles de fermer leurs frontières pour protéger leur marché interne**.

* La FAO donne pour l'année 1973, 4,506 milliards de \$ en 1973 (soit 2,570 millions de tonnes), 3,120 milliards de \$ en 1972 et 3,316 milliards de \$ en 1974.

** L'Argentine a réduit ses exportations de plus de 50 % entre 1972 et 1975, du fait de l'attitude de la CEE.

2.4.1 - Animaux vivants

Le commerce des animaux vivants à lieu surtout entre pays voisins, car le transport sur longue distance est très onéreux.

On observe un flux du Mexique et du Canada vers les USA, des principaux pays naisseurs européens vers l'Italie (avec un rôle important de l'Europe de l'Est) et de l'Irlande vers la Grande-Bretagne.

de

	1	2	France	Allemagne	Irlande	Hongrie	Mexique	Pologne	Autriche	Canada	Yougoslavie
Italie	868	59,2	281	182		91		79	64		42
USA	162	11,1					106			54	
Grande-Bretagne	137	9,3			134						
Belgique Luxembourg	88	6,0	43		18						
Allemagne	57	3,9	7		13	10					
	1		342	201	179	108	106	89	70	63	51
	2		23,4	13,7	12,2	7,4	7,2	6,1	4,8	4,3	3,5

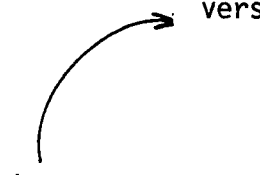
(1) = montant total

(2) = % du commerce mondial sans l'OCAB.

Commerce mondial des bovins vivants en 1972

Millions de \$ - Source OCDE

2.4.2 - Viande fraîche, réfrigérée et congelée

de  vers

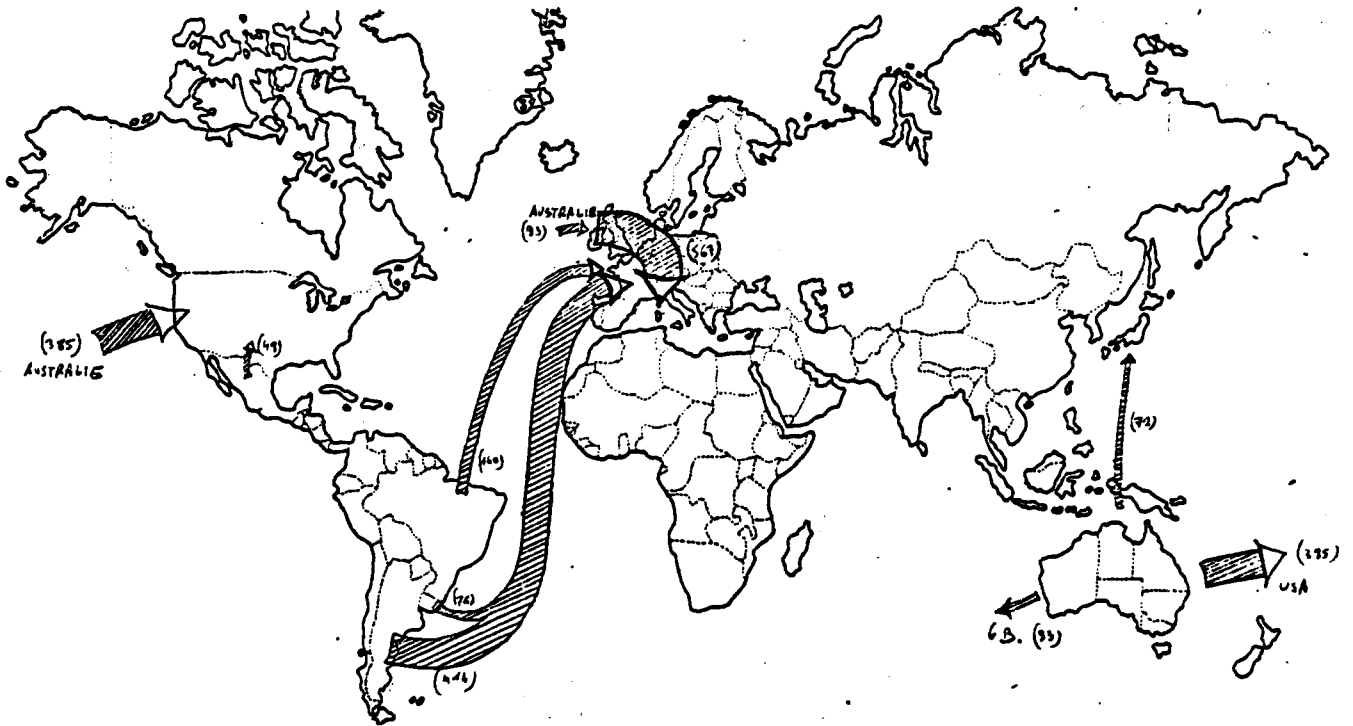
	1	2	Etats-Unis	Italie	Grande-Bretagne	Allemagne	France	Pays-Bas	Canada	Japon
Australie	590	20,8	385		83				36	72
Argentine	414	14,6		277	98	137	48	25		
Pays-Bas	224	7,9		111		76	21			
France	178	6,3		60		91		12		
Irlande	147	5,2	17		87		19	8		
Brésil	140	4,9		82		15		18		
Allemagne	97	3,4		54			38			
Yougoslavie	88	3,1		67						
Danemark	79	2,8		51						
Uruguay	76	2,7		43	13	10	18			
Grande-Bretagne	66	2,3					49			
Mexique	49	1,7	48							
	(1)		757	528	354	375	234	103	90	79
	(2)		26,6	18,6	12,5	17,6	8,2	3,6	3,2	2,8

(1) = Montant total

(2) = % du commerce mondial

Commerce mondial de viande en 1972

Millions de \$ - Source OCDE



Certains pays sont à la fois importateurs et exportateurs. Pour ces pays les importations portent en général sur des carcasses, et les exportations diffèrent selon les pays, en fonction des habitudes alimentaires*.

L'Argentine, le Brésil et l'Uruguay exportent surtout vers l'Europe, l'Australie vers les USA et le Japon.

On note un commerce intra-communautaire très important.

Les principaux PVD importateurs de bovins et de viande bovine sont le Brésil** (50 millions de \$ en 1974), Hong-Kong (45 millions de \$), le Paraguay (30 millions de \$), le Nigéria, la Côte d'Ivoire, le Chili, le Pérou (de 15 à 20 millions de \$), le Mexique, la Haute Volta, la Zambie, les Bahamas, Singapour, l'Algérie, le Ghana, l'Egypte, la Jamaïque (de 6 à 12 millions de \$).

* La France, par exemple, consomme surtout des quartiers arrière de bœuf, et exporte des quartiers avant.

** Le Brésil est passé d'une situation de gros exportateur en 1973 à celle de gros importateur en 1975.

2.4.3 - Viandes en conserves

Le montant du commerce mondial de viandes en conserves (tous animaux) est de l'ordre du tiers du montant de celui de la viande de boeuf fraîche, réfrigérée et congelée.

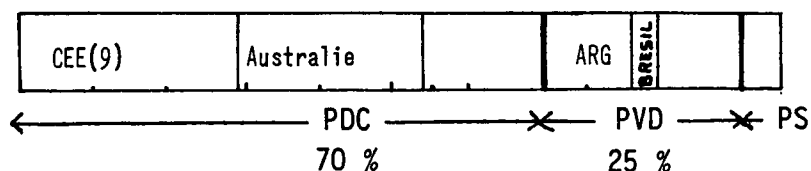
Les USA, la Grande-Bretagne et l'Allemagne sont les principaux importateurs, alors que le Danemark, les Pays-Bas, l'Argentine, le Brésil et la Pologne sont les principaux exportateurs.

2.4.4 - Part des produits bovins dans les recettes d'exportations des principaux pays exportateurs (en 1973)

- Australie : 12,1
- Argentine : 15,9
- France : 1,6
- Brésil : 2,4
- Irlande : 18,5
- Pays-Bas : 1,2
- Uruguay : 45,8
- Danemark : 2,8
- Mexique : 9,3 (source : ONU)

L'exportation de bovins sous différentes formes représente donc une source de devises importante pour 5 pays : Australie, Argentine, Irlande, Mexique et surtout Uruguay.

2.4.5 - Répartition des exportations en 1973 de viande de boeuf fraîche, réfrigérée et congelée

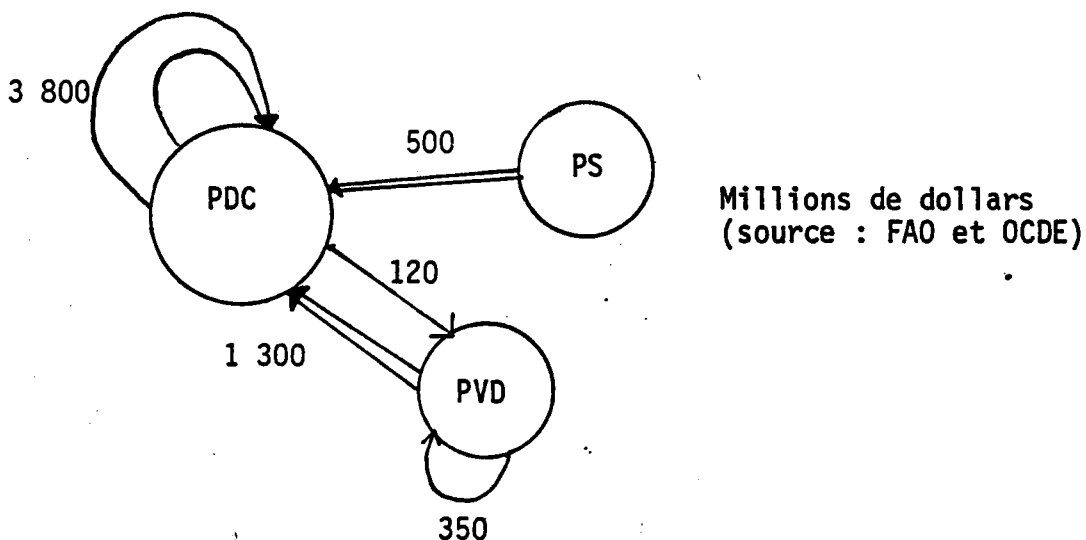


Source : FAO - Rapport et perspectives sur les produits 75/76

En 1975, la part des PDC passait à 82 %, celle des PVD à 12 %. La part de la CEE passait de 28 % à 59 %, celle de l'Australie de 25 à 13 %, celle de l'Argentine de 11 % à moins de 4 %.

Cette évolution s'explique en partie par les fermetures des frontières de la CEE, par l'exportation de ses stocks et par des incitations à l'élevage en Australie.

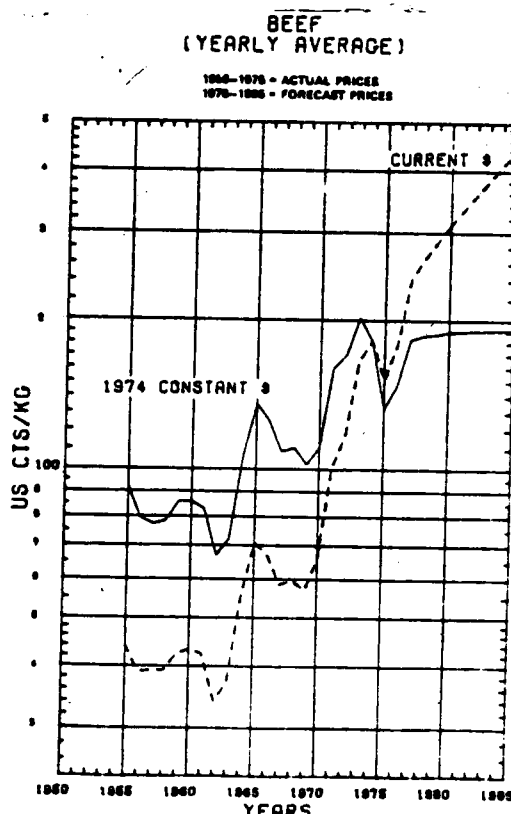
2.4.6 - Flux d'échange par blocs en 1973 (animaux vivants + viande fraîche, réfrigérée et congelée)



2.5 - LES PRIX

Le graphique de la BIRD montre une évolution assez régulière des prix, orientée à la hausse. Il s'agit là d'un prix moyen sur le marché mondial, de la viande de boeuf argentin, se rapportant à une quantité unitaire exportée FOB vers la CEE.

Cette quantité unitaire est composée pour plus de 50 % de morceaux congelés sans os, puis de quartiers entiers, de viande en boîtes et d'abats.



Prix moyens
de la viande
de boeuf
(source :
Banque Mondiale
Juin 1976)

L'établissement d'un prix mondial moyen du boeuf est très délicat : les produits commercialisés sont différents, il existe de nombreux marchés ayant chacun leur propre prix, et ces fonctions évoluent dans le temps : ainsi, on utilisait comme indicateur jusqu'en 1974 le prix du boeuf argentin désossé, réfrigéré sur le marché de Smithfields à Londres. Depuis septembre 1974, les réglementations de la CEE ont fait perdre toute signification à ce prix, et un nouvel indicateur a été construit tenant compte de l'évolution qualitative du marché.

On remarque sur le graphique l'existence de cycles (dépression-croissance) avec une tendance à la hausse régulière en prix constant.

2.6 - TAUX DE DEPENDANCE EN 1973

- . T_1 = dépendance vis-à-vis de l'extérieur = $1 - \frac{\text{production}}{\text{production} + (\text{imports} - \text{exports})}$
- . T_2 = dépendance vis-à-vis des PVD = $T_1 \times \frac{\text{imports en provenance des PVD}}{\Sigma \text{ imports}}$

	T_1	T_2
USA	0,05	0,01
CEE	0,07	0,02
Japon	0,22	-
PDC	0,04	0,02

La dépendance des PDC est donc très faible vis-à-vis des PVD, bien que ceux-ci assurent 25 % des importations des PDC. Ceci s'explique, car les importations des PDC en provenance du tiers monde sont très faibles par rapport à leur production.

3 - PROBLEMES PARTICULIERS

3.1 - ORGANISATION DU MARCHÉ

3.1.1 - La production

La taille du troupeau est éminemment variable : elle peut aller de quelques têtes (la majorité du cheptel mondial) à plusieurs milliers. Les méthodes employées, allant de l'élevage traditionnel sur herbage libre à un élevage où la croissance des bêtes est contrôlée et "optimisée" à chaque phase, (sélection des espèces, additifs alimentaires, soins vétérinaires, etc.) conduisent à des rendements en viande allant du simple au quintuple.

La caractéristique principale de la production de viande est qu'elle peut se réaliser à n'importe quel stade de la vie du bovin, entre 5 mois et 40 mois. Les producteurs décident de leur politique en fonction de la conjoncture (prix du fourrage, du lait, de la viande, du bétail, primes d'incitation à l'élevage ou à l'abattage, aléas climatiques, etc.). Enfin, de nombreuses terres peuvent être destinées soit à l'élevage, soit à la culture des céréales*.

3.1.2 - La commercialisation

Si une part du cheptel mondial est destiné à l'autoconsommation locale, le reste est à l'origine d'un circuit assez complexe et en constante évolution dans bon nombre de pays.

En Europe, l'élevage est traditionnellement assez dispersé, la taille moyenne des troupeaux est faible (15 à 30 têtes). Sauf quelques exceptions, la distribution en est au stade de la "cueillette", du moins au départ.

* Ainsi, en France, il y a quinze ans, pour limiter les excédents de blé, on a aidé les céréaliers à se reconvertir. Résultat : un fleuve de lait. On a voulu le résorber en offrant aux éleveurs une prime à l'abattage des vaches. Résultat : une rupture grave dans le renouvellement du cheptel. D'où déficit de viande en 1972, et appel massif à l'importation, puis fermeture des frontières deux ans plus tard.

L'éleveur vend lui-même ses bêtes sur des foires locales, ou par l'intermédiaire d'un courtier. On distingue :

- le circuit "mort", où les bêtes sont abattues par un grossiste (chevillard) sur les lieux de production ; la viande est ensuite acheminée sur les lieux de vente (bouchers, collectivités, grandes surfaces) par divers intermédiaires ;
- le circuit "vif", où les bêtes sont acheminées à des abattoirs centraux, situés sur les lieux de consommation ;
- le circuit coopératif, regroupant les producteurs et réalisant les différentes opérations (abattage, transport) et alimentant les grossistes et les grandes surfaces.

Le circuit vif est actuellement en régression, du fait des progrès dans les techniques de transport frigorifique, de conditionnement de la viande, de l'équipement des ménages en congélateurs.

Dans les pays où les troupeaux sont beaucoup plus importants (USA, Argentine, Australie), des firmes contrôlent les circuits d'un bout à l'autre, et intègrent même parfois l'élevage.

La production a été conçue en vue de la vente et avec un esprit de spéculation. De grands rassemblements commerciaux, où de volumineux lots de bétail sont mis aux enchères, sont des foires qui ont peu à voir avec leurs homologues européennes ; ainsi à Liniers en Argentine un seul acheteur assure à lui seul 30 % de la production nationale de viande frigorifique.

Aux Etats-Unis, le circuit classique est le suivant : l'éleveur (rancher) vend ses bêtes soit à des conditionneurs, soit à des engraisseurs (feed-lot operators) disposant d'immenses parcs d'engraissement (plusieurs dizaines de milliers de têtes). En 1973, 70 % des bovins abattus étaient engraisés dans des "feed-lots". En 1975, ce taux est tombé à 50 %.

La distribution des produits sur les marchés locaux est assurée par de véritables "chaînes du froid", très développées aux USA.

3.1.3 - Principales firmes

Seuls les USA sont dotés de firmes contrôlant une part significative du marché : ce sont PACKERS, SWIFT, ARMOUR, WILSON et CUDANY*. Ailleurs la production et le commerce de la viande sont le fait d'un grand nombre d'agents économiques.

* Ces firmes sont très peu intégrées horizontalement. En particulier, elles ne s'occupent pas de la production de céréales.

3.1.4 - Les marchés et les prix

Contrairement à la plupart des matières de base, le marché de la viande de boeuf se caractérise par une grande hétérogénéité, se manifestant à différents niveaux :

- les produits sont très divers, en fonction de l'âge, de la taille et de l'espèce des bêtes, et en fonction de la commercialisation : vif, carcasses*, morceaux avec os ou sans os, frigorifiés, congelés, en conserve etc. ;
- les marchés sont tributaires des politiques agricoles des Etats ;
- de plus, il n'y a pas de cours national dans un pays. Chacun des produits a ses marchés, ses cours (autant de cours que de manifestations commerciales) et ses réglementations.

En définitive, le cours mondial de la viande, dans la mesure où il existe, dépend moins de la diversité des coûts de production à travers le monde que de la nature et de l'ampleur des subventions consentie par les états producteurs au soutien de leur commerce extérieur agricole et des taxations auxquelles sont soumises les importations.

3.1.5 - L'organisation des marchés

Il n'existe pas d'organisation du marché au niveau mondial. Dans chaque pays, l'industrie de la viande est dominée par le secteur le plus concentré : ainsi, dans les pays scandinaves, c'est la production, bien regroupée, en coopératives qui domine, d'où des prix de détail élevés et peu d'importations.

En Grande-Bretagne, ce sont les importateurs abatteurs et la distribution intégrée, qui imposent une ouverture sur l'extérieur et les prix les plus bas en Europe.

Aux USA, le pouvoir est bien réparti entre ranchers, feed-lots operators, abatteurs et supermarchés.

Cependant, c'est la CEE qui joue depuis plusieurs années un rôle déterminant sur le marché mondial. En 1972, la hausse continue des cours mondiaux l'avait conduite à développer une politique de production, pour réduire les sorties de devises.

* Aux USA notamment, 50 % des carcasses commercialisées sont classés (qualité "US choice"). L'introduction sur les marchés du "baby-beef" remet en cause cette classification.

En septembre 1974, devant la chute des cours, la CEE bloque les importations* pour soutenir son marché en adoptant le système EXIM : on pouvait importer des quantités limitées à condition d'exporter au préalable des quantités équivalentes.

Fin 76, un nouveau mécanisme de protection du marché intérieur est décidé, instaurant un prélèvement sur les importations. Ce prélèvement est calculé à partir de l'écart observé entre le prix intérieur d'orientation** et le prix d'offre mondial en général plus bas : c'est le montant de l'écart si le prix de marché européen est à 98 % du prix d'orientation, et davantage si le prix européen est encore plus en-deçà du prix d'orientation. Si les cours mondiaux sont supérieurs aux prix européens, les prélèvements seront réduits, voire supprimés.

Ce système n'est pas appliqué à la viande congelée : en effet, il suffirait d'acheter à bas prix sur le marché mondial, de stocker dans un port européen et d'attendre jusqu'au moment où le relèvement des cours mondiaux provoquera une diminution des prélèvements.

Depuis plusieurs années, la politique suivie par la CEE a largement contribué à accentuer les déséquilibres mondiaux : en effet, la politique communautaire a eu pour effet de synchroniser les cycles de production des pays du marché commun, et donc d'intensifier les à-coups au niveau mondial. Par ailleurs, l'arrêt des importations dans une période dépressive (74 et 75) a accentué l'effondrement des cours mondiaux, et l'exportation à bas prix des stocks accumulés par le FEOGA ne contribue pas à les relever.

3.2 - IMPORTANCE STRATEGIQUE

La viande de boeuf n'est pas une matière première stratégique au sens propre du terme, dans la mesure où un pays qui se verrait supprimer toute possibilité d'acquérir du boeuf ne devrait pas connaître de crise économique grave.

Substitution

Mis à part des freins d'ordre affectif (habitudes alimentaires et goûts), il y a substitution théorique à peu près totale avec les autres viandes. D'ailleurs, des mouvements dans les prix relatifs de différentes viandes entraînent des reports de consommation.

* Les importations en 1973 de la CEE portaient sur 900 000 tonnes de boeuf.

** Le prix d'orientation est le prix théorique du marché intérieur, il est fixé par la CEE pour chaque campagne. Si les prix effectifs dans certains pays sont inférieurs aux prix d'orientation, une caisse centrale, le FEOGA (Fonds d'Orientation et de Garantie Agricole), subventionne les éleveurs ou achète leur production au prix d'intervention (90 % du prix d'orientation).

3.3 - AUTRES PROBLEMES

- . On a déjà signalé l'existence de cycles dans la production de bovins. Ces cycles peuvent être de longueur différente selon l'organisation des marchés : ils sont voisins de 10 ans aux USA, et de 7 ans en Europe. Ils se traduisent par des périodes de pénurie puis d'abondance, entraînant des fluctuations dans les prix.
- . D'autres phénomènes peuvent perturber le marché : notamment l'action de la CEE déjà signalée. Par ailleurs, les Japonais, qui ont contingenté leurs importations, peuvent changer de politique, etc.
- . Les USA ont mis au point une nouvelle espèce, le "beefalo" (3/8 bison, 3/8 charolais, le reste herford), qui s'adapterait aux températures extrêmes, serait très robuste, et atteint son poids d'abattage en 10 mois. Il se nourrit exclusivement d'herbe, ce qui diminue considérablement son coût de production.

Il y a actuellement 700 000 beefalos aux USA et au Canada.

- . La viande étant une denrée éminemment périssable, la consommation doit être rapide (sur les lieux de production, où des procédés plus ou moins sophistiqués doivent être employés : salaison, séchage, fumage, conserves, ou circuits de distribution frigorifique ; ces derniers connaissent une évolution caractérisée par l'allongement du circuit du produit fini, avec abattage puis maintenant découpe et conditionnement se rapprochant des lieux de production.
- . Les importations (et les exportations) des pays socialistes varient d'une année sur l'autre à cause d'une grave sécheresse en 1975, des pays de l'Europe de l'Est ont dû abattre une bonne partie de leur cheptel, et connaîtraient actuellement une pénurie*.

* Le cheptel de l'URSS, lui, s'est légèrement accru en 1975.

4 - PERSPECTIVES D'EVOLUTION

4.1 - CONSOMMATION

Elle est tributaire de la pression démographique mondiale et de l'élévation des niveaux de vie. Elle est donc susceptible de s'accroître, avec des variations d'un pays à l'autre : taux de croissance modéré dans les PDC, beaucoup plus élevé dans certains PVD.

4.2 - PRODUCTION

A court terme, la production sera influencée par la forte réduction des troupeaux de reproducteurs, en partie compensée par une production accrue de viande de boeuf dans l'hémisphère Sud et aux USA, et par l'écoulement progressif des stocks de la CEE.

A plus long terme, il est difficile de prévoir ce que sera la production. Théoriquement, il n'y a aucune raison pour qu'il y ait une pénurie mondiale durable, car le cheptel mondial peut s'accroître sensiblement du fait de la disponibilité en herbages encore non exploités. Cependant, il est vraisemblable que les cycles continueront à se perpétuer, entraînant des pénuries conjoncturelles. Enfin, l'attitude de la CEE est et restera déterminante.

En fait, pour que la production puisse répondre à la demande, il faudrait que des programmes d'investissements intensifs soient appliqués. Or l'évolution du commerce de la viande en 74, 75 et 76 ont montré les difficultés que rencontrent de nombreux pays (PVD et PDC) quand il s'agit d'investir à long terme dans la production de bétail et de viande. L'instabilité persistante du marché risque de jouer contre l'expansion à long terme.

4.3 - PRIX

La BIRD prévoit une stabilisation progressive des prix en monnaie constante jusqu'en 1985 :

	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1985
Cent/kg	221	161	180	223	227	228	231	234

Prix du boeuf en dollars constants 1975

Source : World Bank : report n° 814/76 - Juin 1976.

- . Une étude réalisée sur le marché mondial de la viande (boeuf, porc, mouton et volaille) réalisée par la société suisse GIRA, prévoit une baisse de 15 % en monnaie constante entre 1976 et 1985, avec des fluctuations de grande ampleur ($\pm 35\%$)*. Elle annonce en particulier un effondrement des prix vers 1978-1979.

4.4 - COMMERCE INTERNATIONAL

La BIRD et GIRA prévoient une croissance du commerce international, avec diminution de la part de la CEE, qui atteindrait l'autosuffisance, et une diminution relative de la part des PVD, au profit notamment de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, qui exportent vers le Japon, les USA et le Moyen-Orient.

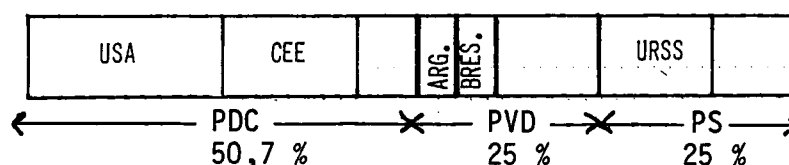
* Si les fluctuations des prix paraissent certaines dans le futur, on ne voit pas la raison pour laquelle les prix auraient tendance à baisser.

BOEUF

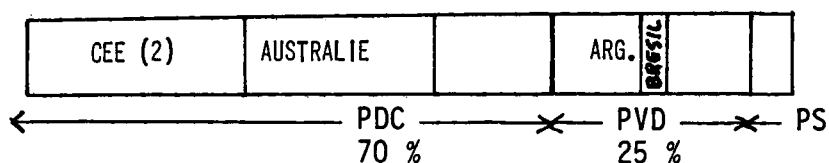
FICHE DE SYNTHESE

. Production mondiale de viande de boeuf en 1975 : 44,7 millions de tonnes

. Principaux producteurs :



. Principaux exportateurs



. Utilisation :

- Alimentation humaine (viande fraîche, réfrigérée, congelée, conserves).

. Substitution :

- Autres viandes (ovins, porcins, caprins, volailles).
- Poisson.

. Dépendance PDC/PVD

- Très faible, et variable en fonction des restrictions à l'importation.

. Marché - Très hétérogène. Pas de cotations officielles.

- Existence de cycles dans la production, entraînant des fluctuations dans les prix.
- Incidence forte des politiques agricoles des Etats, marché incontrôlable au niveau mondial.

. Perspectives : offre fluctuante, demande globalement croissante, prix ayant tendance à la stabilité en valeur constante.

BOIS

1 - PRESENTATION GENERALE

1.1 - EXPLOITATION

1.1.1 - Les différentes variétés de bois

On compte dans le monde quatre milliards et demis d'hectares de forêt, soit environ le tiers de la surface des terres émergées. Mais ces forêts sont loin d'être entièrement exploitées. Ainsi, la forêt africaine n'est généralement exploitée que près des côtes et le long des fleuves. De même, les immenses réserves de la Sibérie et du Canada sont peu mises en valeur, le coût de transport du bois étant trop élevé.

Il existe plusieurs milliers d'espèces d'arbres, et leur classification est complexe, chacune ayant des propriétés spécifiques.

On retient habituellement l'une des distinctions suivantes :

- Les conifères et les feuillus : les conifères, dont les feuilles sont en aiguille, poussent surtout dans les pays froids, alors que les feuillus sont des arbres de pays chauds. Les deux groupes se trouvent en zone tempérée.
- Les bois tendres (généralement des bois de conifères) et les bois durs (produits surtout par les feuillus).
- Les bois communs (ceux des pays tempérés) et les bois tropicaux.

D'autres distinctions se fondent non sur l'origine et les qualités des arbres mais sur la destination du bois. On distingue alors le bois de chauffage, les bois d'oeuvre (bois de sciage, de placage, de déroulage) et les bois d'industrie (poteaux, bois de mine, extraits tannants, bois à pâte, etc).

Enfin, une dernière classification se fonde sur le degré de transformation du bois, On distingue ainsi les bois ronds (bois de chauffage, grumes de sciages, bois à pâte, etc), les bois travaillés (sciages, traverses, feuilles de placage, contreplaqués, panneaux de particules), et les produits de la pâte (papier, cartons, panneaux de fibre).

Les temps de culture sont variables suivant les espèces, mais toujours longs : un pin devient commercialisable au bout de 70 ans, un chêne au bout de 200 ans. D'une façon générale, les arbres à bois tendres poussent plus rapidement que les arbres à bois durs.

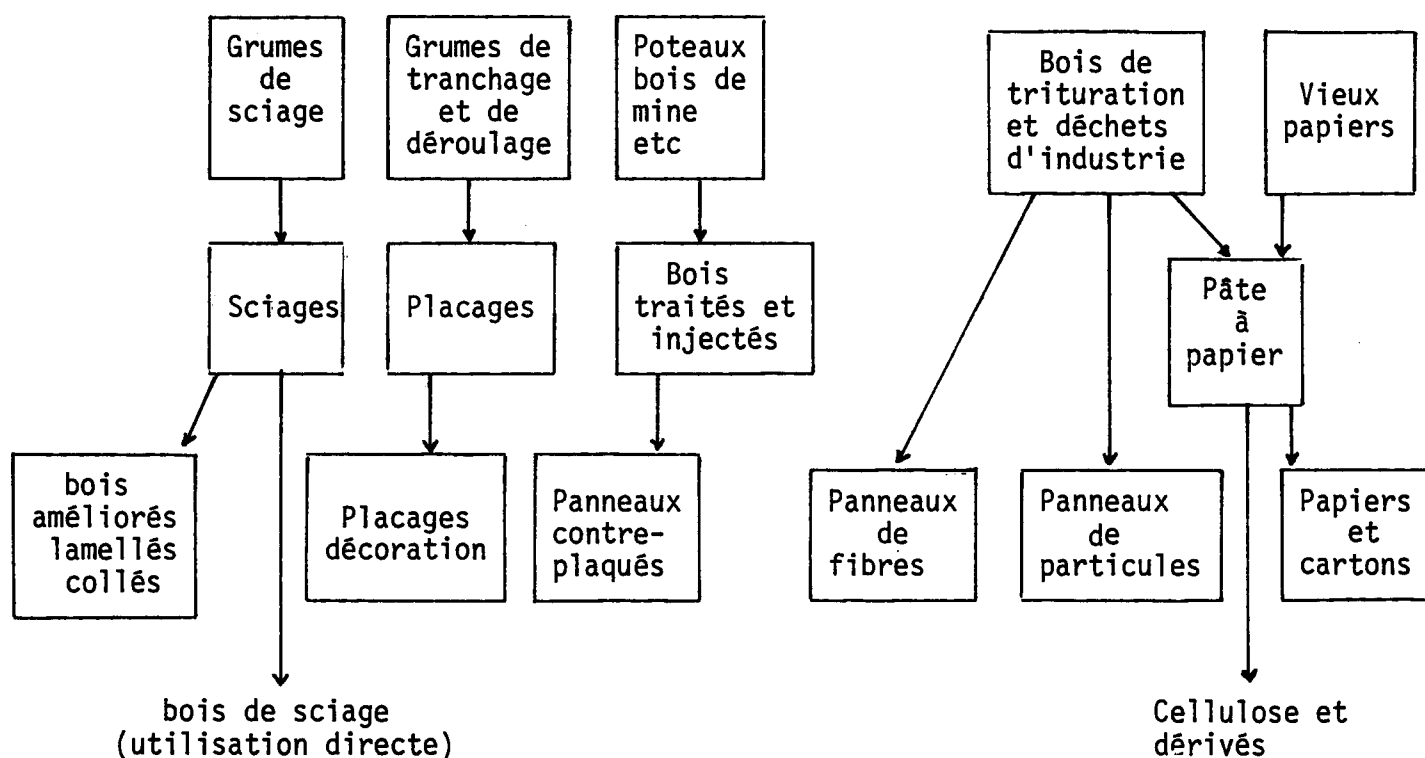
Dans un arbre, seul le tronc fournit du "bois rond" utilisé comme bois d'oeuvre ou d'industrie. Les branchages peuvent fournir soit du bois de chauffage (rondins) soit du bois de trituration.

Des recherches agronomiques poussées visent actuellement à accélérer la pousse des arbres. Ainsi, la firme américaine WEYERHAUSER pense pouvoir réduire la durée de croissance d'un pin Douglas de 90 à moins de 40 ans.

1.1.2 - Les opérations de transformation primaire

Hormis le bois de chauffage, presque tous les bois subissent une première transformation avant utilisation (cf. figure 1.1.2).

Figure 1.1.2 : principales transformations primaires du bois



(Source : SEMA)

- L'opération de sciage est une opération fondamentale qui consiste à débiter les grumes en volume de formes régulières. Un premier sciage longitudinal facilite le séchage et la manutention du bois, et permet de connaître la conformation intérieure de la grume. L'utilisation des bois est décidée en fonction des défauts existants sur les faces des planches.

La normalisation des bois de sciage se développe, car les fabrications en série demandent des lots importants de bois homogènes et standardisés. Diverses méthodes sont utilisées dans les PDC pour produire des débités de dimensions fixes tout en réduisant au maximum les déchets.

- Les placages sont des feuilles de bois mince (0,4 à 5 mm) obtenues par tranchage, déroulage ou plus rarement par sciage.

Les placages minces sont le plus souvent destinés à servir de revêtement décoratif.

Les placages plus épais sont pour la plupart destinés à la fabrication du contraplaqué.

- Les panneaux de fibre sont fabriqués à partir de pâte de bois raffinée ou d'autres fibres végétales. L'industrie du panneau de fibre est une industrie lourde proche de l'industrie papetière par ses techniques de fabrication.
- Les panneaux de particules ("aggloméré") sont constitués de fragments de bois mélangés à une colle de résine synthétique. Ils ont connu une expansion rapide ces dernières années, en concurrence du contreplaqué et les panneaux de fibres.
- Les procédés de traitement et d'amélioration des bois sont nombreux : L'injection, dans le bois, de matières antiseptiques, d'insecticides, etc, est très utilisée pour prolonger la durabilité des bois (traverses de chemin de fer, traverses basses de bâtiment, poteaux électriques, apontements, etc).

La technique du bois lamellé-collé permet de donner aux bois d'autres qualités que celles qu'ils possèdent à l'origine, par exemple élever leur qualité d'isolation électrique, augmenter leur résistance mécanique. Utilisé pour la construction de charpentes à grandes portées, certains meubles, supports de ligne électrique, portes, fond de containers, etc, ses applications tendent actuellement à se répandre.

- On distingue trois types de pâte à papier :

Les pâtes mécaniques, obtenues par défibrage à la meule, forment une sorte de farine de bois très grossière ne pouvant être employée seule pour la fabrication de papiers. On l'utilise comme matière de remplissage permettant d'abaisser le prix de revient du papier (s'utilise surtout pour le papier journal, qui en est à 80 % composé).

Les pâtes chimiques sont obtenues par dissociation des fibres de bois par l'action de produits chimiques (anhydride sulfureux, soude caustique) ne laissant intacts que la cellulose.

Les pâtes mi-chimiques sont obtenues par traitement chimique puis mécanique du bois. Elles s'utilisent en concurrence des autres pâtes pour la fabrication de papier de belle qualité, de papier journal et de carton ondulé.

Il faut environ 2 m³ de bois, en grumes pour produire 1 m³ de produits de la transformation mécanique du bois (sciages, placage, etc), et 2 m³ de bois rond pour produire une tonne de pâte à papier. La pâte à papier est produite à partir de bois tendres, plus faciles à travailler.

1.2 - USAGES

Les usages du bois sont nombreux, et les modèles de consommation sont très différents suivant le climat, les procédés traditionnels de construction, le niveau de développement économique et culturel, les modes, etc..

Le bois de chauffage, dont la valeur marchande est très faible, n'est consommé en quantités importantes que dans les régions productrices pauvres : Asie, Amérique du Sud, certains pays d'Afrique.

Les principaux secteurs utilisateurs de bois sont le bâtiment, le mobilier domestique et commercial, les industries de manufacture, les chemins de fer, l'emballage, la papeterie, les textiles.

Le bâtiment utilise le bois sous forme de bois d'industrie, pour le coffrage du béton et les échafaudages et sous forme de bois d'oeuvre (sciages, contreplaqués, placages, panneaux de particules et de fibre) pour la fabrication de charpentes, poutrages, planchers, portes et fenêtres, etc. Les maisons de bois sont très répandues dans certaines régions (Scandinavie, Canada, ...).

Le mobilier (domestique, commercial, administratif) absorbe une autre part importante de la production de bois d'oeuvre, tant sous forme de sciages que de placages, contreplaqués et panneaux.

Le bois s'utilise également dans de nombreux articles manufacturés, qu'il s'agisse d'objets de consommation tels les articles de sports, instruments de musique, bateaux de plaisance, crayons, etc, ou d'équipements commerciaux et industriels tels les installations frigorifiques, les gabarits, les carrosseries de camions, les instruments agricoles, etc...

Les produits de sciage trouvent enfin de larges débouchés dans la fabrication de traverses de chemin de fer, de poteaux électriques, de billons de mines, d'emballages divers (caisses, cageots).

La pâte à papier sert évidemment en premier lieu à la fabrication de papiers et cartons, mais aussi à la production de rayonne, d'acétate, de cellophane et de plastiques tirés de la cellulose.

Répartition de la consommation américaine de bois

	Sciages	Contreplaqués	Panneaux	Pâte à papier
Logement	43 %	49 %	44 %	
Autres constructions	9 %	10 %	10 %	
Usages industriels	12 %	10 %	10 %	
Emballages	14 %	3 %	-	
Ameublement	7 %	9 %	21 %	
Papier carton	-	-	-	97 %
Textiles et plastiques	-	-	-	3 %
Autres	15 %	19 %	15 %	-
TOTAL	100 %	100 %	100 %	100 %
Volume total en 70 (en millions de m ³)	93,2	16,6	7,5	48,3

(Source : SEMA)

En équivalent matière première bois (EMPB), la consommation américaine va pour un tiers au logement, pour un tiers aux autres usages du bois en sciages, contreplaqués, placages et panneaux et pour le dernier tiers (complété par une quantité équivalente de déchets), à la fabrication de papiers, cartons, rayonne, cellophane et autres dérivés chimiques.

Les bois tropicaux n'ont pratiquement pas de domaines réservés. En Europe, les bois tropicaux représentent le vingtième des sciages, et un peu plus de la moitié des placages et contreplaqués.

Plus de la moitié de ces bois tropicaux va à l'ameublement, un tiers va à la construction et le reste aux usages divers (emballages, etc).

De plus en plus, les nouveaux procédés de lamellage-collage, de traitement des bois, et le développement des panneaux de particules provoquent une standardisation des qualités des matériaux à base de bois, quelles que soient les qualités spécifiques de l'arbre dont le bois provient.

On peut donc s'attendre à ce que les qualités propres des différentes espèces, et notamment des bois tropicaux, soient de moins en moins déterminantes pour leur emploi.

2 - SITUATION ACTUELLE

2.1 - POTENTIEL DE PRODUCTION

La forêt occupe, à l'heure actuelle, quatre milliards et demi d'hectares, mais dont seuls un milliard et demi sont utilisés. Les feuillus occupent, grâce aux forêts tropicales et équatoriales, les 2/3 des surfaces plantées.

Les grandes ressources forestières se trouvent dans deux grandes zones tempérées à dominance de conifères : l'Amérique du Nord et l'URSS, et dans trois grandes zones tropicales contenant des feuillus : Amérique Latine, Afrique tropicale et Sud-Est Asiatique.

L'Europe de l'Ouest n'est pas très riche en forêts, mais les exploite intensivement.

Pays ou zone	Superficie (millions d'ha)	Forêts exploitées (millions d'ha)	Part des feuillus	Productivité (m ³ /ha exploitable et par an)
Canada	320	-	-	-
USA	300	200	57 %	2,5
URSS	750	320(1)	31 %	1,3
Amérique Latine dont Brésil	1 000 350	100	90-95 %	
Afrique	750	100	95 %	
Sud-Est asiatique (Malaisie, Indonésie, Philippines, Birmanie, Thaïlande)	140		100 %	
Europe de l'Ouest	93		40 %	de 1,5 à 5,5 suivant le pays

Source : SEMA

(1) exploitable.

2.2 - PRODUCTION2.2.1 - Evolution de la production mondialeQuantités enlevées de bois rond (millions de m3)

Année	1964	1968	1971	1972	1973	1974	1975
Bois d'oeuvre et d'industrie	1110	1203	1295	1289	1358	1349	1249
Taux de croissance annuel moyen	2 %					-8 %	
Bois de chauffage	1074	1100	1135	1148	1152	1166	1181
Taux de croissance annuel moyen	0,9 %						

(Source : FAO, annuaire des produits forestiers 75)

La production de bois d'oeuvre et d'industrie croît plus de deux fois plus vite que la production de bois de chauffage ; la demande de bois de feu ne progresse véritablement que dans certains pays en voie de développement, comme l'Inde, ou elle remplace progressivement les combustibles traditionnels tel la bouse séchée.

Production mondiale de sciages, contreplaqués et panneaux (millions de m3)

Année	1961/65	1966/70	1971	1972	1973	1975
Sciages de résineux	276,8	302,2	328,9	335,6	345,2	393
Taux de croissance annuel moyen	2,2 %					
Sciages de feuillus	78,3	89,6	92,1	93,6	98,0	
Taux de croissance annuel moyen	2,3 %					
Contreplaqués et panneaux	31,4	49,9	72,6	75	82	83
Taux de croissance annuel moyen	10,1 %					

(Source : FAO, annuaire 75)

En 1975, le secteur des industries du bois a été touché par la crise économique des PDC, et en particulier par la crise du bâtiment.

Les sciages (principalement les résineux) absorbent la plus grande partie de la production mondiale de bois d'oeuvre et d'industrie ; mais leur croissance a été beaucoup moins rapide que celle des contreplaqués et panneaux, et en particulier des panneaux de particules dont la production est passée de 5,6 millions de m³ en 1961/65 à 30 millions de m³ en 1973, soit une progression de plus de 10 % par an.

Dans les sciages de feuillus, la plus grande part de la croissance de la production est due aux feuillus tropicaux.

Production mondiale de pâte de bois et de papier (en millions de tonnes)

Année	1961/65	1966/70	1971	1972	1973	1975
Pâte de bois	70,6	94,3	104,6	109,5	114,7	103
Papier journal	17,4	19,7	21,1	21,8	21,9	
Autres papiers et cartons	71,3	95,8	108,7	116,6	125,2	

(Source : FAO 75)

La production mondiale de pâte de bois a augmenté de 5 % par an pendant les quinze dernières années, alors que la production de papier augmentait de 5,3 % par an, grâce à une augmentation du taux de recyclage des vieux papiers. Mais le secteur du bois de pâte a été assez durement touché par la crise de 1974-75 dans les PDC.

2.2.2 - Production par pays et par zone en 1975

Production de bois de chauffage

Pays ou zone	Production (10 ⁶ M ³)	% de la production mondiale
Chine	142	12,0
Brésil	140	11,8
Inde	115	9,7
Indonésie	111	9,4
URSS	83	7,0
Nigéria	61	5,1
Afrique	278	23,5
Asie	524	44,3
Europe	45	3,8
PDC	54	4,6
PVD	862	72,9
PS	265	22,5

Source : FAO 75

	BRESIL	INDE	Indonésie	Nigeria		CHINE	
PDC	PVD			PS			
4,6 %	72,9 %			22,5 %			

Les PVD sont les principaux producteurs de bois de chauffage, et auto-consomment la plus grande partie de leur production.

Le volume de la production de bois de chauffage est équivalent au volume de la production de bois d'industrie.

Production de bois rond d'industrie par pays et par zone, 1975

Pays ou zone	Production (10 ⁶ M ³)	% de la production mondiale
URSS	304	24,3
USA	282	14,5
Canada	118	9,4
Chine	53	4,2
Suède	49	3,9
Japon	35	2,8
France	26	2,1
Finlande	25	2,0
Brésil	24	1,9
RFA	23	1,8
Pologne	20	1,6
Indonésie	18	1,4
PDC	647	51,9
PVD	174	13,9
PS	427	34,2

Source : FAO, annuaire des produits forestiers 1975

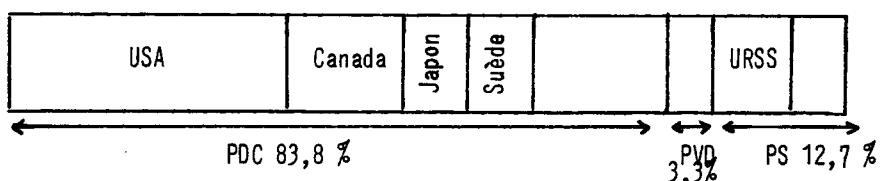
Les PVD, malgré leur énorme potentiel, ne produisent guère que 14 % de la production mondiale de bois d'industrie. En contrepartie, leur production est constituée principalement de bois tropicaux dont la valeur marchande est nettement supérieure à celle des bois communs des régions tempérées.

USA	Canada			URSS	
PDC 51,9 %			PVD 13,9 %	PS 34,2 %	

Production de pâte de bois par pays et par zone en 1975

pays ou zone	Production (10 ⁶ M ³)	% de la production mondiale
USA	37	36
Canada	15	14,6
Japon	8,6	8,4
Suède	8,3	8,1
URSS	8,1	7,9
Finlande	5,1	5,0
Chine	1,6	1,6
Europe	23,3	22,7
Amérique du Sud	2,4	2,3
Afrique	1	1

Source : FAO, annuaire des produits forestiers 1975



Les pays développés produisent la plus grande partie de la production mondiale de pâte à papier. Si la position des pays socialistes est susceptible de s'améliorer grâce aux immenses réserves de conifères de l'URSS, les PVD disposent de très peu de forêts susceptibles de fournir du bois de pâte. Leur situation paraît donc difficile à améliorer.

2.3 - CONSUMMATION

2.3.1 - Evolution de la consommation mondiale

Croissance de la consommation mondiale de bois entre 1961 et 1972, en pourcentage.

Produit	Croissance mondiale
Grumes de conifères	23 %
Grume de feuillus	38 %
Bois de trituration	42 %
Pâte à papier	75 %
Sciages de conifères	27 %
Sciages de feuillus	29 %
Placages	326 %
Contreplaqués	231 %
Panneaux de particules	700 %
Panneaux et fibres	70 %
Papiers et cartons	78 %
Papiers journal	50 %

(Source : SEMA)

2.3.2 - Consommation par pays et par région en 1975

Les chiffres de consommation réelle n'étant pas publics, nous donnons ici la consommation apparente.

	Bois de chauffage (10 ⁶ M ³)	Bois rond industriel (10 ⁶ M ³)	Sciages et traverses (10 ⁶ M ³)	Pâte de bois (10 ⁶ tonnes)
PDC	55	692	209	87
dont USA		267	85	
Japon		79	41	
Europe de l'Ouest		208	57	25,6
PVD	862	143	40	4,2
dont Afrique		34	6,5	1
Amérique Latine		43	17	2,8
PS	265	411	157	13,7
dont URSS		286	112	8,1

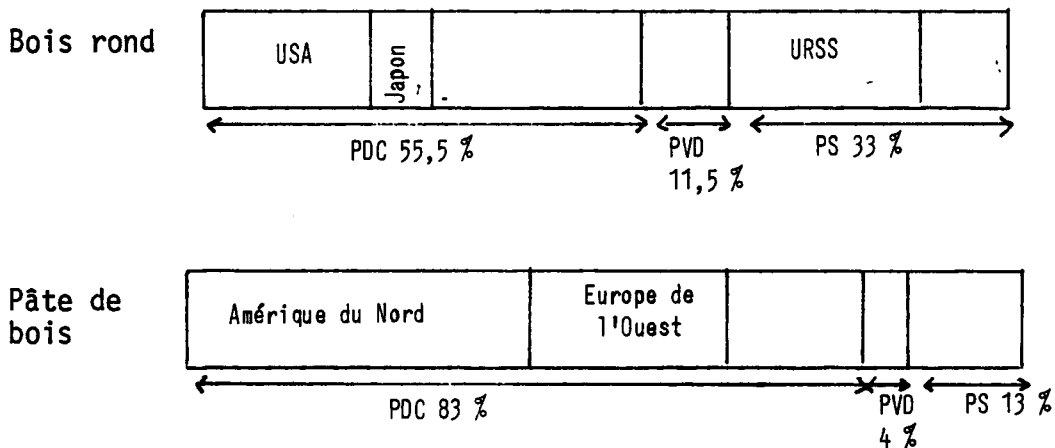
(source : FAO, Annuaire des produits forestiers 75)

La consommation de bois de chauffage est concentrée dans les régions productrices pauvres : Asie du Sud-Est, Amérique du Sud, Afrique.

Dans les pays développés, la consommation de bois de chauffage régresse depuis 1946.

La consommation de bois d'oeuvre et d'industrie progresse régulièrement mais alors que les grumes de résineux sont généralement autoconsommées ou exportées après transformation, de nombreux pays développés importent des grumes de feuillus en provenance des pays sous-développés.

Enfin, la consommation de bois de pâte évolue semble-t'il en relation avec le niveau de développement des pays consommateurs.




2.4 - ECHANGES INTERNATIONAUX DE BOIS

Les importations de bois et produits dérivés des pays non communistes représentaient en 1974 une somme de 35 795 millions de dollars, soit les 2/3 du commerce international de fer, fonte et acier.

- bois de feu : 137 millions de \$
- bois bruts : 5 546 millions de \$
- bois équarris : 6 445 millions de \$
- Liège : 68 millions de \$
- pâte à papier et déchets de papier : 6 065 millions de \$
- placages, contreplaqués : 2 772 millions de \$
- bois manufacturés : 1 177 millions de \$
- articles en liège : 158 millions de \$
- papier et carton : 11 336 millions de \$
- articles en papier : 2 091 millions de \$

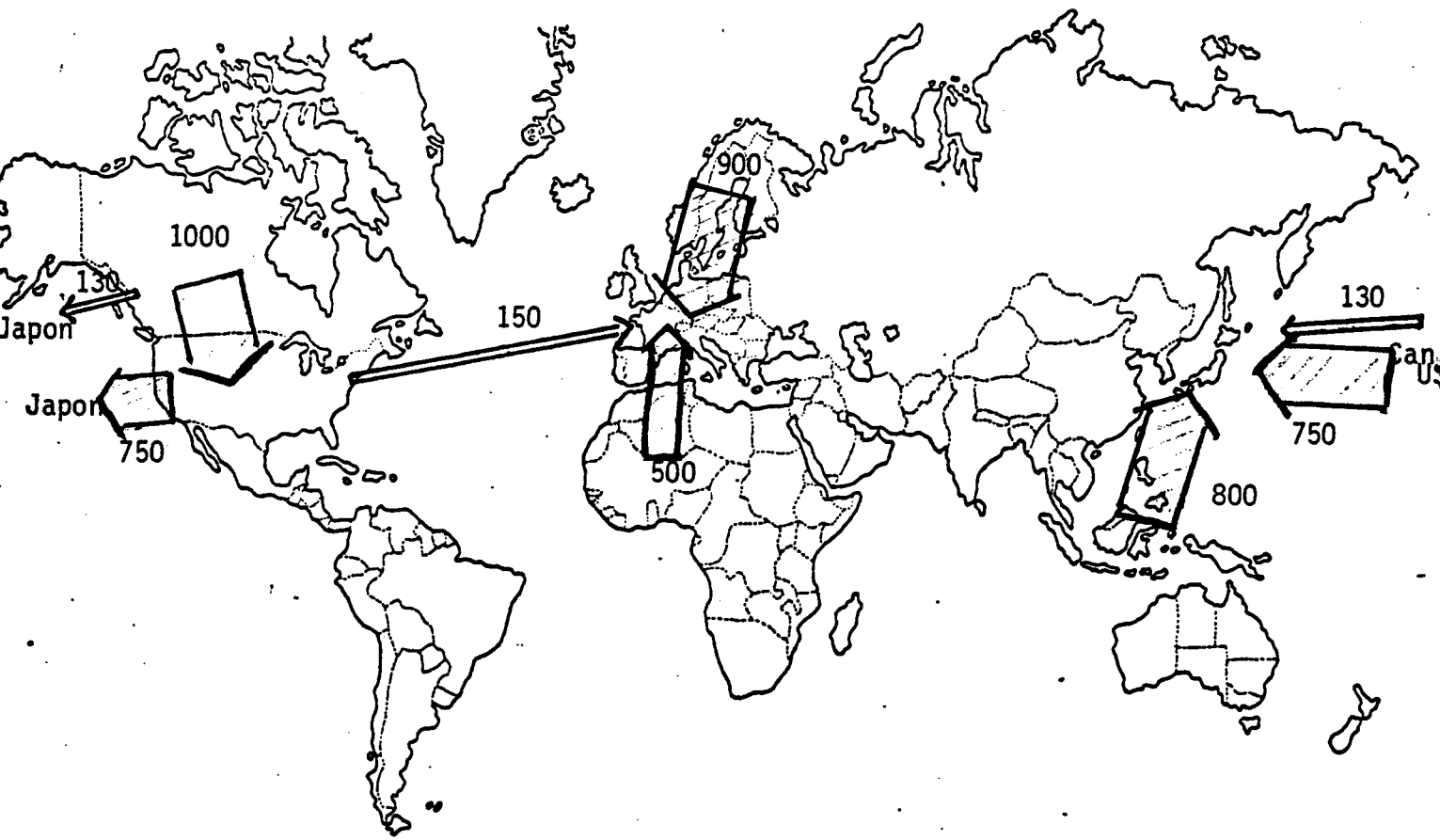
2.4.1 - Le commerce international de bois bruts et équarris en 1974 (en millions de dollars)

de  vers	Japon	Royaume Uni	USA	Italie	RFA	France	Pays bas	(1)	(2)	Part des bois bruts
Canada	128	139	989	5	10	10	8	1399	11,4%	4 %
USA	742	22	-	59	31	5	10	1216	10 %	61 %
Suède	-	297	-	18	92	97	148	993	7,7%	5 %
Indonésie	486	-	-	13	3	5	-	728	6,0%	96 %
Malaisie	328	19	17	6	14	8	27	640	5,2%	67 %
Finlande	-	252	-	-	46	46	70	602	4,9%	5 %
Autriche	-	-	-	271	26	-	6	404	3,3%	9 %
Total (1)	3671	1375	1094	926	625	619	514			
Total (2)	30 %	11,3 %	9,0 %	7,6 %	5,1%	5 %	4,2%			
Part des bois bruts	87 %	4 %	3,5 %	41 %	33 %	42 %	13,7%			

(Source : Annuaire statistique ONU).

(1) total en millions de dollars

(2) % du commerce entre pays à économie du marché



Commerce mondial de bois bruts et équarris en millions de dollars 1974

Les chiffres de ce tableau sont ceux déclarés par les pays exportateurs excepté les totaux en ligne. Les chiffres fournis par les pays importateurs sont généralement supérieurs de 15 à 30 %, ce qui peut s'expliquer par le coût du fret, sauf pour le Japon qui indique des chiffres supérieurs de 70 à 90 %.

On voit que les principaux flux vont :

- du Canada vers les USA
- de l'Amérique du Nord et de l'Asie du Sud-Est vers le Japon
- des pays scandinaves et de l'Autriche vers la CEE

D'autres flux moins importants vont de l'Afrique Equatoriale, de l'Amérique Centrale et de l'Asie du Sud-Est vers tous les pays développés, y compris les pays exportateurs de bois ; il s'agit du marché particulier des bois tropicaux.

Les principaux PVD exportateurs de bois en grume ou équarri sont l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines, la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Ghana, le Brésil, Singapour, le Cameroun, le Congo, Burma, la Corée, la Thaïlande, le Libéria et le Nigéria. Certains PVD sont assez fortement importateurs, notamment l'Argentine (83 millions de \$), la Lybie (77 millions de \$) et l'Egypte (66 millions de \$).

2.4.2 - Commerce international de pâte à papier et déchets de papier

Le commerce international de pâte à papier est essentiellement un commerce entre pays développés, qui fournissent plus de 95 % des exportations et absorbe plus de 90 % des importations.

Les principaux exportateurs sont le Canada (33 % des exportations), les pays scandinaves (33 % des exportations, dont les 2/3 proviennent de Suède) et les USA (17 % des exportations).

Les principaux importateurs sont les USA (18 % des importations, la CEE (37 % des importations) et le Japon (9 % des importations). Quelques pays du tiers monde sont importateurs : la République de Corée (2,2 % des importations, soit 134 millions de dollars), le Brésil (1,5 % des importations, provenant principalement de Suède, des USA et du Chili), l'Argentine (1,3 % des importations, mêmes origines que les importations du Chili), le Mexique (1,1 % des importations mondiales, provenant également des USA).

2.4.3 - Le commerce international de placages, contreplaqués et articles divers en bois

Bien que moins important que le commerce international de papier et pâte à papier, le commerce international de placages, contreplaqués et articles divers en bois (meubles exceptés) représente 4 100 millions de dollars en 1974, auxquels il faudrait ajouter une partie du commerce international de meubles, représentant 3 500 millions de dollars en 1974, ainsi que de très nombreux articles contenant du bois, tels les instruments de musique, certains éléments de construction, bateaux de pêche et de plaisance, crayons, etc...

De très nombreux pays développés sont à la fois importateurs et exportateurs de bois ouvrés, et en particulier de contreplaqués, panneaux et placages : USA, RFA, Canada, Italie, etc.

Parmi les pays du tiers-monde, ceux de l'Asie du Sud-Est (Malaisie, Singapour, Philippines, Thaïlande) valorisent une part non négligeable de leur production, imités par le Brésil et le Gabon. La République de Corée valorise du bois importé, de même que Singapour.

de vers	USA	Japon	Royaume Uni	RFA	Canada	Pays Bas	France	(1)	(2)
USA		132	33	20	151	10	5	427	10,4
RFA	7	-	54		1	53	41	300	7,3
France	4	-	9	72	-	29		211	5,1
Canada	134	-	49	7		5	3	210	5,1
Finlande	12	2	83	19	2	5	8	210	5,1
Corée	114	60	2	-	10	2	-	199	4,8
Total (1)	675	559	531	345	224	194	192		
Total (2)	16,4	13,6	12,9	8,4	5,5	4,7	4,7		

(1) en millions de dollars, 1974

(2) en pourcentage des exportations mondiales.

La plus grande partie des approvisionnements du Japon provient des Etats-Unis, de Corée, d'Australie et des pays d'Asie du Sud-Est.

Les pays du Sud-Est Asiatique exportent surtout vers le Japon et l'Amérique du Nord.

Le principal fournisseur d'articles en liège est le Portugal.

2.4.4 - Le commerce international de papier, carton et articles en papier et carton

Ce poste représente à lui seul plus du tiers du commerce international de bois et produits du bois. Il se décompose en deux flux d'échange d'importance inégale :

- les papiers et cartons : 11 336 millions de \$
- les articles manufacturés en papier et carton : 2 091 millions de \$.

Ces deux courants d'échange sont principalement des flux entre pays développés. Cependant, quelques pays du tiers monde, et notamment d'Amérique Latine et d'Asie, interviennent à l'exportation (Brésil : 33 millions de dollars en 1974, Chili : 32 millions de dollars, Argentine : 29 millions de dollars, Mexique : 15 millions de dollars, Corée : 20 millions de dollars, Liban et Hong-Kong : 20 millions de dollars) et à l'importation (Brésil, Hong-Kong, Argentine, Philippines, Mexique, Iran).

Commerce international de papier et carton en 1974 (en millions de dollars)

de ↗ vers	USA	Royaume Uni	RFA	France	Pays Bas	Belgique Luxembourg	(1)	(2)
Canada	1568	186	20	13	13	12	2165	19,6
Finlande	61	423	193	105	53	33	1587	14,3
Suède	144	359	252	117	100	49	1471	13,3
USA		88	88	48	38	29	1234	11,1
RFA	8,3	46		103	159	103		
Total (1)	1747	1575	1333	839	548	498		
Total (2)	15,4	13,9	11,8	7,4	4,8	4,4		

Le tableau ci-dessus montre bien les principaux flux :

- L'Europe Occidentale s'approvisionne surtout auprès des pays scandinaves, et un peu auprès des USA.
- Le Canada exporte surtout vers les USA.
- Certains pays très développés (USA, RFA) jouent un rôle de "plaque tournante" : les USA servent d'intermédiaire entre le Canada et l'Europe de l'Ouest, la RFA joue le même rôle entre les pays scandinaves et ses partenaires de la CEE.
- Le Japon est absent du tableau. Il est exportateur net de papiers et cartons (environ 150 millions de dollars d'excédent en 1974).

2.4.5 - Part du bois dans les recettes d'exportation des principaux producteurs en 1975

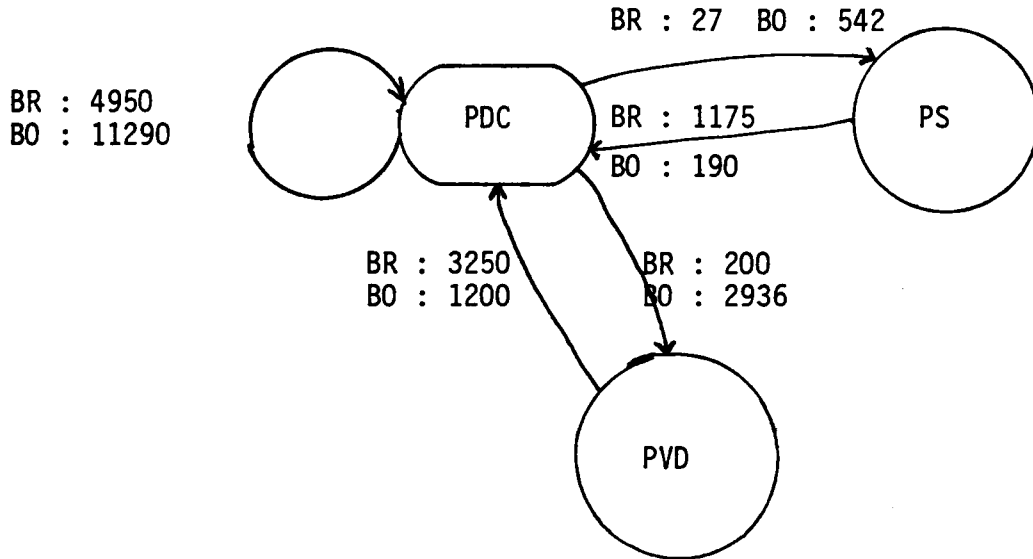
Le bois forme une part importante des recettes de très nombreux pays, aussi bien développés qu'en voie de développement.

Etant donné l'importance du sujet, il convient de donner une liste détaillée de ces pays :

Pays	Part des recettes d'exportation provenant du bois en 1975
<u>Pays développés</u>	
Finlande	45,4 %
Suède	21,1 %
Canada	15,5 %
Portugal	15,5 %
Autriche	11,7 %
Norvège	9,1 %
Afrique du Sud	4,7 %
USA	3,8 %
Belgique	2,1 %
France	2,1 %
RFA	1,7 %
<u>Pays en voie de développement</u>	
Congo	45,5 %
Gabon	30,3 %
Burma	27,7 %
Côte d'Ivoire	22,7 %
Malaisie	17,6 %
Guyane Française	15,9 %
Honduras	14,6 %
Ghana	14,2 %
Philippines	12,4 %
Cameroun	10,7 %
Indonésie	9,8 %
Corée	5,5 %
Libéria	4,4 %
Liban	4,2 %
Fidji	4,0 %
Vénézuela	3,2 %
Singapour	3,1 %
Martinique	2,8 %
Thaïlande	2,6 %
Brésil	2,3 %
Angola	2,1 %
<u>Pays socialistes</u>	
Roumanie	9,8 %
Yougoslavie	8,4 %
URSS	5,9 %

2.4.6 - Flux d'échanges par bloc

En millions de dollars, 1973



(Source : OCDE)

Légende : BR : bois rond
 BO : bois ouvré,
 pâte à papier,
 papier et carton

2.5 - TAUX DE DEPENDANCE EN 1975

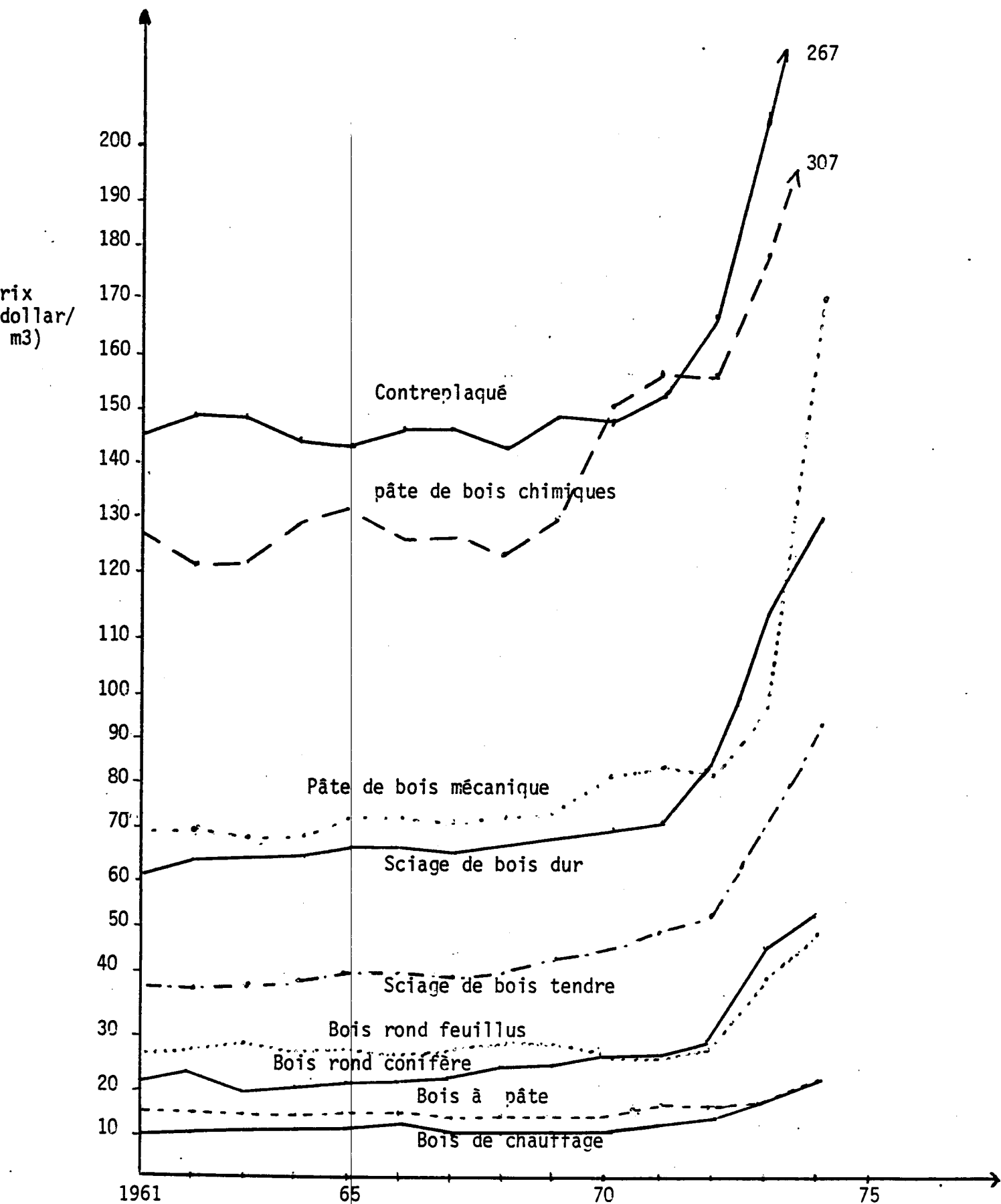
Les taux de dépendance sont ici calculés à partir des consommations de bois rond industriel. Ils ne tiennent pas compte des importations de pâte et de papier, dont les PVD ne sont pas exportateurs.

T_1 = dépendance vis-à-vis de l'extérieur
= part des importations dans la consommation

T_2 = dépendance vis-à-vis des PVD
= $T_1 \times \frac{\text{importations en provenance des PVD}}{\text{importations totales} - \text{importations provenant des PS}}$

	T_1	T_2
USA	0,1	0,03
Canada	0	0
Japon	0,6	0,4
Europe	0,1	0,07
PDC	0,07	0,04
PVD	0	0
PS	0	0

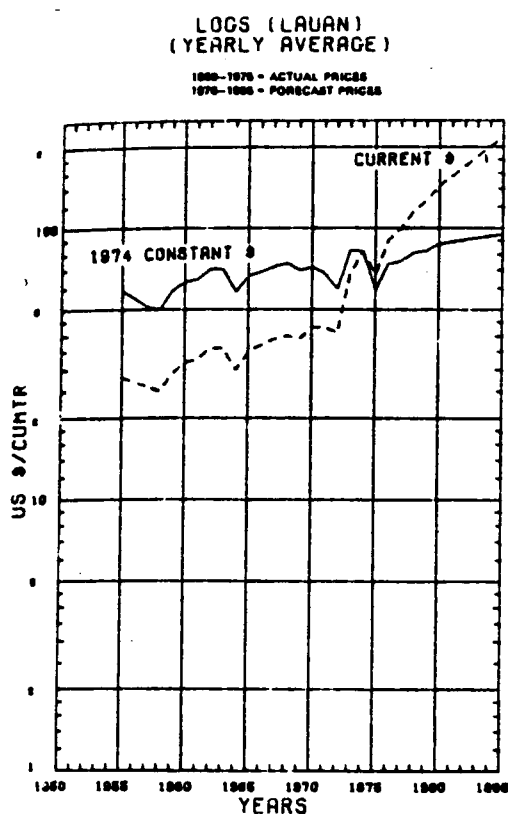
Seul le Japon est donc assez dépendant des PVD.

2.6 - PRIX : Evolution des prix moyens à l'exportation (§ courants)

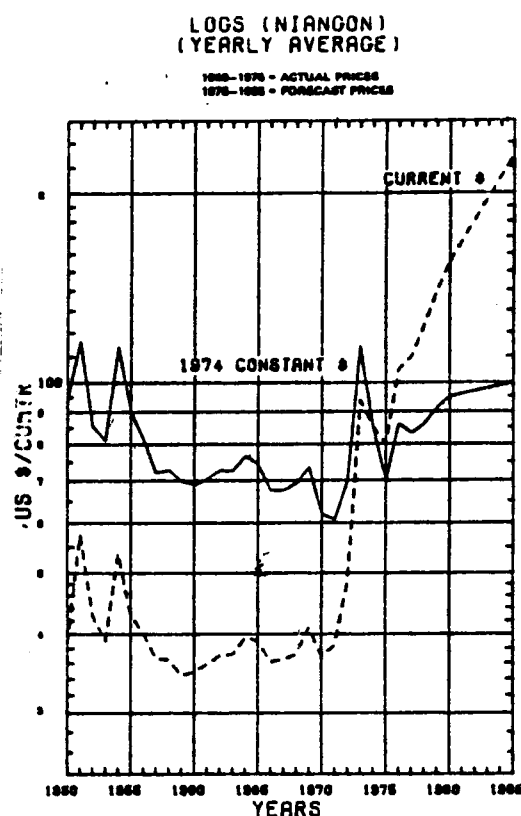
Les années 1973-1974 ont vu une très forte augmentation des prix du bois et en particulier de la pâte à bois et du bois brut, à la suite de la hausse du coût de l'énergie et de la crainte d'une pénurie de bois et de papier. En 1975 les prix du bois brut et des panneaux ont baissé de 15 à 20 %, la crise économique des pays développés ayant diminué fortement la demande de bois (en particulier de bois à pâte et de bois de construction). Mais la reprise semble avoir été assez vive en 1976, ramenant les prix aux environs des prix de 1974.

Evolution du prix des bois en grumes

Philippines, Lauan, livré à Tokyo

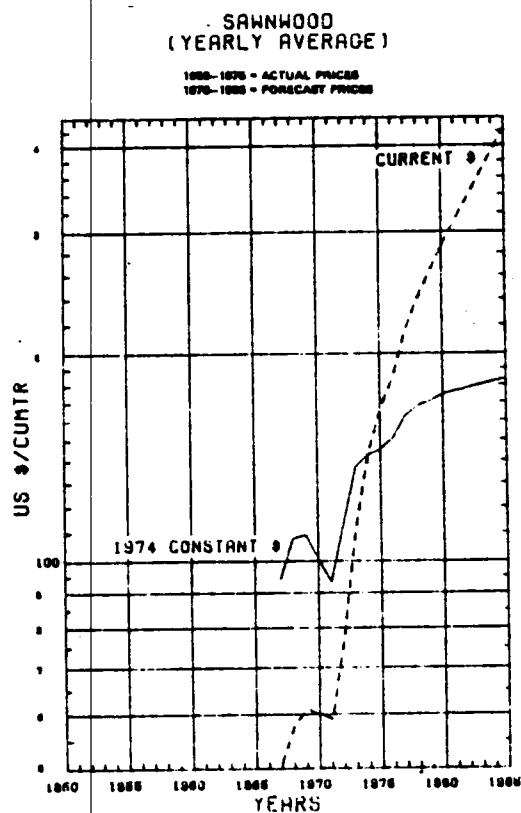


Côte-d'Ivoire, Niangon, f.o.b.



(Source : Banque Mondiale, 814/76).

Evolution du prix des sciages



(Source : Banque Mondiale, rapport 814/76)

Contrairement aux prix du bois brut et des panneaux, les prix des sciages n'ont pas baissé en 1975, mais ce secteur a cependant été assez durement touché par la crise : la hausse des prix en 1975 s'est accompagnée d'une diminution des marges dues à une augmentation assez forte des coûts.

3 - PROBLEMES PARTICULIERS

3.1 - ORGANISATION DU MARCHE

De très grandes entreprises dominent le marché international du bois.
Ce sont :

- Le groupe FLICK (RFA)
- BOWATER (GB)
- REED INTERNATIONAL (GB)
- INTERNATIONAL PAPER (USA)
- WEYERHAEUSER (USA)
- CROWN ZELLERBACH (USA)
- BOISE CASCADE (USA)
- MEAD (USA)
- 1e STATSFORETAG GROUP (Suède)
- MAC MILLAN BLOEDEL (Canada)
- OJI PAPER (Japon)
- SANYO KOKUSAKU PULP (Japon)

Cette liste n'est pas limitative. Au total, 21 entreprises fabriquant du bois ou du papier figurent dans la liste des 500 plus grandes entreprises mondiales.

Ces entreprises sont très intégrées. Ainsi, aux Etats-Unis, la firme WEYERHAEUSER, qui produit du bois de construction, du contreplaqué, du papier, des cartons et emballages, etc, est propriétaire de 2,4 millions d'hectares de forêts aux USA et possède en outre de nombreuses forêts au Canada, à Bornéo et aux Philippines. WEYERHAEUSER a des filiales dans six pays d'Europe, en Indonésie, aux Philippines, à Hong-Kong, au Canada, etc.

Si certaines de ces grandes firmes sont spécialisées dans l'industrie du bois, d'autres interviennent dans de nombreux secteurs de l'activité économique, c'est le cas du groupe FLICK (chimie - sidérurgie), de REED INTERNATIONAL (édition), du STATSFORETAG GROUP (sidérurgie), de SANYO KOKUSAKU PULP (chimie).

Mais ces grandes entreprises n'ont pas l'exclusivité de l'exploitation forestière et de la production de produits du bois. L'Etat est souvent un grand propriétaire foncier. De petits propriétaires possèdent également une part importante des forêts exploitables (58 % aux USA). Des scieries artisanales existent dans presque tous les pays du monde.

Les producteurs de papier sont très souvent de petites et moyennes entreprises. Ces petites et moyennes entreprises sont généralement regroupées en syndicats.

En France, on estime à 1 500 000 le nombre de propriétaires de bois, à 9 000 le nombre d'entreprises d'exploitation, à 7 500 le nombre de scieries ; on compte une cinquantaine d'entreprises fabriquant des panneaux.

3.1.2 - Mode de fixation des prix

Il n'y a pas de bourse du bois en grume et il ne peut y en avoir, car chaque grume de bois possède ses qualités et ses défauts particuliers. Dans les pays développés, les ventes se font généralement par appel d'offre et adjudication de bois en grume ou sur pied.

Le marché des bois tendre est largement dominé par l'URSS. Chaque hiver, celle-ci annonce son intention de vendre dans le courant de l'année une certaine quantité de bois à prix fixe. Ce prix sert de référence pour les autres marchés du bois tendre.

Le marché des bois tropicaux est assez oligopolistique. En Afrique de l'Ouest, de grandes compagnies européennes exploitent la forêt, exportent le bois et le vendent en gros. Les pays d'Asie du Sud-Est sont fortement contrôlés par les grands industriels japonais et américains.

3.1.3 - Réglementation des importations et des exportations de bois

Les partenaires du marché international du bois ont adopté des politiques très différentes, tant pour l'offre que pour la demande.

La CEE importe surtout des produits semi-finis. Elle a institué un "schéma général préférentiel" couvrant les importations de contreplaqués de bois tropicaux.

Selon ce schéma préférentiel, un quota d'importation est fixé chaque année pour chaque pays de la CEE. Les importations de contreplaqués en provenance des PVD (Malaisie, Brésil, Singapour et certains pays d'Afrique de l'Ouest) se font hors taxe jusqu'à concurrence du quota (qui couvre 10 mois à un an d'importations). Lorsque le quota est atteint, les importations payent un droit d'entrée qui était de 7,8 % en 1975, de 9,8 % en 1976 et de 13 % en 1977.

Les bois tropicaux en grumes et sciés font partie des produits couverts par la convention de Lomé (système STABEX).

Des législations "antidumping" ont été mise en place par la CEE pour protéger ses industries locales de transformation du bois, en particulier face aux exportations de panneaux de fibre par le Brésil.

A l'inverse de la CEE, les pays importateurs d'Asie de l'Est (Japon, Corée du Sud, Formose) n'importent pratiquement que des produits bruts (grumes et bois de trituration). Le marché des produits finis et semi-fini y est pratiquement fermé, non par des réglementations mais par une discipline très stricte.

Malgré l'opposition très forte du Japon, l'Asie du Sud-Est tente actuellement de développer ses exportations de produits semi-finis. Un certain nombre de ces pays ont contingenté ou interdit les exportations de grumes (Malaisie occidentale, Philippines), mais ils ne peuvent exporter leurs produits semi-finis que vers les Etats-Unis et l'Europe de l'Ouest concurrençant ainsi les pays exportateurs d'Afrique de l'Ouest.

Des taxes à l'exportation de grumes existent dans la plupart des PVD ; ces taxes sont généralement plus lourdes dans les pays d'Afrique (Côte d'Ivoire, Cameroun) qu'en Asie du Sud, représentant environ le quart du prix FOB du bois en Afrique et le dixième de ce prix en Indonésie, le huitième de ce prix en Malaisie. Par contre, les exportations des sciages placages et contreplaqués sont généralement peu ou pas taxées.

3.1.4 - Associations de producteurs

Une Organisation Africaine du Bois, rassemblent les pays exportateurs de bois africains (Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Ghana, Guinée Equatoriale, Libéria, Madagascar, République Centrafricaine, Tanzanie et Zaïre) a vu le jour en 1975. Fortement inspirée de l'OPEP, elle vise à assurer aux producteurs une meilleure maîtrise des marchés, à stabiliser les cours du bois et à obtenir, par une action concertée auprès des transporteurs, une réduction des taux de fret.

L'institution de l'obligation d'exporter le bois dans des navires battant pavillon du pays producteur est envisagée par plusieurs pays africains (Côte d'Ivoire, Cameroun et Gabon).

3.2 - IMPORTANCE STRATEGIQUE

Le bois est une matière stratégique par la place très importante qu'il occupe dans l'économie de nombreux pays, développés ou non, capitalistes ou socialistes.

3.2.1 - Substitution - recyclage

Le recyclage de produits du bois n'est réellement utilisé que pour la pâte à papier, où il représente environ 30 % de la production de papier. Le taux de recyclage ne cesse d'augmenter.

Les substituts du bois existent dans de nombreux secteurs :

Dans le domaine du bâtiment ainsi que pour les poteaux et traverses, le bois est substituable par l'acier ou le béton, matières dont la production consomme beaucoup d'énergie. Mais, dans le cas du béton, le bois est nécessaire à la fabrication des bardages.

Pour le mobilier, l'équipement de maisons, l'emballage, le bois est substituable pour les matières plastiques, l'acier, l'aluminium, etc..

Le bois de chauffage est substituable par les autres sources d'énergie.

Par contre, il n'existe pas de substitut à la pâte à papier.

Mais le bois est également une matière susceptible de se substituer à d'autres matériaux, notamment dans le bâtiment, les poteaux et traverses, le mobilier, ou son usage a fortement diminué depuis la dernière guerre. Cette substitution d'autres matériaux par le bois est actuellement encouragée par la mise au point de procédés de traitement du bois (assurant une qualité homogène, une longévité accrue et une ignifugation) par la hausse du prix d'autres matières et par la vogue actuelle des produits "naturels".

3.2.2 - Stocks

Le bois est une matière coûteuse à stocker : exposée aux intempéries, il risque de se détériorer rapidement. Seul le stockage sous abri est concevable pour de longues périodes.

Les stocks de bois sont donc essentiellement conjoncturels. Ils ont atteint un volume record en 1975, où les stocks de sciages dans les pays développés représentaient près de six mois de production.

3.2.3 - Extension de la production

De nombreux pays se préoccupent actuellement de sauvegarder et de valoriser leur potentiel forestier. En Amérique du Nord, des méthodes de sélection permettent d'accélérer la croissance des résineux ; en Afrique de l'Ouest, plusieurs pays ont pris des mesures afin de stopper les déboisements. En Asie du Sud-Est et en Amérique Latine, des efforts importants sont réalisés pour aménager des voies de pénétration dans la forêt, et parallèlement pour transformer le bois avant exportation.

Mais l'exploitation industrielle d'une forêt pose encore de nombreux problèmes. Citons par exemple les problèmes dits de "sociologie forestière" : certaines espèces d'arbres, notamment tropicaux, n'acceptent pas une densité supérieure à un arbre de l'espèce par hectare. De même, la présence de certaines espèces peut être favorable ou défavorable à la croissance d'autres espèces ; ainsi, les coupes pratiquées dans une forêt modifient l'équilibre de cette forêt. De ce fait, seuls 10 à 15 m³ sont exploitables par hectare de forêt tropicale, contre 200 à 350 m³ dans les forêts des pays tempérés.

Enfin, dans de nombreux pays du tiers-monde, des destructions de forêt par avance des cultures (avec ou sans récupération du bois) et par utilisation en tant que bois de chauffe (cuisine essentiellement) font régresser les surfaces boisées.

3.2.4 - Evolution des industries de transformation du bois

Les industries de transformation du bois sont actuellement en mutation. De plus en plus, des produits reconstitués (panneaux de fibres, panneaux de particules, lamellés-collés) parfaitement homogènes, tendent à remplacer les sciages moins bien adaptés aux usages industriels.

En conséquence, les bois tropicaux dont les qualités d'homogénéité, de dureté, d'aspect étaient très appréciés sont de plus en plus concurrencés par les bois tendres dont le travail est plus aisé.

Cette évolution s'accompagne évidemment d'un accroissement des investissements et de la technologie du secteur. La tendance est actuellement à la construction d'unités de transformation de plus en plus grandes et spécialisées.

4 - PERSPECTIVES D'EVOLUTION

4.1 - PRODUCTION

Les réserves de bois sont abondantes mais parfois difficilement accessibles. On prévoit actuellement un déplacement des sources :

- Dans les pays très industrialisés, la superficie devrait se stabiliser et la productivité augmenter. Seul le Japon devrait demeurer fortement dépendant de l'extérieur.
- Dans les pays du tiers monde et les pays socialistes, on prévoit de nombreuses destruction de forêt par avance des cultures, en particulier dans les pays à forte densité de population. De ce fait, on prévoit un ralentissement de la croissance de la production de bois tropicaux : la Banque Mondiale annonce une croissance de 3,2 % par an de 1973 à 1985, au lieu de 7,8 % de 1962 à 1973.

4.2 - CONSOMMATION

On s'attend généralement à une diminution de la consommation de bois de chauffage, à une stagnation de la consommation de bois d'oeuvre et à une augmentation de la consommation de bois de trituration.

La consommation de produits du bois s'oriente de plus en plus vers des produits élaborés, provenant généralement de la trituration, ce qui diminue l'importance des bois massifs au profit des produits reconstitués, placages, complexes et produits papetiers.

- Les consommations de cellulose et de produits papetiers plafonneront vraisemblablement dans les pays développés, mais augmenteront fortement dans les PVD.
- On prévoit une stagnation des consommations de sciages, mais la situation est plus incertaines car leurs usages potentiels (comme substitués d'autres matériaux) sont nombreux.

- Enfin, l'augmentation de la consommation de produits élaborés (panneaux de fibres, panneaux de particules, contreplaqués, lamellés-collés) est pratiquement certaine, tant dans les pays développés que dans les PVD.

La croissance de la consommation de bois tropicaux devrait se ralentir ces prochaines années dans les PDC.

Prévisions de la Banque Mondiale pour la consommation de bois tropicaux (millions de m³ équivalent bois rond*)

	1962	1973	1980	1985
Monde	49,4	113,5	138,5	165,5
Afrique tropicale	3,3	7,5	12,0	15,0
Amérique Latine	12,3	16,1	23,0	26,9
Asie tropicale	16,3	30,1	28,5	32,0
Europe	6,9	15,8	16,0	19,0
USA	2,7	7,2	12,0	15,0
Japon	6,1	28,7	34,0	41,5

(Source : Banque Mondiale, 814/76).

4.3 - ECHANGES INTERNATIONAUX

Deux pays devraient être les principaux bénéficiaires d'un accroissement modéré du commerce international du bois : l'URSS (pour les bois tendres) et le Brésil (pour les bois durs).

Le commerce international devrait porter de plus en plus sur des produits semi-finis.

* "l'équivalent bois rond" désigne le volume des grumes nécessaires à la production de sciages, soit environ le double du volume réel des sciages.

Prévision de la Banque Mondiale pour les exportations de bois tropicaux par les PVD (en millions de m³)

	1961	1973	1980	1985
Grumes	12,9	49,4	53,8	57,7
Sciages	1,9	9,0	8,9	12,5
Contreplaqués	0,3	2,4	7,5	10,8
Feuilles de placages	0,1	1,1	1,4	1,8

(Source : Banque Mondiale, 814/76).

4.4 - PRIX

La Banque Mondiale prévoit une augmentation des prix du bois en monnaie constante :

Année	1960/69	1974	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1985
Grumes de Lauan	82,8	100	71,9	90,0	92,2	99,0	100,9	106,9	115,9
Grumes de Niangon	87,0	103,6	85,2	105,0	101,4	105,0	111,3	115,8	121,7
Sciage de bois tropical	126,7	174,3	177,2	184,0	198,2	204,9	208,2	213,1	224,4

(Source : Banque Mondiale, 814/76)

Mais l'évolution des prix semble devoir être très liée à la conjoncture, et notamment à la nécessité de mettre en exploitation des forêts difficilement accessibles et au coût de l'énergie (une hausse du coût de l'énergie augmente les coûts de production des produits du bois, mais en même temps augmente de façon plus importante le coût de certains substituts du bois, et donc accroît indirectement la demande de bois).

FICHE DE SYNTHESE

Production mondiale en 1975 :

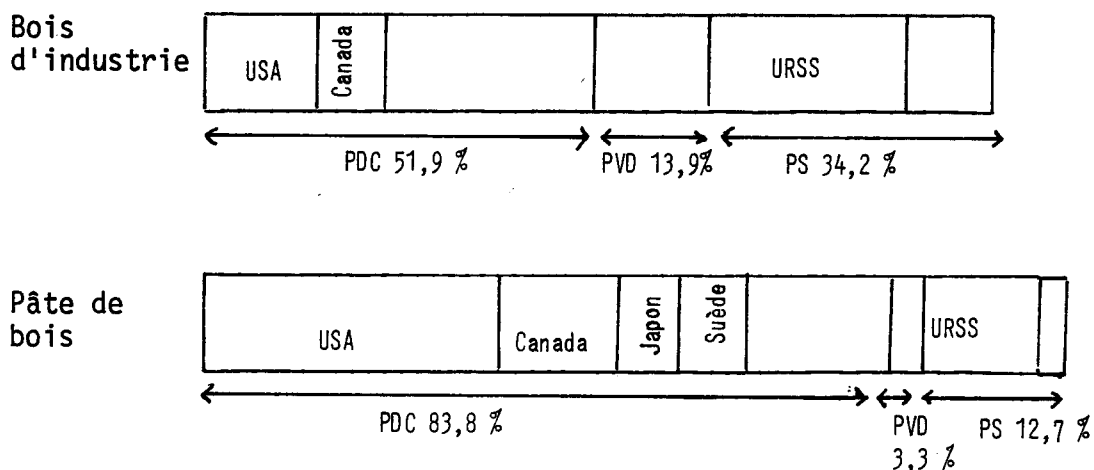
- Bois d'industrie : 1 249 millions de m³
- Bois de chauffage: 1 181 millions de m³
- Pâte de bois : 103 millions de tonnes

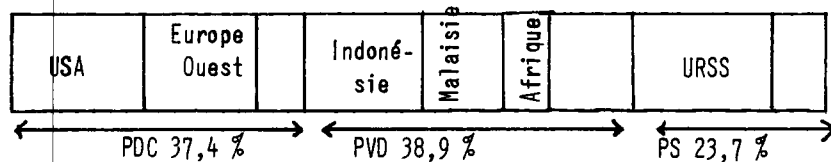
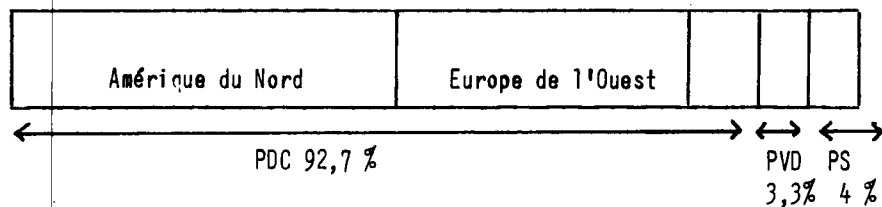
Utilisations :

<u>Usages</u>	<u>Secteurs</u>
Poutrage, charpente	
Murs, planchers	
Ameublement	<u>Bâtiment</u>
Poteaux, traverses	Équipement de maison
Caisses, cageots	Équipement électrique
Chauffage	Chemin de fer
Papeterie	Emballage
	Édition

Recyclage important pour le papier

Substituts : acier, béton, aluminium, plastique
Pas de substitut au papier.

Production :

Exportations :Bois
d'industriePâte de
bois

Les PVD sont déficitaires en pâte de bois. Pas de problèmes de réserve.

Taux de dépendance/PVD (bois d'industrie) :

- Japon : 0,5
- autres pays : moins de 0,1

Perspectives : croissance des produits de la trituration, hausse des prix.

Marché assez difficile pour les bois tropicaux, qui perdent leurs domaines réservés.

Concurrence Asie du Sud-Est - Afrique Equatoriale.

C A C A O

1 - PRESENTATION GENERALE

1.1 - EXPLOITATION

Matière de base exclusivement tropicale -de même que le café- le cacao n'est produit et exporté que par les pays du Tiers-Monde.

Le cacaoyer est un arbre de 4 à 6 mètres de haut dont les fruits, les cabosses (300 à 500 grammes), contiennent 40 à 80 fèves.

Il existe deux grandes variétés marchandes de fèves de cacao : les cacaos "ordinaires", qui représentent plus de 90 % de la production mondiale totale, et les cacaos fins qui sont utilisés pour des mélanges servant à la fabrication du chocolat et dont le prix comprend généralement une prime par rapport à celui des qualités ordinaires. Compte tenu de cette distinction, on peut considérer le cacao comme un produit homogène.

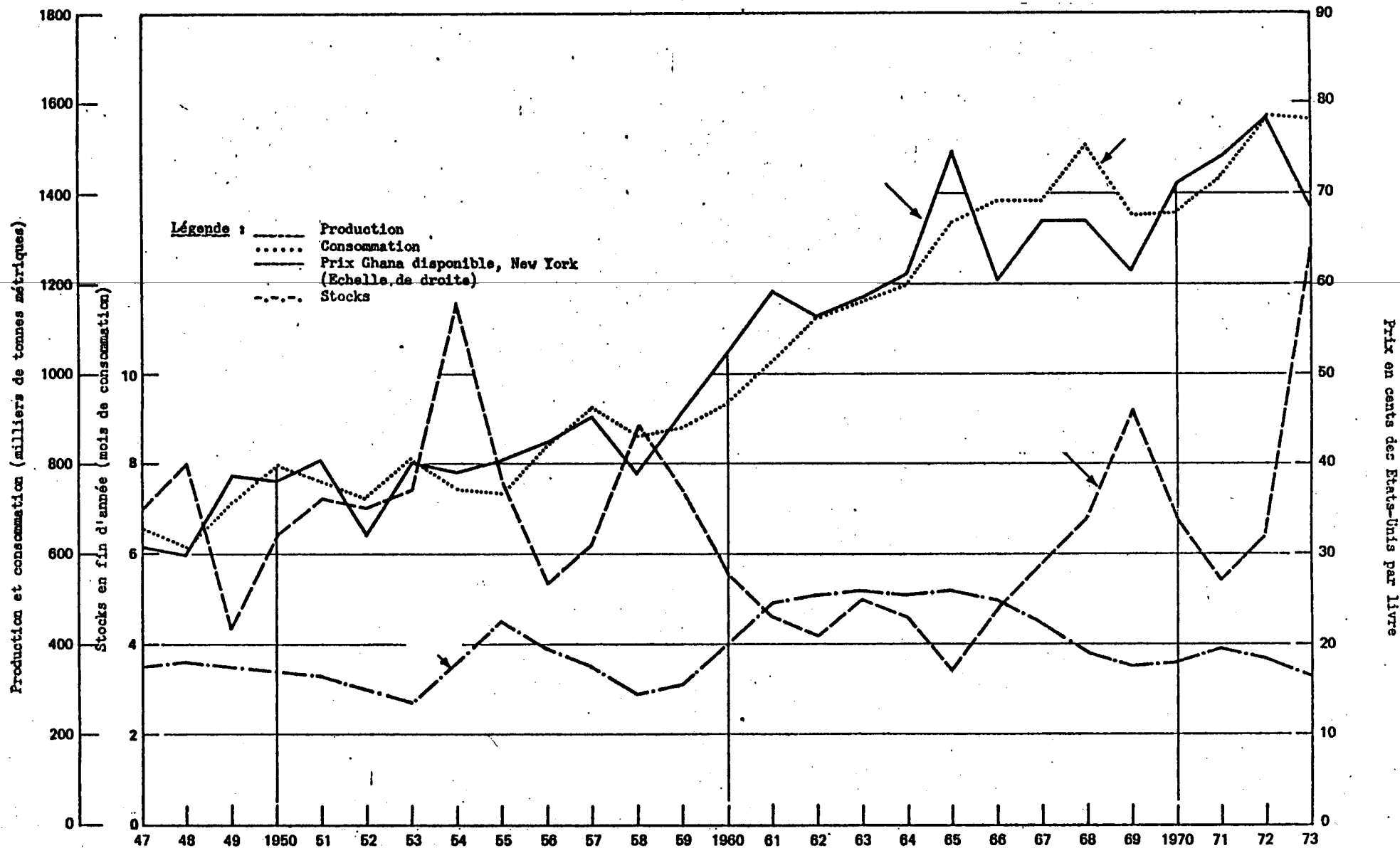
Comme les pays producteurs encouragent sur leur territoire les activités de transformation, le commerce international porte à présent plus sur un cacao semi transformé sous forme de beurre, de poudre et de pâte que sur les fèves.

Les principales récoltes ont lieu entre octobre et décembre, bien que celles-ci puissent être effectuées tout au long de l'année.

1.2 - USAGES

Le cacao est principalement destiné à l'alimentation humaine. Le produit fini, le chocolat, est composé de cacao et de sucre. Il est également utilisé dans l'industrie des cosmétiques (rouge à lèvres), de la pharmacie (suppositoires).

Graphique 2.2.1.b = TENDANCES DE LA PRODUCTION, DE LA CONSOMMATION,
DES STOCKS ET DES PRIX DU CACAO BRUT DANS LE MONDE, 1947-1973



Source : Gill and Duffus, Cocoa Market Report, Londres. FAO, Statistiques du cacao.

2 - SITUATION ACTUELLE

2.1 - POTENTIEL DE PRODUCTION

Mis à part le fait que le cacao demeure une matière de base exclusivement tropicale, il est possible d'accroître très rapidement la production de cacao qui n'occupe aujourd'hui qu'une très faible part des terres cultivées puisque l'exploitation des fèves d'un cacaoyer est réalisée trois ans seulement après sa plantation. En d'autres termes, il ne paraît pas exister de limites physiques au développement de l'exploitation du cacao. Les seules bornes à son développement sont exclusivement celles de la demande internationale et de la rémunération du producteur.

2.2 - PRODUCTION2.2.1 - Evolution de la production mondiale

La courbe de la production mondiale est ascendante depuis le début des années cinquante. Cependant le taux de croissance se ralentit progressivement ; le taux de croissance moyen de la production, qui atteint 4,2 % par an au cours des années cinquante, n'est plus que de 2,3 % par an au cours des années soixante et soixante-dix (tableau 2.2.1.a).

Tableau 2.2.1.a - PRODUCTION MONDIALE DE FEVES DE CACAO
(En milliers de tonnes métriques)

Années	1949/50 et 1951/52	1959/60 et 1961/62	1971/72 et 1973/74
Production	745	1 119	1 472

S'agissant d'un produit agricole, la production de cacao est soumise à de fortes variations pour deux raisons :

- les aléas climatiques,
- l'introduction de mesures de lutte contre les parasites et les maladies.

A partir des années soixante, la production subit ainsi d'amples variations ; après une rapide expansion, la production chute en 1965-1966 puis progresse très légèrement, baisse à nouveau en 1968-1969, puis en 1972-1973 et 1974, deux années de sécheresse pour l'Afrique et le Brésil (graphique 2.2.1.b).

La production de fèves de cacao atteint cependant aujourd'hui un volume deux fois supérieur à celui des années 1950 et une fois et demie celui des années 1960.

2.2.2 - Répartition de la production

Les seuls pays producteurs de cacao sont des pays tropicaux appartenant tous au Tiers-Monde. Cinq pays -Ghana, Nigéria, Brésil, Côte-d'Ivoire et Cameroun- fournissent à eux seuls les quatre cinquièmes de la production mondiale.

Bien que tous les grands producteurs contribuent depuis les années cinquante à l'expansion de la production de cacao, cette expansion est beaucoup plus forte dans certains pays (la Côte-d'Ivoire double sa production en dix ans) que dans d'autres (Ghana par exemple), (tableau 2.2.2).

Tableau 2.2.2 - PRODUCTION MONDIALE DE FEVES DE CACAO^(a)

	Ghana	Nigéria	Brésil	Côte-d'Ivoire	Cameroun	Autres pays	TOTAL
Volume de la production	(milliers de tonnes métriques)						
. 1949/50 - 1951/52	244	108	120	52	48	173	745
. 1959/60 - 1961/62	392	178	146	79	76	248	1 119
. 1971/72 - 1973/74	414	238	175	207	113	325	1 472
Part du total mondial	(pourcentages)						
. 1949/50 - 1951/52	32,8	14,5	16,1	7,0	6,4	23,2	100,0
. 1959/60 - 1961/62	35,0	15,9	13,0	7,1	6,8	22,2	100,0
. 1971/72 - 1973/74	28,2	16,1	11,9	14,1	7,7	22,0	100,0
Taux de croissance	(pourcentages annuels)						
. 1949/50 - 1951/52 à 1959/60 - 1961/62	4,9	5,1	2,0	4,3	4,7	3,7	4,2
. 1959/60 - 1961/62 à 1971/72 - 1973/74	0,4	2,5	1,5	8,4	3,4	2,3	2,3
. 1949/50 - 1951/52 à 1971/72 - 1973/74	2,4	3,7	1,7	6,5	4,0	2,9	3,2

Source : Statistiques du cacao, FAO, Rome.
(a) Moyennes annuelles.

Le Ghana n'en demeure pas moins le premier pays producteur avec une récolte moyenne de 414 000 tonnes pour les campagnes 1971-1972 à 1973-1974, soit 28 % du total mondial (1 472 000 tonnes).

D'autres pays d'Afrique Noire fournissent une part importante de la production mondiale : le Nigéria, deuxième pays producteur (16 %), la Côte-d'Ivoire, troisième pays producteur (14 %) et le Cameroun, cinquième pays producteur (8 %).

La production brésilienne a progressé moins vite que la production mondiale, si bien que le Brésil n'est plus que le quatrième pays producteur avec 12 % de la production mondiale.

2.3 - CONSOMMATION

2.3.1 - Evolution de la consommation mondiale

L'évolution de la consommation mondiale est traditionnellement appréciée en fonction du volume des broyages, ceux-ci mesurant l'utilisation des fèves de cacao au stade industriel.

Le graphique 2.2.1.b montre que la courbe de la consommation mondiale est également ascendante depuis le début des années cinquante, mais ne connaît pas d'aussi fortes variations annuelles que la courbe de production. Elle atteint toutefois, elle aussi, des niveaux records en absorbant la récolte 1964-65 à des prix réduits.

2.3.2 - Répartition de la consommation mondiale

La répartition de la consommation mondiale au stade industriel s'apprécie donc également en fonction du volume de broyages de cacao brut effectués dans les différents pays (tableau 2.3.2.a).

(Voir tableau 2.3.2.a, page suivante).

Tableau 2.3.2.a - BROYAGES DE CACAO BRUT - ENSEMBLE DU MONDE

	1960		1965		1973	
	Milliers de tonnes métriques	(%)	Milliers de tonnes métriques	(%)	Milliers de tonnes métriques	(%)
<u>Europe capitaliste</u>						
. Allemagne (Rép. Féd.)	109	11,8	155	11,6	152	9,9
. Pays-Bas	85	9,2	118	8,8	123	8,0
. Royaume-Uni	75	8,1	102	7,6	107	6,9
. France	53	5,7	63	4,7	47	3,0
. Autres pays	112	12,1	165	12,4	176	11,4
Total	434	46,9	603	45,1	605	39,2
<u>Amérique</u>						
. Etats-Unis	219	23,6	285	21,3	279	18,1
. Canada	13	1,4	17	1,3	18	1,2
Total	226	25,0	302	22,6	297	19,3
<u>Japon</u>	9	1,0	26	1,9	35	2,3
TOTAL PAYS DEVELOPPES CAPITALISTES	669	72,9	931	69,6	937	60,8
<u>URSS</u>	30	3,2	70	5,2	135	8,8
<u>Autres pays socialistes</u>	44	4,8	68	5,1	97	6,3
TOTAL PAYS SOCIALISTES	74	8,0	138	10,3	232	15,1
<u>Asie</u>	10	1,1	28	2,1	24	1,5
<u>Amérique Latine</u>	137	14,8	143	10,7	191	12,4
<u>Océanie</u>	15	1,6	17	1,3	19	1,2
<u>Afrique</u>	15	1,6	79	5,9	140	9,0
TOTAL PAYS DU TIERS-MONDE	177	19,1	267	20,0	374	24,1
TOTAL MONDIAL	926	100,0	1 336	100,0	1 542	100,0

Source : FOA, Statistiques du cacao.

Les deux premiers pays consommateurs de fèves de cacao demeurent les Etats-Unis et la République Fédérale d'Allemagne :

- le volume des broyages réalisés aux Etats-Unis atteint en 1973, 279 000 tonnes, soit 18 % des broyages mondiaux (contre 21 % en 1965 et 24 % en 1960) ;
- le volume des broyages réalisés en RFA représente en 1973, 152 000 tonnes, soit 10 % des broyages mondiaux (contre 12 % en 1960).

Alors que le volume des broyages de cacao progresse assez lentement aux Etats-Unis, en RFA mais aussi aux Pays-Bas (123 000 tonnes et 8,0 % des broyages de l'année 1973), l'Union Soviétique augmente considérablement sa propre consommation, de sorte que les broyages représentent en 1973, 135 000 tonnes ou 9 % des broyages mondiaux (contre 5 % en 1965 et 3 % en 1960) et que ce pays devient le troisième consommateur mondial.

Les chiffres de broyages de cacao brut pour l'ensemble du monde ne doivent cependant pas masquer certaines réalités concernant notamment la situation de l'industrie du cacao aux Pays-Bas et dans le Tiers-Monde.

- . L'industrie des Pays-Bas occupe une position assez particulière puisqu'une part importante de sa production consiste en produits intermédiaires (principalement beurre de cacao) qu'elle revend aux fabricants de chocolat étrangers. C'est pourquoi, il est de plus en plus abusif d'établir une correspondance entre les volumes de broyages et les consommations de cacao par l'industrie chocolatière, d'autant que les chocolatiers ont de plus en plus tendance à acheter le cacao sous forme de beurre de cacao, de pâte débeurrée et de li-queur de cacao auprès d'entreprises de torréfaction et de broyage spécialisées.
- . Les pays du Tiers-Monde encouragent sur leur territoire les activités de transformation du cacao. Ainsi les broyages de cacao brut réalisés en Afrique représentent seulement 1,6 % des broyages mondiaux en 1960, mais 9,0 % des broyages mondiaux en 1973. Il n'est pas pour autant possible de conclure à une augmentation sensible de la consommation effective de cacao.

Les broyages ne reflétant qu'imparfaitement la consommation effective, puisqu'un certain volume de fèves broyées est exporté et que, par ailleurs, les pays industrialisés consomment de plus en plus, outre les fèves broyées, des produits semi-finis importés, il faut se référer, pour apprécier l'évolution de la consommation réelle totale et per capita, à des données qui, pour les pays consommateurs, représentent des importations nettes de fèves ou broyages, ajustées par les importations ou les exportations de produits dérivés du cacao ou du chocolat.

La consommation effective de cacao demeure relativement stagnante dans les pays producteurs. En 1972, celle-ci s'élève à 114 429 tonnes, ce qui représente environ 200 grammes par habitant. Autrement dit, la consommation de cacao reste négligeable dans ces pays et d'une manière générale dans les pays du Tiers-Monde.

3.1.b - CONSOMMATION DE FÈVES DE CACAO ET DE PRODUITS CACAOTÉS EN TERMES DE FÈVES DANS LES PAYS PRODUCTEURS

	EN TONNES /MÉTRIQUES					EN KG /HABITANT				
	1968	1969	1970	1971	1972	1968	1969	1970	1971	1972
TOTAL AMÉRIQUE CENTRALE	22 775	22 134	22 398	27 302	27 371	0,29	0,27	0,27	0,32	0,31
dont :										
Mexique	14 171	15 326	15 628	20 031	18 000	0,31	0,32	0,32	0,39	0,34
République Dominicaine	2 898	2 270	2 062	2 294	3 796	0,76	0,58	0,51	0,55	0,90
TOTAL AMÉRIQUE DU SUD	76 402	76 219	73 663	70 605	74 215	0,54	0,52	0,49	0,46	0,46
dont :										
Brésil	24 095	19 960	13 622	14 666	19 924	0,27	0,22	0,15	0,15	0,19
Colombie	35 600	36 511	39 840	36 000	35 300	1,80	1,78	1,89	1,65	1,67
Équateur	6 633	7 040	7 973	6 185	5 336	1,16	1,20	1,31	0,98	0,82
Pérou	3 703	3 293	3 702	4 993	5 350	0,29	0,25	0,27	0,36	0,37
Venezuela	4 760	7 662	6 963	6 969	7 200	0,49	0,76	0,67	0,65	0,65
TOTAL ASIE	14 441	11 702	9 422	10 355	9 422	0,09	0,07	0,05	0,06	0,05
dont :										
Philippines	11 677	8 884	6 987	7 597	6 942	0,34	0,25	0,19	0,20	0,18
TOTAL AFRIQUE	2 262	2 443	2 739	3 046	3 230	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02
dont :										
Ghana	550	778	800	900	1 000	0,07	0,09	0,09	0,10	0,11
Nigéria	499	686	847	900	920	0,01	0,01	0,02	0,02	0,02
TOTAL OCÉANIE	169	161	180	185	191	0,06	0,05	0,06	0,06	0,06
TOTAL PAYS PRODUCTEURS	116 049	112 659	100 402	111 493	114 429	0,44	0,41	0,42	0,42	0,45

Source : F.A.O., Cocoa Statistics, juillet 1974.

En revanche, dans les pays développés, la consommation effective de cacao s'accroît modérément. L'Europe Occidentale est la plus importante zone de consommation du monde avec 629 300 tonnes en 1973, ce qui représente une progression de 13,3 % par rapport à 1969. Entre ces deux dates, la consommation par tête passe de 1,62 kg à 177 kg. Aux Etats-Unis seulement, la consommation paraît être arrivée à son point de saturation.

2.3.1.c - CONSOMMATION DE FEVES DE CACAO ET DE PRODUITS CACAOTES EN TERMES DE FEVES⁽¹⁾ DANS LES PAYS IMPORTATEURS

PAYS	EN MILLIERS DE TONNES METRIQUES						EN KG/HABITANT					
	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1968	1969	1970	1971	1972	1973
TOTAL EUROPE OCCIDENTALE dont :	556	538	532	552	610	629	1,62	1,56	1,53	1,58	1,74	1,77
Autriche	12	12	12	16	18	18	1,66	1,62	1,60	2,20	2,42	2,39
France	87	80	77	84	83	102	1,74	1,59	1,51	1,63	1,81	1,95
RFA	161	154	156	170	176	178	2,67	2,53	2,56	1,77	2,86	2,88
Pays-Bas	19	13	19	19	27	26	1,52	1,05	1,44	1,47	2,02	1,92
Suisse	22	21	22	21	25	25	3,66	3,38	3,56	3,27	3,87	3,96
Royaume-Uni	126	124	114	11	129	136	2,28	2,25	2,06	1,92	2,30	2,43
TOTAL EUROPE DE L'EST	218	207	203	234	260	251	0,61	0,57	0,55	0,63	0,69	0,67
TOTAL AMERIQUE DU NORD ET CENTRALE dont :	423	394	406	416	461	444	1,88	1,73	1,76	1,79	1,96	1,87
Etats-Unis	383	355	365	372	411	395	1,91	1,75	1,78	1,90	1,97	1,88
Canada	40	38	40	43	48	48	1,91	1,80	1,86	1,99	2,20	2,19
TOTAL AMERIQUE DU SUD	13	12	14	16	15	n.d.	0,38	0,34	0,41	0,45	0,41	n.d.
TOTAL ASIE dont :	63	59	60	70	81	n.d.	0,04	0,04	0,04	0,04	0,05	n.d.
Japon	49	46	47	53	61	n.d.	0,49	0,45	0,46	0,54	0,57	n.d.
TOTAL AFRIQUE dont :	12	12	13	14	14	n.d.	0,08	0,08	0,09	0,09	0,09	n.d.
Afrique du Sud	7	6	7	7	8	n.d.	0,32	0,30	0,31	0,32	0,33	n.d.
Algérie	1	1	2	2	2	n.d.	0,08	0,10	0,12	0,11	0,11	n.d.
TOTAL OCEANIE	25	25	24	24	27	25	1,69	1,64	1,58	1,54	1,71	1,55
TOTAL PAYS IMPORTATEURS	1310	1247	1253	1326	1468	n.d.	0,48	0,45	0,45	0,46	0,50	n.d.

1) Ces chiffres correspondent aux importations nettes de fèves ou broyages, ajustées par les importations ou les exportations de produits dérivés du cacao ou du chocolat, convertis en équivalent de fèves en utilisant les facteurs de conversion suivants : beurre de cacao : 1,33 ; pâte de cacao : 1,25 ; poudre de cacao et pâte de cacao dégraissée : 1,18 ; chocolat : 0,50 ; "milk crumb" : 0,154.

Source : FAO, Cocoa Statistics, juillet 1974

En conclusion, le terme de consommation de cacao doit être précisé : la part des divers pays consommateurs de cacao diffère selon que sont pris en compte les produits finals dérivés du cacao ou les seuls broyages de fèves de cacao.

2.4 - LES ECHANGES

2.4.1 - L'évolution du commerce international

2.4.1.1 - Les exportations

L'Afrique fournit environ 80 % du tonnage de cacao en fèves vendu dans le monde et l'Amérique Latine intervient pour la quasi-totalité du solde.

Exception faite d'une baisse à 998 000 tonnes en 1969, les exportations de fèves oscillent entre 1,1 et 1,2 million de tonnes alors qu'elles avaient sensiblement augmenté entre 1958 et 1966 (tableau 2.4.1.1.a). Cette stagnation s'explique par le fait que les pays producteurs cherchent à valoriser la matière de base en développant les activités de transformation et en offrant à l'exportation du cacao semi-transformé sous forme de beurre, de poudre et de pâte.

2.4.1.1.a - FÈVES DE CACAO : EXPORTATIONS MONDIALES (en milliers de tonnes métriques)

CONTINENTS ET PAYS	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
TOTAL AFRIQUE	882,4	837,7	815,2	753,9	865,4	918,1	982,6	950,0
dont :								
Cameroun	84,5	69,8	65,6	73,8	72,0	79,9	81,6	86,5
Ghana	397,8	334,9	335,3	308,6	367,3	314,2	412,2	422,1
Côte d'Ivoire	124,3	105,2	121,4	118,9	143,2	146,9	159,3	142,9
Nigéria	193,2	248,2	208,9	173,6	195,9	271,7	227,5	213,9
TOTAL AMÉRIQUE DU SUD	156,3	169,3	157,5	162,9	168,4	181,6	158,0	123,0
dont :								
Brésil	112,5	114,3	75,8	119,6	119,7	119,1	102,5	82,8
Équateur	31,9	42,4	67,2	32,4	36,5	50,9	45,4	30,4
Venezuela	11,8	12,4	14,4	10,6	11,8	11,5	10,2	—
TOTAL AMÉRIQUE DU NORD ET CENTRALE	52,9	46,6	47,3	48,7	55,9	45,1	64,3	45,0
dont :								
République Dominicaine	25,9	23,9	25,3	23,8	34,1	27,8	32,2	23,0
Mexique	8,4	6,1	5,9	5,3	5,5	3,9	14,8	7,3
Trinidad et Tobago	1,8	4,7	5,9	3,9	6,0	3,6	4,9	3,3
TOTAL ASIE ET OCÉANIE	25,1	27,9	32,8	32,6	31,3	41,0	35,1	32,0
TOTAL MONDIAL	1 116,8	1 081,6	1 052,2	998,2	1 121,1	1 185,9	1 240,0	1 150,0

Alors que la valeur des exportations de fèves d'accroît de 61,9 % entre 1967 et 1973 passant de 586,9 millions de dollars à 950 millions de dollars, celle des exportations de produits cacaotés augmente de 140,8 %, passant de 78,8 millions de dollars à 190,0 millions de dollars (tableau 2.4.1.1.b).

2.4.1.1.b - VALEUR DES EXPORTATIONS DE FEVES ET DE PRODUITS CACAOTES
(en millions de dollars)

	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
I. FEVES							
TOTAL AMERIQUE CENTRALE	24,0	26,7	38,7	34,6	22,3	35,0	37,0
TOTAL AMERIQUE DU SUD	90,0	93,3	137,6	106,6	93,5	88,0	122,0
dont :							
Brésil	59,6	46,1	105,5	77,7	61,7	59,2	88,5
TOTAL ASIE	1,7	2,5	2,8	3,1	3,4	4,0	5,0
TOTAL AFRIQUE	457,6	495,7	522,9	690,6	577,5	570,0	770,0
dont :							
Cameroun	38,4	43,4	64,0	55,0	47,1	46,9	79,8
Ghana	170,4	181,9	155,1	294,4	191,2	225,5	339,7
Côte-d'Ivoire	56,2	78,7	98,2	96,3	79,4	88,5	124,7
Nigéria	153,1	144,9	147,3	186,3	200,4	153,7	170,8
TOTAL OCEANIE	13,6	16,0	22,3	17,5	16,8	14,5	16,0
TOTAL MONDIAL	586,9	634,2	724,3	852,4	713,5	711,5	950,0
II. PRODUITS							
TOTAL	78,9	114,8	140,1	129,7	112,8	138,5	190,0
dont :							
Brésil	26,3	27,2	33,5	32,3	29,9	43,7	54,9
Cameroun	7,4	16,2	24,5	17,6	15,3	14,5	n.d.
Ghana	28,8	28,8	26,9	30,5	25,8	30,4	n.d.
Côte-d'Ivoire	11,2	18,5	22,8	21,8	18,8	21,5	n.d.
Nigéria	1,1	17,0	23,5	21,7	14,6	n.d.	n.d.
III. FEVES ET PRODUITS							
TOTAL MONDIAL	665,8	749,0	864,4	982,1	826,3	850,0	1140,0

Source : FAO, Cocoa Statistics, janvier 1975.

Premier producteur mondial, le Ghana est également le principal exportateur de fèves de cacao et parmi les producteurs, le second exportateur de produits transformés. Les exportations de fèves et de produits assurent les deux tiers des ressources extérieures du pays.

Le second producteur mondial, le Nigéria, est également le second exportateur de fèves mais le cacao n'a plus désormais -compte tenu du pétrole- qu'une faible importance dans l'équilibre extérieur du pays.

En Amérique Latine, le Brésil est le plus important exportateur de fèves et le premier exportateur mondial de produits cacaotés.

2.4.1.2 - Les importations

En ce qui concerne les importations de fèves, deux grandes tendances apparaissent depuis 1966 (tableau 2.4.1.2) :

- ralentissement des achats en ce qui concerne l'Europe Occidentale et chute pour les Etats-Unis ;
- progression quasi-ininterrompue des importations des pays socialistes.

Les importations réalisées par l'Europe Occidentale représentent environ la moitié des importations mondiales de fèves. Les trois principaux acheteurs sont l'Allemagne Fédérale (151,6 milliers de tonnes en 1973), les Pays-Bas (119,2 milliers de tonnes) et le Royaume-Uni (95,0 milliers de tonnes).

2.4.1.2 - FEVES DE CACAO : IMPORTATIONS MONDIALES

(en milliers de tonnes métriques)

CONTINENTS ET PAYS	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973
TOTAL EUROPE OCCIDENTALE	600,4	546,0	540,5	552,1	533,3	551,9	601,5	583,0
dont :								
RFA	148,2	137,8	137,2	131,4	124,8	144,3	142,3	151,6
Pays-Bas	116,5	109,9	112,9	109,7	116,0	120,0	122,3	119,2
Royaume-Uni	107,7	88,5	77,4	102,3	82,2	84,8	110,7	95,0
TOTAL EUROPE DE L'EST ET URSS	123,3	156,4	192,9	175,4	179,9	224,9	238,6	214,0
TOTAL AFRIQUE	6,8	8,3	8,5	7,1	6,5	7,4	8,5	6,5
TOTAL AMERIQUE	375,4	326,5	270,2	253,7	326,4	362,0	332,0	290,0
dont :								
Etats-Unis	324,4	287,3	231,8	221,9	283,7	320,9	286,7	251,9
TOTAL ASIE	57,6	45,0	48,0	39,6	43,8	50,1	52,1	60,0
TOTAL OCEANIE	16,4	21,4	15,5	15,8	19,2	18,6	22,3	16,4
TOTAL MONDIAL	1 179,9	1 103,7	1 075,6	1 042,8	1 109,1	1 215,0	1 255,1	1 167,0

Source : FAO, Cocoa Statistics, janvier 1975

La chute des importations de fèves aux Etats-Unis est importante puisque cette importation passe de 324,4 milliers de tonnes métriques à 251,9 milliers de tonnes. La raison de cette chute tient au développement considérable des importations américaines de produits cacaotés.

Mais le phénomène le plus marquant des dernières années en matière de commerce de cacao est la croissance des importations des pays socialistes, importations qui représentent en 1973, 19 % des importations mondiales (214 000 tonnes).

2.4.2 - La structure du commerce international

Les Nations Unies fournissent des tableaux statistiques décrivant les flux d'échanges de cacao sous la forme de matrices d'exportation-importation.

Les tableaux 2.4.2.a et 2.4.2.b décrivent les principaux flux commerciaux de cacao qui sont figurés dans la carte 2.4.2.c.

Tableau 2.4.2.a - STRUCTURE DU COMMERCE INTERNATIONAL EN MILLIERS DE TONNES (PAR PAYS) EN 1973

		Etats-Unis	RFA	Royaume-Uni	Pays-Bas	France	Japon	Italie	Belgique-Luxembourg	Suisse	Espagne	Canada	
	%	21,9	13,7	12,1	10,7	6,7	6,1	3,5	3,0	2,8	2,8	2,5	$\Sigma = 85,8$
Ghana	26,0	74	28	52	23	4	34	6	1	10	8	3	
Nigéria	15,4	55	13	44	12		8	12		4	1	12	
Pays-Bas	11,4	18	25	15		5	2	1	14	5		5	
Brésil	11,0	68	1	8	6					1	14	3	
Côte-d'Ivoire	9,6	39	53		21	56	1	15	6	1	2	1	
Cameroun	6,1	5	24		50	10	1	1					
	79,5												

Source : Nations-Unies.

Tableau 2.4.2.b - STRUCTURE DU COMMERCE INTERNATIONAL EN MILLIERS DE TONNES
(PAR REGIONS) EN 1973

	CEE	dont RFA	dont Pays- Bas	Amérique du Nord	dont Etats- Unis	Japon
Afrique Noire	<u>527</u>	134	112	<u>188</u>	173	<u>44</u>
Amérique Latine	<u>45</u>	6	6	<u>126</u>	122	<u>4</u>
dont Brésil	30	1	6	71		0

Source : Nations-Unis

La dépendance des pays développés à l'égard des pays du Tiers-Monde est totale puisque le cacao est un produit tropical.

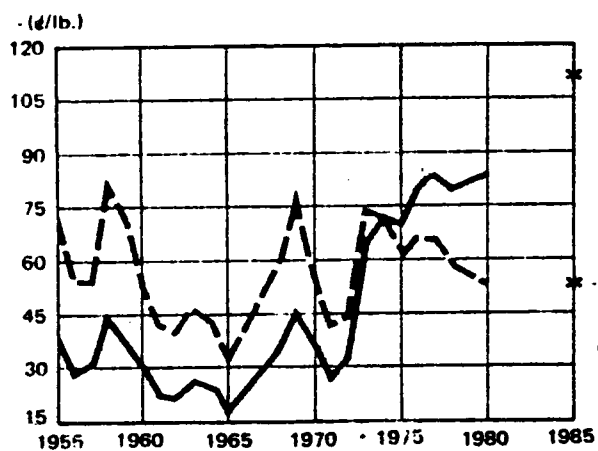
2.4.3 - Les prix du commerce international

Le marché mondial du cacao se caractérise par l'extrême mobilité des prix d'une année à l'autre et même en cours d'année (le cacao ghanéen connaît en 1965 son niveau le plus bas avec 250 dollars la tonne métrique, alors qu'en 1954 il atteint le niveau record de 1 550 dollars dépassé d'ailleurs en 1973).

Ces fortes variations de prix ont pour origine à la fois des mouvements spéculatifs, et le délai qui s'écoule normalement entre la plantation de nouveau cacaoyers et le moment où ils deviennent productifs et qui provoquent périodiquement des déséquilibres sur le marché mondial. En effet en ce qui concerne le deuxième point, il est possible de remarquer que l'intense activité de plantation et de replantation qui se produit lorsque les prix sont en hausse, conduit généralement quelques années plus tard à un excédent de production sur le marché. En revanche des prix en baisse conduisent les producteurs à renoncer à de nouvelles plantations ou replantations et engendrent à terme une pénurie (cf. graphiques 2.2.1.b et 2.3.2).

La progression rapide de la production et en particulier la bonne récolte de la campagne 1968-1969, provoque une chute durable des cours qui ne se relèvent qu'au cours de la campagne 1971-1972.

Graphique 2.3.2 - PRIX DU CACAO



Source : World Bank.

3 - PROBLEMES PARTICULIERS

Les différents agents économiques ou les diverses entités qui interviennent dans la chaîne de commercialisation et de distribution depuis la production du cacao brut jusqu'à la consommation des produits dérivés du cacao sont représentés dans le graphique 3 ci-après, qui permet de saisir l'articulation entre les différents agents du système.

Le cacao est exploité dans la plupart des pays par une multitude de petits producteurs. La production totale de cacao brut se répartit ensuite selon deux catégories :

- plus d'un cinquième de la production de cacao est valorisé sur place, c'est-à-dire transformé dans les pays producteurs en beurre de cacao et en d'autres produits intermédiaires ;
- près de quatre cinquièmes de la production de cacao sont exportés par des organismes de commercialisation.

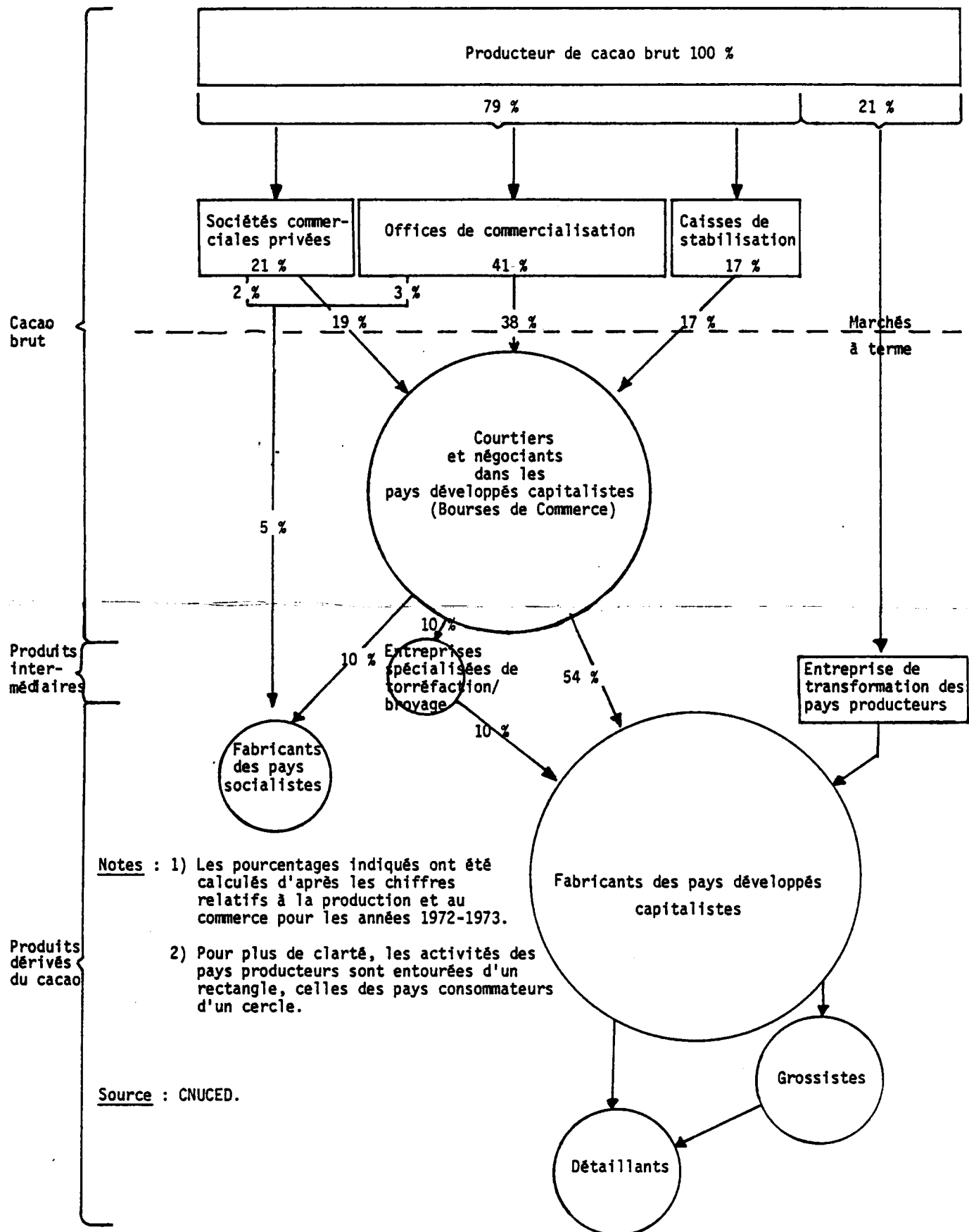
Les organismes de commercialisation appartiennent à trois catégories différentes :

- les offices de commercialisation d'Etat qui achètent le cacao brut aux planteurs à des prix garantis et l'exportent (Ghana et Nigéria) ;
- les caisses de stabilisation qui garantissent aux planteurs un prix déterminé pour le cacao, mais n'achètent pas la production (Côte-d'Ivoire, Togo et Cameroun) ;
- les sociétés commerciales privées qui achètent le cacao brut aux planteurs à des prix variant parfois fortement d'une année sur l'autre.

Ces organismes de commercialisation vendent le cacao à des négociants privés, très rarement directement aux fabricants de chocolat. Ce cacao est vendu aux pays socialistes aux termes d'accords bilatéraux de commerce et de parements à l'organisme du commerce extérieur du pays.

La plus grande partie du cacao consommé dans les pays capitalistes développés est achetée aux négociants surtout par des fabricants de chocolat ; seul encore un sixième de ventes sont affectées aux chocolatiers. Les produits fabriqués par les chocolatiers sont offerts à la consommation par l'intermédiaire de grossistes et de détaillants.

GRAPHIQUE 3 - PRINCIPAUX CIRCUITS DE COMMERCIALISATION ET DE DISTRIBUTION DU CACAO



3.1 - LA PRODUCTION

La production varie beaucoup d'une année à l'autre en fonction de facteurs climatiques et d'autres facteurs naturels, tels que les maladies et les champignons, mais ne dépend pas en courte période des fluctuations des prix.

C'est seulement à plus long terme que les prix peuvent avoir des conséquences sur le volume de la production. En effet, des prix élevés incitent les exploitants à planter de nouveaux cacaoyers qui ne contribuent à augmenter la production que plusieurs années plus tard, lorsque les jeunes arbres commencent à fournir des cabosses. Inversement des bas prix incitent les producteurs à ne plus planter de nouveaux arbres ; ce n'est que quelques années plus tard que la production décroît.

Les producteurs vendent leur cacao à des sociétés qui valorisent sur place la matière de base ou s'adressent à des organismes de commercialisation qui réalisent l'exportation du cacao brut.

3.2 - LA COMMERCIALISATION DANS LES PAYS EXPORTATEURS

Il existe trois systèmes de commercialisation :

- les offices de commercialisation d'Etat,
- les caisses de stabilisation,
- le marché libre.

3.2.1 - Les offices de commercialisation d'Etat

Les offices de commercialisation d'Etat fixent à l'avance les prix à la production et centralisent la commercialisation. Ils existent au Ghana et au Nigéria qui fournissent 44 % de la production.

3.2.2 - Les caisses de stabilisation

Les caisses de stabilisation fixent un prix de référence à l'exportation correspondant au coût F.O.B. du cacao, mais n'entrent jamais en possession de la récolte de cacao.

Elles interviennent quand le prix payé aux producteurs et exportateurs est inférieur au prix de référence en leur versant la différence ou quand ce prix est supérieur au prix de référence en obligeant les exportateurs à remettre la différence aux caisses.

Les caisses de stabilisation existent en Côte-d'Ivoire, au Togo et au Cameroun.

3.2.3 - Le marché libre

Les organismes de commercialisation ont un rôle très limité : il ne s'agit plus de garantir des prix à la production, tout au plus de fixer des prix minimums à l'exportation.

Le marché libre est celui du Brésil, les prix étant fixés sur les marchés boursiers occidentaux.

3.2.4 - Incidences des divers systèmes de commercialisation

Ces systèmes bâtis autour d'offices de commercialisation d'Etat et de caisses de stabilisation ont pour objet de stabiliser le prix à la production et de garantir que l'ensemble du cacao produit au cours de cette campagne procurera au producteur une certaine rémunération. Ces systèmes semblent influencer le niveau de la production de deux manières ; en favorisant dans l'immédiat le ramassage et la préparation de la récolte de cacao, en encourageant les producteurs à planter de nouveaux cacaoyers et à agrandir les cacaoyères.

L'absence de prix garantis à la production paraît expliquer par ailleurs le ralentissement de la croissance de la production au Brésil.

Les offices de commercialisation d'Etat écartent les sociétés étrangères du champ des opérations de commercialisation avec l'étranger. Il n'en est pas de même des pays où fonctionne le système des caisses de stabilisation où le marché demeure libre.

La proportion des recettes totale livrées des exportations de cacao qui reste sur le territoire des pays producteurs est donc nécessairement plus élevé lorsqu'interviennent des offices de commercialisation.

3.3 - LA COMMERCIALISATION DANS LES PAYS CONSOMMATEURS

3.3.1 - Historique de la commercialisation

Avant la Deuxième Guerre, les fabricants de chocolat s'approvisionnaient en cacao chez des marchands ou des négociants ayant des établissements dans les pays producteurs et en passant par l'intermédiaire de courtiers.

Aujourd'hui, les offices publics de commercialisation ou les exportateurs privés vendent surtout à des intermédiaires privés dans les pays développés capitalistes plutôt que directement aux fabricants. Les fabricants de chocolat font de plus en plus appel pour leurs achats à des négociants qui leur évitent la charge de maintenir des stocks importants de fèves de cacao.

3.3.2 - Courtiers et négociants

Les courtiers et les négociants ont progressivement pris de l'importance sur le marché du cacao en coordonnant et en orientant les trois quarts des approvisionnements de cacao tout au long de la filière qui va de l'exportateur jusqu'au fabricant de produits dérivés du cacao (5 % du cacao commercialisé est acheté directement par les pays socialistes aux sociétés commerciales privées ou aux offices publics de commercialisation des pays producteurs et un cinquième du cacao est transformé dans les pays producteurs et livré aux fabricants étrangers).

Alors que le courtier constitue le lien entre le vendeur et l'acheteur et est rémunéré sur la base d'une commission, le négociant achète et vend pour son propre compte sur le marché et devient propriétaire du produit.

3.3.3 - Les bourses du commerce

Après la guerre, les bourses de commerce ont de plus en plus été utilisées à la fois pour se protéger contre les fluctuations des cours et pour conclure des contrats à livraison différée.

A la suite de l'augmentation considérable du volume des échanges mondiaux de cacao s'est institué un marché à terme, les transactions sur papier se sont alors considérablement développées sur les places de New-York et de Londres et de nouvelles bourses du cacao s'ouvraient à Paris et à Amsterdam.

3.3.4 - Les opérations boursières

Les négociants concluent des contrats portant sur du cacao effectif et réalisent des opérations sur le marché à terme. En procédant à des achats ou à des ventes à terme, ils parviennent ainsi à se protéger contre des fluctuations de cours, ce qui leur permet de travailler en limitant singulièrement leurs risques.

Les transformateurs de cacao en produits semi finis et les fabricants de produits de marque recourent de plus en plus au marché à terme. Leurs achats de contrats de marchandises à livrer sont conclus pour des livraisons plus éloignées, lorsque les cours sont favorables et lorsque les primes exigées par les expéditions de cacao disponible à l'embarquement sont trop élevées.

Des mouvements spéculatifs se produisent assez souvent en bourse et provoquent des fluctuations importantes du prix du cacao.

3.3.5 - Les achats des pays socialistes

Les entreprises de commerce extérieur des pays socialistes achètent au cours du marché mondial tel qu'il est déterminé sur les grandes bourses de cacao. Ces achats ne sont généralement pas effectués en une seule fois pour l'année toute entière, mais sont échelonnés sur l'ensemble de la saison. Les stocks effectifs maintenus dans plusieurs de ces pays sont assez importants pour leur permettre de n'acheter que quand ils jugent que les cours mondiaux sont favorables. Les achats directs auprès des pays producteurs sont généralement effectués en vertu de contrats à livraison différée sur la base des prix du cacao disponible prévalant sur le marché mondial. Les achats auprès de négociants d'Europe Occidentale sont généralement effectués en vertu de contrats à livraison différée dont le prix est fixé en fonction des cours en vigueur sur le marché mondial.

3.4 - LA FORMATION DES PRIX

Sur le marché du cacao, l'instabilité provient essentiellement des fluctuations de la production, cette production variant souvent beaucoup d'une année sur l'autre. Si le volume de la récolte n'est guère influencé par les facteurs économiques qui interviennent au cours d'une année donnée, puisqu'il dépend en partie du nombre d'arbres qui ont été plantés plusieurs années auparavant, il est en revanche fortement influencé par des facteurs météorologiques et physiologiques qui échappent au contrôle des hommes. Ceci explique le caractère extrêmement incertain du volume de la production mondiale de cacao et partant du niveau des prix étant donné la rigidité des besoins de consommation.

Ce genre de situation favorise les mouvements spéculatifs et les prix varient considérablement à plus court terme par exemple d'un mois, d'une semaine ou même d'un jour à l'autre.

3.5 - LES ACCORDS SUR LE CACAO

Le premier accord sur le cacao est conclu en Octobre 1972, il comporte trois aspects essentiels : fixation d'un prix plancher et d'un prix plafond, détermination des contingents d'exportation et mise en place d'un stock régulateur. Il ne devient pas opérationnel en raison des prix trop élevés du marché mondial.

Un nouvel accord est négocié en Octobre 1975 à Genève. Les dispositions s'inspirent très largement de l'accord de 1972 : définition de contingents annuels d'exportation et mise en place d'un stock régulateur. Le financement du stock doit être assuré par un prélèvement à l'exportation

de 1 cent/livre. Cette taxe déjà perçue depuis 1972 n'est pas utilisée jusqu'en 1976 pour constituer des stocks : les prix du marché déjà élevés recevraient de nouvelles impulsions à la hausse. La définition des contingents (alloués à chaque exportateur) et les stocks régulateurs doivent permettre de défendre une fourchette de prix. Des zones de prix sont définies à l'intérieur de cette "fourchette" pour lesquelles on prévoit un dosage entre les deux types d'intervention.

39-42 cents : le stock régulateur peut se porter acquéreur pour des montants ne dépassant pas 4 % des contingents annuels.

42-45 cents : les contingents sont strictement respectés.

45-53 cents : aucune intervention sur le marché : les producteurs sont libres d'exporter les quantités qu'ils désirent

53-55 cents : le stock régulateur, pour défendre le prix "plafond" peut vendre au maximum l'équivalent de 7 % des contingents annuels.

3.6 - FABRICATION ET COMMERCIALISATION DES PRODUITS DERIVES DU CACAO

Les fabricants des produits dérivés du cacao sont constitués principalement par les grandes sociétés chocolatières exerçant des activités multinationales et possèdent des filiales actives en Amérique du Nord, en Europe Occidentale et dans certains pays du Tiers Monde.

Neuf sociétés ont une importance considérable. Ce sont :

- NESTLE S.A. (Suisse)
- EADBURY - SCHWEPPE LTD (Royaume-Uni)
- HERSHEY FOODS CORP. (Etats-Unis)
- ROWNTREE - MACKINTOSH LTD (Royaume-Uni)
- INTERFOOD S.A. (Suisse)
- MARS, INC. (Etats-Unis)
- W.R. GRACE AND CO. (Etats-Unis)
- GENERAL FOODS CORP. (Etats-Unis)
- UNITED BISCUITS (HOLDINGS) LTD (Royaume-Uni)

La production de ces neuf sociétés représente 80 % de la production totale de chocolat et d'autres produits dérivés du cacao des Etats-Unis et d'Europe Occidentale.

La concentration élevée de la production dans l'industrie des produits dérivés du cacao tient à la complexité des techniques de fabrication de ces produits. S'y ajoute le fait que les économies d'échelle jouent aussi un rôle considérable dans la commercialisation de ces produits.

Les augmentations récentes du prix du cacao et en conséquence les coûts beaucoup moins élevés des ingrédients de remplacement conduisent les fabricants à réduire la teneur en cacao des produits chocolatés.

La commercialisation des produits dérivés du cacao suit une évolution peu différente d'un assez grand nombre de produits alimentaires.

3.7 - IMPORTANCE STRATEGIQUE

Pas plus que le café, le cacao ne constitue une denrée stratégique car il pourrait être remplacé par des succédanés si les prix se maintenaient longtemps à des niveaux élevés. En particulier, le coprah fournit une graisse végétale qui peut remplacer le beurre de cacao.

Des considérations techniques limitent aujourd'hui la progression des succédanés du beurre de cacao qui tendent généralement à nuire à la qualité du produit, notamment en lui donnant une saveur désagréable. Par ailleurs, dans certains pays un produit ne peut pas être vendu en tant que "chocolat" s'il contient plus qu'une proportion spécifiée -généralement très faible de ces succédanés.

Du fait de ces obstacles techniques et juridiques, les pays développés continuent à importer des quantités considérables de cacao, mais il n'est guère possible d'exclure des substitutions rapides dans un proche avenir.

4 - PERSPECTIVES D'EVOLUTION

4.1 - PRODUCTION

Les surfaces cultivées peuvent être facilement étendues dans la plupart des pays tropicaux, puisque les cacaoyères occupent en fait de petites superficies. De nombreux pays peuvent par ailleurs accroître les rendements en améliorant les soins apportés aux cacaoyers et la récolte de fèves.

Mais un cacaoyer commence à produire seulement trois ans après la plantation et ne produit pleinement qu'au bout de dix ans. Aussi la production peut-elle pendant une période plus ou moins longue ne plus satisfaire les besoins. La situation se rétablit alors au terme de quelques années.

4.2 - CONSOMMATION

La consommation de cacao croît depuis les années 1950, avec, il est vrai, un ralentissement de cette croissance à partir des années 1960.

La croissance de cette consommation pourrait à l'avenir connaître un ralentissement plus considérable. Dans la plupart des pays, la teneur en cacao du chocolat a diminué considérablement, et ce mouvement pourrait se poursuivre. Mais à cette évolution s'ajouterait une autre évolution vers la production de tablettes de chocolat fourré et de confiserie de chocolat (qui nécessitent peu de chocolat par unité de production) par rapport à celle de chocolat non fourré. Cette évolution est discernable dans un certain nombre de pays industrialisés.

4.3 - ORGANISATION DU MARCHE

Le dernier accord signé sur le cacao risque de devenir non opérationnel en raison des réticences de certains pays exportateurs (Côte-d'Ivoire) et de l'hostilité du plus gros importateur : les Etats-Unis.

CACAO

FICHE DE SYNTHESE

Production mondiale en 1971/1972 et 1973/1974 : 1472 milliers de tonne

Principaux producteurs

GHANA 28,2 %	NIGERIA 16,1 %	BRESIL 11,9 %	COTE D'IVOIRE 14,1 %	CAME- ROUN 7,7 %	AUTRES PAYS 22,0 %
--------------	-------------------	------------------	----------------------------	------------------------	-----------------------

(P T M 100 %)

Utilisation : principalement alimentation humaine (chocolats)

Substituts : coprah et certains produits végétaux

Principaux consommateurs

EUROPE OCCIDENTALE 41,8 %	AMERIQUE DU NORD 31,4 %	JAPON 4,9 %	PAYS SOCIALISTES 17,6 %	PTM 6,0 %
------------------------------	----------------------------	----------------	-------------------------------	--------------

P D C (77,4 %)

PS(17,6 %) PTM (6,0 %)

Principaux exportateurs

GHANA 26,0 %	NIGERIA 15,4 %	PAYS-BAS 11,4 %	BRESIL 11,0 %	COTE D'IVOIRE 9,6 %	CA- MEROUN 6,1 %	AUTRES PAYS 20,5 %
--------------	-------------------	--------------------	------------------	---------------------------	------------------------	-----------------------

Taux de dépendance : PDC/PVD = 100 %

Marché : Marché à terme très instable

Perspectives : A court terme maintien de prix élevés. Détermination des prix internationaux des prix du cacao à échéance de deux ou trois ans.

C A F E

1 - PRESENTATION GENERALE

1.1 - EXPLOITATION

Matière de base exclusivement tropicale, le café n'est produit et exporté que par les pays du Tiers-Monde. En effet, les caféiers ne se développent que dans des conditions très précises en matière de température et d'hydrographie, c'est-à-dire uniquement dans la zone intertropicale d'Amérique, d'Afrique et d'Asie-Océanie.

Il existe de nombreuses espèces de caféiers :

- l'arabica est l'espèce la plus répandue dans le monde (65 % du total) qui comprend lui-même plusieurs variétés : le typica, l'amarella, le maragogype, le bourbon, le laurina, le moka et le caturra ; l'arabica a généralement une hauteur de 2 mètres à 2 mètres cinquante ;
- le canéphora occupe la deuxième place (33 % du total) et comprend lui-même plusieurs variétés : le robusta, le koulou et le niaouli entre autres ; le canéphora a généralement une hauteur de 8 à 12 mètres ;
- les autres espèces qui représentent 2 % de la production mondiale sont le kibenica, l'abokutae et l'excelsa.

Il existe un délai de cinq à six ans entre la plantation et la mise en production

1.2 - USAGES

Le café est exclusivement destiné à l'alimentation humaine.

2 - SITUATION ACTUELLE

2.1 - POTENTIEL DE PRODUCTION

8 981 000 hectares représentent la superficie plantée de caféiers dans le monde en 1972. Sur ce total, l'Amérique totalise 5 777 000 hectares (arabica) soit 64,3 % de la surface cultivée, l'Afrique 2 630 000 hectares (arabica et robusta) soit 29,3 % de cette surface et l'Asie-Océanie 574 000 hectares (arabica et robusta) soit 6,4 % de cette surface. (Tableau 2.1).

2.2 - PRODUCTION

2.2.1 - Evolution de la production mondiale

La production mondiale de café suit une courbe ascendante. C'est ainsi que la production de café vert passe de 3 798 000 tonnes pour la campagne 1968-1969 à 4 380 000 tonnes pour la campagne 1975-1976 (tableau 2.2.1).

Plusieurs facteurs influencent la production :

- S'agissant d'un produit agricole, la production de café est soumise à de fortes variations en raison des aléas climatiques : comme la production brésilienne représente parfois plus de 30 % de la production mondiale, toute variation climatique au Brésil a de profondes répercussions sur l'offre mondiale.
- S'agissant d'un produit agricole, la production de café est influencée par l'étendue des maladies qui touchent habituellement les caféiers ; c'est ainsi que les caféiers brésiliens sont maintenant atteints par l'*Hemileia Vastatrix* ou "rouille" du caféier, champignon qui provoque la mort de l'arbuste en détruisant les feuilles ; autrefois inconnue en Amérique Latine, cette maladie avait au 19ème siècle complètement détruit la production de Ceylan ; la rouille est apparue au Brésil en 1970 et s'est ensuite étendue à tous les états producteurs, à présent les pulvérisations régulières de fongicides limitent l'étendue de la maladie.

Tableau 2.2.1 - CAFE VERT : PRODUCTION MONDIALE
(en milliers de tonnes métriques)

	1968/ 1969	1969/ 1970	1970/ 1971	1971/ 1972	1972/ 1973	1973/ 1974	1974/ 1975	1975/ 1976
<u>AMERIQUE LATINE</u>	<u>2.297</u>	<u>2.624</u>	<u>2.018</u>	<u>2.848</u>	<u>2.917</u>	<u>2.282</u>	<u>3.207</u>	<u>2.894</u>
dont : Brésil	1.011	1.236	642	1.476	1.410	858	1.650	1.380
Colombie	474	510	468	390	534	480	540	510
Mexique	172	185	192	210	228	204	228	228
El Salvador	116	144	130	160	126	126	168	144
<u>AFRIQUE</u>	<u>1.270</u>	<u>1.336</u>	<u>1.342</u>	<u>1.307</u>	<u>1.484</u>	<u>1.225</u>	<u>1.311</u>	<u>1.216</u>
dont : Côte d'Ivoire	210	280	240	269	302	178	270	252
Ouganda	247	201	191	184	231	192	180	168
Angola	198	216	204	228	228	192	180	120
Ethiopie	120	180	156	138	156	132	150	150
<u>ASIE ET OCEANIE</u>	<u>231</u>	<u>252</u>	<u>254</u>	<u>231</u>	<u>267</u>	<u>273</u>	<u>282</u>	<u>270</u>
dont : Indonésie	156	162	168	138	168	174	180	168
Monde	3.798	4.212	3.612	4.386	4.668	3.780	4.800	4.380

Source : Tropical Products Quaterly

L'évolution de la production mondiale n'est pas régulière ; de sévères gelées en 1969 et en 1976 au Brésil conduisent à une baisse importante de la production qui reprend à chaque fois sa courbe ascendante.

2.2.2 - Répartition de la production

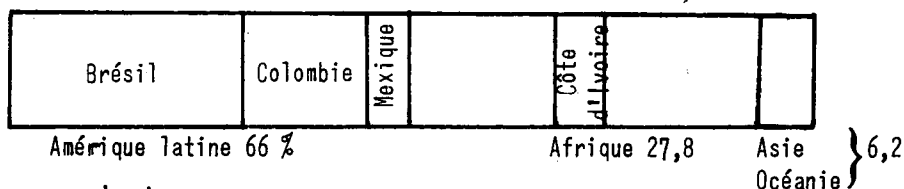
Les seuls pays producteurs de café sont des pays tropicaux appartenant tous au Tiers-Monde. L'Amérique Latine fournit souvent plus de 40 % de la production mondiale. Le Brésil est de loin le premier producteur mondial (1 380 milliers de tonnes de café vert en 1975-1976 sur une production mondiale de 4 380 milliers de tonnes). La Colombie demeure le deuxième état producteur (510 milliers de tonnes de café vert en 1975-1976).

Les autres grands pays producteurs sont certains autres pays latino-américains comme le Mexique ou El Salvador mais aussi des pays d'Afrique comme la Côte-d'Ivoire, l'Ouganda, l'Ethiopie ou l'Angola. L'Indonésie est le seul véritable pays producteur de café d'Asie et d'Océanie.

Tous les pays producteurs ne contribuent pas à l'expansion de la production de café. Exception faite de la Côte d'Ivoire qui enregistre une progression de sa production, la production africaine demeure stagnante. En revanche la production latino-américaine connaît depuis plusieurs années une progression irrégulière mais réelle et la plupart des pays de cette zone tendent à accroître leur production.

La plupart des grands pays producteurs sont les premiers exportateurs sauf le Mexique dont le marché intérieur est important et protégé de la concurrence internationale (tableau 2.2.2.).

Tableau 2.2.2 - REPARTITION DE LA PRODUCTION MONDIALE EN 1975-1976



Principaux producteurs

- Brésil	:	31,5 %
- Colombie	:	11,6 %
- Côte-d'Ivoire	:	5,8 %
- Mexique	:	5,2 %
- Ouganda	:	3,8 %
- Autres pays du Tiers-Monde	:	43,1 %

2.3 - CONSOMMATION

2.3.1 - Evolution de la consommation mondiale

La consommation mondiale de café augmente lentement depuis 1965. Les pays développés demeurent de gros consommateurs de café mais la consommation de café par habitant a évolué depuis 1965 de façon très différente selon les pays : (tableau 2.3.1).

- En Amérique du Nord elle a tendance à diminuer et notamment aux Etats-Unis puisqu'elle passe de 6,97 kilogrammes durant la campagne 1965-1966 à 5,91 kilogrammes durant la campagne 1972-1973.
- Dans les pays de l'Europe capitaliste elle a au contraire tendance à augmenter et particulièrement en Italie (2,38 kilos en 1965-1966 et 3,53 kilos en 1972-1973) et au Royaume-Uni (1,53 kilos en 1965-1966 et 2,32 kilos en 1972-1973).
- La progression de la consommation est également très forte dans les pays socialistes sans pour autant atteindre le niveau de consommation des pays capitalistes développés.

2.3.2 - Répartition de la consommation mondiale

Les marchés des pays développés représentent la part la plus importante de la consommation mondiale. Néanmoins, en Amérique Latine, la consommation per capita est élevée (15,6 kilogrammes au Brésil) surtout dans les pays producteurs, à l'exception du Mexique où elle ne dépasse pas deux kilogrammes par an. Les autres marchés des pays du Tiers-Monde (Afrique, Asie et Océanie) sont stagnants, à un bas niveau.

2.4 - LES ECHANGES

2.4.1 - L'évolution du commerce international

2.4.1.1 - Les exportations

L'Amérique Latine fournit environ les deux tiers du tonnage de café vert vendu dans le monde et l'Afrique intervient pour la plus grande partie du solde. (tableau 2.4.1.1. a).

Tableau 2.3.1 - EVOLUTION DE LA CONSOMMATION PAR TETE DE CAFE
(en kilogrammes)

	1965/ 1966	1966/ 1967	1967/ 1968	1968/ 1969	1969/ 1970	1970/ 1971	1971/ 1972	1972/ 1973
<u>AMERIQUE DU NORD</u>								
dont : Etats-Unis	6,97	6,60	6,70	6,49	6,22	6,31	6,01	5,91
Canada	3,88	4,08	4,23	3,90	4,10	4,30	4,23	4,07
<u>EUROPE CAPITALISTE</u>								
dont : R.F.A.	4,72	4,65	4,80	4,97	5,02	5,11	5,37	5,19
France	4,76	4,48	4,64	4,75	4,70	4,87	5,00	5,05
Italie	2,38	2,78	2,81	2,94	2,98	3,20	3,32	3,53
Royaume-Uni	1,53	1,38	1,54	1,68	2,03	1,97	2,16	2,32
<u>PAYS SOCIALISTES</u>								
dont : U.R.S.S.	0,12	0,11	0,13	0,20	0,17	0,18	0,17	0,17
R.D.A.	2,34	2,52	2,51	2,48	2,80	2,72	3,07	2,67

Source : Organisation Internationale du Café.

Tableau 2.4.1.1. a- CAFE (VERT OU TORREFIE ET SUCCEDANES DU CAFE) : EXPORTATIONS MONDIALES
(en milliers de tonnes métriques)

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
<u>AMERIQUE LATINE</u>	<u>2.122</u>	<u>2.100</u>	<u>1.955</u>	<u>2.024</u>	<u>2.120</u>	<u>2.325</u>	<u>1 883</u>
dont : Brésil	1.108	1.121	963	1.034	1.050	1.071	692
Colombie	395	389	390	393	390	409	412
Mexique	99	97	85	97	100	187	120
El Salvador	117	111	111	98	105	123	143
<u>AFRIQUE</u>	<u>921</u>	<u>918</u>	<u>928</u>	<u>920</u>	<u>995</u>	<u>1.114</u>	<u>1.131</u>
dont : Côte d'Ivoire	215	178	195	185	183	209	262
Ouganda	152	181	191	175	214	228	202
Angola	189	183	181	181	177	219	214
Ethiopie	81	89	71	81	83	84	71
<u>ASIE ET OCEANIE</u>	<u>110</u>	<u>139</u>	<u>133</u>	<u>108</u>	<u>137</u>	<u>151</u>	<u>133</u>
dont : Indonésie	82	104	104	73	95	93	110
Monde	3.154	3.157	3.016	3.052	3.252	3.590	3.148

Source : F.A.O. - Bulletin mensuel économie et statistique agricoles

Depuis 1968, les exportations de café vert augmentent lentement en oscillant entre 3,1 et 3,6 millions de tonnes. A plusieurs reprises en 1971, 1972 et 1976, le Brésil doit prélever sur ses stocks pour faire face aux demandes d'importation. En revanche, l'Afrique a souvent une production exportable supérieure à ses exportations réelles et est souvent obligée de stocker.

A partir de 1976, la plupart des états producteurs puisent dans leurs stocks pour satisfaire la demande mondiale car les gelées de juillet au Brésil détruisent une partie de la récolte de café.

L'année 1973 peut servir de base de référence pour l'examen de la répartition des exportations mondiales selon les producteurs (cf. 2.4.1.1.b et 2.4.1.1.c).

2.4.1.1.b - Répartition des exportations de café en 1974 (en pourcentage des exportations mondiales)

AMERIQUE LATINE 59,9 %					AFRIQUE 35,9 %					ASIE ET OCEANIE 4,2
BRESIL	COLOMBIE	El Salvador	Mexique	AUTRES PAYS	Côte-d'Ivoire	ANGOLA	UGANDA	AUTRES PAYS	Indonésie	Autres
22,0 %	13,1 %	4,5 %	3,8 %	16,5 %	8,3 %	6,8 %	6,4 %	14,4 %	3,5 %	0,7 %

2.4.1.1.c - Principaux exportateurs de café

- Brésil	:	22,0 %
- Colombie	:	13,1 %
- Côte-d'Ivoire	:	8,3 %
- Angola	:	6,8 %
- Ouganda	:	6,4 %
- El Salvador	:	4,5 %
- Mexique	:	3,8 %
- Indonésie	:	3,5 %
- Ethiopie	:	2,3 %
- Autres pays	:	29,3 %
Monde		100,0 %

- Le Brésil, premier producteur, est également le premier exportateur (1 071 000 tonnes sur un commerce mondial de 3 590 000 tonnes).
- La Colombie, second producteur, est également le second exportateur (409 000 tonnes), mais ses exportations n'atteignent généralement pas la moitié des exportations brésiliennes.
- Certains pays africains sont également d'importants exportateurs (Côte-d'Ivoire, Ouganda et Angola).

Tableau 2.4.1.2. a.- CAFE (VERT OU TORREFIE ET SUCCEDANES DE CAFE) : IMPORTATIONS MONDIALES
(en milliers de tonnes métriques)

	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974
<u>AMERIQUE DU NORD</u>	<u>1.614</u>	<u>1.301</u>	<u>1.267</u>	<u>1.398</u>	<u>1.342</u>	<u>1.405</u>	<u>1.226</u>
dont : Etats-Unis	1.528	1.217	1.183	1.310	1.260	1.324	1.164
Canada	86	84	78	88	82	81	62
<u>EUROPE</u>	<u>1.893</u>	<u>1.483</u>	<u>1.511</u>	<u>1.515</u>	<u>1.612</u>	<u>1.677</u>	<u>1.645</u>
dont : R.F.A.	301	309	310	324	342	343	329
France	246	239	240	254	260	272	282
Italie	152	156	165	177	176	200	201
Royaume-Uni	92	102	92	108	102	125	98
<u>JAPON</u>	<u>45</u>	<u>59</u>	<u>81</u>	<u>69</u>	<u>100</u>	<u>131</u>	<u>86</u>
<u>Autres pays</u>	<u>114</u>	<u>151</u>	<u>158</u>	<u>112</u>	<u>83</u>	<u>87</u>	<u>78</u>
Monde	3.166	2.994	2.995	3.094	3.137	3.300	3.035

Source : F.A.O. : bulletin mensuel économie et statistique agricoles.

2.4.1.2 - Les importations

En ce qui concerne les importations de café une série de tendances se dessine depuis 1968 (tableau 2.4.1.2. a.) :

- ralentissement des achats en ce qui concerne le continent nord-américain et même chute des importations des Etats-Unis,
- progression modérée des importations des pays de l'Europe capitaliste,
- forte progression des importations japonaises,
- ouverture de nouveaux marchés pour les exportations : les pays socialistes en particulier.

Les importations nord-américaines représentent cependant toujours le tiers des importations mondiales de café vert (en 1972 celles-ci représentaient 1,3 million de tonnes sur des importations mondiales représentant 3,3 millions de tonnes).

Si les importations des Etats-Unis paraissent varier fortement d'une année sur l'autre, la réalisation des ajustements de stocks conduit à une réduction sensible de ces différences (cf. 2.4.1.2. b, 2.4.1.2. c).

2.4.1.2. b - REPARTITION DES IMPORTATIONS DE CAFE (en pourcentage des importations mondiales)

Etats-Unis	RFA	France	Ital.	Autres pays capitalistes	Tiers-Monde et pays socialistes
40,4 %	10,8%	9,8%	6,6%	30,3 %	2,6%

2.4.1.2. c - PRINCIPAUX IMPORTATEURS DE CAFE

- Etats-Unis	38,4 %
- République Fédérale Allemande	10,8 %
- France	9,3 %
- Italie	6,6 %
- Royaume-Uni	3,2 %
- Japon	2,8 %
- Canada	2,0 %
- Autres pays	26,9 %
Monde	100,0 %

La République Fédérale Allemande est le premier importateur européen et le deuxième importateur mondial après les Etats-Unis ; l'origine des importations est très diversifiée avec une préférence cependant pour les arabicas d'Amérique Latine.

La France est le deuxième importateur européen et le troisième importateur mondial ; ses importations sont principalement d'origine africaine encore que la part de l'Amérique Latine s'accroît sensiblement depuis 1968.

Depuis 1964, les importations de café vert des pays socialistes sont en progression mais l'augmentation des importations de café se ralentit depuis 1969. L'U.R.S.S. est parmi ces pays le premier importateur de café.

Les importations japonaises continuent à se développer extrêmement rapidement. La part des importations en provenance d'Asie demeure faible et les importations se font essentiellement en provenance de l'Amérique Latine.

2.4.2 - La structure du commerce international

Les Nations Unies fournissent des tableaux statistiques décrivant les flux d'échanges de café sous la forme de matrices d'exportation-importation.

Le tableau 2.4.2-a. décrit les principaux flux commerciaux de café.

Il montre clairement que les importations américaines ont souvent pour origine les pays d'Amérique. En revanche les importations des pays de la C.E.E. et du Japon de café d'Afrique Noire occupent une place très importante dans le volume global des importations de ces pays (carte 2.4.2-b).

2.4.3 - Les prix du commerce international

Le marché mondial du café se caractérise par la relative instabilité des prix d'une année à l'autre et même en cours d'année. Le prix du café colombien atteint un de ses plus hauts niveaux en 1954 avec 80 cents la livre et un de ses plus bas niveaux en 1963 avec 39,6 cents la livre.

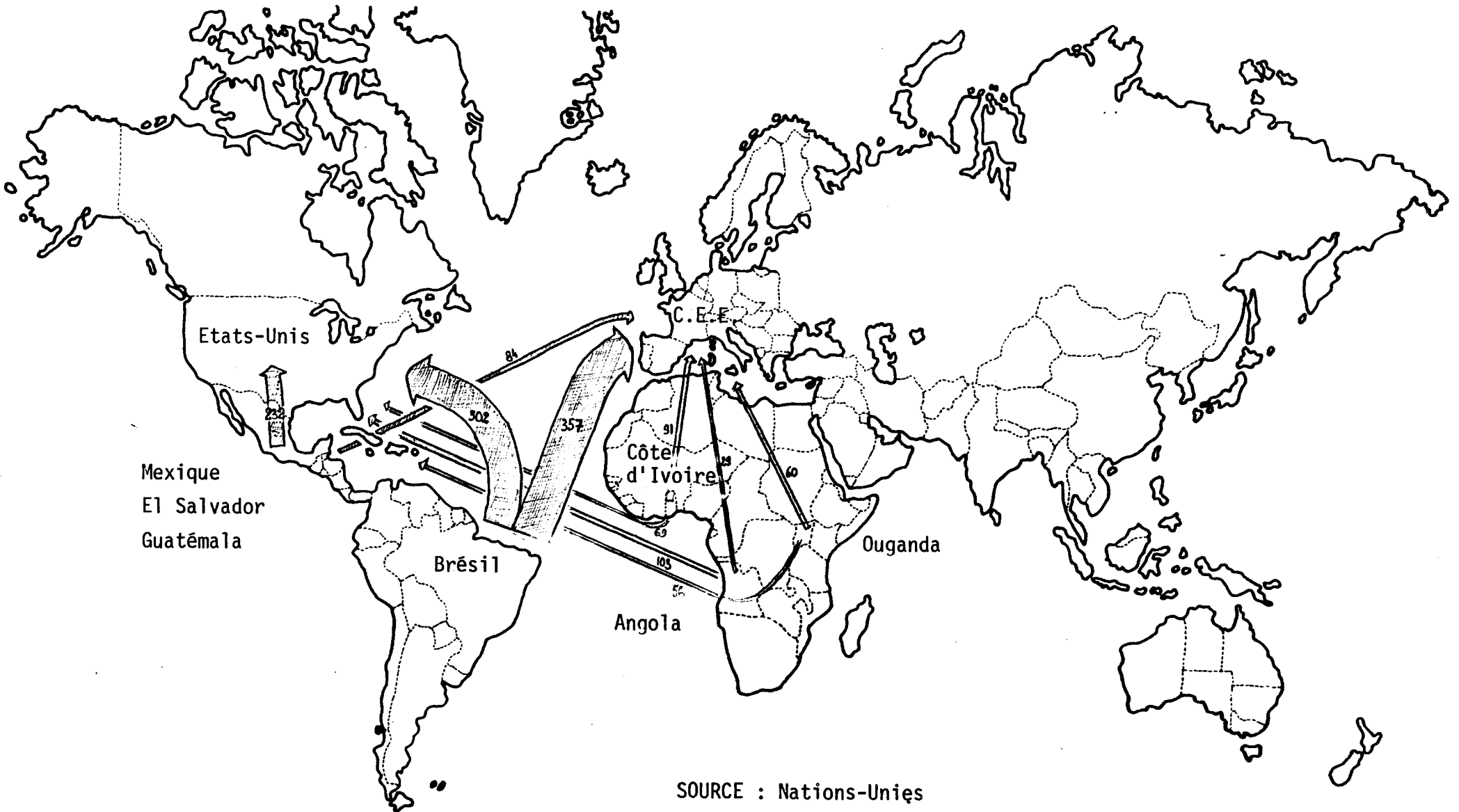
Ces fortes variations de prix mettent en évidence l'échec des accords internationaux conclus à propos du café en 1962 et 1968 qui ne peuvent résister aux mouvements spéculatifs qui s'emparent du marché du café.

Tableau 2.4.2 a- STRUCTURE DU COMMERCE INTERNATIONAL EN 1973
(en milliers de tonnes)

Exportations vers de		Etats-Unis	R.F.A	France	Italie	Pays-Bas	Royaume Uni	Suède	Japon	Bel. lux.	Canada	Espagne	Suisse	Danemark	Finlande	Yougoslavie	
	%	36,9	11,3	7,7	4,9	4,5	4,1	3,6	2,8	2,8	2,7	2,4	2,0	1,9	1,9	1,3	90,8
Brésil	29,3	302	51	64	117	54	59	61	25	12	15	27	10	40	17	18	
Colombie	11,8	173	78	7	3	22	2	19	8	3	8	18	3	5	17		
Côte d'Ivoire	5,8	69	9	70	6	4	2		23				1				
Ouganda	4,4	56	13	12	1	2	32	4	22		1	2	1			1	
Angola	4,2	103	6	5	3	7	6		4	2	3	13	8	1	1		
Mexique	3,7	103	10	2		1	1		2	1	6	4	2				
El Salvador	3,4	63	39		1	1			5	1	3		3		2	4	
Guatemala	3,2	67	20	1	1	3	1	2	2	3	3	1	4	1	5		
	65,8																

Source : Nations-Unies

Carte 2.4.2 b- PRINCIPAUX FLUX COMMERCIAUX DE CAFE EN 1973
(en milliers de tonnes)



SOURCE : Nations-Unies

Depuis 1948, les prix internationaux du café connaissent d'amples fluctuations :

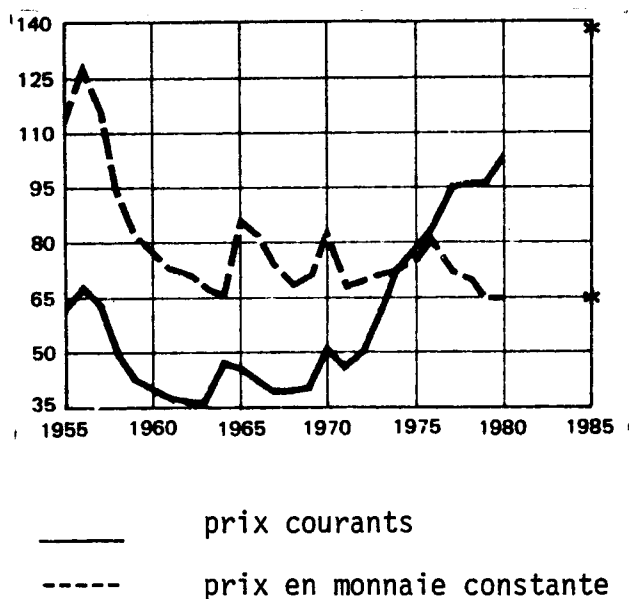
- une progression rapide de 1948 à 1954,
- le maintien de prix élevés en 1954-1956 à la suite des gelées intervenues au Brésil en 1953,
- une chute de prix et des recettes de certains pays producteurs de 1956 à 1963 du fait des difficultés d'écoulement de la production sur le marché international,
- le maintien de prix relativement bas de 1963 à 1971,
- depuis 1971 une progression de prix comparable sinon plus importante à celle de la période 1948-1954 à la suite d'une diminution des stocks des pays producteurs.

L'évolution de l'activité agricole caféière dépend encore aujourd'hui de l'évolution des cours sur le marché international.

Lorsque les prix sont en hausse - comme c'est le cas depuis quelques années - les pays producteurs pratiquent une politique de plantation ou de replantation qui aboutit cinq ou six ans plus tard à un excédent de production sur le marché. Lorsque les prix sont en baisse, ceux-ci renoncent souvent à certaines plantations ou replantations et cette situation favorise une situation de pénurie.

Cependant, étant donné l'état des stocks, les fortes variations climatiques et, en particulier, la perspective de mauvaises récoltes de café vert engendrent de brusques flambées de prix.

Graphique 2.4.3 - PRIX DU CAFE
(cents/livre)



3 - PROBLEMES PARTICULIERS

3.1 - LA PRODUCTION

La production varie fortement d'une année à l'autre en fonction de facteurs climatiques et d'autres facteurs naturels comme les maladies (gelées et Hemileia Vastatrix au Brésil) mais ne dépend pas à court terme des fluctuations des prix.

C'est seulement à plus long terme que les prix peuvent avoir des répercussions sur le volume de la production en incitant ou en décourageant les exploitants à planter ou à replanter. Mais ce n'est qu'au bout d'un certain nombre d'années (cinq ans par exemple) que les décisions des exploitants ont des conséquences sur le volume global de la production.

3.2 - ORGANISATION DU MARCHÉ

Le café est exploité dans la plupart des pays par une multitude de petits producteurs. La production totale de café se répartit ensuite selon deux catégories :

- la fraction la moins importante est torréfiée et consommée dans le pays,
- la plus grosse partie de la production est exportée comme café vert vers les grands pays consommateurs par des organismes de commercialisation.

Ces organismes de commercialisation vendent le café à des négociants. Le café est vendu aux pays socialistes aux termes d'accords bilatéraux de commerce et de paiements à l'organisme du commerce extérieur du pays.

A la suite de la croissance considérable du volume des échanges mondiaux de café s'est institué un marché à terme. Les transactions sur papier se sont alors considérablement développées sur les marchés de New-York et de Londres en particulier.

Un achat de café se fait en général à trois mois. Le principal avantage du marché à terme tient au fait que la multiplication des opérations limite par l'arbitrage pour les torréfacteurs les effets des hausses ou des baisses qu'ils devraient subir si les transactions ne se faisaient qu'entre eux et les producteurs. Il arrive cependant qu'en se portant eux-mêmes sur le marché à terme au lieu de conclure des contrats directs les producteurs amplifient une hausse (producteurs brésiliens en 1976).

3.3 - LES ACCORDS SUR LE CAFE ENTRE PRODUCTEURS ET CONSOMMATEURS

Le premier accord sur le café est conclu en 1962 entre producteurs et consommateurs ; il vise à alléger les graves difficultés provoquées par la lourde charge des excédents et les fluctuations excessives de prix qui mettent en danger l'économie de certains pays du Tiers Monde et il se propose de favoriser l'accroissement des recettes d'exportation des pays producteurs en maintenant les cours à un niveau équitable et en augmentant la consommation dans les pays développés. Il est conçu dans une optique de surproduction.

Mais l'évolution à la hausse des prix du café rend caduc cet accord et oblige les pays producteurs et pays consommateurs à réviser en 1968 le premier accord international. Un second accord est signé qui fixe un prix indicatif négocié et qui met en place deux mécanismes essentiels :

- la fixation par le Conseil de l'Organisation Internationale du Café d'un contingent global d'exportation réparti entre les producteurs et d'un contingent de réserve pouvant être débloqué en cas de hausses de prix,
- la répartition de ce contingent global entre les différents types de café au moyen d'un système d'ajustement de l'offre à la structure de la demande.

En 1968-1969, le contingent annuel initial est fixé à 2 868 milliers de tonnes et le contingent de réserve à 90 milliers de tonnes. En 1969, les prix tendent à baisser à deux reprises, l'O.I.C. est obligée de réduire les contingents d'exportation. Mais l'annonce des gelées du Brésil qui précipite un mouvement de hausse des prix conduit à accroître les contingents d'exportation.

Malgré le jeu des mécanismes régulateurs prévus par l'Accord, les prix internationaux du café s'élèvent très rapidement. Cette situation inquiète les gouvernements des pays consommateurs qui cherchent à obtenir des pays producteurs un retour aux prix de 1969. La conjoncture permet à ceux-ci de résister aux pressions et la réunion de l'O.I.C. ne permet pas la signature d'un accord sur les prix qui continuent à s'élever malgré le déblocage des contingents de réserve.

A la fin de 1970 et en 1971 les prix baissent mais se fixent à un niveau sensiblement plus élevé que le niveau de 1969. Mais des pressions à la hausse incitent en 1972 les pays producteurs à réclamer une révision des fourchettes de prix qui est refusée par les Etats-Unis. A la suite de l'opposition américaine, les quatre gros producteurs le Brésil, la Colombie, le Portugal (Angola) et la Côte d'Ivoire se réunissent le 10 mars 1972 pour envisager un contrôle du marché international du café.

Réunis à Genève en Avril 1972, les producteurs décident de refuser les augmentations de quotas d'exportation destinés à ramener les prix dans la fourchette.

En Décembre 1972, une session spéciale du Conseil de l'Organisation Internationale du Café fait le constat des divergences entre pays producteurs et pays consommateurs : la conséquence en est l'abandon du système de quotas d'exportation qui constituait la base de l'Accord International. Néanmoins les producteurs fixent unilatéralement des contingents d'exportation et cherchent à coordonner leurs politiques sans réel succès il est vrai.

Il faut attendre Décembre 1975 pour qu'un nouvel accord intervienne sur les dispositions suivantes :

- un contingentement d'exportation basé sur les performances passées et à venir, dans l'hypothèse la plus favorable ; une partie étant fixée pour plusieurs années et comprenant au moins 70 % du contingent, l'autre variable et modulée année par année,
- le contingentement intervient seulement quand les prix du marché devient inférieur au prix de référence, ce prix est fixé la première année (1976) à un niveau suffisamment bas pour que le contingentement ne soit pas immédiatement nécessaire.

Au moment de sa signature, l'accord de 1975 paraît tenir compte de la physionomie nouvelle du marché consécutive à l'arrachage des caféiers dans les zones marginales au Brésil, aux gelées brésiliennes de 1962, 1966, 1969 et 1972 et à l'apparition de la "rouille" du caféier sur le continent américain qui écartent l'éventualité d'une surproduction.

C'est sans compter sur les gelées brésiliennes de Juillet 1976. La récolte brésilienne qui est habituellement de 22 à 25 millions de sacs de 60 kilos tombe à 5,5 millions de sacs au cours de la campagne. Sécheresse et pluies torrentielles en Colombie, troubles en Angola et en Ouganda, tremblement de terre au Guatemala font le reste, et aboutissent à une situation de pénurie.

Certes le Brésil a 25 millions de sacs en stocks au début de la campagne mais pour assurer sa consommation intérieure, sa production de café soluble et ses exportations de café vert il est obligé de déstocker 20 millions de sacs.

Le troisième accord international devient immédiatement caduc, puisque la pénurie fait s'envoler les cours bien au-dessus des prix planchers.

Pour profiter de la hausse, le Brésil frappe alors ses exportations de 100 dollars le sac de 60 kilos. Mieux encore : pour réserver ses arabicas à l'exportation, le Brésil achète des robustas en Afrique et en Amérique Centrale et acquiert ainsi une rente supplémentaire.

Par ailleurs, est signée à Lomé entre la CEE et 46 pays d'Afrique, d'Asie et des Caraïbes, une convention aux termes de laquelle un certain nombre de produits dont le café, bénéficie d'un système de stabilisation des recettes d'exportation.

3.4 - DEPENDANCE DES PAYS DEVELOPPES

Les pays développés dépendent totalement des importations en provenance du Tiers-Monde puisque le café est un produit tropical (taux de dépendance 100 %).

3.5 - IMPORTANCE STRATEGIQUE

Le café est le deuxième produit du commerce international après le pétrole. Le commerce international du café représente 3.393 millions de dollars en 1972. Il représente la moitié environ des recettes en devises de pays comme le Rwanda, l'Ouganda, l'Ethiopie et la Colombie et 25 % des devises de cinq pays latino-américains : Brésil, Salvador, Guatemala et Costa Rica. (tableau 3.5).

Les prix du café peuvent se maintenir à un niveau élevé, car la rigidité des habitudes de consommation exclut une forte contraction de la consommation. A court et moyen terme, son remplacement par des succédanés (chicorée...) ne pourrait être que limité.

Tableau 3.5 - RECETTES D'EXPORTATION DE QUELQUES PAYS PRODUCTEURS DE CAFE EN 1972 (en millions de dollars)

Pays	Exportations de café	Exportations totales	Pourcentage
Ouganda	158	259	61
Colombie	430	863	50
Ethiopie	79	165	48
Rwanda	8	18	45
El Salvador	107	277	39
Costa Rica	78	281	28
Brésil	1 057	3 991	26

3.6 - LES STOCKS

Les stocks sont essentiellement détenus par les pays producteurs. Après avoir atteint leur point culminant à la fin de la saison 1965-1966, avec 79,2 millions de sacs -(soit environ une année trois-quarts de consommation annuelle mondiale)- les stocks se dégonflent progressivement et ne dépassent pas trois à quatre mois de consommation en 1976.

4 - PERSPECTIVES D'EVOLUTION

4.1 - PRODUCTION

Les gelées brésiliennes de Juillet 1976 et les autres phénomènes climatiques ou politiques qui précipitent la chute de la production au cours de la campagne 1976-1977 auront des conséquences durables sur l'offre mondiale. Comme il faut quatre à cinq ans pour qu'un caféier donne des fruits, les pays concernés ne retrouveront une production normale qu'en 1979-1980, si du moins, une nouvelle gelée n'intervient pas.

Les planteurs seront conduits à accroître les surfaces cultivées puisqu'ils escomptent le maintien de prix élevés. En l'absence d'accords internationaux et de mesures de politique économique, la production mondiale de café pourrait s'accroître très rapidement à partir de 1979-1980.

4.2 - CONSOMMATION

La pénurie et la flambée des prix de 1976 conduiront à un ralentissement de la progression de la consommation de café voire à une stagnation. Cette stagnation pourrait devenir un facteur permanent du marché si les consommateurs s'orientent vers des succédanés du café.

De toute façon, étant donné la conjoncture actuelle, il est difficile de prévoir une relance de la consommation avant les premières années de la décennie 1980.

4.3 - PRIX

Etant donné que les gelées brésiliennes auront des conséquences durables sur les exportations de ce pays, et que les pays africains ne peuvent pas accroître très rapidement leur production offerte sur le marché, les prix se maintiendront jusqu'en 1980 à un niveau élevé quoiqu'inférieur à ceux de 1976 qui ont un caractère très largement spéculatif. Cette analyse est confirmée par les experts de la BIRD.

A partir de 1980, les cours du café pourraient redescendre à nouveau.

4.4 - UNE ASSOCIATION D'EXPORTATEURS ?

En 1973, le Brésil, la Colombie et la Côte d'Ivoire créent une société commerciale, le Café Mondial, chargée d'intervenir directement sur le marché pour en retirer les excédents. Celle-ci n'a qu'une existence éphémère mais inquiète les pays consommateurs qui s'empressent d'accepter un nouvel accord international.

La constitution d'une association de pays exportateurs de café, se heurte à la difficulté qu'il y a à faire respecter une même discipline par des pays depuis longtemps producteurs - notamment en Amérique Latine - et certains pays africains " jeunes " soucieux de développer au maximum leur production. D'autant que les producteurs traditionnels disposent de moyens de stockage et de financement propres à assurer une politique de protection de leurs intérêts à long terme qui font défaut aux pays africains.

CAFE

FICHE DE SYNTHESE

Production mondiale en 1975/1976 : 4 380 000 tonnes

Principaux producteurs en 1975/1976

BRESIL	Colombie	Côte- d'Ivoire	Mexique	Ouganda	AUTRES PAYS
31,5 %	11,6%	5,8	5,2	3,8%	42,1 %
PAYS DU TIERS MONDE					100 %

Utilisation : alimentation humaine

Substituts : chicorée, autres boissons stimulantes

Exportations mondiales en 1972 : 3 252 000 tonnes (3 393 millions de dollars)

Exportations en 1973 :

BRESIL	Colombie	Ouganda	Angola	Côte- d'Ivoire	AUTRES PAYS
29,9 %	11,4%	6,4%	6,1%	5,8%	

Importations en 1973 :

ETATS-UNIS	RFA	France	Italie	AUTRES PAYS
40,4 %	10,8 %	9,3%	6,6%	32,9 %

Superficies cultivées : 8 981 000 hectares en 1972

Taux de dépendance PDC/PTM : 100 % (matière de base tropicale)

Marché : Marché libre malgré l'accord signé en 1975 entre producteurs et consommateurs devenu caduc

Perspectives : A moyen terme forte demande et insuffisance de l'offre maintien de prix élevés.

C A O U T C H O U C

1 - PRESENTATION GENERALE

1.1 - EXPLOITATION

C'est à la suite de la découverte de l'Amérique qu'on connut le caoutchouc ; mais c'est seulement vers la fin du XVIII^{ème} siècle que le latex fit l'objet d'études en vue de son utilisation industrielle qui n'aboutirent en fait qu'au milieu du siècle suivant. A partir de 1890, l'essor de la fabrication d'objets en caoutchouc est favorisé par son application à la fabrication de pneumatiques.

Le latex est extrait, par incisions successives, des tissus d'un certain nombre de plantes des pays tropicaux en particulier de l'hévéa. Il est ensuite collecté et transporté vers les centres de préparation situés dans les pays producteurs. Ceux-ci le transforment en feuilles fumées ou en feuilles de crêpes. Ces feuilles sont enfin empilées et pressées pour former des "balles" et ainsi expédiées vers les centres industriels utilisateurs de caoutchouc des pays importateurs.

Les plantes en question, et l'hévéa en particulier, n'entrent en production que six ou sept ans après le "plantage" et fournissent, outre le latex, des caoutchoucs secondaires qui représentent cependant 25 % des caoutchoucs (sernamby 5 %, fond de tasse 18 %, caoutchouc de terre et divers 2 %).

1.2 - USAGES

Le secteur des pneumatiques absorbe près de deux tiers du caoutchouc naturel ; le tiers restant est imputable à d'autres utilisations finales comme la fabrication de tuyaux, de courroies, de chaussures, d'articles d'hygiène, de fils, de câbles, de toile caoutchouc, etc.

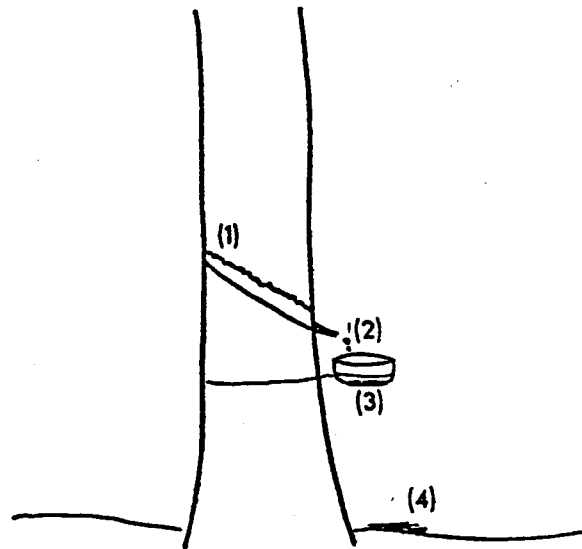
Le caoutchouc naturel (un tiers environ du marché du caoutchouc) est concurrencé par le caoutchouc synthétique issu des hydrocarbures (deux tiers environ du marché) dont il existe de nombreux types présentant des qualités différentes*.

Une part relativement faible du caoutchouc naturel est récupérée puis réutilisée dans la fabrication de pneumatiques.

* Notamment le SBR, copolymère, butadiène, styrène, les caoutchoucs de spécialité, etc...

DE L'HÉVÉA AUX CAOUTCHOUCS

LES DIFFÉRENTES SORTES DE CAOUTCHOUCS :



LATEX 75 % (2)

CAOUTCHOUCS SECONDAIRES 25 %

- (1) Sernamby ou tree lace : 5 %
- (3) Fond de tasse : 18 %
- (4) Caoutchouc de terre et divers : 2 %

PREMIÈRE TRANSFORMATION

— Feuille Fumée (cf. schéma p. 41).

— Crêpe brun.

— Caoutchouc granulé (vendu sur spécifications techniques).

— Caoutchouc granulé (vendu sur spécifications techniques).

— Crêpe blanc.

— Crêpe semelle.

— Latex concentré liquide.

Sur des informations de l'Institut Français du Caoutchouc

2 - SITUATION ACTUELLE

2.1 - POTENTIEL DE PRODUCTION

Matière de base exclusivement tropicale, le caoutchouc naturel n'est produit et exporté que par les pays du Tiers Monde.

La Malaisie et l'Indonésie sont les deux pays qui ont les plus vastes plantations en termes de superficie et qui peuvent accroître leurs productions soit en étendant les superficies de plantation soit en améliorant les rendements des hévéas. (tableau 2.1).

Tableau 2.1 - SUPERFICIES DES PLANTATIONS DE CAOUTCHOUC
(en ha)

Pays	Année de référence	Superficie (ha)
Malaisie	1 971	2 005 603
Indonésie	1 965	1 987 000
Thaïlande	1 965	735 000
Nigéria	1 965	240 000
Sri Lanka	1 971	229 859
Inde	1 973	217 540

Source : Rubber Statistical Bulletin

Les rendements sont assez voisins d'un pays à l'autre (environ 700 kg/ha). Mais l'accroissement du rendement des plantations demeure l'objectif de nombreuses recherches. Ces dernières débouchent sur des succès non négligeables. Alors que la production annuelle par hectare n'atteint pas 550 kilos au début des années soixante, l'application de nouvelles techniques permet de dépasser le seuil des 1 500 kilos dans certaines plantations. Ces scientifiques pensent aujourd'hui que la recherche génétique de la mise au point de techniques de stimulation pourrait à l'avenir porter le rendement à 6 000 kg/ha.

L'injection dans l'arbre d'un stimulant comme l'éthylène permet dans certains cas d'accroître le rendement de 100 %. La qualité du caoutchouc n'est pas affectée. Les chercheurs estiment néanmoins qu'il est nécessaire de réduire quelque peu alors l'intervalle séparant deux plantations.

Tableau 2.2.1.a - EVOLUTION DE LA PRODUCTION DE CAOUTCHOUC NATUREL PAR PAYS
(en milliers de tonnes métriques)

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976
<u>MONDE</u>	2 353	2 393	2 523	2 685	2 995	3 103	3 086	3 125	3 513	3 475	3 300	3 550
<u>ASIE</u>	2 146	2 220	2 227	2 480	2 771	2 693	2 765	2 754	3 189	3 142	3 076	
. Malaisie	917	973	990	1 100	1 268	1 269	1 319	1 325	1 566	1 549	1 478	1 620
. Indonésie	716	737	701	794	880	815	819	774	885	880	825	850
. Thaïlande	216	208	216	259	283	287	316	337	382	380	349	360
. Sri Lanka	118	131	143	149	151	159	141	140	154	132	149	
<u>AFRIQUE</u>	154	170	159	166	178	207	190	190	201	220	187	220
. Libéria	49	53	62	64	67	83	74	83	84	88	83	
. Nigéria	69	71	48	53	57	59	50	41	49	60	48	
. Zaïre	21	27	30	32	36	40	40	40	40	44	25	
<u>AMERIQUE LATINE</u>	36	31	28	30	31	32	34	41	40	37	31	
. Brésil	29	24	21	23	24	25	24	26	23	19	19	
<u>OCEANIE</u>	5	6	6	6	6	6	6	6	6	6	6	

Source : Rubber Statistical Bulletin.

2.2 - PRODUCTION

2.2.1 - Evolution de la production mondiale

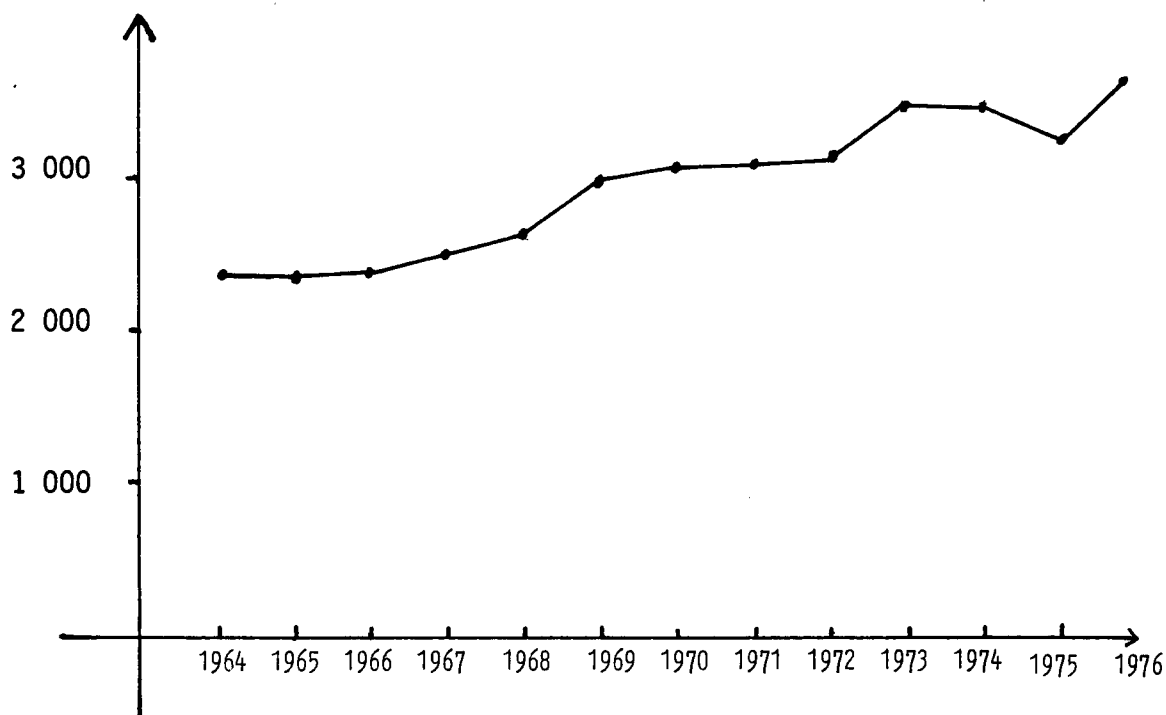
La production mondiale de caoutchouc naturel suit une courbe généralement ascendante puisqu'elle passe de 2 353 000 tonnes en 1965 à 3 300 000 tonnes en 1975 et connaît ainsi une progression de 40 % sur ces dix ans (tableau 2.2.1 a).

Plusieurs facteurs influencent à court terme la production :

- s'agissant d'un produit agricole, la production de caoutchouc naturel est soumise à de fortes variations en raison des aléas climatiques,
- s'agissant d'une matière de base exploitée dans le sud-est asiatique, la production est soumise plus que d'autres aux conséquences de troubles politiques, des guerres et de politiques gouvernementales.

L'évolution de la production n'est pas ainsi très régulière : stable en 1964 et 1965, la production augmente très rapidement jusqu'en 1970, puis la croissance s'interrompt jusqu'en 1972 et amorce une nouvelle progression en 1973 (tableau 2.2.1 b).

Tableau 2.2.1 b - PRODUCTION MONDIALE DE CAOUTCHOUC NATUREL



A long terme, la production est influencée par la concurrence de substituts comme les synthétiques.

2.2.2 - Répartition de la production

Les pays producteurs de caoutchouc naturel appartiennent tous au Tiers Monde.

En 1975, les pays asiatiques réalisent 93,2 % de la production mondiale (principalement la Malaisie 44,8 % et l'Indonésie 25 %).

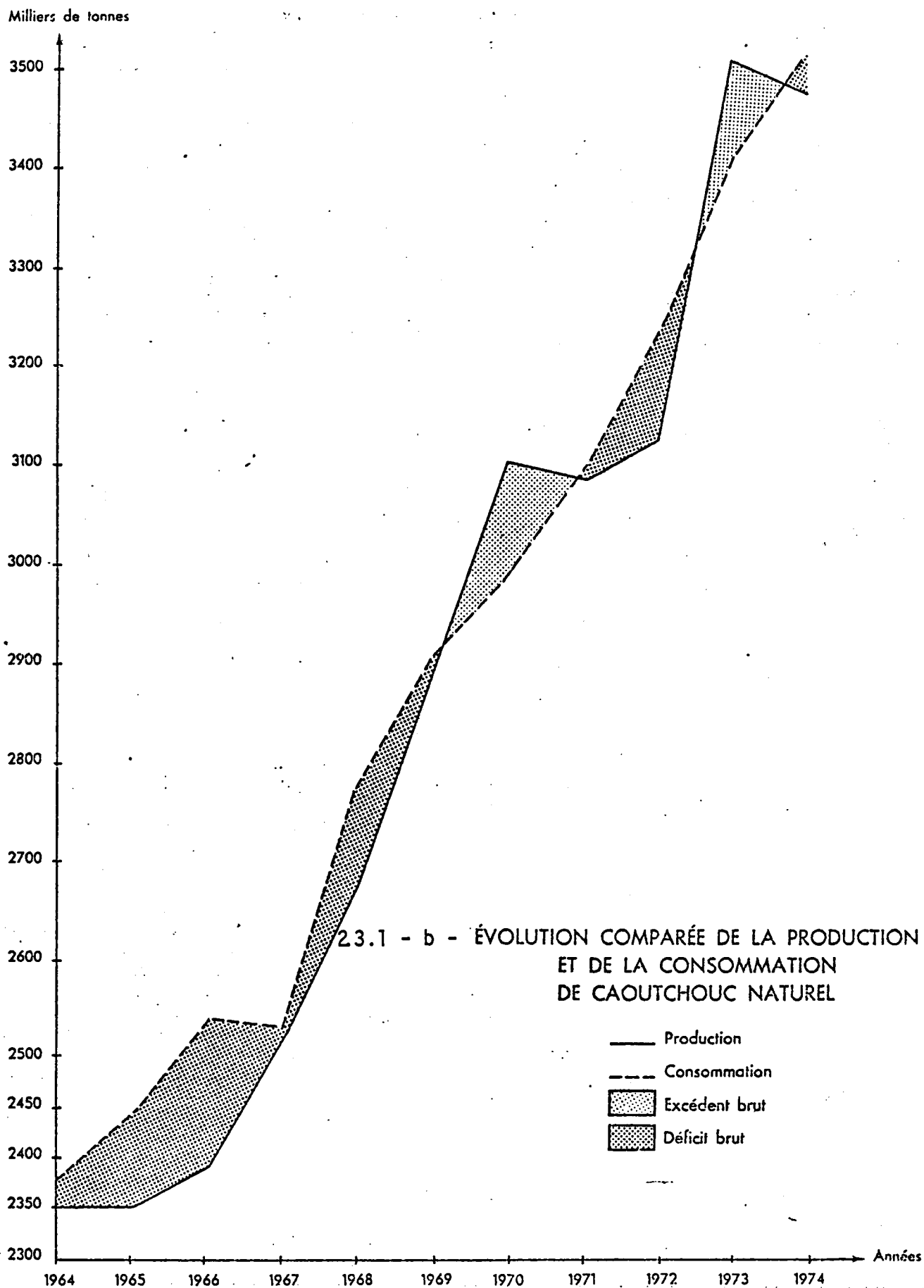
La Malaisie est depuis longtemps le premier producteur mondial et sa production représente une partie toujours croissante de la production mondiale.

La progression de la production indonésienne est en revanche moins rapide que celle de la production mondiale, car elle est limitée par l'importance des cultures vivrières.

Tableau 2.2.2.a - REPARTITION DE LA PRODUCTION DE CAOUTCHOUC NATUREL EN 1975 (en pourcentage de la production mondiale)

MALAISIE	INDONESIE	THAI LANDE	Sri Lanka	AUTRES PAYS
44,8 %	25,0 %	10,6	4,5 %	20,1%

Malaisie	44,8
Indonésie	25,0
Thaïlande	10,6
Sri Lanka	4,5
Libéria	2,5
Nigéria	1,5
Zaire	0,8
Brésil	0,6
Autres pays	9,7
Monde	100,0



2.3 - CONSOMMATION

2.3.1 - Evolution de la consommation mondiale

A la différence de celle de la production, la courbe de la consommation mondiale progresse de façon beaucoup plus régulière ; en moyenne de 4,8 % par an, avec une exception notable en 1967-1968 (0 % en 1967, dû d'une part à une mauvaise conjoncture dans les PDC, et d'autre part à une grève de trois mois du secteur caoutchouc aux U.S.A, puis un rattrapage rapide en 1968 : + 9,6 %). En 1975, la consommation de caoutchouc régresse de 6 % à la suite de la crise économique, mais retrouve le niveau de 1974 en 1976.

La consommation de caoutchouc naturel est essentiellement c'est-à-dire pour plus de 95 % le fait des pays non-producteurs. Les besoins de leurs industries automobiles -notamment depuis la mise en production des pneumatiques à carcasse radiale qui consomment quelques 10 à 15 % de plus de caoutchouc naturel que les pneumatiques conventionnels à plis orientés- expliquent en grande partie la croissance de la consommation mondiale.

Tableau 2.3.1 a - EVOLUTION COMPAREE DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION DE CAOUTCHOUC NATUREL

Années	Production brute (en t)	Consommation brute (en t)	Excédent (+) ou déficit (-) brut
1964	2 352 500	2 380 000	- 27 500
1965	2 352 500	2 447 500	- 95 000
1966	2 392 500	2 542 500	- 150 000
1967	2 522 500	2 535 000	- 12 500
1968	2 685 000	2 780 000	- 95 000
1969	2 995 000	2 910 000	+ 85 000
1970	3 102 500	2 992 500	+ 110 000
1971	3 085 000	3 095 000	- 10 000
1972	3 125 000	3 232 500	- 107 500
1973	3 512 000	3 410 000	+ 102 000
1974	3 475 000	3 522 500	- 47 500
1975	3 300 000	3 322 500	- 22 500
1976	3 550 000	3 550 000	0

Source : Rubber Statistical Bulletin.

Tableau 2.3.2.b - CONSOMMATION DE CAOUTCHOUC NATUREL PAR PAYS
(en milliers de tonnes métriques)

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
<u>Pays développés capitalistes</u>	<u>1 544</u>	<u>1 605</u>	<u>1 556</u>	<u>1 730</u>	<u>1 816</u>	<u>1 838</u>	<u>1 889</u>	<u>1 970</u>	<u>2 067</u>	<u>2 097</u>	<u>1 985</u>
. Amérique du Nord	566	601	543	636	658	619	639	711	758	796	742
dont Etats-Unis	523	554	497	591	608	568	587	651	698	733	670
. Europe capitaliste	737	750	733	795	848	896	915	901	922	930	909
dont R.F.A.	158	158	141	170	191	201	198	193	206	194	197
Royaume-Uni	187	184	178	194	191	188	187	174	173	166	170
France	123	126	128	129	150	158	159	160	162	162	156
. Japon	202	216	243	255	268	283	295	312	335	312	285
. Australie et Nouvelle-Zélande	39	38	37	44	42	40	40	46	52	59	50
<u>Pays socialistes</u>	<u>565</u>	<u>585</u>	<u>610</u>	<u>640</u>	<u>660</u>	<u>675</u>	<u>687</u>	<u>700</u>	<u>708</u>	<u>720</u>	<u>670</u>
. Europe de l'Est	425	430	445	460	465	465	475	485	490	500	450
. Chine	140	155	165	180	195	210	212	215	218	220	220
<u>Pays du Tiers Monde</u>	<u>339</u>	<u>352</u>	<u>369</u>	<u>410</u>	<u>434</u>	<u>479</u>	<u>519</u>	<u>565</u>	<u>627</u>	<u>698</u>	<u>669</u>
MONDE	2 448	2 542	2 535	2 780	2 910	2 992	3 095	3 235	3 402	3 515	3 323

Source : Rubber Statistical Bulletin.

2.3.2 - Répartition de la consommation mondiale

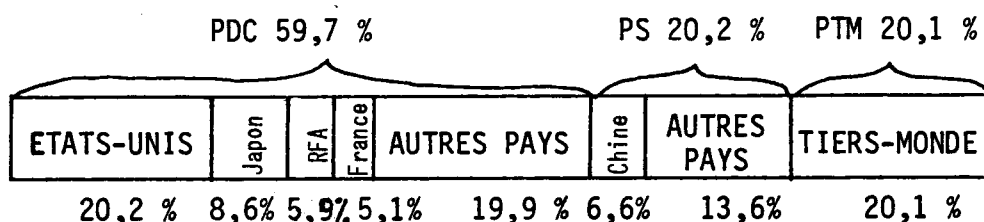
En 1975, les Etats-Unis demeurent le premier consommateur de caoutchouc naturel au state industriel avec 670 000 tonnes (20,2 % de la consommation mondiale) et le Japon consolide sa position qui le classe deuxième consommateur mondial avec 285 000 tonnes (8,6 % de la consommation mondiale).

La consommation de la République Fédérale Allemande dépasse à partir de 1970 celle du Royaume-Uni pour atteindre 197 000 tonnes en 1975 contre 170 000 tonnes pour la consommation britannique qui recule progressivement.

La consommation des pays développés capitalistes s'élève alors à 1 985 000 tonnes (59,7 % de la consommation mondiale) en 1975 contre 670 000 tonnes pour les pays socialistes (20,2 %) et 668 000 tonnes pour les pays du Tiers Monde (20,1 %).

Si la consommation des pays développés capitalistes et des pays de l'Europe de l'Est progresse assez lentement, en revanche celle de la Chine et du Tiers Monde augmente très rapidement.

Tableau 2.3.2.a - REPARTITION DE LA CONSOMMATION DE CAOUTCHOUC NATUREL EN 1975



Cependant la consommation de caoutchouc naturel est encore faible dans les pays du Tiers Monde. La concurrence du caoutchouc synthétique freine même le développement de la consommation de caoutchouc naturel dans les pays producteurs (leurs industries nationales préférant parfois le caoutchouc synthétique au caoutchouc naturel).

2.4 - LES ECHANGES

2.4.1 - L'évolution du commerce international

L'importance des réexportations de caoutchouc naturel réalisées par des pays comme Singapour, oblige à considérer les exportations et les importations nettes.

2.4.1.1 - Les exportations

L'Asie réalise environ 90 % des exportations mondiales de caoutchouc naturel et l'Afrique Noire intervient pour la quasi-totalité du solde.

Exception faite d'une baisse à 2 785 000 tonnes en 1970, les exportations de caoutchouc naturel progressent généralement d'une année sur l'autre de manière modérée. Les exportations mondiales passent ainsi de 2 225 000 tonnes en 1964 à 3 170 000 tonnes en 1974 (tableaux 2.4.1.1). Cette croissance modérée des exportations s'explique en majeure partie par la concurrence du caoutchouc synthétique qui occupe une part toujours plus grande du marché.

La croissance des exportations de la Malaisie et de la Thaïlande respectivement premier et troisième exportateurs mondiaux au cours des dix années 1964-1974 se fait généralement au détriment des exportations des autres pays. Le Sri Lanka n'accroît que très modérément le volume de ses exportations qui passe de 124 000 tonnes en 1965 à 161 000 tonnes en 1975. Il est encore possible de relever la relative croissance des exportations de l'Indonésie second producteur (708 000 tonnes en 1965 et 788 000 tonnes en 1975). Cependant en dehors du Libéria dont les exportations doublent, les exportations des autres pays producteurs ont tendance à stagner.

Tableau 2.4.1.1.a - EXPORTATIONS NETTES DE CAOUTCHOUC NATUREL BRUT
(en milliers de tonnes métriques)

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Malaisie	919	966	990	1 114	1 292	1 304	1 356	1 331	1 590	1 531	1 424
Indonésie	708	680	652	771	857	790	789	734	841	835	788
Thaïlande	211	203	211	252	276	279	307	324	368	365	335
Sri Lanka	124	125	136	145	142	154	138	138	131	135	161
Libéria	49	53	62	64	67	83	74	83	84	88	83
Nigéria	69	71	48	53	57	59	50	41	49	60	48
Zaïre	34	21	27	30	32	36	40	40	40	40	25
Autres pays	97	118	196	169	156	76	79	119	162	112	51
MONDE	2 198	2 243	2 325	2 600	2 883	1 785	2 833	2 810	3 175	3 170	3 195

Source : Rubber Statistical Bulletin.

Tableau 2.4.1.1.b - PART DES EXPORTATIONS NETTES DE CAOUTCHOUC NATUREL DANS LES
EXPORTATIONS DES PRINCIPAUX PRODUCTEURS EN 1975

(en pourcentage)

MALAISIE	INDONESIE	Thaïlande	Sri Lanka	Libéria	Autres pays
48,8 %	27,0 %	11,5%	5,5%	3%	4,2%

Malaisie	48,8
Indonésie	27,0
Thaïlande	11,5
Sri Lanka	5,5
Libéria	3,0
Nigéria	2,1
Zaire	1,5
Autres pays	0,6
Monde	100,0

Premier producteur mondial, la Malaisie est également le principal exportateur de caoutchouc naturel et sa position ne cesse de se renforcer puisque les exportations malaisiennes, qui représentent 41,8 % des exportations mondiales en 1965, représentent en 1975, presque la moitié de l'ensemble des exportations (48,8 %).

Second producteur mondial, l'Indonésie est également le second exportateur de caoutchouc naturel en ayant su maintenir sa place sur le marché mondial (32,2 % en 1965 et 27,0 % en 1975).

Troisième producteur mondial, la Thaïlande est le troisième exportateur de caoutchouc naturel qui parvient à consolider sa position sur le marché mondial puisque ses exportations dépassent à partir de 1970 10 % des exportations mondiales et atteignent 11,5 % en 1975.

2.4.1.2 - Les importations

Il existe une relation très étroite entre la consommation des pays industrialisés et leurs importations.

Premier pays consommateur de caoutchouc naturel, les Etats-Unis demeurent également le premier importateur (639 000 tonnes soit 23,7 % des importations mondiales). Le Japon est le deuxième importateur (299 000 tonnes en 1975 soit 10,1 % des importations nettes mondiales).

En revanche, les importations des pays capitalistes européens progressent moins rapidement que celles des autres pays industrialisés puisqu'elles passent de 750 000 tonnes en 1965 à 863 000 tonnes en 1975 et les importations du Royaume-Uni stagnent au cours de cette période.

Toutefois, les progrès de l'industrialisation des pays socialistes conduisent à une forte croissance des importations de ces pays bien que le phénomène de substitution par les caoutchoucs synthétiques s'accélère.

Tableau 2.4.1.2 - REPARTITION DES IMPORTATIONS NETTES DE CAOUTCHOUC NATUREL (en pourcentage)

PDC 64,7 %					PS 23,7 %			PTM 11,6 %	
ETATS-UNIS	JAPON	RFA	R.U.	France	AUTRES PAYS	Chine	URSS	Autres pays	TIERS MONDE
23,7	10,1	6,0			14,3	8,1	7,9	7,7	11,6

Pays	Pourcentage
Etats-Unis	23,7
Japon	10,1
Chine	8,1
U.R.S.S.	7,9
R.F.A.	6,0
Royaume-Uni	5,7
France	4,9
Autres pays	36,6
Monde	100,0

2.4.2 - La structure du commerce international

Le commerce international de caoutchouc naturel s'effectue entre des pays non producteurs (généralement les pays industriels capitalistes ou socialistes) d'une part, et des pays producteurs appartenant au Tiers Monde (généralement des nations asiatiques).

La dépendance des pays développés à l'égard des pays producteurs est totale en ce qui concerne le caoutchouc naturel mais la concurrence du caoutchouc synthétique limite singulièrement la signification de cette dépendance.

L'annuaire statistique des Nations-Unies indique la valeur des exportations de caoutchouc naturel des pays producteurs. L'examen de ces données confirme l'importance du caoutchouc naturel dans les recettes d'exportation de la plupart de ces pays (tableau 2.4.2.c).

2.4.2.b - PRINCIPAUX FLUX COMMERCIAUX DE CAOUTCHOUC NATUREL EN 1972 (en milliers de tonnes)

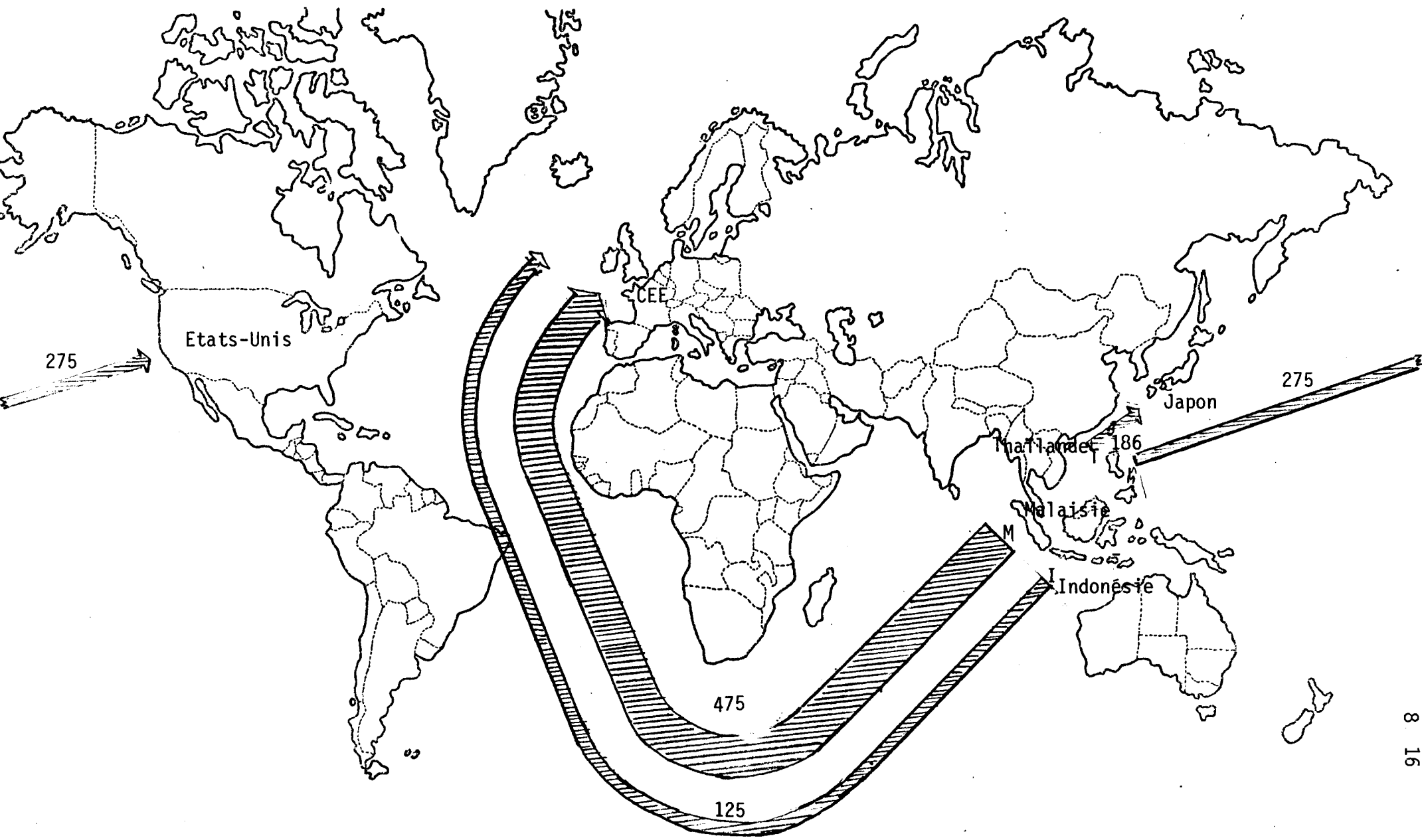


Tableau 2.4.2.c - EXPORTATIONS DE CAOUTCHOUC NATUREL ET EXPORTATIONS TOTALES DE QUELQUES PAYS PRODUCTEURS EN 1972
(En milliers de dollars)

Pays	Exportations de caoutchouc naturel	Exportations totales	%
Malaisie	424 318	1 585 821	26,8
Sri Lanka*	51 596	323 756	15,9
Libéria	29 144	243 983	11,9
Indonésie	189 631	1 777 670	10,7
Thaïlande	89 531	1 081 313	8,3

* Année 1971

2.4.3 - Les prix du commerce international

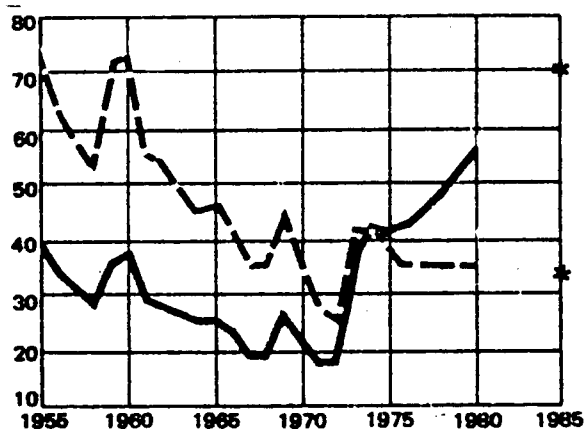
Comme tout marché boursier, le marché mondial du caoutchouc naturel se caractérise par une forte instabilité des prix d'une année à l'autre. De 1964 à 1967, la baisse des prix du caoutchouc se précipite sur l'ensemble des marchés malgré les annonces d'achat de l'URSS et de la Chine. En 1968 et en 1969, la situation s'améliore. Mais le ralentissement des achats soviétiques et européens provoque l'année suivante un nouveau fléchissement des prix, et en avril 1973, la reconstitution des stocks américains et japonais et les annonces d'achat des pays socialistes conduisent au renversement de la tendance baissière et à une hausse assez spectaculaire. Les prix du caoutchouc naturel se maintiennent à un niveau élevé les années suivantes en raison de la "crise pétrolière" qui ralentit l'expansion du caoutchouc synthétique (tableaux 2.4.3.a et 2.4.3.b), et se maintiennent en 1976 grâce à une forte reprise de l'industrie automobile.

Ces fortes variations de prix ont parfois pour origine des mouvements spéculatifs, mais toute une série de facteurs influencent ces prix : la conjoncture économique, la situation monétaire et la réévaluation des prix des matières de base servant à la fabrication des élastomères de synthèse.

Tableau 2.4.3.a - PRIX DU CAOUTCHOUC NATUREL

— prix courants
 - - - - prix à monnaie constante

cts/livre



Source : Banque Mondiale, New-York.

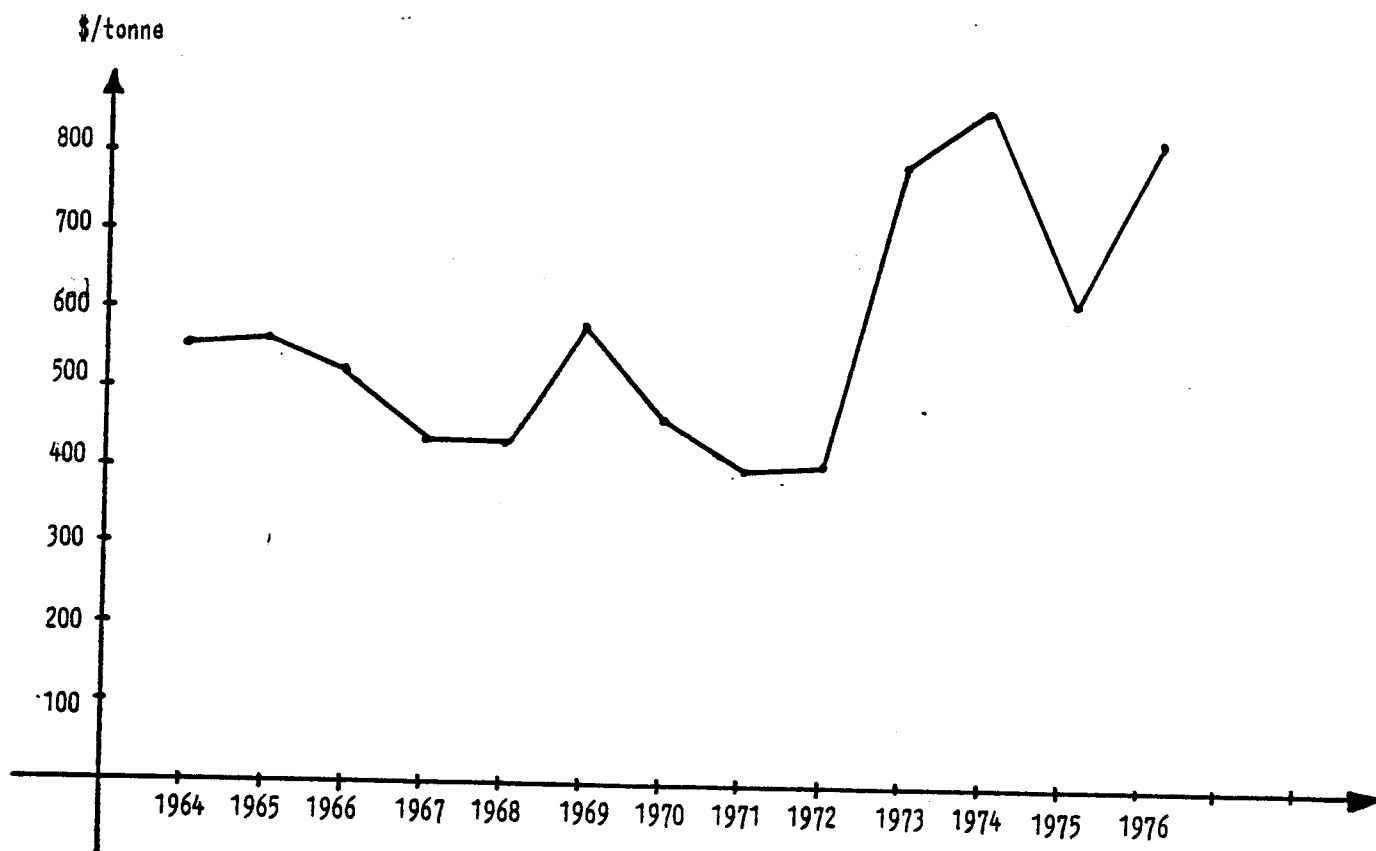
Tableau 2.4.3.b - EVOLUTION DES PRIX DU CAOUTCHOUC NATUREL

Années	New-York (US dollars par tonne)	
	R.S.S. 1	N° 3 crêpe semelle
1964	556,5	492,2
1965	566,4	423,2
1966	520,8	496,0
1967	438,8	398,1
1968	437,4	416,8
1969	577,5	524,9
1970	462,5	444,7
1971	399,0	378,0
1972	402,1	372,4
1973	785,1	677,9
1974	868,0	762,4
1975	658,9	618,2
1976	872,3	795,0

Le prix annuel à terme se réfère à la moyenne des prix mensuels.

R.S.S. : Rubber Smoke Sheet.

Source : Rubber Statistical Bulletin.

EVOLUTION DU PRIX DU CAOUTCHOUC A NEW-YORK, QUALITE RSS, \$ PAR TONNE

3 - PROBLEMES PARTICULIERS

L'évolution du marché mondial du caoutchouc naturel est dès la fin de la Seconde Guerre Mondiale le résultat d'une situation dont l'un des éléments essentiels est la concurrence entre le caoutchouc naturel et le caoutchouc synthétique. Cette concurrence continuera d'orienter de manière décisive le marché du caoutchouc naturel.

3.1 - LE CAOUTCHOUC SYNTHETIQUE

3.1.1 - La production de caoutchouc synthétique

A la différence du caoutchouc naturel la production de caoutchouc synthétique est le fait des pays industrialisés à technologie avancée. Le caoutchouc synthétique constitue en 1975 plus des deux tiers de la production mondiale des élastomères.

Non seulement le caoutchouc synthétique peut se substituer au caoutchouc naturel dans presque toutes ses applications mais le développement de celui-ci est favorisé par l'extension des applications de caoutchoucs très spéciaux - type nitrile ou éthylène-propylène très résistants au vieillissement et aux intempéries - dans les industries mécaniques et électriques où le caoutchouc naturel ne peut désormais occuper qu'une place réduite.

En revanche, les pneus d'avion par exemple sont uniquement en caoutchouc naturel car jusqu'à présent les qualités de certains caoutchoucs naturels restent supérieures à celles des caoutchoucs synthétiques du point de vue de la résistance à l'abrasion, à l'échauffement et de l'élasticité.

La production de caoutchouc synthétique progresse plus rapidement que celle de caoutchouc naturel ; en période de forte activité, la croissance annuelle de la production dépasse 10 %.

Les Etats-Unis demeurent le premier pays producteur de caoutchouc synthétique, mais leur position sur le marché mondial se détériore : alors qu'en 1965 la production américaine représente la moitié de la production (1 842 milliers de tonnes sur 3 795 milliers de tonnes), cette même production ne représente guère plus du tiers de la production mondiale en 1975 (1 941 milliers de tonnes sur 6 780 milliers de tonnes soit 28,6 %).

Par contre, la production japonaise est multipliée par cinq en dix ans passant ainsi de 161 000 tonnes en 1965 (4,2 % de la production mondiale) à 769 000 tonnes en 1973 (11,7 % de la production mondiale). Le Japon devient en effet dès 1960, le second producteur de caoutchouc synthétique.

Tableau 3.1.1 - PRODUCTION DE CAOUTCHOUC SYNTHETIQUE (en milliers de tonnes métriques)

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
<u>Pays développés capitalistes</u>	2 933	3 263	3 364	3 713	4 296	5 534	4 622	4 967	5 641	5 260	4 368
Amérique du Nord	2 048	2 205	2 143	2 366	2 485	2 438	2 474	2 650	2 837	2 627	2 114
dont Etats-Unis	1 842	2 002	1 943	2 165	2 286	2 232	2 277	2 455	2 607	2 419	1 941
Europe capitaliste	1 270	1 422	1 485	1 710							
dont R.F.A.	164	196	190	328	292	302	306	300	350	324	278
Royaume-Uni	175	194	204	237	273	306	277	307	353	327	261
France	148	164	190	223	275	316	323	368	458	463	350
Japon	161	232	280	381	526	698	780	819	967	858	789
Australie et Nouvelle Zélande	21	20	26	30	33	33	43	42	43	45	36
<u>Pays socialistes</u>	788	847	902	960	1 030	1 122	1 310	1 545	1 770	1 950	2 095
Europe de l'Est	738	822	872	930	995	1 087	1 275	1 500	1 725	1 900	2 025
Chine	25	25	30	30	35	35	35	45	45	50	70
<u>Pays du Tiers Monde</u>	74	100	134	165	189	217	231	253	297	343	317
Monde	3 795	4 210	4 345	4 938	5 515	6 873	6 163	6 765	7 708	7 553	6 780

Source : Rubber Statistical Bulletin

La France se hisse en 1970 au rang de troisième producteur mondial. La production représente en 1975 350 000 tonnes soit 5,2 % de la production mondiale.

D'une manière générale, la production de caoutchouc synthétique des pays européens se développe plus rapidement que la production mondiale.

3.1.2 - La consommation de caoutchouc synthétique

Les trois premiers pays consommateurs de caoutchouc synthétique sont les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne Fédérale : la France n'est que le quatrième pays consommateur.

De 1965 à 1975, l'évolution des consommations est globalement assez comparable à celles des productions. L'évolution de la structure des consommations est par contre plus intéressante surtout si on la compare aux structures des consommations de caoutchouc naturel.

Les Etats-Unis demeurent le premier consommateur de caoutchouc synthétique, mais leur consommation en 1975 (2 022 000 tonnes) ne représente plus que 29,8 % de la consommation mondiale contre 41,8 % en 1965.

En revanche, les consommations des pays capitalistes européens et du Japon augmentent de manière significative :

- le Japon : 176 000 tonnes en 1965, 585 000 tonnes en 1975,
- l'Allemagne Fédérale : 209 000 tonnes en 1965 : 316 000 tonnes en 1975,
- la France : 154 000 tonnes en 1965, 268 000 tonnes en 1975.

Si d'une manière générale la consommation de caoutchouc synthétique progresse dans tous les pays au détriment de celle de caoutchouc naturel, le mouvement est toutefois plus profond dans les pays européens et surtout au Japon qu'aux Etats-Unis dont le rapport de la consommation de caoutchouc naturel à la consommation de caoutchouc synthétique est déjà très faible.

Les pays socialistes accroissent par ailleurs leurs consommations de caoutchouc synthétique, essentiellement pour satisfaire leurs besoins croissants en élastomères par leurs propres productions nationales.

Tableau 3.1.2 - CONSOMMATION DE CAOUTCHOUC SYNTHETIQUE (en milliers de tonnes métriques)

	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
<u>Pays développés capitalistes</u>	2 725	2 998	3 056	3 542	3 961	4 007	4 415	4 759	5 173	4 862	4 216
Amérique du Nord	1 663	1 802	1 765	2 033	2 186	2 084	2 297	2 501	2 626	2 470	2 202
dont Etats-Unis	1 565	1 693	1 654	1 927	2 057	1 949	2 139	2 328	2 439	2 289	2 022
Europe capitaliste	845	935	975	1 108	1 298	1 453	1 533	1 612	1 771	1 713	1 559
dont R.F.A.	209	212	201	253	323	358	369	362	406	359	316
Royaume-Uni	183	199	206	234	256	274	278	273	283	270	267
France	154	175	188	196	231	261	283	298	305	308	268
Japon	176	222	273	348	426	496	525	588	710	615	585
Australie et Nouvelle Zélande	41	39	43	53	51	54	60	58	66	64	50
<u>Pays socialistes</u>	780	655	905	955	1 010	1 110	1 282	1 475	1 672	1 865	2 070
Europe de l'Est	750	820	865	910	960	1 055	1 224	1 415	1 609	1 800	2 000
Chine	30	35	40	45	50	55	58	60	63	65	70
<u>Pays du Tiers Monde</u>	235	282	309	373	382	426	493	486	652	658	794

Monde	3 740	4 135	4 270	4 870	5 353	5 623	6 180	6 730	7 495	7 385	7 080

Source : Rubber Statistical Bulletin

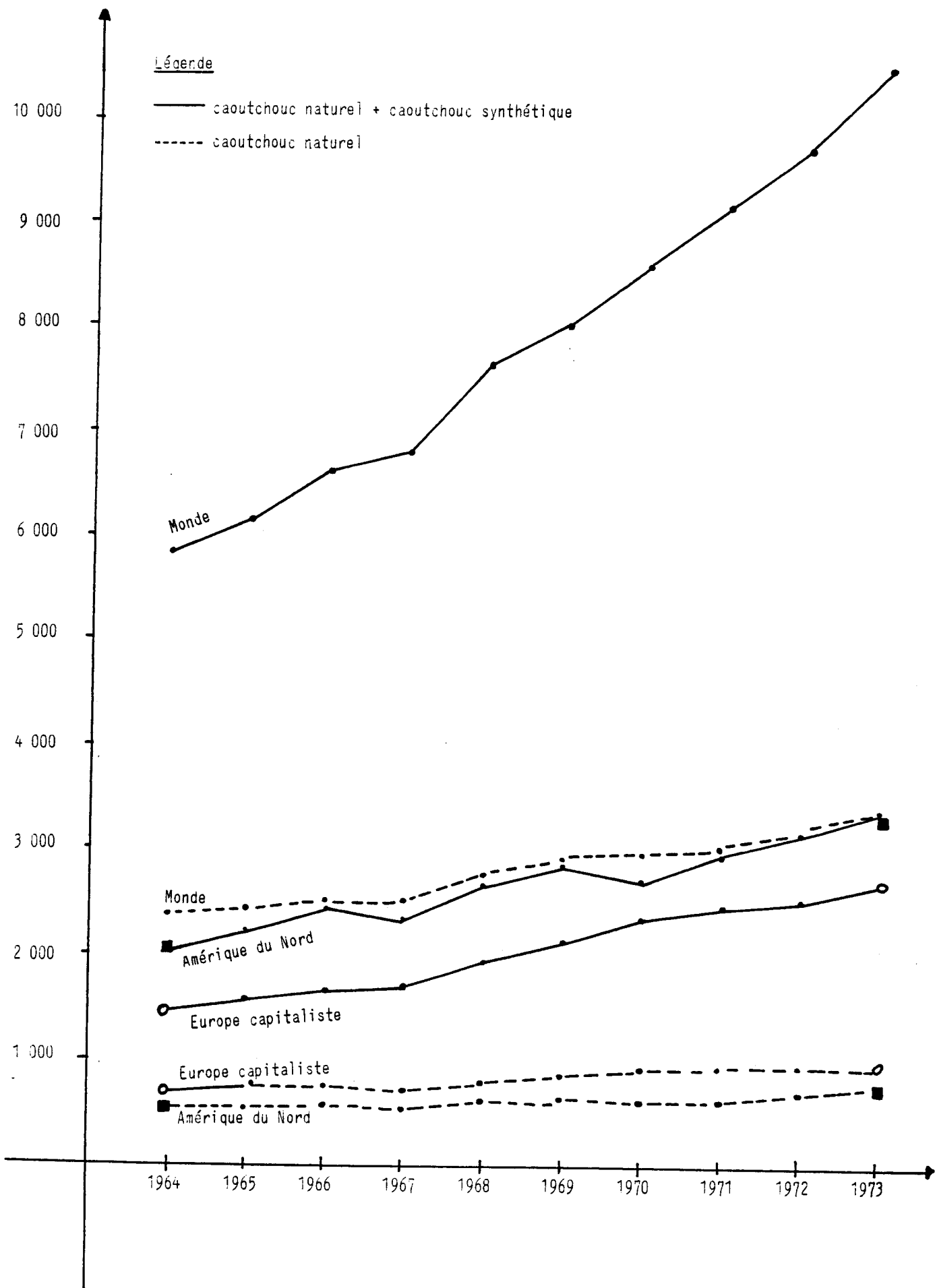
3.1.3 - La concurrence entre le caoutchouc naturel et le caoutchouc synthétique

La situation du marché mondial du caoutchouc est ainsi dominée par la concurrence entre le caoutchouc naturel et le caoutchouc synthétique à l'avantage de ce dernier. La tendance générale constatée depuis les années 50 est en effet une augmentation de la part de marché du second au détriment du premier. Ainsi, en 1976 sur une consommation globale de caoutchouc (11 100 000 tonnes), la consommation mondiale de caoutchouc synthétique s'élève à 7 550 000 tonnes soit 68 % de la consommation totale de caoutchouc, celle de caoutchouc naturel à 3 550 000 tonnes seulement (soit 32 %) de cette consommation (tableau 3.1.3 a et graphique 3.1.3 b).

Tableau 3.1.3a - CONSOMMATION DE CAOUTCHOUC EN 1976

en milliers de t

	Caoutchouc naturel	Caoutchouc synthétique	TOTAL
USA	775	2 075	2 850
URSS	250	1 600	1 850
R.F.A	200	350	550
France	163	292	445
R.U.	165	290	445
Italie	125	230	355
Total mondial	3 550	7 550	11 100



3.2 - LES INDUSTRIES DU CAOUTCHOUC

L'industrie de la préparation du latex (caoutchouc naturel) est relativement dispersée dans les pays producteurs.

L'industrie du caoutchouc synthétique est généralement détenue par les plus importants groupes multinationaux de l'industrie chimique (BAYER, MONSANTO, IMPERIAL CHEMICAL INDUSTRIES, RHONE-POULENC, etc) qui réglementent les échanges.

L'industrie de la transformation du caoutchouc (naturel et synthétique) est représentée essentiellement par des sociétés privées importantes et peu nombreuses fabricant des pneumatiques (GOODYEAR, MICHELIN, UNIROYAL, HUTCHINSON, FIRESTONE, DUNLOP...) qui achètent aux firmes chimiques le caoutchouc synthétique et sur le marché international le caoutchouc naturel. Il existe cependant à travers le monde un grand nombre d'entreprises de petites dimensions qui produisent des articles techniques en caoutchouc : courroies, tuyaux, bottes et semelles, articles d'hygiène, joints divers et toutes les pièces en caoutchouc - autres que les pneumatiques - entrant dans la fabrication d'un véhicule automobile.

3.3 - LES STOCKS

Du côté du caoutchouc synthétique, le stockage structurel correspond à partir de 1965 à un excédent de la production sur la consommation qui se ralentit toutefois à partir de 1971 et 1972.

En ce qui concerne le caoutchouc naturel, pendant dix ans la production et la consommation s'équilibrait plus ou moins tout en suivant une courbe ascendante le taux de croissance de la consommation étant légèrement supérieur à celui de la production et conduisant à un certain déstockage.

Jusqu'en 1967, le déficit de la production est couvert par des prélèvements opérés sur les stocks stratégiques américains. En 1968 et en 1969, les pays producteurs déstockent pour bénéficier de la hausse des prix tandis que les pays consommateurs par mesure de protection contre de nouvelles hausses recherchent à reconstituer leurs stocks.

En 1970, le redressement de la production de caoutchouc naturel à nouveau excédentaire fait chuter les prix et, à partir de 1971, le niveau général des stocks des pays consommateurs oscillent entre 830 000 et 860 000 tonnes.

La crise énergétique, et des pénuries de caoutchouc synthétique se manifestent dès la fin de 1973, le niveau des stocks tend alors à diminuer, et à l'exception de la Malaisie qui détient près de la moitié des stocks totaux des pays producteurs et dont la politique vise à la création du stock-tampon régulateur, les pays producteurs déstockent plutôt pour satisfaire la demande mondiale de caoutchouc naturel.

Tableau 3.3 - ESTIMATION DES STOCKS DE CAOUTCHOUC (en milliers de t métriques)

Années	Stocks de caoutchouc naturel dans les pays producteurs	Stocks de caoutchouc naturel dans les pays consommateurs	Stocks de caoutchouc synthétique
1965	415	282	810
1966	415	528	872
1967	452	520	948
1968	355	580	1 010
1969	272	735	1 165
1970	375	810	1 432
1971	378	842	1 442
1972	408	830	1 482
1973	450	840	1 665
1974	442	865	1 790

3.4 - L'ORGANISATION DU MARCHÉ

Les exportations de caoutchouc naturel sont souvent réalisées par des sociétés commerciales privées opérant dans les pays producteurs.

A la suite de l'augmentation considérable du volume des échanges mondiaux de caoutchouc naturel s'est institué un marché à terme. Les transactions sont aujourd'hui très importantes aux bourses de commerce de Londres, de New-York, de Kuala Lumpur et de Singapour.

En 1974, le marché à terme de Londres devient un marché à la criée. Il traite en 1976 950 000 tonnes de caoutchouc naturel. La réouverture la même année des deux marchés à terme de Londres et de New-York n'est pas un plein succès : les affaires étant moins importantes.

3.5 - IMPORTANCE STRATEGIQUE

Dans la mesure où il est fortement concurrencé par les élastomères de synthèse, le caoutchouc naturel ne semble pas être à lui seul d'une importance stratégique.

De nombreux facteurs ont favorisé le développement du caoutchouc synthétique :

- le contrôle par les Japonais de la quasi-totalité de la production de caoutchouc naturel par le biais de l'acquisition de plantations et d'industries de préparation du latex dans les pays producteurs conduisant la plupart des pays développés à développer une industrie du caoutchouc synthétique afin de s'assurer une relative indépendance,
- le prix peu élevé de l'énergie jusqu'en 1973 rendant compétitives les matières de synthèse à l'égard des matières naturelles,
- la nécessité pour certains pays de préserver l'équilibre de leurs balances des paiements et de se prémunir contre une dépendance extérieure les encourageant à s'équiper en unités de production de caoutchouc synthétique.

Mais, depuis 1974, ces obstacles au développement de la production de caoutchouc sont progressivement levés :

- des espèces à haut rendement sont en passe d'entrer en production,
- les difficultés de la conjoncture politique (conflits) notamment au Vietnam et au Cambodge disparaissent et cette situation laisse espérer une relance de la production dans ces pays.

La situation du synthétique s'affaiblit du fait de l'amélioration quantitative et qualitative de la production de caoutchouc naturel et de la hausse du prix de l'énergie.

Par ailleurs, la firme PACIFIC RUBBER GROWERS envisage de développer la plantation aux Etats-Unis du guayule qui, grâce à un nouveau procédé d'extraction du caoutchouc permettrait à terme d'assurer l'indépendance des approvisionnements américains en caoutchouc et concurrencerait économiquement le caoutchouc synthétique.

Divers procédés chimiques permettraient la production de caoutchouc à partir d'autres matières de base mais n'apparaissent pas aujourd'hui économiquement rentables.

3.6 - L'ASSOCIATION DES PAYS PRODUCTEURS DE CAOUTCHOUC NATUREL

En Octobre 1970 se constitue l'Association des Pays Producteurs de Caoutchouc Naturel A.N.R.P.C. qui réunit tous les gros producteurs de caoutchouc naturel (Thaïlande, Malaisie, Indonésie, Sri Lanka...).

Cette association se donne pour objectif de définir les moyens propres à freiner la dégradation des cours du caoutchouc naturel et à éviter les fluctuations excessives des prix de la matière de base. En juin 1975, l'association s'accorde sur la formule d'un stock régulateur financé par les pays producteurs.

En Novembre 1976, à la réunion de Djakarta les pays membres de l'association décident de la constitution d'un stock-tampon de 100 000 tonnes.

4 - PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Longtemps avantagé par des conditions de production favorables ainsi que par la conjoncture internationale, le caoutchouc synthétique voit sa position affaiblie du fait de l'amélioration des conditions de production du caoutchouc naturel et de la forte augmentation du prix de l'énergie.

Aussi la position du caoutchouc naturel par rapport au caoutchouc synthétique pourrait se maintenir au cours des prochaines années : trois facteurs paraissent à cet égard décisifs :

- la mise en place de politiques de production de caoutchouc naturel dans plusieurs pays et notamment en Malaisie susceptibles de conduire à un développement considérable de la production,
- la remise en cause de la rentabilité économique du caoutchouc synthétique par l'augmentation des prix internationaux du pétrole brut;
- la prise de conscience de la part des pays producteurs de la nécessité d'organiser la production et la commercialisation du caoutchouc naturel et d'assurer ainsi la stabilité des recettes d'exportation.

Il n'est toutefois pas sûr que ces divers facteurs joueront un rôle convergent.

4.1 - PRODUCTION

Les surfaces cultivées peuvent être étendues dans la plupart des pays producteurs puisque ces pays disposent de superficies non encore cultivées pouvant être transformées en plantations. Ces pays peuvent par ailleurs accroître les rendements en améliorant les soins apportés aux cultures et en sélectionnant des variétés d'arbres.

Mais la mise en exploitation d'un arbre commence suivant les conditions de croissance à 6 ou 7 ans après le "plantage". Aussi la production ne s'accroîtra qu'assez lentement jusque vers 1980.

Les répercussions de la crise de 1973 sur l'activité des plantations peut conduire vers 1980 à un accroissement sensible de l'offre mondiale.

4.2 - CONSOMMATION

La consommation de caoutchouc naturel est encore très importante dans le secteur des pneumatiques et il est vraisemblable que cette consommation conservera une place prépondérante à l'avenir tant que les qualités du caoutchouc naturel concurrenceront valablement celles des élastomères de synthèse.

La consommation de caoutchouc naturel dans le pays producteurs ne pourra pas s'accroître de façon suffisamment importante pour assurer au caoutchouc naturel une place nouvelle sur le marché des caoutchoucs.

4.3 - ORGANISATION DU MARCHÉ

Le marché du caoutchouc subit l'influence des grands groupes chimiques qui élaborent les élastomères de synthèse. Face aux pays consommateurs, et aux sociétés multinationales qui contrôlent le commerce international des élastomères, les pays producteurs de caoutchouc naturel auront vraisemblablement d'énormes difficultés à s'organiser.

4.4 - PRIX

Si la crise de 1973 bénéficie au caoutchouc naturel, le réajustement du prix des hydrocarbures a des conséquences plus limitées sur le prix des élastomères de synthèse. Aussi la progression des prix courants devrait être modérée, celui-ci passant de 34 cents par livre en juillet-septembre 1974 à 58 cents en 1980 et 76 cents en 1985 ce qui traduit une relative stabilité des prix en monnaie constante (BIRD : COMMODITY FORECASTS).

CAOUTCHOUC

FICHE DE SYNTHESE

Production mondiale en 1975 : 3 475 000 tonnes

Utilisation : fabrication de pneumatiques, de tuyaux, de courroies, de chaussures, d'articles d'hygiène, de fils, de câbles, de toile caoutchouc etc ...

Substituts : Caoutchoucs synthétiques : (SBR, copolymère, butadiène, styrène, ...).

Production :

MALAISIE	INDONESIE	THAÏLANDE	BRUNÉI	Autres pays
44,6 %	25,3 %	10,9%	3,8%	15,4 %

Taux de dépendance/PVD : 100 % (matière de base exclusivement tropicale)

Marché : Marché à terme : bourse de commerces à Londres, New York, Singapour et Kuala Lumpur.

Perspectives : Progression très modérée des prix et de la production.

C O P R A H

1 - PRESENTATION GENERALE

1.1 - EXPLOITATION

Le cocotier est l'arbre cultivé le plus répandu dans le Monde. Il vit quatre vingt dix ans et produit des fruits entre 7 et 60 ans (les noix). Il est exploité pour ses fruits dans certains pays tropicaux (pays d'Asie, du Pacifique, Afrique Tropicale). Les noix possèdent :

- une enveloppe fibreuse externe (employée en filature et en tissage),
- une amande qui est consommée à l'état frais ou qui est séchée (coprah) pour en extraire de l'huile,
- l'eau de coco qui constitue un breuvage rafraichissant,
- une coque qui est utilisée dans la fabrication d'absorbants, de poudres et de linoléums.

1.2 - USAGES

Trois types de produits du cocotier correspondent à trois types d'utilisations :

A - Les produits à base de corps gras et ceux qui en sont issus

Ils constituent l'essentiel des produits tirés de la noix de coco. Ce sont :

- l'amande fraîche de la noix, consommée principalement dans les pays producteurs,
- l'amande séchée ou coprah,
- l'huile de coco (ou de coprah) extraite à partir de l'huile de coco ou des amandes fraîches utilisée dans l'alimentation (fabrication de margarines et graisses végétales) et en savonnerie,
- le tourteau de coprah utilisé pour l'alimentation du bétail,
- le lait de coco extrait de l'amande et destiné à l'alimentation humaine,
- le coco rapé analogue au coprah utilisé en pâtisserie et en biscuiterie.

B - Les produits fibreux de la noix

L'enveloppe fibreuse externe (ou coır) est utilisée dans la fabrication d'articles de sport (nattes, tapis, sacs...) et, de cordages et sert aussi d'isolant.

C - Les produits divers

Ce sont tous les produits issus soit de la coque, soit de l'eau de coco ou de la sève de l'inflorescence (sirops, sucres, boissons, absorbants, etc).

2 - SITUATION ACTUELLE

2.1 - POTENTIEL DE PRODUCTION

Le cocotier occupe des superficies en Asie, en Amérique Latine, en Afrique et en Océanie, mais c'est l'Asie qui dispose du plus important potentiel de production (tableau 2.1).

Tableau 2.1a - COCOTIERS : SUPERFICIES PLANTEES

Pays	Superficies (en milliers de ha)
Indonésie	1 540
Philippines	1 380
Inde	850
Sri Lanka	450
Malaisie	260
Thaïlande	230
Nouvelle Guinée et Papouasie	140
Mexique	80
Brésil	80
Mozambique	70

Source : Nations-Unies

Grâce aux progrès de la technique, le cocotier est devenu un des oléagineux dont le rendement à l'hectare est le plus élevé. Les travaux de la recherche agronomique ont complètement modifié l'aspect économique de la culture du cocotier. Au cours de la dernière décennie, les travaux de sélection ont permis d'obtenir des variétés dont les rendements à l'hectare sont remarquables.

Tableau 2.1.b - PERFORMANCES DES COCOTERAIES

	Cocoteraie traditionnelle (année 1960)	Hybrides Nain X Grand (année 1977)
Age de mise en production	8 ans	4 ans
Rendement à l'hectare	800 kg de coprah	6 000 kg de coprah
Production cumulée des dix premières années	2 tonnes à l'hectare	20 tonnes à l'hectares

Source : Institut de Recherches sur les Huiles et Oléagineux

Un hectare de cocotier produit aujourd'hui selon les conditions locales :

- 0,6 tonne de coprah (moyenne mondiale),
- 1,0 tonne de coprah (moyenne des Philippines),
- 2,6 tonnes de coprah (meilleures plantations de l'Afrique de l'Ouest),
- 3,0 tonnes de coprah (meilleures plantations des Philippines),
- 6,0 tonnes de coprah (hybrides nains X grands).

2.2 - PRODUCTION

2.2.1 - Evolution de la production mondiale

La noix de coco est un produit dont la production augmente très lentement en longue période (moyenne des années 1961-1965 : 26 693 000 tonnes et moyenne des années 1971-1975 : 27 753 000 tonnes). Les structures locales de production et de commercialisation de la noix de coco et du coprah découragent souvent toute initiative visant à accroître la production et la productivité (voir 3.1).

S'agissant d'un produit agricole, la production de noix de coco est soumise à des fluctuations en fonction d'aléas climatiques. En particulier les typhons provoquent très souvent une baisse notable de la production dans certaines régions. En revanche, l'évolution des prix internationaux du coprah ou de l'huile de coco n'est pas un facteur déterminant d'évolution de la production (tableau 2.2.1.a). Par contre, les récents progrès de la recherche agronomique commencent à bouleverser les conditions de la production. La production de coprah varie de la même façon que la production de noix de coco (tableau 2.2.1.b).

Tableau 2.2.1.a - NOIX DE COCO : PRODUCTION (en milliers de tonnes métriques)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975
<u>Afrique</u>	1 389	1 392	1 441	1 533	1 559	1 568
dont Mozambique	407	412	412	415	416	400
<u>Amérique Latine</u>	2 135	2 362	2 587	1 886	2 035	1 987
dont Mexique	933	1 080	1 300	784	1 057	960
<u>Asie</u>	20 000	20 392	21 964	22 294	21 883	23 918
dont Philippines	6 320	6 376	8 000	8 463	7 383	9 069
Indonésie	5 432	5 206	5 300	5 975	6 525	6 500
Inde	4 514	4 523	4 345	4 347	4 429	4 589
Sri Lanka	1 882	1 889	1 890	1 487	1 553	1 650
Malaisie	1 105	1 035	1 045	890	851	892
Thaïlande	967	1 000	1 000	730	750	820
<u>Océanie</u>	1 720	1 866	1 939	1 679	2 123	2 156
dont Papouasie Nlle Guinée	684	692	715	734	780	795
Monde	25 844	26 012	27 931	27 593	27 600	29 630

Source : F.A.O.

Tableau 2.2.1.b - COPRAH : PRODUCTION (en milliers de tonnes métriques)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975
<u>Afrique</u>	149	151	146	153	157	163
dont Mozambique	60	62	54	63	63	67
<u>Amérique Latine</u>	220	241	239	234	230	231
dont Mexique	137	152	150	145	145	145
<u>Asie</u>	2 908	3 199	3 698	3 125	3 114	3 290
dont Philippines	1 325	1 625	2 038	1 739	1 703	1 890
Indonésie	748	730	762	700	720	750
Inde	362	350	350	355	350	350
Malaisie	203	194	183	163	157	165
Sri Lanka	208	231	295	95	109	120
Thaïlande	28	33	36	37	39	39
<u>Océanie</u>	284	305	278	273	301	303
dont Papouasie Nelle Guinée	129	142	136	140	140	140
Monde	3 560	3 896	4 361	3 786	3 801	3 988

Source : F.A.O.

2.2.2 - REPARTITION DE LA PRODUCTION MONDIALE

L'Asie est depuis de très nombreuses années le principal continent producteur de noix de coco ; la production de ce continent représente les quatre cinquièmes de la production mondiale.

Les Philippines demeurent le premier pays producteur : leur production de 9 069 000 tonnes en 1975 représente 30,6 % de la production mondiale, c'est-à-dire une fraction croissante de cette production depuis le début des années soixante.

L'Indonésie conserve la place de second producteur avec une production de 6 500 000 tonnes en 1975 soit 21,9 % de la production mondiale.

Il existe un troisième très gros producteur : l'Inde 15,5 % de la production mondiale.

Ces trois pays fournissent ainsi les deux tiers de la production mondiale de noix de coco. La production de chacun des autres pays ne représente généralement pas plus de 5 % de la production mondiale.

L'Asie est naturellement le principal producteur de coprah : la production de ce continent représente environ les quatre cinquièmes de la production mondiale. Les Philippines, l'Indonésie et l'Inde fournissent plus des deux tiers de la production mondiale.

Tableau 2.2.2.a - REPARTITION DE LA PRODUCTION MONDIALE DE NOIX DE COCO EN 1975

Pays	% Production
Phillippines	30,6
Indonésie	21,9
Inde	15,5
Sri Lanka	5,6
Mexique	3,2
Malaisie	3,0
Thaïlande	2,8
Papouasie Nelle Guinée	2,7
Mozambique	1,3
Autres pays	13,4

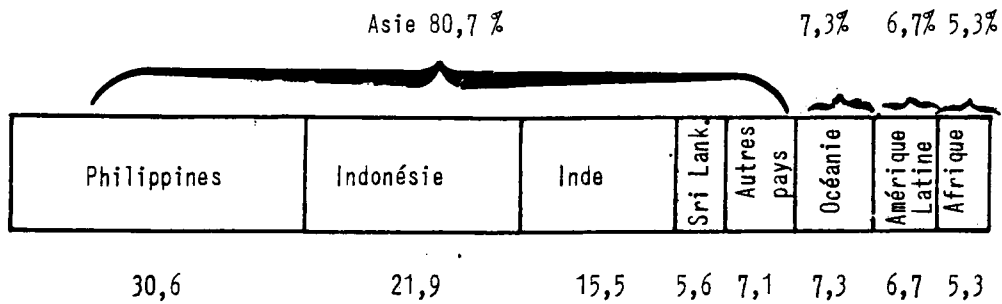
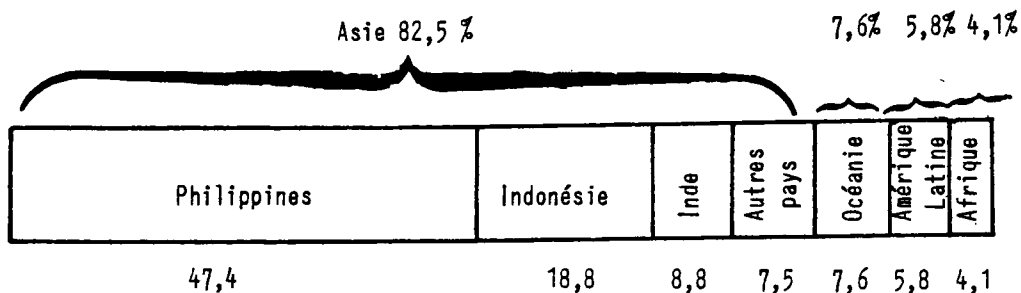


Tableau 2.2.2.b - REPARTITION DE LA PRODUCTION MONDIALE DE COPRAH EN 1975

Pays	% production
Philippines	47,4
Indonésie	18,8
Inde	8,8
Malaisie	4,1
Mexique	3,6
Papouasie Nelle Guinée	3,5
Sri Lanka	3,0
Autres pays	10,8
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>	
Monde	100,0



Cependant, la production des Philippines a une importance majeure : elle représente en effet avec 1 890 000 tonnes en 1975 47,4 % de la production mondiale ; l'exportation des produits du cocotier impliquant en effet l'extraction du coprah.

2.3 - CONSOMMATION

Quelque soit le niveau où la consommation est appréciée (noix de coco, coprah, etc) les statistiques correspondantes ne permettent pas de rendre compte immédiatement de la consommation effective puisque des huiles et des savons sont exportés et que les pays développés capitalistes importent ou "consomment" de plus en plus outre les noix de coprah, des huiles et d'autres produits dérivés. Il faut donc se référer pour apprécier l'évolution de la consommation réelle à des données qui pour les pays développés capitalistes représentent des importations nettes de noix de coprah ajustées par les importations et les exportations de toute une série de produits dérivés (margarine, adoucissants, savons détergents, etc)? Cet ajustement est difficile à réaliser du fait des incertitudes quant à l'évaluation des quantités de coprah ou d'huile utilisées pour la fabrication des produits dérivés. Néanmoins, une estimation relativement précise de la consommation peut être faite à partir des seules données statistiques portant sur le coprah, l'huile, le tourteau de coprah et la noix de coco.

2.3.1 - Evolution de la consommation mondiale

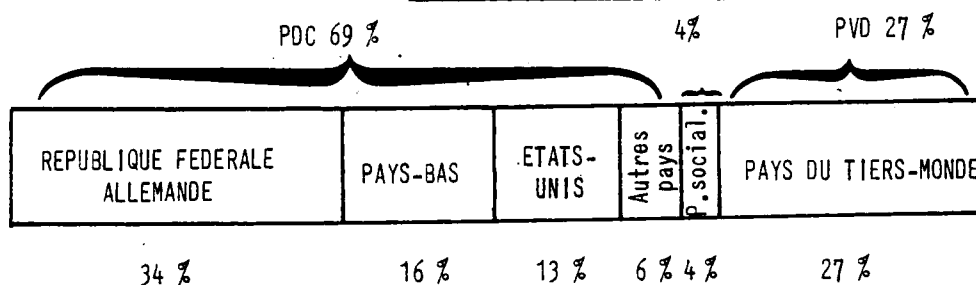
La consommation mondiale des produits du cocotier progresse relativement lentement (10 % de 1965 à 1975). Elle augmente comparativement plus rapidement dans les pays du Tiers Monde que dans les pays développés.

2.3.2 - Répartition de la consommation mondiale

Les pays développés capitalistes consomment en 1975 69 % de la production mondiale des produits du cocotier. Les pays du Tiers Monde ne consomment que 27 % de cette production et les pays socialistes ont une très faible consommation.

L'Europe demeure un très gros consommateur : la République Fédérale Allemande et les Pays-Bas consomment la moitié des produits. Les Etats-Unis représentent 13 % de la consommation mondiale. La consommation américaine correspond essentiellement à une consommation d'huile de coprah, c'est-à-dire à une consommation valorisée. Une expression en valeur de la consommation accroîtrait la part des Etats-Unis dans la consommation mondiale.

2.3.2 - Répartition de la consommation mondiale de produits du cocotier en 1975



Source : SEMA (5,5 kg de noix → 1 kg de coprah → 650 g d'huile et 350 g de tourteau).

2.4 - LES ECHANGES

2.4.1 - L'évolution du commerce international

Le commerce international porte essentiellement sur l'huile de coprah (valeur des exportations mondiales 430 955 000 dollars en 1975) et le coprah (valeur des exportations mondiales : 263 375 000 dollars en 1975). Les exportations de noix et de tourteaux représentent une part relativement faible du total des exportations de produits du cocotier.

Les échanges internationaux de coprah progressent très lentement en longue période.

Ils connaissent toutefois d'amples fluctuations d'une année sur l'autre les variations de prix ayant à cet égard une influence significative pour les possibilités d'exportation. Ceci est également vrai de l'huile de coprah dont les échanges augmentent toutefois plus vite que ceux du coprah.

2.4.1.1 - Les exportations

Des données statistiques assez complètes permettent de décrire les exportations des produits à base de corps gras et ceux qui sont issus, ce sont :

- les noix de coco fraîches,
- les noix de coco sèches,
- le coprah,
- l'huile de coprah,
- le tourteau de coprah.

Les autres produits issus du cocotier ne sont pas appréhendables statistiquement mais peuvent être négligés en raison de leur faible importance.

2.4.1.1.a - EXPORTATIONS MONDIALES DE PRODUITS DU COCOTIER EN 1975

Produits	(dollars des Etats-Unis)	%
Noix de coco fraîches	8 064 000	1,0
Noix de coco sèches	61 984 000	7,4
Coprah	263 375 000	31,6
Huile de coprah	430 955 000	51,7
Tourteau de coprah	68 882 000	8,3
TOTAL	833 260 000	100,0

Source : F.A.O.

Depuis 1970, le volume des exportations de coprah, d'huile de coprah et de tourteaux de coprah subit d'importantes fluctuations. La chute des exportations est sensible notamment en 1974 en raison de la stagnation de la production et de la croissance des consommations intérieures.

Si les exportations de coprah stagnent ou diminuent, en revanche les exportations d'huile et dans une moindre mesure celles de tourteau progressent sensiblement. Les pays du Tiers Monde cherchent en effet à valoriser de plus en plus la matière de base que constitue le coprah en le triturant et en installant des huileries industrielles sur leurs propres sols.

Les exportations des pays du Tiers Monde passent ainsi de :

- de 918 000 tonnes en 1970 à 1 084 000 tonnes en 1975 pour le coprah (+ 18 %),
- de 557 000 tonnes en 1970 à 823 000 tonnes en 1975 pour l'huile de coprah (+ 48 %),
- de 538 000 tonnes en 1970 à 663 000 tonnes en 1975 pour le tourteau de coprah (+ 23 %).

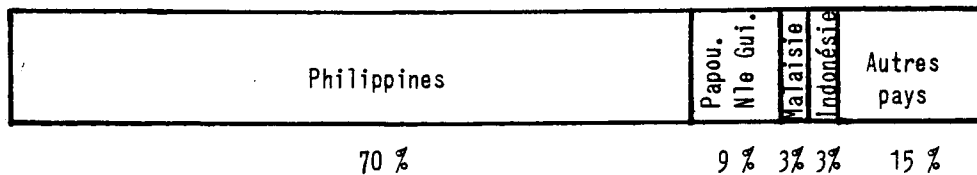
Les Philippines sont le principal exportateur de coprah, d'huile de coprah et de tourteaux de coprah. Les autres grands exportateurs de coprah sont la Papouasie (96 000 tonnes en 1976), la Malaisie (31 000 tonnes en 1975) et l'Indonésie (30 000 tonnes en 1975).

Les autres grands exportateurs d'huile de coprah sont Sri Lanka (50 000 tonnes en 1975) et la Malaisie (40 000 tonnes en 1975).

2.4.1.1.b - COPRAH - EXPORTATIONS (Milliers de tonnes métriques)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975
<u>Pays du Tiers Monde</u>	918	1 064	1 350	1 032	521	1 084
Afrique	<u>74</u>	<u>69</u>	<u>59</u>	<u>69</u>	<u>61</u>	<u>45</u>
dont Mozambique	45	47	44	48	42	27
Amérique Latine	<u>7</u>	<u>5</u>	<u>4</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>3</u>
Asie	<u>657</u>	<u>791</u>	<u>1 113</u>	<u>803</u>	<u>285</u>	<u>835</u>
dont Philippines	425	652	982	734	268	761
Malaisie	15	33	37	14	11	31
Indonésie	185	77	42	45	1	30
Océanie	<u>180</u>	<u>199</u>	<u>174</u>	<u>157</u>	<u>171</u>	<u>201</u>
dont Papouasie	86	92	88	80	74	96
Nelles Hébrides	31	34	18	22	36	27
Iles Salomon	21	27	21	15	22	25
Samoas Occidentales	10	18	19	14	15	20
<u>Pays développés capitalistes</u>	1	1	7	7	1	1
Monde	919	1 065	1 357	1 039	522	1 085

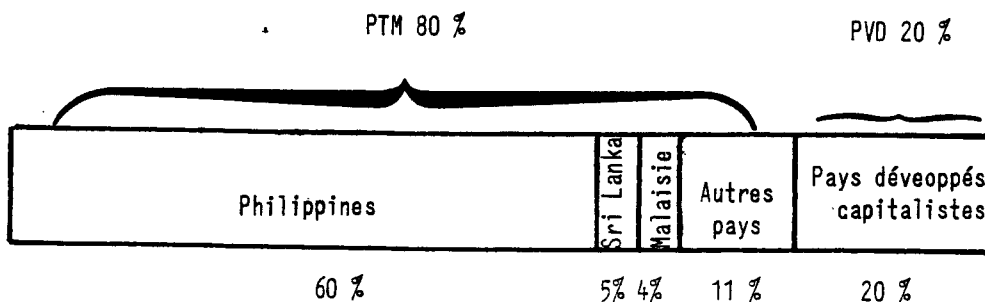
2.4.1.1.c - REPARTITION DES EXPORTATIONS DE COPRAH EN 1975



2.4.1.1.d - HUILE DE COPRAH : EXPORTATIONS (en milliers de tonnes métriques)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975
<u>Pays du Tiers Monde</u>	<u>557</u>	<u>621</u>	<u>717</u>	<u>611</u>	<u>581</u>	<u>823</u>
Afrique	14	14	11	17	18	6
dont Mozambique	7	7	6	10	8	4
Amérique Latine	5	7	10	8	3	4
Asie	487	548	643	527	510	758
dont Philippines	338	397	461	430	416	614
Malaisie	47	43	28	32	48	40
Indonésie	6	1	34	16	-	27
Sri Lanka	58	71	87	18	22	50
Océanie	51	52	53	59	50	55
dont Papouasie	22	27	27	28	27	27
<u>Pays développés capitalistes</u>	<u>59</u>	<u>91</u>	<u>149</u>	<u>128</u>	<u>88</u>	<u>208</u>
dont Etats-Unis	5	10	6	11	5	8
Europe capitaliste	52	79	143	117	78	197
Monde	616	712	866	739	669	1 031

2.4.1.1.e - REPARTITION DES EXPORTATIONS D'HUILE DE COPRAH EN 1975



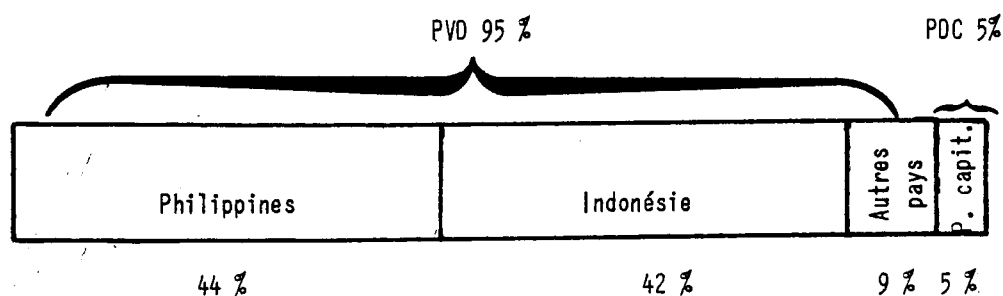
2.4.1.1.f - TOURTEAU DE COPRAH : EXPORTATIONS (en milliers de tonnes métriques)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975
<u>Pays du Tiers Monde</u>	<u>538</u>	<u>620</u>	<u>702</u>	<u>576</u>	<u>587</u>	<u>663</u>
Afrique	17	12	12	18	15	14
Amérique Latine	1	1	2	2	1	2
Asie	498	583	664	523	541	617
dont Philippines	244	288	322	263	271	303
Indonésie	208	245	285	237	253	296
Océanie	22	24	24	33	30	30
<u>Pays développés capitalistes</u>	<u>32</u>	<u>38</u>	<u>36</u>	<u>37</u>	<u>24</u>	<u>34</u>

Monde	570	658	738	613	611	697

Source : F.A.O.

2.4.1.1.g - REPARTITION DES EXPORTATIONS DE TOURTEAU DE COPRAH EN 1975



L'Indonésie, second producteur mondial de noix de coco et de coprah n'est pas un important exportateur. En effet, la plus grande partie de sa production est absorbée par la consommation intérieure qui se développe très rapidement en raison de la démographie. Elle exporte cependant les excédents de tourteaux qui sont le sous-produit issu de la trituration (296 000 tonnes en 1975 soit 42 % des exportations mondiales).

2.3.1.2.- Les importations

Les pays capitalistes développés réalisent la plus grande partie des importations de produits du cocotier ; ces importations représentent en 1975 :

- 920 000 tonnes de coprah soit 90 % des importations mondiales,
- 761 000 tonnes d'huile de coprah soit 80 % des importations mondiales,
- 634 000 tonnes de tourteau de coprah soit 97 % des importations mondiales.

L'Europe capitaliste et l'Amérique du Nord représentent les principaux débouchés pour ces produits.

La République Fédérale Allemande est le premier importateur de coprah (413 000 tonnes soit 41 % des importations mondiales en 1975) et de tourteau de coprah (374 000 tonnes soit 57 % des importations mondiales en 1975).

Les Etats-Unis demeurent le plus important importateur d'huile de coprah (409 000 tonnes soit 43 % des importations mondiales en 1975).

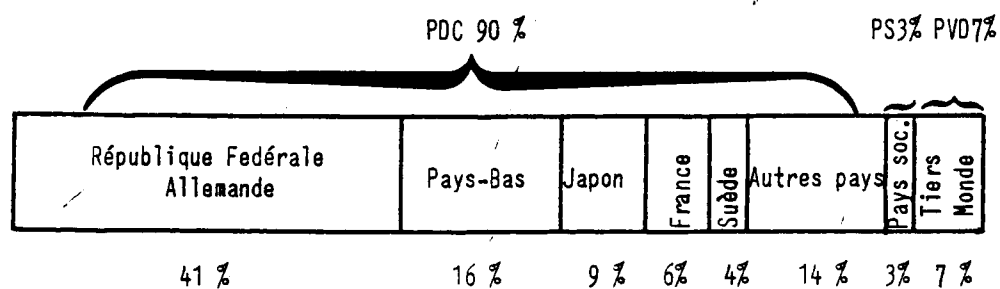
En Europe, les Pays-Bas absorbent aussi une part non négligeable de ces trois produits exportés par les pays du Tiers Monde. La France et les pays scandinaves procèdent aussi à d'importantes importations.

2.4.1.2.a - COPRAH : IMPORTATIONS (en milliers de tonnes métriques)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975
<u>Pays développés capitalistes</u>	<u>826</u>	<u>973</u>	<u>1 184</u>	<u>988</u>	<u>489</u>	<u>920</u>
Etats-Unis	198	190	209	199	26	-
Europe capitaliste	467	624	822	630	354	816
dont R.F.A	151	276	441	273	76	413
Pays-Bas	78	55	85	107	108	167
France	54	61	50	47	49	64
Suède	55	49	45	47	30	39
Australie et Nelle Zélande	33	35	26	24	20	12
Japon	127	122	124	134	86	90
<u>Pays socialistes</u>	<u>2</u>	<u>5</u>	<u>37</u>	<u>29</u>	<u>31</u>	<u>29</u>
<u>Pays du Tiers Monde</u>	<u>55</u>	<u>87</u>	<u>94</u>	<u>46</u>	<u>25</u>	<u>67</u>

Monde	883	1 065	1 315	1 063	545	1 016

2.4.1.2.b - REPARTITION DES IMPORTATIONS DE COPRAH EN 1975

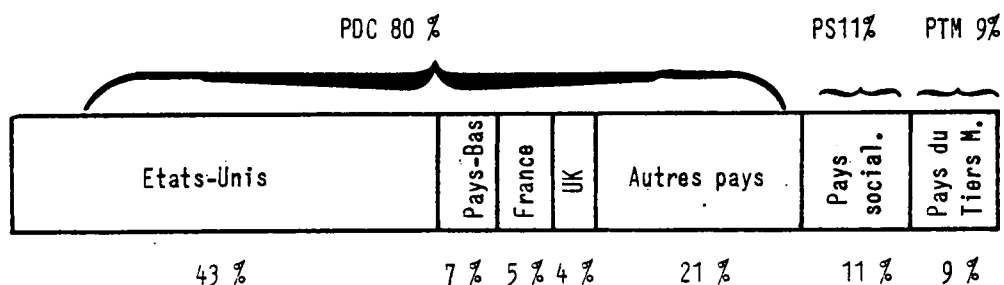


2.4.1.2.c - HUILE DE COPRAH : IMPORTATIONS (en milliers de tonnes métriques)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975
<u>Pays développés capitalistes</u>	459	519	695	612	490	761
Amérique du Nord	282	298	374	280	271	435
dont Etats-Unis	260	277	341	259	249	409
Europe capitaliste	164	208	287	278	177	280
dont Pays-Bas	8	40	74	47	10	64
France	19	22	47	40	17	47
Royaume-Uni	48	43	50	48	34	33
R.F.A	32	41	45	61	75	36
Australie et Nelle Zélande	1	2	8	10	14	12
Afrique du Sud	10	11	15	21	11	13
Japon	2	-	11	23	17	21
<u>Pays socialistes</u>	77	79	78	113	84	107
<u>Pays du Tiers Monde</u>	58	73	81	44	48	90
Monde	594	671	854	769	622	958

Source : F.A.O.

2.4.1.2.d - REPARTITION DES IMPORTATIONS D'HUILE DE COPRAH EN 1975

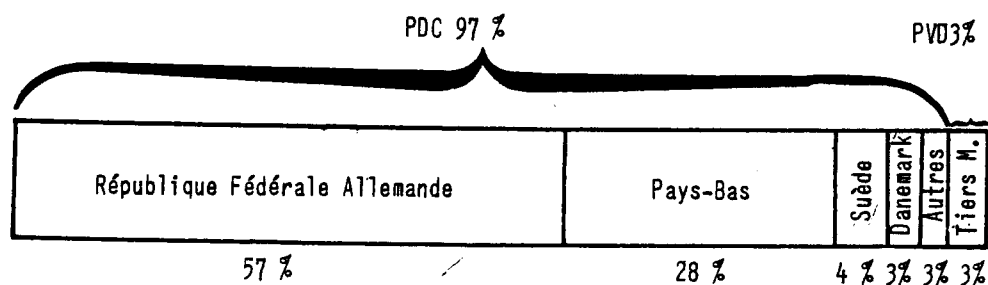


2.4.1.2.e - TOURTEAUX DE COPRAH : IMPORTATIONS (en milliers de tonnes métriques)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975
<u>Pays développés capitalistes</u> (Europe capitaliste seulement)	<u>534</u>	<u>637</u>	<u>723</u>	<u>730</u>	<u>581</u>	<u>634</u>
dont R.F.A.	386	423	390	437	389	374
Pays-Bas	90	152	261	225	133	181
Suède	11	15	13	17	21	32
Danemark	29	29	26	31	27	30
<u>Pays du Tiers Monde</u>	<u>20</u>	<u>28</u>	<u>36</u>	<u>11</u>	<u>16</u>	<u>21</u>
dont Malaisie	15	12	22	5	8	15
Monde	554	665	759	741	597	655

Source : F.A.O.

2.4.1.2.f - REPARTITION DES IMPORTATIONS DE TOURTEAUX DE COPRAH EN 1975



2.4.2 - La structure du commerce international

Les exportations des pays d'Asie à destination des pays européens et nord-américains constituent l'essentiel des flux commerciaux de coprah d'huile et de tourteaux de coprah.

La carte 2.4.3, décrit les principaux flux d'échange des trois produits ; ce sont en 1975 :

- les importations européennes de coprah en provenance des pays d'Asie et du Pacifique (800 milliers de tonnes),
- les importations américaines d'huile de coprah en provenance des pays d'Asie et du Pacifique (environ 400 milliers de tonnes),
- les importations européennes d'huile de coprah en provenance des pays d'Asie et du Pacifique (280 milliers de tonnes),
- les importations européennes de tourteaux de coprah en provenance des pays d'Asie et du Pacifique (620 milliers de tonnes).

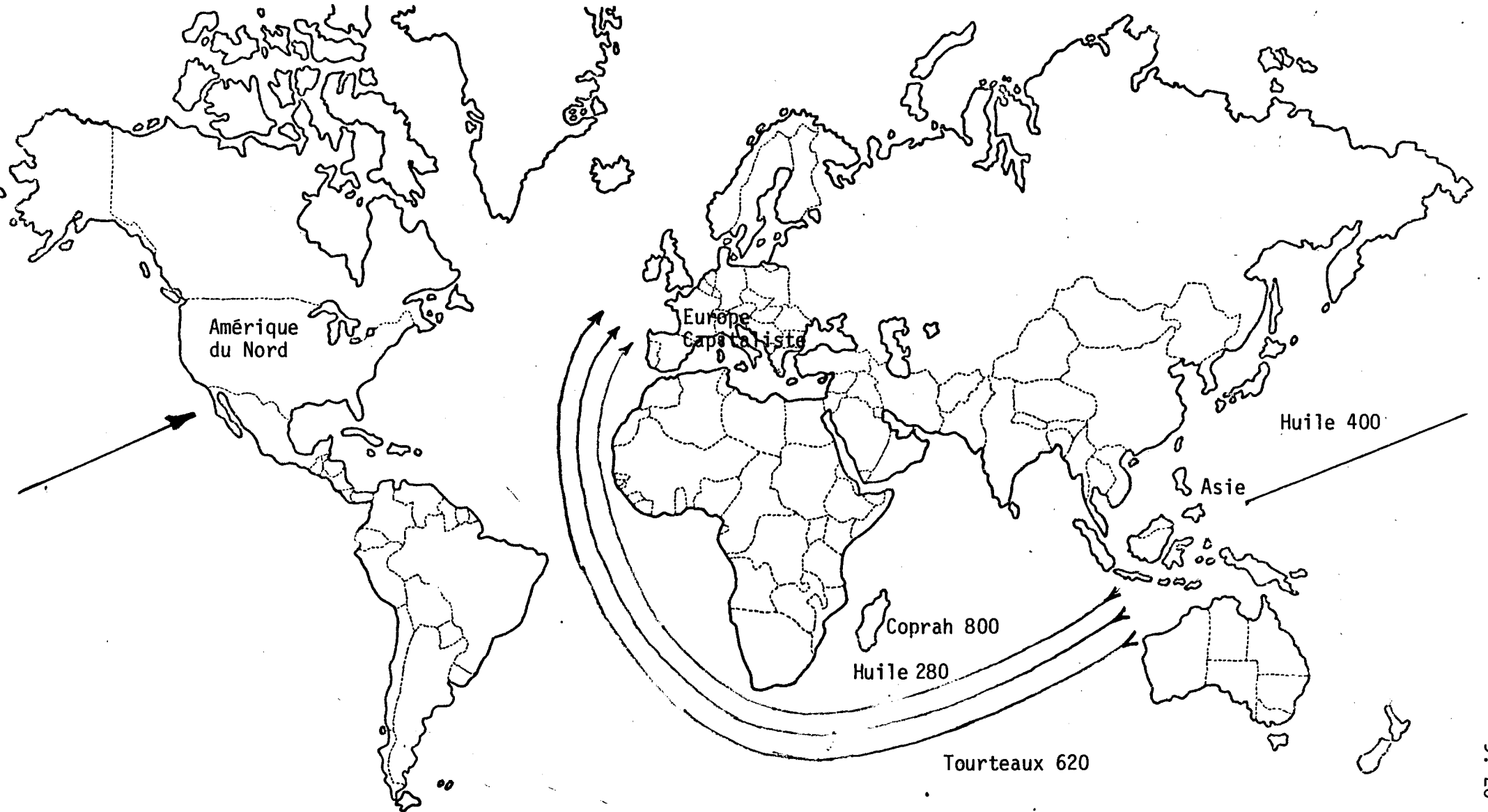
2.4.3 - Les prix du commerce international

Les prix de l'huile de coco évoluent le plus souvent dans le même sens que les prix de l'huile de soja. (cf. dossier soja). En effet, les prix de l'huile de coco dépendent dans une certaine mesure des prix des autres oléagineux, même s'ils se situent à un niveau quelque peu plus élevé que celui des autres huiles.

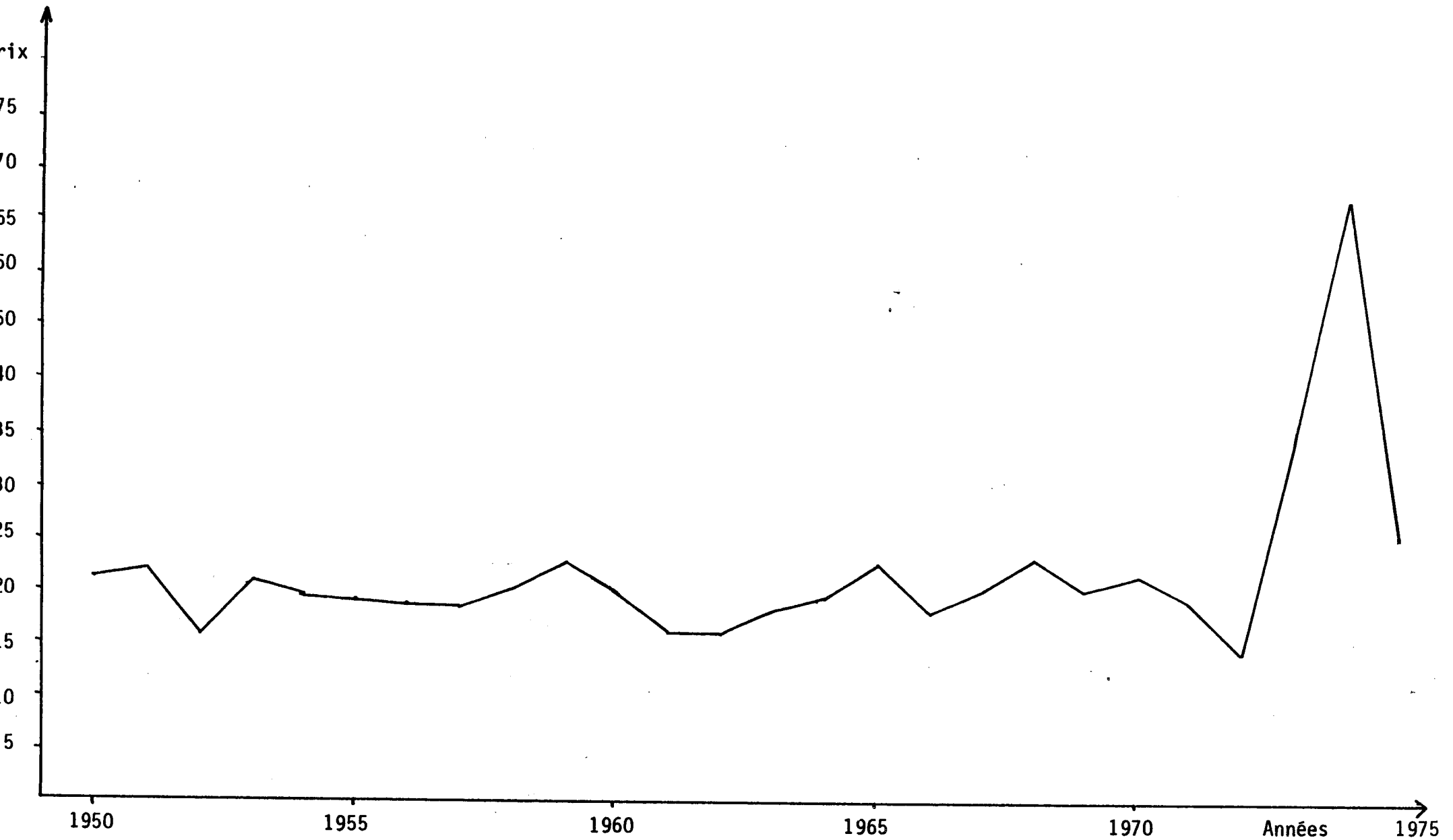
D'autres facteurs influencent cependant les prix de l'huile de coco : d'une part les variations de la production consécutives à des typhons ou à l'importance des replantations et, d'autre part les fièvres spéculatives liées aux événements politiques. Ces facteurs expliquent en particulier les mouvements de prix des années 1966 à 1968 et 1971-1972. Un typhon à la fin de l'année 1966 et la fermeture du canal de Suez provoquent une flambée des prix de l'huile de coco qui se détachent alors nettement de ceux de l'huile de soja. En revanche, en 1971-1972 lorsque la production de noix de coco s'accroît de 40 % d'une année sur l'autre, les prix de l'huile de coco descendent légèrement au-dessous de ceux de l'huile de soja.

Les exemples précédents montrent l'amplitude des fluctuations de prix. Quand la production est forte comme en 1971-1972, les prix de l'huile de coco baissent suffisamment pour permettre à celle-ci d'entrer en compétition avec les autres huiles. Par contre, quand la production s'effondre, les prix peuvent atteindre rapidement des sommets très élevés car les consommateurs sont disposés à payer très cher les qualités très spécifiques de l'huile de coco.

2.4.2 - PRINCIPAUX FLUX COMMERCIAUX DE COPRAH, D'HUILE ET DE TOURTEAUX DE COPRAH (en milliers de tonnes)



2.4.3.a - EVOLUTION DU PRIX DU COPRAH (en cents des Etats-Unis par kilogramme et à l'importation en Europe)



Source : F.A.O.

2.4.3.b - PRIX DU COPRAH

Europe : prix à l'importation			
Années	U.S cents/kg	Années	U.S cents/kg
1950	22,6	1963	18,4
1951	24,3	1964	19,4
1952	16,4	1965	22,6
1953	22,1	1966	18,5
1954	19,6	1967	20,2
1955	18,0	1968	23,2
1956	17,7	1969	20,2
1957	17,2	1970	21,5
1958	20,3	1971	18,8
1959	25,1	1972	14,1
1960	20,2	1973	34,4
1961	16,5	1974	67,0
1962	16,4	1975	25,6

Source : FAO.

2.5 - DEPENDANCE

Il est possible d'estimer la dépendance de certains pays à l'égard de l'extérieur et à l'égard du Tiers Monde au moyen de deux indicateurs statistiques.

- La dépendance vis-à-vis de l'extérieur T_1

$$T_1 = 1 - \frac{\text{Production de noix de coco}}{\text{Consommation de noix de coco et de produits dérivés de la noix de coco}}$$

- La dépendance vis-à-vis du Tiers Monde

$$T_2 = T_1 \times \frac{\text{Importations de noix de coco et de produits dérivés en provenance du Tiers Monde}}{\text{Importations de noix de coco et de produits dérivés de toutes provenances} - \text{Importations de noix de coco et de produits dérivés en provenance des pays socialistes}}$$

La dépendance est totale pour tous les pays capitalistes aussi bien à l'égard de l'extérieur qu'à l'égard du Tiers Monde.

3 - PROBLEMES PARTICULIERS

3.1 - LA PRODUCTION DE LA NOIX DE COCO DANS LES PAYS DU TIERS MONDE

Aujourd'hui encore les cocoteraies sont des exploitations de petites dimensions ; même aux Philippines, les deux tiers des superficies correspondent à des exploitations de moins de 4 hectares.

Généralement, les cocoteraies appartiennent à des membres de la classe moyenne : fonctionnaires, artisans ou négociants qui disposent du fait de l'exercice de leurs professions des revenus bien supérieurs à ceux qu'ils tirent des cocoteraies.

L'exploitation de ces plantations est laissée à des paysans qui versent des fermages aux propriétaires et exercent des activités complémentaires (élevage de volailles, récoltes de légumes, emplois saisonniers, etc) qui leur procurent des revenus complémentaires non négligeables.

L'essentiel du travail du paysan sur la cocoteraie consiste dans les récoltes qui se renouvellent six à dix fois par an sur chaque parcelle. Cependant, une partie de ce travail est confiée en échange d'une rémunération à des personnes extérieures à la plantation "spécialistes" de tels ou tels travaux.

Ainsi, les propriétaires dont une très faible partie de leurs revenus proviennent des fermages versés par leurs paysans voient les cocoteraies surtout comme des assurances ou des pensions pour leurs vieux jours. Les paysans pensent qu'ils ne peuvent augmenter leurs revenus qu'en travaillant à l'extérieur de la cocoteraie. Enfin, les "spécialistes" travaillent sur d'innombrables parcelles.

Ces trois catégories vivent partiellement (les propriétaires et les paysans) ou pleinement de la culture du cocotier mais aucune n'a l'intention d'investir dans la cocoteraie pour accroître la productivité. Dans un tel système, la production de la noix de coco et la productivité sont sacrifiées au profit de revenus immédiats. La pression démographique aboutit par ailleurs au fractionnement des cocoteraies et à une main-d'oeuvre pléthorique dans les plantations.

Les paysans vendent leur production à des entreprises de séchage ou la transforment en coprah (là ou celles-ci n'existent pas) par séchage au soleil ou dans un four ou en combinant les deux procédés. Le coprah est vendu à des commerçants locaux.

Les conditions de production de la noix de coco sont progressivement modifiées grâce au lancement par les Etats de programmes de développement des cocoteraies industrielles qui réunissent des plantations et des usines de préparation et de transformation du coprah. Certains pays (et notamment les pays d'Afrique Noire), s'efforcent de garantir aux planteurs un prix à la production pour la noix de coco ou le coprah.

3.2 - LA COMMERCIALISATION DU COPRAH DANS LES PAYS DU TIERS MONDE

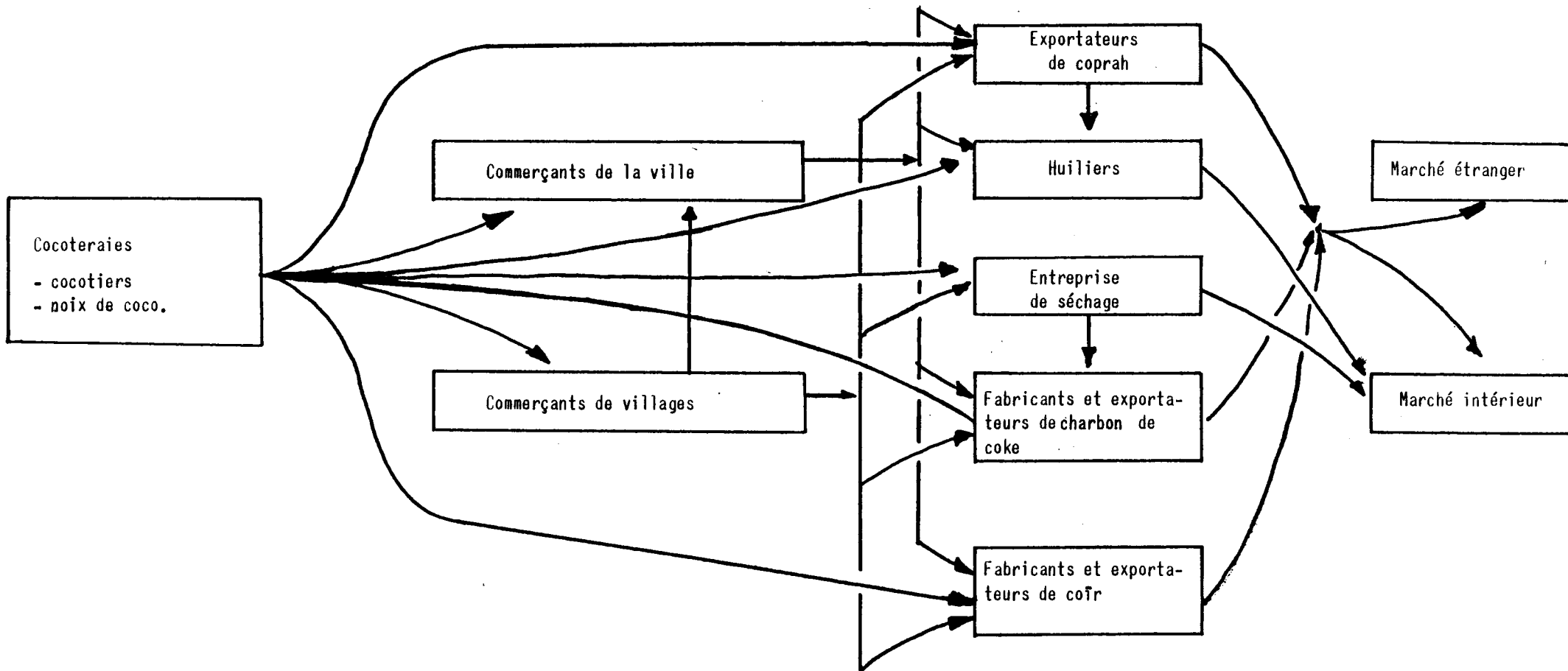
De nombreux agents économiques interviennent dans la chaîne de commercialisation du coprah dans les pays du Tiers Monde : le paysan vend au commerçant de village, le commerçant de village au commerçant de la ville, le commerçant de la ville vend à l'exportateur, l'exportateur vend par l'intermédiaire de courtiers locaux ou étrangers aux industries de transformation d'Europe ou d'Amérique du Nord (schéma 3.2). Comme chaque agent économique doit s'assurer un certain bénéfice, le prix payé au paysan est très bas.

Le marché du coprah aux Philippines et dans quelques autres pays producteurs défie les règles habituelles des autres marchés. Quand une personne ou une société achète une marchandise, elle peut régler la marchandise soit au comptant, soit à 30, 60 ou 90 jours. En revanche, quand un paysan vend son coprah, ce coprah lui est payé 30, 60 ou 90 jours à l'avance. L'acheteur étranger paie la commande à l'exportateur local avant même de disposer du coprah. L'exportateur remet de l'argent au commerçant de la ville et paie ainsi d'avance le coprah livré ultérieurement. Ce dernier à son tour avance de l'argent au commerçant de village qui à son tour paie le paysan pour le coprah qu'il aura à produire et à lui livrer.

Les prix sur les marchés intérieurs des pays producteurs dépendent très fortement des prix internationaux du coprah et de l'huile de coco qui dépendent à leur tour des prix des autres huiles et oléagineux. Mais les caractéristiques particulières des marchés nationaux des pays producteurs expliquent comment ceux-ci réagissent aux variations des prix internationaux. Quand ces derniers prix augmentent, les prix intérieurs ne s'accroissent que très lentement. En revanche, quand ils baissent, les prix intérieurs s'effondrent immédiatement. En effet, aux Philippines notamment, l'évolution des prix mondiaux se répercute jusque sur le prix payé au producteur à travers toute une série d'intermédiaires mais ce prix offert au paysan est le prix qui permet à tous les intermédiaires d'obtenir un certain profit sur les transactions quel que soit le prix du coprah à Manille au port d'embarquement.

3.2 - LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DU COCOTIER DANS LES PAYS PRODUCTEURS

(d'après Tropical Quaterly Products)



Dans les pays producteurs et aux Philippines notamment, la commercialisation du coprah et de la noix de coco se heurte à l'insuffisance des moyens de transport. Cette situation autorise les multiples transactions avant que le coprah n'arrive au lieu de chargement pour l'exportation et conduit à des différences de prix payés aux paysans considérables selon les régions. Il est remarquable qu'une augmentation des prix du transport se répercute immédiatement sur les prix offerts aux paysans.

A l'exception des grandes plantations, la plupart des cocoteraies ne disposent pas de facilités de stockage. Cette situation affaiblit les capacités de négociation des paysans qui sont souvent obligés de s'endetter.

Dans certains pays, les gouvernements s'efforcent de prendre le contrôle de la commercialisation et de l'exportation du coprah et des produits issus de la trituration.

3.3 - L'ORGANISATION DU MARCHE

Il existe un marché à terme très animé pour le coprah et l'huile de coprah à San Francisco. Les contrats sont passés pour des livraisons en janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre et décembre.

Il existe une bourse à Londres où sont passés des contrats portant sur le coprah et l'huile de coprah. Des courtiers servent d'intermédiaires pour les principales opérations commerciales sur le coprah et l'huile de coprah.

Des contrats directs sont parfois passés entre les sociétés d'exportation des pays producteurs et les industriels européens ou nord-américains.

3.4 - LA NOIX DE COCO ET L'AFLATOXINE

Depuis plusieurs années, est évoqué de plus en plus fréquemment le problème de l'aflatoxine, cette substance contenue dans les oléagineux qui serait cancérigène.

Une importante législation interdisant des teneurs trop importantes d'aflatoxine est entrée en vigueur en ce qui concerne les importations d'arachides dans la plupart des pays européens. Les contrôles - aux Etats-Unis notamment - sur les teneurs en aflatoxine du coprah importé n'ont pas en revanche un caractère très restrictif, excepté pour le coco rapé.

Il ne faut pas exclure cependant la possibilité d'un renforcement de ces contrôles qui aurait de profondes répercussions sur le marché international du coprah et de l'huile de coco.

Les pays exportateurs seraient alors obligés de contrôler plus sévèrement les conditions de séchage du coprah pour limiter le développement de l'aflatoxine.

3.5 - LA COMMERCIALISATION DES PRODUITS DERIVES DE LA NOIX DE COCO DANS LES PAYS DEVELOPPES CAPITALISTES

Les produits dérivés de la noix de coco (coprah, huile de coco...) font l'objet de transactions commerciales sur le plan international par l'intermédiaire de courtiers et pour une grande partie sur le marché de Londres en dépit de l'importance des Etats-Unis en tant que pays consommateur.

L'industrie importatrice et transformatrice de coprah est très concentrée. Dans tous les pays développés capitalistes, il n'y a pas plus de deux triturateurs de coprah. Les raffineurs ne sont guère plus nombreux. Ce sont souvent des industriels (huiliers par exemple) pour lesquels la trituration, le raffinage ou la transformation du coprah ne constituent qu'une activité secondaire.

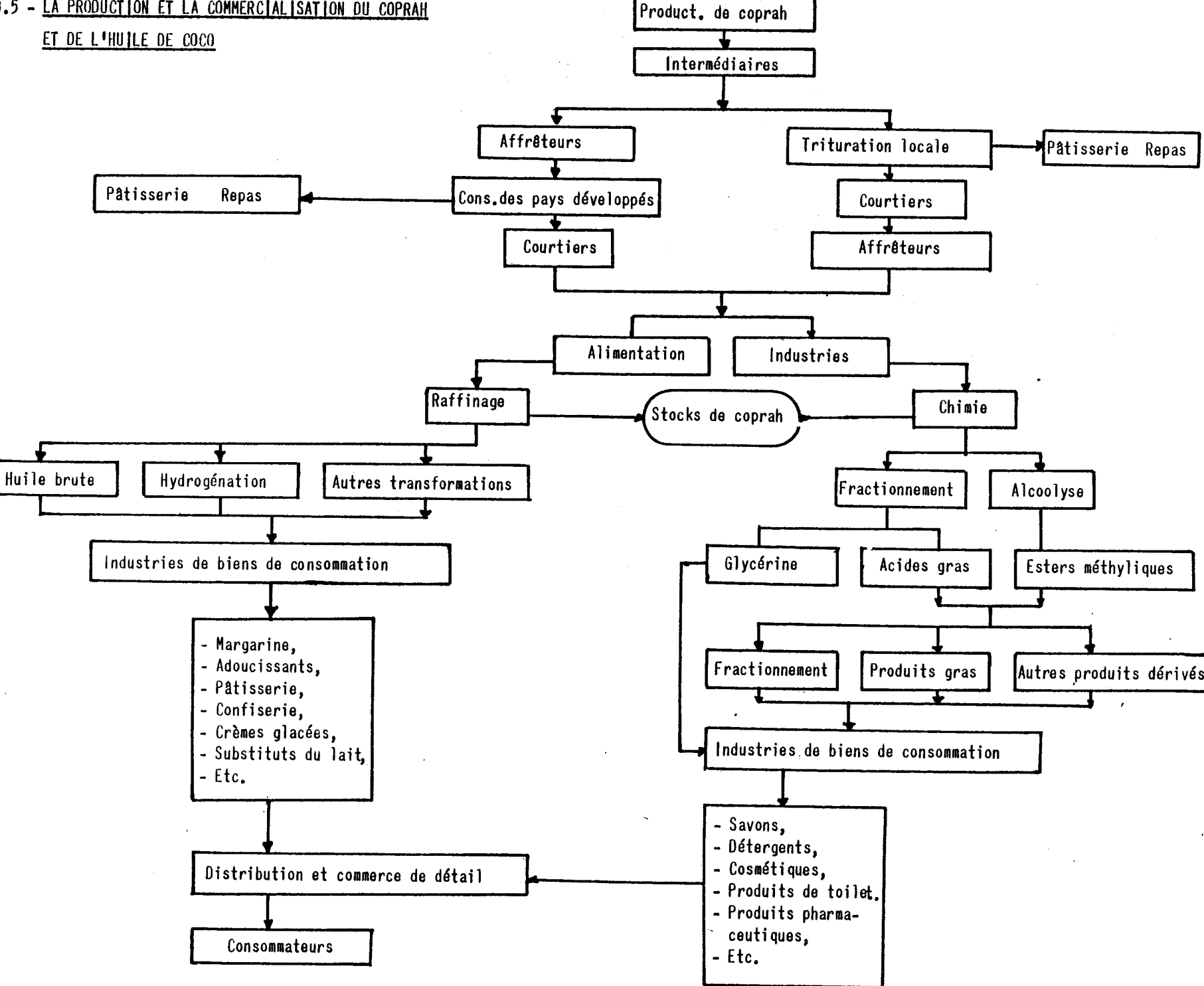
Les industries du savon et des détergents utilisatrices d'huile de coco comprennent essentiellement quatre entreprises multinationales et quelques entreprises nationales. Elles appartiennent à de grands groupes chimiques.

Le graphique 3.5 représente les différentes transformations du coprah dans la chaîne de commercialisation qui va du producteur de coprah à la consommation des produits finals dérivés de la matière de base.

3.6 - IMPORTANCE STRATEGIQUE

Le coprah ne constitue pas une matière de base stratégique pour les pays développés capitalistes, car il n'est pas indispensable et de toute façon aisément substituable pour de nombreuses utilisations (voir 3.6). La consommation est relativement faible et croît lentement.

Les pays du Tiers Monde contrôlent néanmoins la production des huiles à acide laurique (huile de coprah et huile de palmiste), indispensables à la savonnerie. Comme, par ailleurs, l'huile de coprah correspond à une demande spécifique - dans la pâtisserie notamment - la demande ne risque guère de s'orienter vers d'autres huiles pour ces usages.



Les produits du cocotier (coprah, huile et tourteau essentiellement) sont des produits essentiels pour certains pays du Tiers Monde à double titre, d'une part ils constituent pour les populations la source principale d'huiles et de graisses, d'autre part ils procurent à ces pays des recettes d'importations variables mais parfois nécessaires à l'équilibre de leurs échanges.

L'annuaire du commerce de la FAO fournit toutes les données concernant les exportations de produits du cocotier, et permet d'apprécier l'importance de ces produits pour chaque pays exportateur.

Tableau 3.6 - EXPORTATIONS DES PRODUITS DU COCOTIER DE QUELQUES PAYS PRODUCTEURS EN 1971

Pays	Exportations de produits du cocotier	Exportations totales	%
Philippines	543 546	1 116 265	48,7
Papouasie Nouvelle Guinée	34 274	109 845	31,2
Sri Lanka	56 759	323 756	17,5
Indonésie	245 247	3 210 751	7,6
Mozambique	10 028	174 972	5,6
Malaisie	17 523	1 585 821	1,1

3.7 - LES SUBSTITUTS

Des substituts peuvent concurrencer dans une très large mesure l'huile de coco. En effet, l'invention et le développement de procédés nouveaux, en particulier procédés d'hydrogénation, de raffinage et de désodorisation permettent d'uniformiser progressivement un grand nombre de corps gras qui se font alors concurrence sur le marché que ce soit pour des usages alimentaires ou des usages non alimentaires. La substitution est favorisée par le maintien de prix de l'huile de coco plus élevés que ceux des autres huiles et par les fluctuations très rapides des prix d'une année à l'autre, d'un mois à l'autre.

Ces substituts à l'huile de coco sont nombreux ; des graisses et d'autres huiles comme celles de soja, de tournesol, de colza, de palmiste, d'arachide, etc. Cependant, les propriétés particulières de l'huile de coco lui permettent de conserver un marché là où la qualité du produit est un élément primordial (pâtisserie par exemple). Outre ces caractéristiques de qualité qui la font préférer à d'autres huiles pour certains usages alimentaires, l'huile de coco a la propriété d'être une huile à acide laurique et d'être dans une certaine mesure indispensable à la fabrication de savons et de détergents ; dans ce domaine l'huile de coco ne peut guère être concurrencée que par l'huile de palmiste, autre huile à acide laurique.

La production mondiale d'huile de coco ne représente en 1975 que 10,5 % de la production totale d'huiles alimentaires soit 2 910 000 tonnes sur une production globale de 27 770 000 tonnes mais 81,1 % de la production des huiles à acide laurique dont la production totale s'élève à 3 590 000 tonnes.

3.8 - LES STOCKS

Les stocks sont difficiles à apprécier car ils se situent à des niveaux divers, tout aussi bien chez les producteurs que dans les pays consommateurs.

Les capacités de stockage dans les pays producteurs demeurent souvent insuffisantes sauf aux points d'exportation. En revanche, les huiles et les différentes industries transformatrices du coprah disposent de stocks de coprah relativement importants.

3.9 - LES ACCORDS INTERNATIONAUX

Dans le cadre du système généralisé de préférence, un grand nombre de pays développés capitalistes réduisent à partir des années 1960 et au cours des années 1970 les droits de douane à l'entrée du coprah et de l'huile de coco en provenance des pays producteurs.

Aujourd'hui, le coprah est exempt de tous droits de douane et taxes à l'importation de tous les pays de l'OCDE. En revanche, l'huile de coco est frappée à l'entrée des Etats-Unis d'une taxe d'un cent et à l'entrée de la CEE d'une taxe de 10 % ad valorem.

Le coprah et l'huile de coco font partie des produits concernés par la Convention signée en avril 1975 à Lomé en matière de coopération commerciale. Les principaux pays producteurs de noix de coco ne sont toutefois pas signataires de l'accord.

Cet accord ne protège pas les pays du Tiers Monde contre une dégradation à long terme du pouvoir d'achat de leurs exportations de coprah ou d'huile de coco.

4 - PERSPECTIVES

4.1 - PRODUCTION

Les progrès de la recherche agronomique vont complètement modifier l'aspect économique de la culture du cocotier. Quand les nouvelles variétés de cocotier entreront en production, la production commencera à croître de manière significative. Il est en effet possible d'espérer un doublement du rendement en 15 ans.

La FAO et la Banque Mondiale appuient les projets cocotiers qui sont lancés par des pays d'Afrique, d'Asie et du Pacifique.

4.2 - CONSOMMATION

La consommation des pays du Tiers Monde s'accroîtra vraisemblablement très rapidement. Pour certains pays, le coprah demeurera en effet la principale source d'huiles et de graisses. La consommation des pays développés augmentera également mais à un taux plus modéré.

4.3 - COMMERCE INTERNATIONAL

Le commerce international portera de plus en plus sur des produits semi-transformés comme l'huile de coprah au lieu du coprah.

Il aura tendance à s'accroître comme la consommation des pays développés, les échanges entre pays du Tiers Monde n'acquérant pas une importance significative.

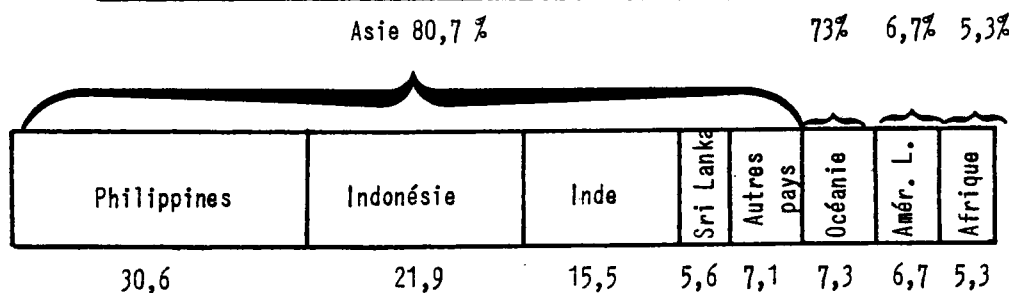
4.4 - PRIX

La Banque Mondiale prévoit une baisse des prix des oléagineux jusqu'en 1980 et un maintien de ces nouveaux prix jusqu'en 1985. Il semble que les prix du coprah et de l'huile de coco suivront cette tendance générale.

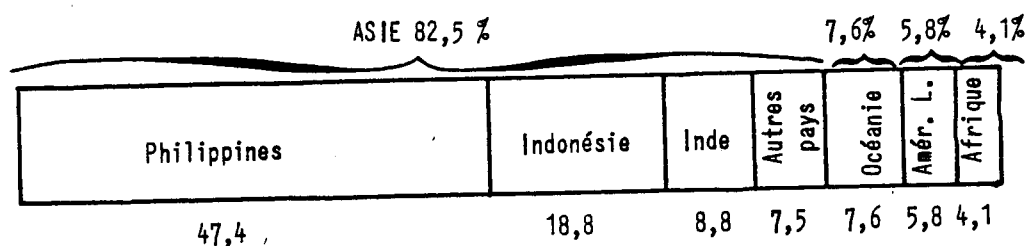
COPRAH

FICHE DE SYNTHESE

Production mondiale de noix de coco en 1975 : 29 630 000 tonnes



Production mondiale de coprah en 1975 : 3 988 000 tonnes

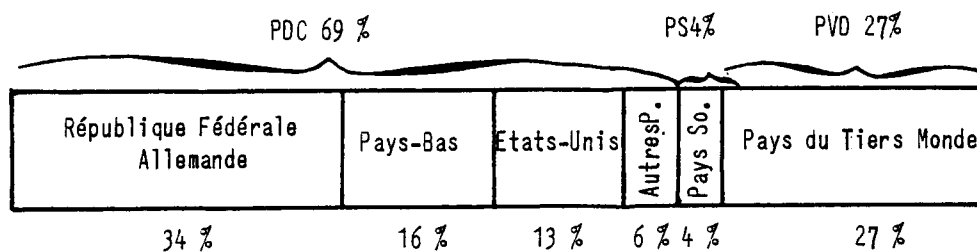
Utilisation

- consommation alimentaire,
- consommation non alimentaire.

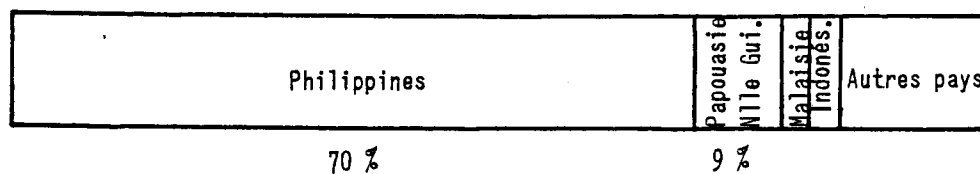
Substituts

- autres corps gras dans l'alimentation et la fabrication de produits alimentaires,
- huile de palmiste et autres huiles dans la savonnerie,
- autres corps gras et produits synthétiques dans les applications industrielles.

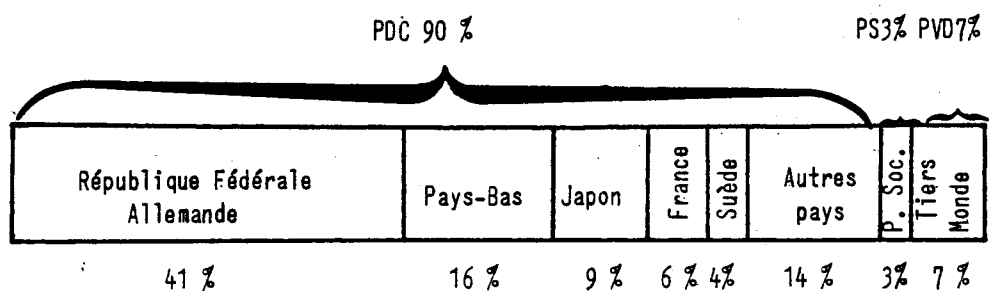
Consommation de produits du cocotier en 1985



Exportations de coprah en 1975



Importations de coprah en 1975



Taux de dépendance à l'égard des pays du Tiers Monde

- dépendance totale de chacun des pays développés capitalistes.

Marché

Marché à terme du coprah à San Francisco,

Marché spot à Londres : huile de coco essentiellement,

Contrats directs entre industriels des pays capitalistes et sociétés d'exportations des pays producteurs.

Perspectives

Forts accroissements de la production et de la consommation

Développement du commerce international de l'huile de coprah.

Stagnation des prix.

C O T O N

1 - PRESENTATION GENERALE

1.1 - EXPLOITATION

Le coton provient d'une plante arbustive : le cotonnier. La fleur du cotonnier donne une capsule de trois à cinq loges qui s'ouvre à maturité et laisse alors apparaître le coton-graine qui comprend deux mille à sept mille filaments (ou fibres).

Suivant la variété, le climat et les méthodes de culture, le coton peut atteindre des hauteurs situées entre vingt-cinq centimètres et plus de deux mètres. En peu d'endroits seulement (Inde et Brésil du Nord), le coton croît plusieurs années et prend la taille d'un arbre. De telles plantes peuvent atteindre une quinzaine d'années, mais partout ailleurs les plantes sont arrachées chaque année.

Les cotonniers ne se développent que dans des conditions de température et d'hygrométrie du sol, qui ne se trouvent que dans certaines régions d'Afrique, d'Asie, d'Amérique et d'Europe Orientale. L'hygrométrie favorable est obtenue soit par irrigation, soit par les pluies.

La culture du cotonnier demande une température élevée (optimum : 33°), un sol riche, profond, humide pendant la période de croissance et de floraison (environ 140 jours) et aussi sec que possible pendant la période de maturation des capsules (environ 65 jours).

1.2 - USAGES

Les fibres des graines servent essentiellement à la fabrication de tissu, de couvertures, etc. Elles sont aussi utilisées dans la confection du coton mercerisé, de l'entoilage des pneus, etc.

En pharmacie, les fibres servent à la fabrication de coton hydrophile, de la ouate, de coton iodé, etc.

Dans de nombreux pays du Tiers Monde, les graines sont oléagineuses et elles fournissent une huile alimentaire après élimination du "gossypol" qui est toxique. Les tourteaux sont utilisés dans l'alimentation du bétail et pour l'enrichissement des sols en matière organique.

Le duvet ou linter se trouvant à la surface des graines est utilisé dans la fabrication de vernis, de colluloïdes, de fibres de disques, de rayonne, de feutre, etc.

Les coques servent parfois de combustible.

2 - SITUATION ACTUELLE

2.1 - POTENTIEL DE PRODUCTION

En 1974-1975, le coton est cultivé dans environ soixante-dix pays sur une superficie totale de 33,4 millions d'hectares et fournit une production de 14 125 000 tonnes de coton.

Les surfaces cultivées s'accroissent en U.R.S.S. et dans certains pays asiatiques tandis que les superficies cultivées dans le reste du monde ne varient guère (cf. tableau 2.1).

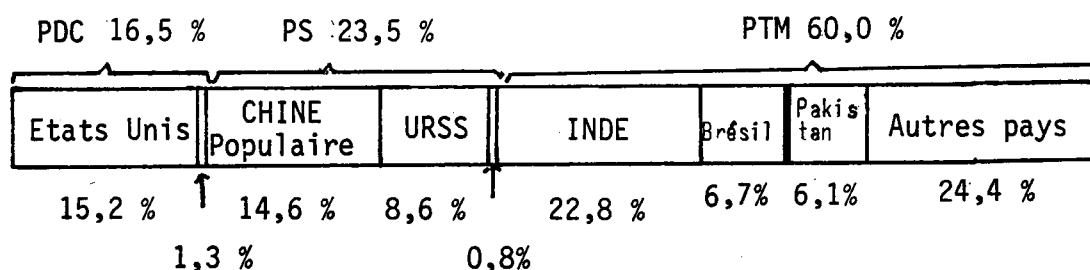
La transformation des techniques culturales permet d'améliorer progressivement les rendements pour tous les types de culture et notamment les cultures pluviales d'Afrique Noire.

Tableau 2.1 - SUPERFICIES CULTIVEES ET RENDEMENTS EN 1974-1975

	Superficies (10 ³ ha)	Rendements (T/ha)
<u>Amérique du Nord</u>	6 053	0,5
dont Etats-Unis	5 086	0,5
<u>Amérique du Sud</u>	3 519	0,7
dont Brésil	2 226	
<u>Europe capitaliste</u>	264	0,7
<u>Europe socialiste</u>	58	0,4
<u>U.R.S.S.</u>	2 880	0,6
<u>Asie et Océanie</u>	16 388	0,3
dont Chine Populaire	4 856	0,5
Inde	7 620	0,2
Pakistan	2 031	0,3
<u>Afrique</u>	4 210	0,3
Total des superficies cultivées dans le monde	33 372	

Les rendements vont de 0,5 à 2,7 T/ha de coton-graine, soit 0,18 à 1 T/ha de fibres suivant le climat, le type de culture (intensive-extensive), l'utilisation d'engrais et d'insecticides, l'irrigation.

Graphique 2.1 - Récapitulation en pourcentages des surfaces cultivées en 1974-1975



Source : Comité Consultatif International du Coton

2.2 - PRODUCTION

2.2.1 - Evolution de la production mondiale

La production mondiale connaît trois phases depuis le début des années 1960 :

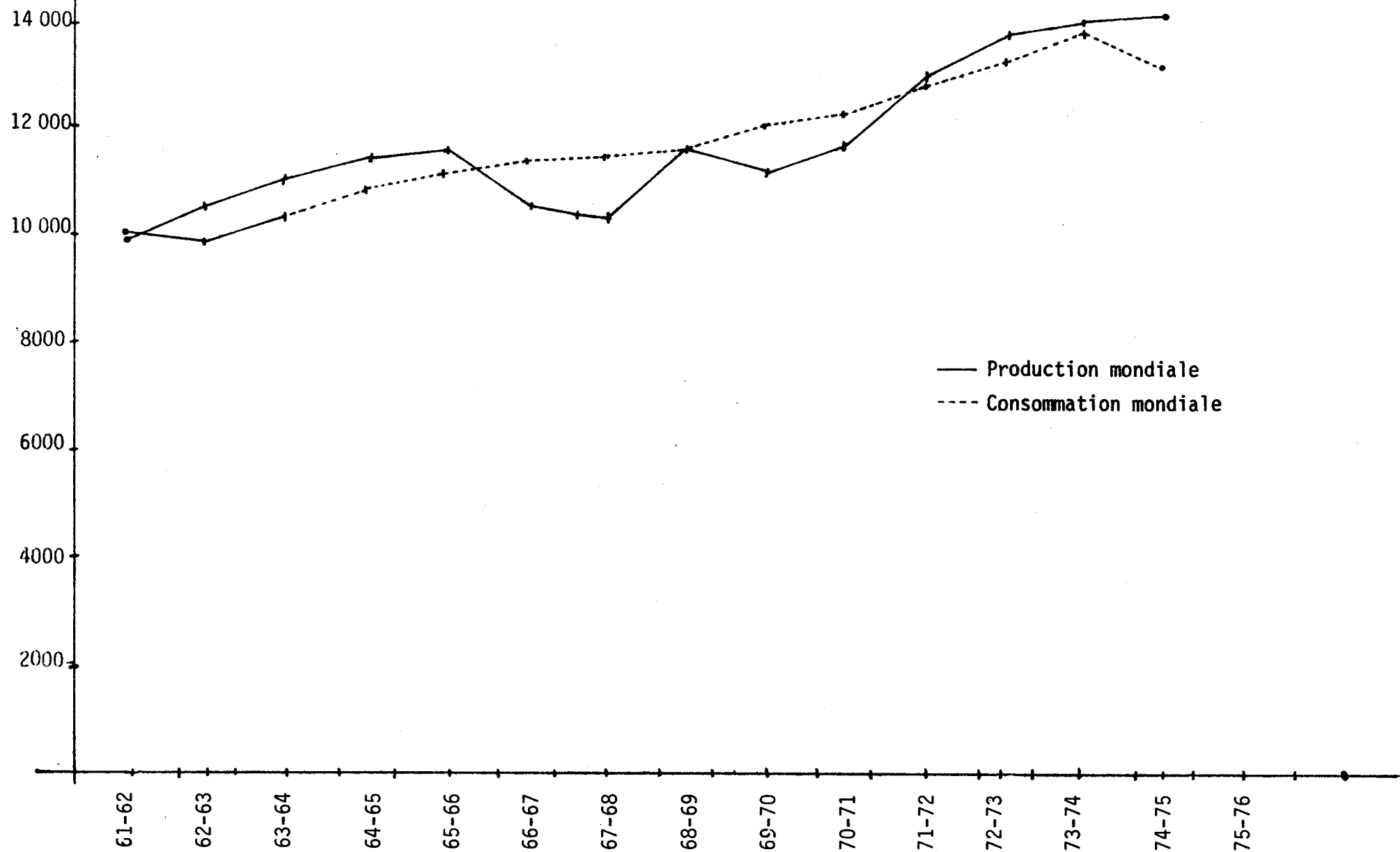
- la première période jusqu'à la campagne 1964-1965 est une période de vive expansion de la production : le maximum de la décennie est atteint en 1965-1966 mais déjà on enregistre lors de cette campagne un ralentissement sensible des taux de progression dans les résultats finals de la récolte;
- la seconde période s'ouvre sur une régression mondiale qui se confirme les années suivantes sauf en 1968-1969;
- la troisième période commence par une forte expansion de la production cotonnière ainsi pour la campagne 1972-1973, on relève une production de 59 780 000 balles de coton contre 57 000 000 balles pour la campagne 1971-1972.

Plusieurs facteurs influencent la production :

- s'agissant d'un produit agricole, la production de coton est soumise à des variations en raison des aléas climatiques et est influencée par l'étendue des maladies qui touchent habituellement les cotonniers et des parasites qui les attaquent;
- s'agissant d'une plante cultivée annuellement, la production de coton est également influencée par les fluctuations de prix.

Tableau : 2.2.1 - TENDANCES DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION DE COTON DANS LE MONDE DE 1961 à 1976

Unité : tonne métrique



Source : Comité Consultatif International du Coton

2.2.2 - Répartition de la production

Une grande partie de la production mondiale de coton est réalisée par les deux grandes puissances que sont l'U.R.S.S. et les Etats-Unis (tableau 2.2.2.a). L'Union Soviétique est devenue récemment le premier producteur mondial avec 2 819 000 tonnes pour la campagne 1974-1975, soit 20 % de la production mondiale. Les Etats-Unis sont le deuxième producteur avec 2 499 000 tonnes soit 17,7% de la production mondiale (tableau 2.2.2 b).

Deux nations asiatiques ont aussi un volume de production considérable :

- la République Populaire de Chine : 2 493 000 tonnes (17,6 %);
- l'Inde : 1 290 000 tonnes soit 9,1 %.

Il existe par ailleurs toute une série de producteurs de moyenne importance : le Pakistan, le Brésil, la Turquie, l'Egypte et le Mexique...

La production américaine chute après l'application de la loi cotonnière d'Octobre 1965 qui aboutit à réduire les aires ensemencées de 42 % (elles passent de 5,5 à 3,2 millions d'hectares). Alors que les Etats-Unis produisent en 1964-1965 3 306 000 tonnes de coton, ils ne produisent plus que 1 623 000 tonnes en 1967-1968.

Un ajustement de la politique de restriction ramène ensuite la production aux alentours de 2,5 millions de tonnes les années suivantes.

L'évolution de la production cotonnière dans les pays d'Amérique Centrale s'apparente à celle décrite ci-dessous. En revanche, la production d'Amérique du Sud progresse en particulier celle du Brésil qui représente les deux tiers de la production de ce continent.

Les productions africaines et en particulier les productions égyptiennes et soudanaises stagnent : celle de l'Egypte oscille notamment entre 480 000 et 520 000 tonnes.

En Extrême-Orient, la production se concentre dans deux pays, l'Inde et le Pakistan, dont la production oscille entre 900 000 et 1 150 000 tonnes mais il n'existe aucune tendance à la hausse.

La production des pays socialistes augmente régulièrement quoique lentement.

Tableau : 2.2.2a - BALLES DE COTON : EVOLUTION DE LA PRODUCTION -

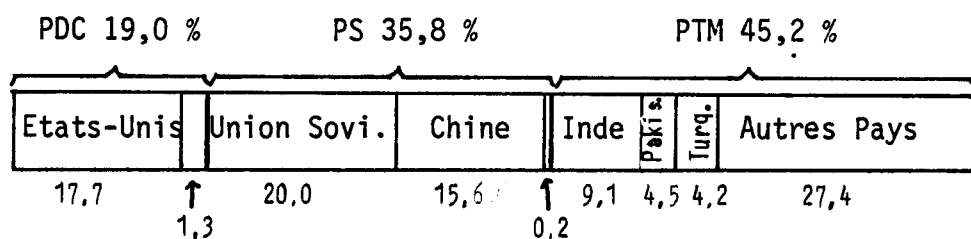
Unité : en milliers de tonnes métriques

	1966/1967	1967/1968	1968/1969	1969/1970	1970/1971	1971/1972	1972/1973	1973/1974	1974/1975	Moyenne 61.62-65.66
Etats-Unis	2 085	1 623	2 384	2 195	2 219	2 281	2 983	2 821	2 499	3 252
Amérique Centrale	718	661	747	547	507	629	660	671	792	734
Amérique du Sud	751	892	1 111	1 147	826	1 027	1 044	995	1 018	860
Europe Occidentale	113	166	156	171	169	163	199	157	188	186
Europe Orientale	32	25	24	24	22	20	23	23	19	22
U.R.S.S.	2 056	2 052	2 064	1 950	2 342	2 385	2 471	2 602	2 819	1 701
Afrique	1 088	1 028	1 159	1 273			1 273	1 247	1 214	936
Asie et Océanie	3 637	3 971	3 953	3 900	4 332	5 186	5 065	5 422	5 576	3 132
TOTAL Mondial	10 550	10 418	11 598	11 208	11 686	12 998	13 718	13 938	14 125	10 809

Source : Comité Consultatif International du Coton

2.2.2b - PRINCIPAUX PRODUCTEURS DE COTON EN 1974-1975

Union Soviétique	20,0
Etats-Unis	17,7
Chine	15,6
Inde	9,10
Pakistan	4,5
Turquie	4,2
Brésil	3,6
Egypte	3,1
Autres Pays	20,2
	<hr/>
	100 %



Source : Comité Consultatif International du Coton

La production des pays non industrialisés (y compris la Chine) représente donc 60 % de la production cotonnière mondiale.

2.3 - CONSOMMATION

2.3.1 - Evolution de la consommation mondiale

L'évolution de la consommation mondiale est traditionnellement appréciée en fonction du volume des balles de coton acheté par l'industrie textile, celui-ci mesurant l'utilisation du coton au stade industriel.

Le graphique 2.2.1a montre que la courbe de la consommation mondiale est également ascendante depuis le début des années soixante et ne connaît pas de variations annuelles semblables à la courbe de production; généralement, la consommation de l'année en cours est supérieure à celle de l'année précédente. La consommation mondiale passe ainsi de 9 972 000 tonnes au cours de la campagne 1961-1962 à 13 064 000 tonnes au cours de la campagne 1974-1975.

2.3.2 - Répartition de la consommation mondiale du coton brut

Le tableau 2.3.2 b fournit une répartition de la consommation mondiale par zones géographiques.

La Chine Populaire demeure depuis 1968-1969 le premier consommateur de coton brut (2 710 000 tonnes en 1974-1975, soit 20,7 % de la consommation mondiale).

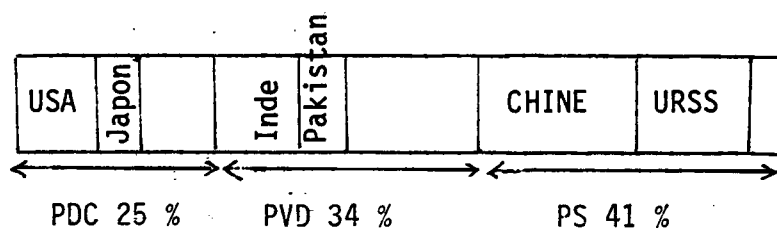
Les Etats-Unis autrefois premier consommateur sont supplantés d'abord par la Chine Populaire puis par l'U.R.S.S. qui devient à partir de 1969-1970, le second consommateur (2 016 000 tonnes en 1974-1975, soit 15 % de la consommation mondiale) enfin, par l'Inde en 1974-1975 (1 285 000 tonnes).

Aux Etats-Unis, le fléchissement des livraisons de textiles de coton aux armées, la concurrence des fibres synthétiques et plus récemment le développement des importations de textiles fabriqués à l'étranger à moindre coût, conduisent au recul de la consommation de coton brut. (1 276 000 tonnes en 1974-1975).

La plupart des raisons qui expliquent l'évolution de la demande de coton aux Etats-Unis sont également valables pour l'Europe capitaliste. Le déclin de la consommation est important : elle passe de 1 618 000 tonnes en 1961-1962 à 1 274 000 tonnes en 1974-1975.

2.3.2 b - PRINCIPAUX CONSOMMATEURS DE COTON EN 1974-1975

Chine	20,7
Union Soviétique	15,4
Inde	9,8
Etats-Unis	9,8
Japon	4,8
Pakistan	3,5
Brésil	2,8
Turquie	1,9
Egypte	1,7
République Fédérale Allemande	1,6
France	1,5
Italie	1,4
Mexique	1,3
Autres Pays	23,8
<hr/> Monde	<hr/> 100 %



Source : Comité Consultatif International du Coton.

Tableau : 2.3.2 a - BALLES DE COTON : EVOLUTION DE LA CONSOMMATION -

Unité : en milliers de tonnes métriques

	1966/1967	1967/1968	1968/1969	1969/1970	1970/1971	1971/1972	1972/1973	1973/1974	1974/1975
Amérique du Nord et Centrale	2 340	2 234	2 069	2 009	2 020	2 037	1 991	1 939	1 565
Amérique du Sud	528	516	542	556	580	615	662	720	688
Europe Capitaliste	1 547	1 453	1 485	1 473	1 404	1 403	1 394	1 405	1 274
Europe Socialiste	578	578	577	583	598	604	608	619	629
U.R.S.S.	1 626	1 670	1 691	1 756	1 843	1 908	1 919	1 951	2 016
Afrique	343	366	384	401	431	457	477	519	529
Asie et Océanie	4 390	4 619	4 768	5 221	5 344	5 743	6 128	6 532	6 363
TOTAL Monde	11 351	11 436	11 516	11 999	12 220	12 767	13 179	13 685	13 064

Source : Comité Consultatif International du Coton

Dans les pays du tiers monde, la progression des consommations va souvent de pair avec un développement des industries textiles.

La consommation de balles de coton par les industries textiles reflète de moins en moins bien la consommation effective puisqu'une grande partie du coton consommé est ensuite exporté ou réexporté sous formes de fils, d'écrus, de tissus ou de vêtements.

Les pays développés capitalistes consomment de plus en plus à la place de balles de coton des produits semi-finis importés. Il faut donc se référer, pour apprécier l'évolution de la consommation réelle totale et per capita, des pays développés ou des pays du Tiers Monde à des données qui représentent une production ajustée par les importations et les exportations de balles, de fils, d'écrus de tissus et de vêtements.

Il apparaît alors que pour l'année 1974, la consommation effective annuelle de coton est de 16,6 kilogrammes par tête dans les pays développés capitalistes, de 6,2 kilogrammes dans les pays socialistes et de 3,1 kilogrammes dans les pays du Tiers Monde.

2.4 - LES ECHANGES

2.4.1 - L'évolution du commerce international

Le marché mondial du coton est un marché déséquilibré (graphique 2.2.1) où la production dépasse largement la consommation jusqu'en 1965-1966 puis se situe à un niveau inférieur à celui de la consommation de 1966-1967 à 1970-1971 et, enfin, dépasse à nouveau la consommation à partir de 1971-1972.

Depuis les années 1960, la demande d'importation des pays consommateurs joue un rôle prépondérant dans l'ajustement des échanges internationaux. Après une première phase d'expansion qui prend fin en 1964, le volume du commerce mondial baisse entre 1964 et 1966 à cause du haut niveau des stocks détenus par les pays importateurs au titre des achats effectués les années précédentes, à cause également de la contraction de la consommation dans les pays occidentaux et du fléchissement des besoins d'importation de la Chine Populaire. La timide reprise de 1966-1967, tient à l'accroissement de la demande en Extrême Orient et dans les pays communistes; celle de 1971-1972 et 1972-1973, toute aussi éphémère, a les mêmes origines.

L'inégal développement de la consommation dans les différentes régions du monde a provoqué une réorientation partielle du commerce international. Si l'on exclut le Japon, la part des pays développés capitalistes, dans le volume mondial de coton importé, tombe de 46 % en 1961/62 à 33 % en 1974/75. Ce commerce international représente environ 3 130 millions de dollars pour l'année 1973.

2.4.1.1 - Les exportations

Les exportations de coton représentent généralement 30 à 35 % de la production mondiale. Mais la répartition de ces exportations selon les diverses zones géographiques évolue de 1961 à 1975 (cf. tableaux 2.4.1.1 a et 2.4.1.1. b).

Les exportations des Etats-Unis et de l'Amérique du Sud déclinent puisqu'elles passent respectivement de 1 101 000 tonnes et 381 000 tonnes en 1961-1962 à 855 000 tonnes et 197 000 tonnes en 1974-1975.

En revanche les exportations de l'U.R.S.S. essentiellement vers les pays du COMECON, augmentent rapidement de 347 000 tonnes en 1961-1962 à 781 000 tonnes en 1974-1975.

Les exportations de l'Afrique (Egypte et Soudan) stagnent au cours de la période 1961-1975.

2.4.1.2 - Les importations

En ce qui concerne les importations de balles de coton, trois tendances peuvent être relevées (tableaux 2.4.1.2 a et 2.4.1.2 b) :

- une diminution des importations des pays développés capitalistes (les importations des pays d'Europe Occidentale passent de 1 462 000 tonnes en 1961-1962 à 1 138 000 tonnes en 1974-1975);
- une faible progression des importations des pays socialistes (659 000 tonnes en 1961-1962 à 756 000 tonnes en 1974-1975);
- une forte augmentation des importations des pays du Tiers Monde (les importations d'Asie et d'Océanie passent de 1 107 000 tonnes en 1961-1962 à 1 628 000 tonnes en 1974-1975);

Les importations des pays d'Europe Occidentale qui représentent au début des années 1960, 40 % des importations mondiales s'élèvent à 30 % de ces importations au milieu des années 1970.

Tableau : 2.4.1.1 a - BALLES DE COTON : EXPORTATIONS 1961-1975

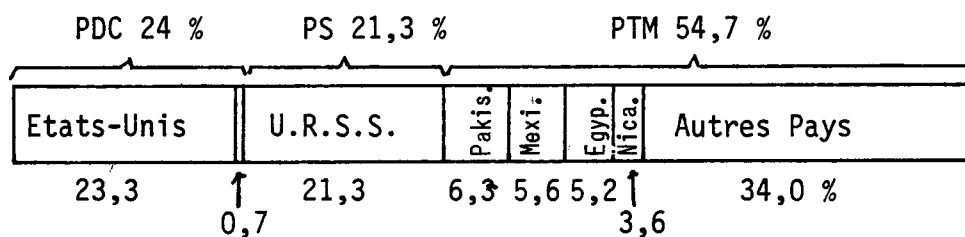
Unité : en milliers de tonnes métriques

	1961 1962	1962 1963	1963 1964	1964 1965	1965 1966	1966 1967	1967 1968	1968 1969	1969 1970	1970 1971	1971 1972	1972 1973	1973 1974	1974 1975
Etats-Unis	1 101	747	1 257	913	661	1 052	950	615	627	849	737	1 154	1 333	855
Amérique Centrale	450	587	526	607	721	496	455	552	421	350	418	425	390	511
Amérique du Sud	381	460	384	354	346	358	290	519	570	379	428	402	257	197
Europe Capitaliste	69	68	71	41	46	62	83	45	65	72	71	58	49	24
Europe Socialiste	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
U.R.S.S.	347	325	390	455	509	542	553	542	520	553	651	726	737	781
Afrique	615	711	728	723	765	795	767	767	985	962	876	930	796	636
Asie et Océanie	423	560	564	589	633	616	678	671	673	687	875	860	599	668
TOTAL Monde	3 386	3 458	3 920	3 682	3 681	3 921	3 776	3 711	3 861	3 852	4 055	4 556	4 160	3 670

Source : Comité Consultatif International du Coton

Tableau : 2.4.1.1 b - PRINCIPAUX PAYS EXPORTATEURS DE COTON EN 1974/75

Etats-Unis	23,3	%
U.R.S.S.	21,2	%
Pakistan	6,3	%
Mexique	5,6	%
Egypte	5,2	%
Nicaragua	3,6	%
Soudan	3,5	%
Turquie	3,5	%
Iran	3,0	%
Autres Pays	26,0	%
Monde	100,0	%



Source : Comité Consultatif International du Coton

Tableau : 2.4.1.2 a - BALLES DE COTON : IMPORTATIONS 1961 - 1975 -

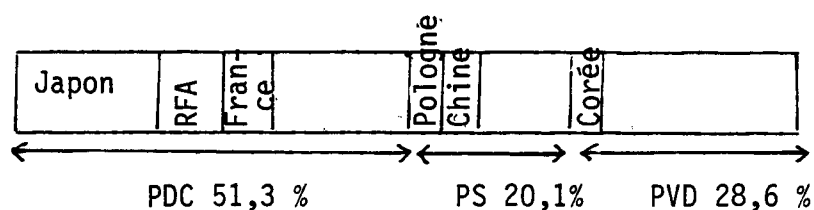
Unité : en milliers de tonnes métriques

	1961 1962	1962 1963	1963 1964	1964 1965	1965 1966	1966 1967	1967 1968	1968 1969	1969 1970	1970 1971	1971 1972	1972 1973	1973 1974	1974 1975
Amérique du Nord et Centrale	139	114	140	125	140	123	135	115	110	109	120	105	111	86
Amérique du Sud	46	38	55	67	76	56	44	64	51	55	72	56	64	53
Europe Occidentale	1 462	1 446	1 552	1 400	1 478	1 468	1 402	1 379	1 332	1 286	1 290	1 453	1 244	1 138
Europe Orientale	507	459	527	539	568	551	559	537	575	587	562	584	577	637
U.R.S.S.	152	228	141	184	174	145	139	130	260	238	163	130	141	119
Afrique	39	38	35	50	56	64	59	57	56	74	78	91	99	93
Asie et Océanie	1 107	1 252	1 389	1 440	1 305	1 534	1 506	1 406	1 561	1 741	1 712	2 067	2 124	1 628
TOTAL Monde	3 452	3 575	3 839	3 805	3 797	3 941	3 844	3 688	3 945	4 090	3 997	4 486	4 360	3 754

Source : Comité Consultatif International du Coton

2.4.1.2 b - PRINCIPAUX PAYS IMPORTATEURS EN 1974-1975 (en pourcentage)

Japon	18,7
République Fédérale Allemande	6,1
France	5,8
Hong-Kong	4,8
Italie	4,5
Pologne	4,2
Chine	4,0
Corée	4,0
Taïwan	3,8
Tchécoslovaquie	3,3
Royaume-Uni	2,8
République Démocratique Allemande	2,6
Portugal	2,3
Hongrie	2,3
Autres pays	34,8
Monde	100,0 %



Source : Comité Consultatif International du Coton

2.4.2 - La structure du commerce international

Les Nations Unies fournissent des tableaux statistiques décrivant les flux d'échanges de coton sous la forme de matrices d'exportation-importation.

Le tableau 2.4.2 a décrit les relations commerciales entre les principaux pays exportateurs et les principaux pays importateurs. La carte 2.4.2 b met en évidence les principaux flux commerciaux de coton entre les divers pays ou entités géographiques.

Les Etats-Unis apparaissent comme le plus gros exportateur. La CEE, procède quant à elle, à des importations massives en provenance des Etats-Unis mais aussi de Turquie, d'Egypte et du Brésil. Le Japon importe essentiellement des Etats-Unis.

Tableau 2.4.2 - STRUCTURE DU COMMERCE INTERNATIONAL DE COTON EN 1973 (pays communistes exclus)

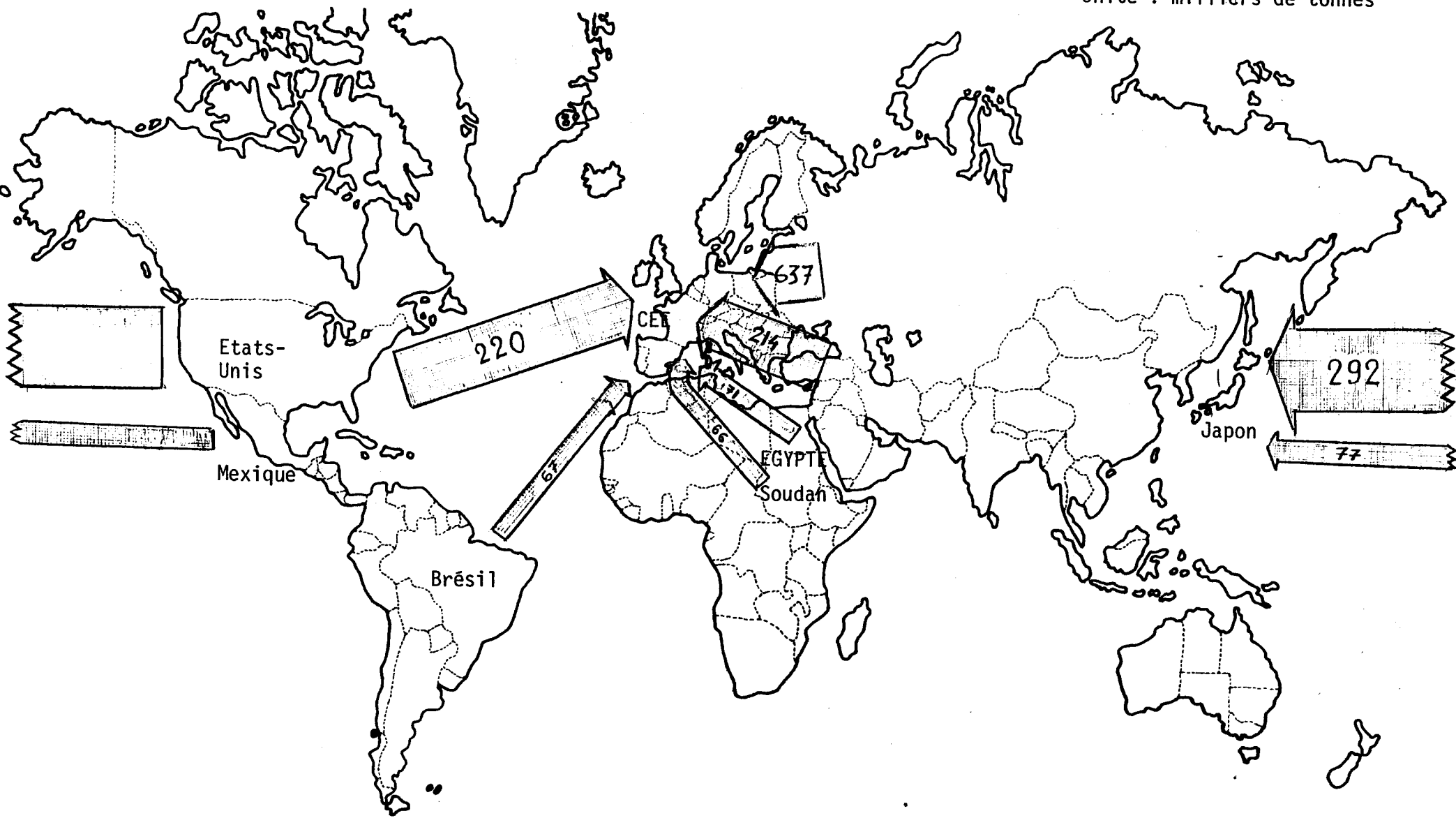
(en milliers de tonnes)

Exportations	vers	JAPON	R.F.A.	FRANCE	ITALIE	ROYAUME UNI	INDE	HONG- KONG	PORTU- GAL	COREE	YUGOS- LAVIE	ESPAGNE	CANADA	
de	%	22,8	8,7	8,1	7,8	6,0	5,9	4,7	4,5	3,6	2,9	2,6	2,3	89,9
Etats-Unis	27,6	292	62	47	53	33		56	7	139		29	93	
Egypte	14,3	42	22	12	21	6	22		1	1	2	12		
Turquie	8,9	9	63	21	37	72		9	23		10	11		
Soudan	6,7	29	16	4	30	11	21	6	5		2	6		
Brésil	6,4	46	28	13	16			23	25			6	3	
Mexique	4,8	77	2	5	14	7		3			3		6	
Syrie	3,4	11	8	5	32						2	3		
Iran	3,2	17	14	10	1						5			
Grèce	2,4		6	5	4	2			9		11	6		
Pakistan	2,0	52	5	4	3			29	1		8		1	
	79,5													

Source : Nations-Unies

Tableau : 2.4.2. b - PRINCIPAUX FLUX COMMERCIAUX DE COTON

Unité : milliers de tonnes



2.4.3 - Les prix du commerce international

Le marché mondial du coton se caractérise par l'extrême instabilité des prix d'une année sur l'autre et même en cours d'année (le coton connaît en 1969 son niveau le plus bas avec 21,43 cents par livre, alors qu'en 1973, il atteint le niveau record de 90,60 cents par livre à la bourse de New-York).

Ces fortes variations de prix ont pour origine à la fois des mouvements spéculatifs et les déséquilibres qui se produisent sur le marché mondial. L'intense activité de plantation qui se produit lorsque les prix sont en hausse, conduit généralement l'année suivante à un excédent de production sur le marché. En revanche, des prix en baisse conduisent les producteurs à renoncer à certaines plantations et engendrent l'année suivante une pénurie (graphique 2.4.3).

En ce qui concerne les tendances à long terme, il faut noter que la redistribution partielle du commerce international du coton par une réorientation des exportations vers l'Extrême Orient, s'accompagne au cours des années 1960 d'une baisse des prix de cette matière de base sur le marché mondial (graphique 2.4.3).

Cette baisse correspond en majeure partie aux modifications intervenues dans la politique de soutien des prix aux Etats-Unis.

Jusqu'en 1964, la politique des Etats-Unis est d'établir avant le début de chaque campagne, le prix auquel les Pouvoirs Publics peuvent acheter le coton au producteur. Malgré un excès d'offre par rapport à la demande sur le marché mondial, les cours du coton se maintiennent jusqu'à cette date à un niveau relativement satisfaisant, précisément grâce au prix garanti par l'administration américaine à ses agriculteurs : soit ceux-ci procèdent à des ventes directes à un prix supérieur à celui qui est garanti, soit le gouvernement restreint son offre sur le marché mondial pour ne pas faire baisser les cours mondiaux.

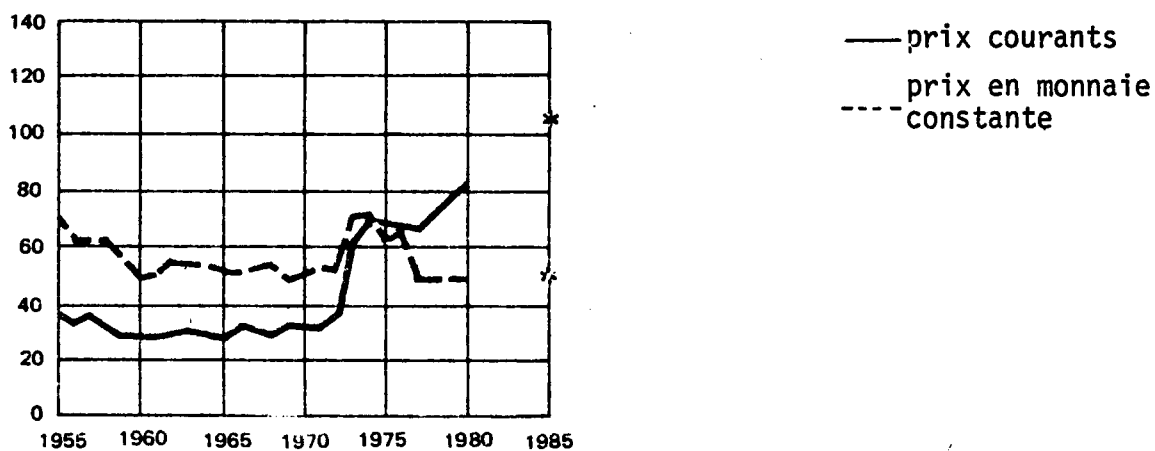
Les mesures prises par le gouvernement américain en Avril 1964, puis la Loi Cotonnière d'Octobre 1965, consacrent le refus de l'administration de financer les stocks et de subventionner les exportations : le prix de soutien est désormais fixé en fonction du prix international et des subventions sont accordées aux agriculteurs pour réduire les superficies cultivées.

Désormais on se trouve dans une situation où le prix intérieur américain n'est plus déterminant sur le niveau des cours mondiaux mais déterminé par eux. Ceux-ci se mettent à varier davantage en fonction du niveau de l'offre d'exportation et des anticipations sur les approvisionnements.

Mais la modification de la politique de soutien des prix aux Etats-Unis, n'a sur le marché mondial qu'un effet dépressif momentané, grâce à la contraction importante de la production américaine.

Il faut souligner enfin, qu'à côté du marché du coton à fibres moyennes ou à fibres longues, il existe un marché du coton à fibres extra-longues qui suit une évolution sensiblement différente des autres du fait de la spécificité de la demande dont il fait l'objet.

Tableau : 2.4.3 - COTON



Source : Banque Mondiale

2.5 - DEPENDANCE

Il est possible d'estimer la dépendance de certains pays à l'égard de l'extérieur et à l'égard du Tiers-Monde au moyen de deux indicateurs statistiques (tableau 2.5) :

- la dépendance vis-à-vis de l'extérieur T_1 :

$$T_1 = 1 - \frac{\text{Production de coton brut}}{\text{Consommation de coton brut}}$$

- la dépendance vis-à-vis du Tiers-Monde T_2 :

$$T_2 = T_1 \times \frac{\text{Importations en provenance du Tiers-Monde}}{\text{Importations totales} - \text{Importations en provenance des pays socialistes}}$$

Tableau 2.5 - DEPENDANCE

Pays	T_1	T_2
Etats-Unis	0	0
Japon	1	0,77
France	1	0,73
Italie	1	0,66
Pays développés capitalistes	0,10	0,06

Source : SEMA

Il convient toutefois d'interpréter ces indicateurs avec prudence, car ceux-ci se réfèrent d'une part à la consommation industrielle et non à la consommation effective et, d'autre part, aux importations de balles de coton et non à la totalité des importations de coton et d'articles de coton.

En conclusion, la dépendance des pays développés capitalistes est faible en ce qui concerne le coton brut ; la consommation de ces pays (21 % de la consommation mondiale en 1974-1975) dépasse de peu leur propre production (19 % de la production mondiale).

En revanche, la dépendance est plus forte pour les tissus ; les importations en provenance du Tiers-Monde ou des pays socialistes pourraient, selon certaines estimations, dépasser 30 % de la consommation.

3 - PROBLEMES PARTICULIERS

3.1 - LA COMMERCIALISATION DANS LES PAYS PRODUCTEURS

Les systèmes de commercialisation varient d'un pays à l'autre : ils sont au nombre de quatre :

- l'achat direct de coton - graine au producteur par les industriels (Etats-Unis);
- l'achat de coton-graine par les négociants qui l'égrènent et le revendent (Iran);
- l'achat de coton-graine par les égreneurs qui le revendent à des industriels soit directement, soit par l'intermédiaire de négociants (cas le plus général);
- l'achat de coton-graine ou de fibres par les offices de commercialisation d'état qui le revendent à l'industrie (pays africains).

Dans les pays africains, ou existent des offices de commercialisation, l'Etat garantit un certain prix aux producteurs et la production ne subit pas de fluctuations consécutives aux variations des prix internationaux. Un tel système est absolument indispensable pour le Tchad qui tire 80 % des ses ressources de l'exportation de coton.

Par contre, en Iran, au Nicaragua par exemple il n'existe aucun prix garanti et les surfaces cultivées varient en fonction des prix. Au Moyen-Orient, le coton est concurrencé par le blé, en Amérique du Nord par le soja.

3.2 - ACCORDS COMMERCIAUX INTERNATIONAUX

En 1940, s'est créé un Comité Consultatif International du Coton indépendant des autres organisations internationales réunissant les pays producteurs et les pays consommateurs.

Les mesures d'organisation du marché proposées par le Comité ne débouchent toutefois pas sur des accords en raison de la volonté des Etats-Unis de s'assurer sur le plan international une maîtrise totale du marché. C'est seulement en 1965, que le gouvernement américain cesse de financer des stocks et de subventionner les exportations. Néanmoins les divergences d'intérêt entre pays producteurs ne permettent toujours pas la conclusion d'accords pour la régulation du marché.

En effet, les petits exportateurs (Inde, Brésil) ne se montrent guère intéressés et le marché des longues soies d'Egypte et du Soudan, constitue un marché trop spécifique pour faire l'objet d'un accord sur le plan international.

Sur le plan international, le renouvellement, le 1er Janvier 1974, des arrangements du GATT, libéralise le commerce mondial de produits textiles et renforce les conditions permettant d'appliquer des mesures restrictives. Certes, ces arrangements portent sur toutes les catégories de fibres, mais les pays du Tiers Monde, qui produisent surtout du coton, peuvent le faire valoir.

3.3 - LA COMMERCIALISATION DANS LES PAYS CONSOMMATEURS

Les cours des cotons sont régis :

- par le marché à terme de New-York
- par des bourses qui sont dans l'ordre d'importance, les places de Liverpool, Brême, Le Havre.

Cependant d'autres bourses sont encore disponibles comme les places d'Alexandrie, de Memphis, de Dallas, de Téhéran, de la Nouvelle Orléans, de Karachi.

C'est cependant le marché à terme de New-York qui oriente les cours internationaux du coton. Ces cours sont eux-mêmes fortement influencés par la politique cotonnière américaine en particulier par le prix que l'administration américaine garantit au producteur au début de chaque campagne. Les producteurs peuvent ainsi décider de vendre leur production au gouvernement mais au terme du contrat, ils peuvent décider de racheter leur contrat et d'offrir ce coton sur le marché de New-York pour bénéficier de prix supérieurs.

La Loi Cotonnière de 1964, aboutit toutefois à rapprocher le prix garanti du prix international du coton, le gouvernement se refusant désormais à financer des stocks pour maintenir le coton à un prix élevé.

3.4 - IMPORTANCE STRATEGIQUE

Le coton n'est pas une matière de base stratégique pour les pays développés capitalistes, car certains de ces pays (les Etats-Unis essentiellement), sont eux-mêmes producteurs et parce que le coton est aisément substituable dans de nombreuses utilisations (cf. 3.5).

Le coton est, en revanche, une matière de base essentielle pour le Tiers-Monde, à la fois en raison des recettes que l'exportation lui procure et parce qu'elle constitue un des facteurs de développement d'industries du textile.

L'annuaire statistique des Nations-Unis indique la valeur des exportations de coton pour l'ensemble des pays du Tiers-Monde (tableau 3.4).

Tableau 3.4 - EXPORTATIONS DE BALLEs DE COTON ET EXPORTATIONS TOTALES DE QUELQUES PAYS PRODUCTEURS EN 1972

(En milliers de dollars)

Pays	Exportations de coton brut	Exportations totales	%
Tchad	22 406	34 150	65,6
Soudan	213 480	361 239	59,1
Egypte	378 861	825 181	45,9
Nicaragua	64 615	246 266	26,2
Pakistan	185 830	698 046	23,8
Turquie	191 349	884 969	21,6
Mexique	148 655	1 884 606	8,1
Brésil	191 144	3 991 218	4,8
Etats-Unis	519 559	71 338 822	0,7

3.5 - SUBSTITUTS

En tant que matière de base, le coton est en perte de vitesse dans les années 1960 par rapport aux fibres synthétiques (polyester, polyamide, polyacril). Les fibres synthétiques pénètrent sur le marché de certains articles de coton, les articles de literie par exemple, qui étaient jusque là réservés à la fibre naturelle. La pénurie temporaire de l'offre et les poussées spéculatives de prix entraînent des conversions partielles des utilisations au profit des fibres artificielles, conversions qui sont durables.

La situation évolue cependant plus favorablement pour le coton depuis 1971; certes les fibres synthétiques continuent à gagner du terrain mais plus lentement que pendant la décennie précédente. En outre les prix s'élèvent et permettent une meilleure rémunération des producteurs.

Pour que le coton puisse résister efficacement à la concurrence des synthétiques il faudrait que le tissu de coton ne soit plus froissable tout en demeurant résistant. Les recherches faites actuellement ne permettent d'obtenir qu'un coton infroissable mais sans résistance. L'urgence conduit des pays producteurs à accélérer la recherche et le développement dans le domaine du coton pour faire face à l'amélioration de la qualité et du prix des synthétiques.

Le coton ne paraît cependant pas constituer une matière de base stratégique.

3.6 - LES STOCKS

A partir de 1961-1962, la production croît plus rapidement que la consommation, ce qui explique l'accumulation rapide de stocks qui atteignent leur plus haut niveau à l'ouverture de la campagne 1966-1967 (6 673 000 tonnes, soit 2 ans des importations mondiales, six mois de consommation mondiale).

La chute de la production cotonnière au cours de cette campagne et au cours de la campagne suivante, tandis que la consommation continue à croître provoque une baisse des stocks ininterrompue jusqu'en 1971.

L'expansion de la production à partir de 1971-1972 conduit ensuite à un nouveau gonflement des stocks.

Les variations de stocks ont une signification différente selon les pays exportateurs d'une part et les pays importateurs d'autre part. Pour les premiers, il s'agit de report d'une année à l'autre des disponibilités invendues qui varient en fonction de la production, de la consommation intérieure et de la demande d'exportation. Pour les seconds, il s'agit généralement de mouvements correspondant à des anticipations de prix.

Ainsi, en 1971-1972, ce sont les récoltes abondantes du Brésil, du Soudan et de la Turquie qui provoquent un gonflement des stocks. Mais c'est une anticipation à la baisse qui conduit en 1964 et 1966 à une réduction des stocks (tableau 3.5).

Tableau : 3.5 - STOCKS MONDIAUX DE COTON

	10 ³ tonnes														
Année	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Stocks	4 397	4 307	5 055	5 629	6 065	6 673	6 043	5 045	5 221	4 770	4 405	4 541	5 046	5 388	6 430

4 - PERSPECTIVES

4.1 - PRODUCTION

L'Union Soviétique qui est déjà le principal fournisseur de coton brut de l'Europe de l'Est risque de devenir le grand concurrent des Etats-Unis en Europe Occidentale. Elle accroîtra vraisemblablement sa production de coton brut et développera ses exportations vers les marchés occidentaux.

Les ventes des Etats-Unis sur les mêmes marchés déclineront alors et l'Amérique devra en conséquence réduire sa production d'autant que l'industrie américaine va utiliser 20 % de moins de coton de 1976 à 1981.

Les productions des pays du Tiers Monde s'accroîtront modérément, plus rapidement cependant en Asie et en Amérique Latine qu'en Afrique.

La croissance de la production mondiale de coton brut risque ainsi de se ralentir au cours des cinq prochaines années.

4.2 - CONSOMMATION

La consommation américaine de coton brut continuera de décroître au cours des prochaines années en raison de la concurrence des fibres synthétiques. La consommation de coton continuera de diminuer en Europe Occidentale.

En revanche, la consommation afro-asiatique poursuivra sa progression quoiqu'à une vitesse plus modérée.

La consommation dans les pays socialistes connaîtra une croissance assez régulière. Dans l'ensemble la croissance de la consommation mondiale demeurera faible au cours des cinq prochaines années.

4.3 - PRIX

La BIRD prévoit pour les années 1980 et suivantes une baisse des prix qui les conduirait à un niveau comparable à celui des années soixante; en 1980, le prix du coton s'élèverait ainsi à 53 cents par livre en dollars constants de 1974. Ce retour des prix à ce niveau serait en effet rendu inévitable par la concurrence des fibres synthétiques.

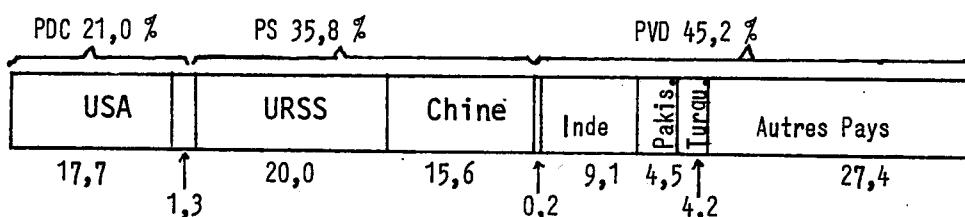
COTON

FICHE DE SYNTHESE

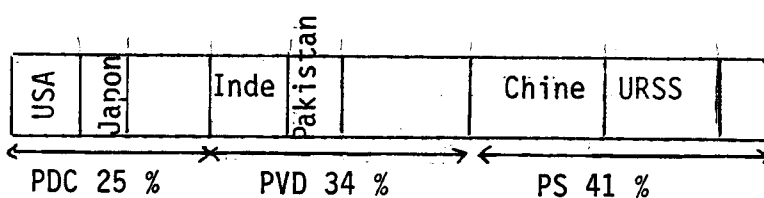
PRODUCTION MONDIALE EN 1974-1975 : 14 125 000 tonnes

Utilisation : fabrication de tissu, de couvertures, etc.
fabrication d'huiles alimentaires
production de vernis, de celluloses

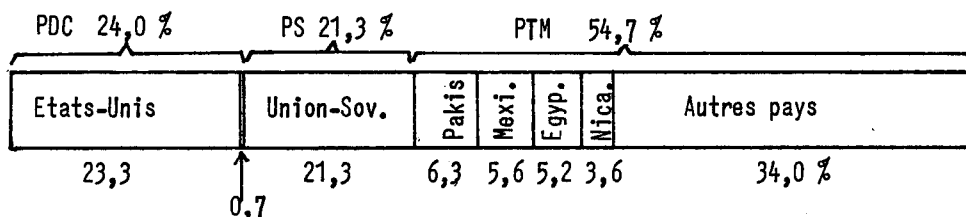
Principaux producteurs en 1974-1975



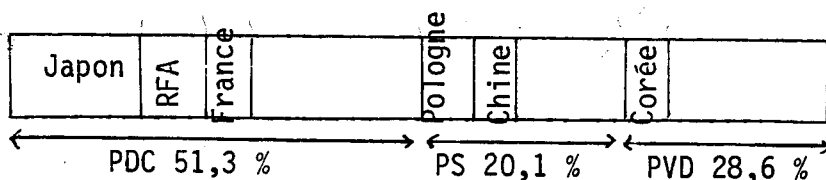
Principaux consommateurs en 1974-1975



Principaux exportateurs



Principaux importateurs



Taux de dépendance PDC/PTM = 10 % pour le coton brut; 30 % pour les tissus

Marché : marché à terme aux bourses de New-York, Liverpool, Brème, Le Havre.

Perspectives : progression modérée de la production; baisse des prix au niveau de ceux des années 1960.

J U T E

1 - PRESENTATION GENERALE

1.1 - EXPLOITATION

L'exploitation du jute débute au 19 ème siècle à un moment où survient une pénurie de lin et de chanvre. Il en est de même de la culture du kénaf et d'autres fibres apparentées au jute.

Matières de base exclusivement tropicales, le jute, le kénaf et les fibres apparentées sont issus de plantes aujourd'hui principalement cultivées en Inde, au Bangla-Desh et en Thaïlande. Ces plantes comportent des tiges hautes de plusieurs mètres.

Le jute est ainsi obtenu après rouissage de l'écorce d'une plante appelée corette. Après séchage il donne une fibre longue qui atteint souvent 1 m 50. Un matériel de filature est adapté à chaque longueur de fibre.

Le jute est cultivé sur les mêmes sols que le riz.

1.2 - USAGES

La fibre textile d'un caractère assez grossier sert à faire de la ficelle où est tissée.

Les articles tissés en jute connaissent trois sortes d'utilisations :

- l'emballage (sacs de grande contenance) qui constitue le débouché le plus important,
- l'ameublement (revêtement de sols et de murs),
- diverses applications industrielles (fixation des sols par exemple ...).

2 - SITUATION ACTUELLE

2.1 - POTENTIEL DE PRODUCTION

Le jute n'occupe qu'une très faible partie des surfaces cultivées en 1976, la superficie plantée en jute ne dépasse pas 1.620.000 hectares dans le monde dont 1.569.000 hectares en Asie et 51.000 hectares en Amérique du Sud.

La F.A.O. donne des estimations des superficies cultivées en jute et kenaf (tableau 2.1).

Tableau 2.1 - ESTIMATIONS DES SUPERFICIES DANS LES TROIS PAYS PRODUCTEURS PRINCIPAUX

Superficies (1 000 ha)	Bangla-Desh			Inde			Thaïlande
	Jute	Kenaf	Total	Jute	Kenaf	Total	Jute/Kenaf
1973-1974	889	16	905	793	370	1 163	532
1974-1975	584	9	593	664	319	983	404
1975-1976	511		511	587	315	902	323

Source : F.A.O.

Il ne paraît pas exister de limites physiques au développement de l'exploitation du jute, du kénaf et des autres fibres apparentées. Les seules bornes à leur développement sont exclusivement celles de la demande internationale et de la rémunération du producteur.

2.2 - PRODUCTION2.2.1 - Evolution de la production mondiale

S'agissant d'un produit agricole, la production de jute, de kénaf et des fibres apparentées est certes soumise à de fortes variations en raison des aléas climatiques et l'étendue des maladies mais elle

dépend encore plus des mouvements des cours mondiaux du jute car ce sont des plantes annuelles qui fournissent ces fibres. Une chute des cours précipite inévitablement une réduction des superficies cultivées et très rapidement un déclin de la production si des mesures de soutien ne sont pas prises par les gouvernements des pays producteurs.

C'est ainsi que la courbe de la production mondiale est croissante jusqu'au milieu des années soixante, époque à partir de laquelle la production mondiale commence à stagner. (tableau 2.2.1)

Tableau 2.2.1.a - PRODUCTION DE JUTE
(en milliers de tonnes métriques)

Années	Moyenne 61-62 65-66	Moyenne 66-67 70-71	69-70	70-71	71-72	72-73	73-74	74-75
Bangla-Desh	1 119	1 164	1 290	1 206	755	1 170	1 080	715
Inde	1 027	909	1 019	889	1 022	877	1 120	805
Chine*	121	169	175	200	225	225	1 200	1 400
Birmanie	12	19	22	27	65	90	77	39
Népal	7	35	35	53	55	55	57	35
Autres pays	67	62	54	59	54	49	50	50
Monde	2 353	2 358	2 595	2 434	2 176	2 466	3 484	3 044

* à partir de 1973-1974 : Chine populaire au lieu de Taïwan.
Source : F.A.O.

En 1971-1972, la production de jute est compromise par la guerre qui éclate au Bangla-Desh premier producteur mondial. En 1974-1975, la dégradation des prix du jute provoque un nouveau recul de la production.

Le jute utilise en effet les mêmes sols que le riz, et les cultivateurs choisissent de planter l'un ou l'autre en fonction de leurs prix relatifs. En 1974/1975, la dégradation du rapport prix du jute/prix du paddy a amené une forte réduction des superficies plantées en jute dans tous les pays du Sud-Est Asiatique.

Tableau 2.2.1.b - PRODUCTION DE JUTE ET DE FIBRES APPARENTÉES
(en milliers de tonnes métriques)

Années	Moyenne 1961-1962 1965-1966	Moyenne 1966-1967 1970-1971	1973-1974	1974-1975
<u>Pays du Tiers Monde</u>	2 920	2 873	3 380	2 388
dont Bangla-Desh	1 160	1 211	1 110	726
Inde	1 319	1 115	1 383	1 050
Thaïlande	291	350	615	384
Brésil	64	57	77	78
<u>Pays socialistes</u>	408	560	1 262	1 465
dont Chine	353	497	1 200	1 400
Monde	3 336	3 433	4 642	3 853

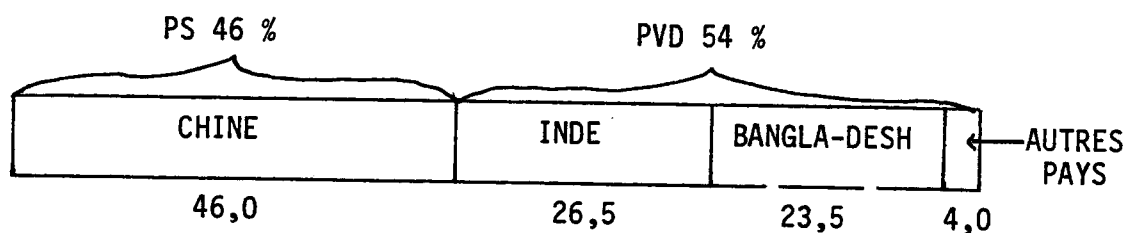
2.2.2 - Répartition de la production

Ces principaux pays producteurs de jute appartiennent au continent asiatique. Cinq pays -Chine, Inde, Bangla-Desh, Birmanie et Népal- fournissent l'essentiel de la production mondiale. Deux autres pays la Thaïlande ajoutent à leurs productions de jute d'importantes productions de fibres apparentées au jute (kénaf, malva et guaxima)

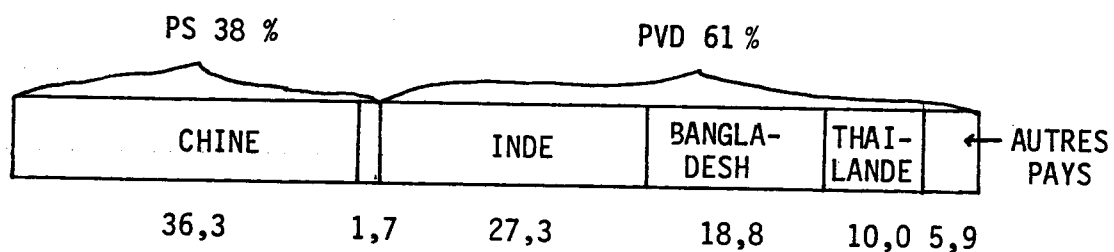
Les productions du Bangla-Desh et de l'Inde traditionnellement premiers producteurs sont restées relativement stables en longue période depuis le début des années soixante. En revanche, les productions des autres pays asiatiques (Birmanie, Népal et surtout Chine) se sont accrues rapidement jusqu'en 1974. La production chinoise a continué à augmenter en 1975.

Tableau 2.2.2 - PRINCIPAUX PRODUCTEURS DE JUTE
EN 1974-1975

Chine	46,0
Inde	26,5
Bangla-Desh	23,5
Birmanie	1,3
Népal	1,1
Autres pays	1,6
Monde	100,0 %

Tableau 2.2.2 b - PRINCIPAUX PRODUCTEURS DE JUTE
ET DE FIBRES APPARENTÉES EN
1974-1975

Chine	36,6
Inde	27,3
Bangla-Desh	18,8
Thaïlande	10,0
Brésil	2,0
Autres pays	5,3
Monde	100,0 %



2.3 - CONSOMMATION

2.3.1 - Evolution de la consommation mondiale

Après une croissance forte d'environ 4 à 5 % par an, sur une période de quinze ans, la consommation mondiale de jute se stabilise vers le milieu des années soixante à 3,5 millions de tonnes environ par an. Après 1965, toute nouvelle expansion est brusquement arrêtée par des déficits répétés dans la production du Bangla-Desh, les plus graves étant enregistrés en 1965/1966 et en 1968/1969. L'irrégularité des approvisionnements fait alors monter les prix du jute et stimule la mise au point intensive de produits synthétiques qui commencent à se frayer un chemin sur les marchés mondiaux du jute vers la fin des années soixante et dont la concurrence, au cours des années soixante-dix s'intensifie rapidement dans le monde entier.

La demande des pays développés tombe brutalement en 1970 et 1971, en raison d'une grave pénurie et d'une hausse excessive des prix engendrés par les troubles qui éclatent au Bangla-Desh en mars 1970 et aboutissent à la guerre indo-pakistanaise de décembre 1971. Depuis cette date, la demande continue de marquer le pas.

2.3.2 - Répartition de la consommation mondiale

La consommation de jute évolue différemment selon les différentes régions géographiques : pays développés capitalistes, pays socialistes et pays du Tiers Monde.

a) - Les pays développés capitalistes

L'importance traditionnelle des pays développés capitalistes dans la consommation mondiale s'effrite au cours des années soixante. Leur part de marché tombe ainsi : de 45 % en 1961-1963 à 37 % en 1970. Les utilisations du jute en Europe occidentale, après plus une décade d'expansion continue atteignent un sommet en 1967-1969, s'effondrent 1970 et 1971 puis stagnent ensuite.

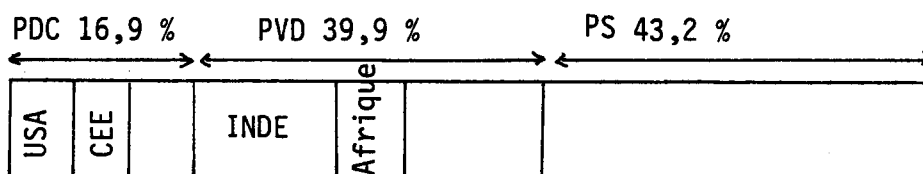
La demande de jute suit la même tendance en Amérique du Nord, au Japon et en Australie.

La concurrence de produits synthétiques qui s'attaque à la fin des années soixante à la plupart des marchés des produits en jute et les innovations technologiques qui interviennent ensuite dans le transport et la manipulation des produits (containers, conditionnement...) brise l'expansion de la consommation du jute.

Tableau 2.3.1 - Articles de jute et de fibres apparentées : consommation
(en milliers de tonnes métriques)

	Moyenne 1969/1971	1972	1973	1974	1975
<u>Pays développés capitalistes</u>	1 281	1 073	1 042	1 072	705
dont : Etats-Unis	437	416	412	372	250
CEE	435	317	294	257	205
<u>Pays socialistes</u>	831	1 169	1 483	1 637	1 800
<u>Pays du Tiers Monde</u>	1 271	1 358	1 405	1 421	1 663
dont : Asie	856	971	930	904	1 138
Afrique	220	204	251	274	285
Amérique Latine	195	183	224	243	240
Monde	3 383	3 600	3 930	4 130	4 168

Source : FAO



A cela s'ajoutent des grèves en Inde qui font craindre une pénurie et qui orientent tout d'abord les sociétés américaines vers l'utilisation de bandelettes de polypropylène ayant les mêmes avantages que les fils de jute et les conditions techniques et économiques se sont trouvées réunies à ce moment là pour le développement de ce type de production. Même quand l'approvisionnement redevient normal, le polypropylène continue à remplacer le jute. L'exemple américain est alors suivi en Europe d'abord en Grande Bretagne à partir de 1965-1966, puis en Allemagne à partir de 1970. Ce sont les industriels jutiers qui sont les premiers à utiliser les bandelettes de polypropylène et à étendre l'utilisation de la fibre à la sacherie.

Seul le marché des dossiers de tapis de jute est relativement épargné par la concurrence des fibres synthétiques. La fabrication de cordes est en revanche frappée par celle-ci.

b) - Les pays socialistes

Les pays socialistes ne cessent d'absorber des quantités croissantes de jute tout au long des années soixante, bien que la croissance de la demande se ralentisse au cours de la deuxième moitié de la décennie. Leur part dans la consommation mondiale de jute passe de 17 % en 1961-1963 à 21,6 % en 1964-1966 et atteint 24,4 % en 1970.

Le pays socialiste dont la consommation s'accroît le plus rapidement est la Chine Populaire. Cependant à la différence de l'Union Soviétique et des pays socialistes européens, la production intérieure chinoise couvre assez largement les besoins. Les importations de jute brut se maintiennent à 55 000 tonnes à partir de 1964-1966 et les importations de produits manufacturés en jute demeurent négligeables.

L'Union Soviétique représente un marché comparable à celui du Royaume-Uni. En 1970 la consommation de jute (matière brute et produits finis) s'élève à 125 000 tonnes, mais la production intérieure ne correspond qu'à 45 000 tonnes, le déficit étant couvert par des importations.

Dans les pays socialistes européens, la consommation de jute commence à stagner à partir de la fin des années soixante. Ces pays doivent importer la totalité du jute.

c) - Les pays du Tiers Monde

La part des pays du Tiers Monde dans la consommation mondiale ne varie guère : le tiers environ de la consommation mondiale. La progression de la consommation de jute brut est faible en Amérique latine. C'est en Asie et en Afrique que la consommation croît à un rythme élevé.

2.4 - LES ECHANGES

2.4.1 - L'évolution du commerce international

Alors que la production de jute stagne depuis le milieu des années 1960, le commerce international de jute s'effondre au cours de la même période. Portant sur 960 000 tonnes de jute au cours de la décennie 1960, le commerce international se réduit à 581 000 tonnes en 1974-1975. Le marché mondial de jute se trouve ainsi déséquilibré à la fin de cette décennie : la production dépasse la consommation.

C'est seulement durant la décennie 1970 que la situation s'inverse sur le marché du jute : la guerre qui éclate au Bangla-Desh compromet la campagne 1971-1972 et la ranimation de la demande font que la consommation absorbe désormais la production.

L'inégal développement de la consommation dans les différentes régions du monde provoque une réorientation partielle du commerce international. Si les pays exportateurs demeurent les mêmes, les importations des pays développés capitalistes diminuent tandis que croissent ceux des pays socialistes et des nations asiatiques du Tiers Monde. Le commerce international de jute représente pour le jute brut 200 millions de dollars en 1972, 275 millions de \$ en 1975, et pour les articles en jute 650 millions de dollars en 1972 et 550 millions de \$ en 1975.

2.4.1.1 - Les exportations

Les exportations de jute brut représentent une fraction décroissante de la production mondiale : elle passe en effet de 40 % au début des années 1960 à 25 % aujourd'hui (tableau 2.4.1.1.a). L'évolution est identique en ce qui concerne les articles de jute et de fibres apparentées (tableau 2.4.1.1.b).

La répartition des exportations de jute brut selon les pays évolue sensiblement : Le Bangla-Desh demeure évidemment le premier exportateur mais sa part dans le commerce international passe de 73,2 % (moyenne 1961/1962 - 1965/1966) à 63,0 % en 1975/1976. En effet pour échapper au monopole du Bangla-Desh, les industriels européens en encourageant la production de kénaf en Thaïlande développent les exportations Thaïlandaises de kénaf et d'articles de kénaf. Cette production vient cependant d'être abandonnée par la Thaïlande, généralement au profit du manioc les exportations étant trop fortement concurrencées par les textiles synthétiques.

L'Inde n'est pas un pays exportateur de jute brut ; elle transforme en effet la totalité de sa production (le Bangla-Desh, la moitié seulement) et ses articles de jute trouvent comme débouchés le marché intérieur ou les marchés d'Amérique du Nord.

Tableau 2.4.1.1.a - JUTE ET FIBRES APPARENTEES : EXPORTATIONS (en milliers de tonnes)

Années	Moyenne 61/62 65/66	Moyenne 66/67 70/71	70/71	71/72	72/73	73/74	74/75	75/76
Bangla-Desh	709	583	396	360	509	482	279	396
Thaïlande	228	306	235	275	250	268	161	150
Autres pays	32	69	60	127	70	112	140	84
Monde	969	958	691	762	829	862	581	630

Source F.A.O.

Tableau 2.4.1.1.b - ARTICLES DE JUTE ET DE FIBRES APPARENTEES : EXPORTATIONS
(en milliers de tonnes métriques)

Années	Moyenne 61/65	Moyenne 66/70	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Inde	874	661	549	641	640	591	619	450
Bangla-Desh	238	433	487	237	333	410	457	366
Autres pays du Tiers Monde	22	38	38	45	65	124	155	142
Pays développés capitalistes	155	170	170	66	136	131	110	85
Pays socialistes	22	70	51	45	56	86	56	55
Monde	1 311	1 372	1 285	1 134	1 230	1 342	1 397	1 094

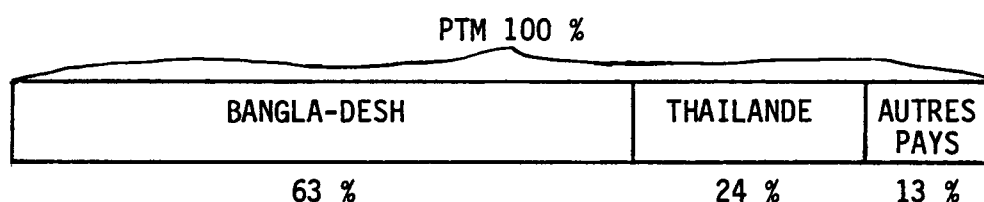
Source F.A.O.

* Le commerce des articles de jute et de fibres apparentées s'entend des importations et exportations de fibres, de toile, de sacs neufs, et de tous les articles manufacturés y compris, les nattes, tapis et cordages.

Tableau 2.4.1.1. c - REPARTITIONS DES EXPORTATIONS DE JUTE ET DE FIBRES APPARENTEES EN 1975/1976

%

Bangla-Desh	63
Thaïlande	24
Autres pays	13
Monde	100



2.4.1.2 - Les importations

Les importations des pays développés déclinent régulièrement en volume. La part des importations de ces pays dans le total des importations est aussi en constante diminution.

- les importations de l'Europe capitaliste passent de 490 000 tonnes en moyenne au cours des années 1961/1962 - 1965/1966 à 151 000 tonnes en 1975/1976 (tableau 2.4.1.2.a).
- le Japon qui est au début des années soixante l'un des deux plus gros consommateurs d'Asie de jute brut puisqu'il fabrique alors 100 000 tonnes de filature n'est plus aujourd'hui qu'un modeste importateur (30 000 à 40 000 tonnes de jute brut).

Les importations de jute et de fibres apparentées s'accroissent en revanche dans les pays du Tiers Monde. C'est ainsi que l'Afrique importe à présent annuellement plus de 100 000 tonnes de jute (tableau 2.4.1.2.b).

La Chine développe sa production et malgré une forte consommation ses achats à l'extérieur demeurent limités.

Tableau 2.4.1.2.a - Jute et fibres apparentées : Importations
(en milliers de tonnes métriques)

Années	Moyenne 1969/1970 1971/1972	1972/1973	1973/1974	1974/1975	1975/1976
CEE	319	266	216	185	120
Autres pays d'Europe Occiden- tale	75	61	46	27	31
Autres pays déve- loppés capitalis- tes	161	129	130	102	74
Inde	36	54	45	18	76
Autres PVD	93	117	171	199	207
Pays socialistes	134	161	197	95	117
Monde	818	788	805	626	625

Source : FAO, rapport et perspectives sur les produits 75-76.

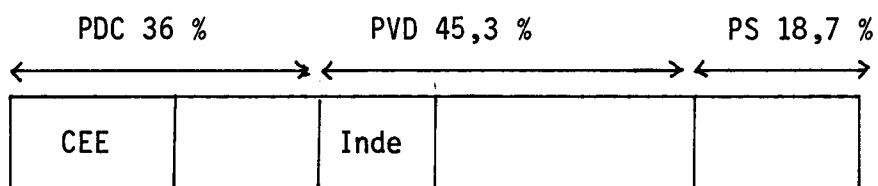
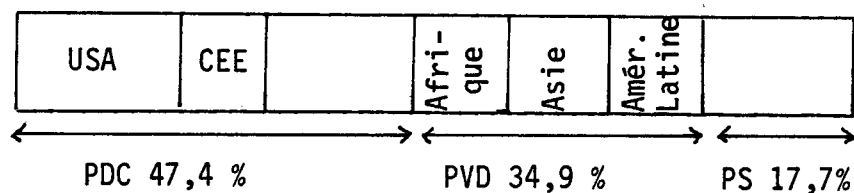


Tableau 2.4.1.2.b - Articles de jute et fibres apparentées : importations
(en milliers de tonnes métriques)

Années	Moyenne 1969-1971	1972	1973	1974	1975
CEE	197	151	149	122	103
Autres pays d'Europe Occi- dentale	30	18	22	18	16
Etats-Unis	412	406	386	351	220
Autres pays développés	179	160	170	244	170
Pays socialistes	138	164	201	158	190
Afrique	124	105	127	138	145
Asie	98	114	149	146	130
Amérique Latine	115	95	114	110	100
Monde	1 293	1 212	1 317	1 286	1 074

Source : FAO, rapport et perspectives sur les produits



2.4.2 - La structure du commerce international

Le tableau 2.4.2.a, décrit les relations commerciales entre les principaux pays exportateurs et les principaux importateurs de l'année 1973. La carte 2.4.2.b, met en évidence les principaux flux commerciaux de fibres et d'articles de ces fibres entre les divers pays ou entités géographiques.

Si l'année 1973 constitue une année assez particulière (faibles exportations du Bangla-Desh, développement considérable des exportations thaïlandaises...) la structure du commerce international met l'accent sur l'importance considérable des flux commerciaux entre les quelques nations asiatiques productrices et les pays européens capitalistes, et à un moindre degré sur les exportations de ces nations vers les Etats-Unis et le Japon.

La nature de ce commerce est toutefois assez différente. Les pays asiatiques fournissent une industrie jutière européenne, tandis qu'aux Etats-Unis l'absence de toute industrie du jute conduit à une situation où c'est l'industrie indienne qui fournit les articles de jute de la consommation américaine.

L'Afrique commence à être par ailleurs un débouché important pour le jute.

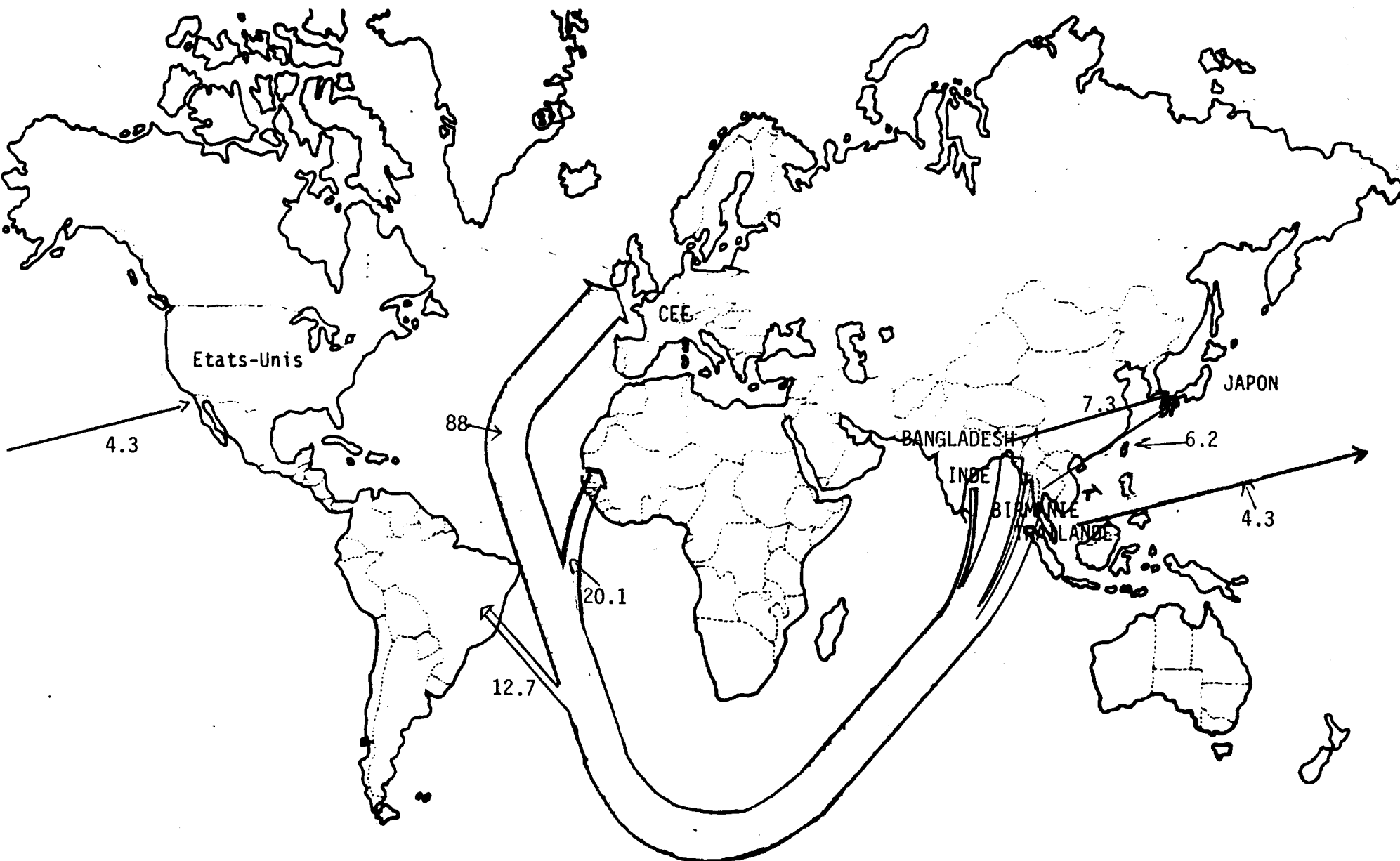
Tableau 2.4.2.a - Jute et fibres apparentées : structure du commerce international en 1974
(en milliers de \$)

de	vers	Royaume Uni	France	Belgique Luxembourg	Japon	Pakistan	Brésil	RFA	Nigéria	Espagne	Total (1)	Total (2)
Bangladesh		18,4	10,9	7,5	7,3	0,4	12,7	6,1	-	5,4	116,6	55,4
Thaïlande		2,0	5,0	3,2	6,3	1,7	-	0,7	-	1,8	41,7	19,8
Inde		6,7	0,6	2,4	0,4	-	0,6	1,4	0,5	0,4	20,9	9,9
Birmanie		0,4	0,5	2,3	-	4,6	-	0,2	-	-	7,8	3,7
Belgique-Luxembourg		0,2	1,3	-	-	-	-	0,4	-	-	2,2	1,0
Pays-Bas		-	0,4	0,4	-	-	-	0,4	-	-	1,9	0,9
Espagne		-	-	0,2	-	-	0,5	0,1	-	-	1,3	0,6
Total (1)		28,2	19,1	17,8	14,7	13,6	12,8	9,8	7,7	7,6		
Total (2)		13,4	9,1	8,5	7,0	6,5	6,1	4,7	3,7	3,6		

(1) en millions de \$

(2) en % du commerce mondial.

2.4.2.b - JUTE ET FIBRES APPARENTEES : COMMERCE INTERNATIONAL - PRINCIPAUX FLUX 1974 (millions de dollars)



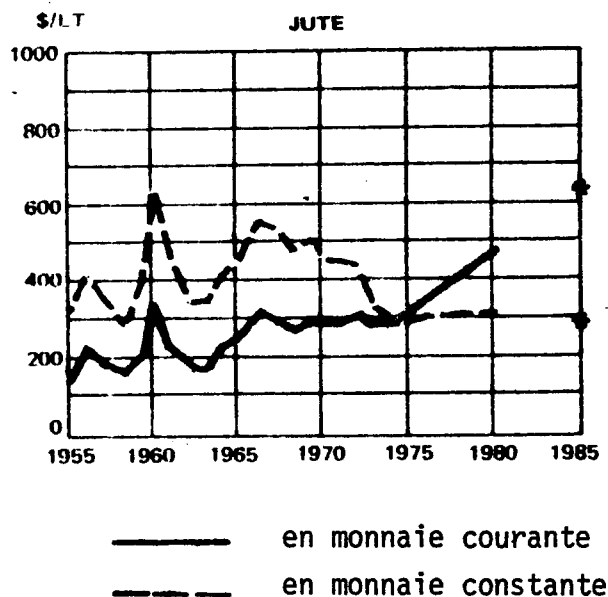
2.4.3 - Les prix du commerce international

Le marché mondial du jute se caractérise par l'instabilité des prix d'une année sur l'autre et même en cours d'année. Ces fortes variations ont un caractère largement spéculatif comme l'indique la forte hausse consécutive à la guerre de 1965 entre l'Inde et le Pakistan. (graphique 2.4.3)

En ce qui concerne les tendances passées, il faut noter que la forte concurrence des fibres synthétiques au niveau des prix provoque à partir des années 1960 une baisse des prix du jute sur le marché mondial.

Comme l'Inde et le Bangla-Desh ne parviennent pas à définir une politique commune du jute, il ne peut y avoir actuellement de réelle politique de stabilisation des cours.

Les prix relatifs du jute et des synthétiques demeurent l'élément le plus important qui détermine la part de marché des produits issus du jute.



2.5 - DEPENDANCE

La dépendance des pays développés capitalistes est entière vis-à-vis de l'extérieur et des pays du Tiers Monde qui sont les seuls exportateurs de jute (et de fibres apparentées au jute).

Pour les pays producteurs les exportations de jute représentent à l'exception de l'ancien Pakistan ou du Bangla-Desh une part négligeable des recettes d'exportation.

EXPORTATIONS DE JUTE ET DE FIBRES APPARENTEES EN 1972 : RECETTES D'EXPORTATIONS (en milliers de dollars)

Pays	Exportations de jute	Exportations totales	% <u>exportations de jute</u> exportations totales
Thaïlande (1972)	52 243	1 031 313	4,9 %
Inde (1972)	19 901	2 414 909	0,9 %
Pakistan (1971)	92 590	666 022	13,9 %

Source : Nations-Unies

3 - PROBLEMES PARTICULIERS

3.1 - MESURES DE POLITIQUE INTERNATIONALE EN FAVEUR DU JUTE

En 1964 est créée sous l'égide de la F.A.O un Comité consultatif du jute, du kénaf et des fibres apparentées qui prend plus tard le nom de groupe intergouvernemental sur le jute, le kénaf et les fibres apparentées.

Le travail et l'action du groupe se sont déroulés selon trois étapes :

- première étape : les gouvernements tentent de maintenir une fourchette de prix indicatifs convenus pour le jute, sur le marché mondial, moyennant des achats mensuels échelonnés de la part des principaux importateurs ; sous sa forme originale, cette politique n'est que de brève durée du fait qu'elle est bouleversée par la hausse inattendue des prix consécutifs à la guerre indo-pakistanaise de 1965 et qu'elle devient inapplicable parce que le commerce du jute a un caractère spéculatif, surtout en temps de pénurie, et que les pays capitalistes importateurs n'imposent pas de contrôles ou de contingents aux négociants et aux industriels ; le groupe n'en maintient pas moins à partir de septembre 1967 une fourchette de prix.

- deuxième étape : le groupe cherche le moyen d'exercer une influence sur les prix grâce à un système international de stocks de stabilisation pour le jute brut ; les négociations en la matière se poursuivent de 1968 à 1970 ; il apparaît toutefois qu'aucun pays développé ne désire vraiment participer au financement d'un tel système international.

- troisième étape : le groupe estime que le seul moyen d'assurer l'avenir du jute consiste tout en continuant à recommander des prix indicatifs, à insister auprès des pays producteurs de jute pour qu'ils entreprennent activement des programmes intensifs visant à augmenter les rendements à l'hectare et à diminuer le coût de la production, à rationaliser les techniques de fabrication, à améliorer la qualité du produit et à mettre au point de nouvelles utilisations finales ; un Centre international du jute est alors créé ; celui-ci est chargé d'orienter la recherche et le développement dans les pays producteurs et de promouvoir les articles de jute.

Il apparaît en conséquence que seuls les gouvernements des pays producteurs et les industriels jutiers européens sont favorables à des mesures de politique internationale en faveur du jute. Le maintien d'une industrie jutière dans les pays européens est souhaitée par les pays exportateurs de jute qui craignent la disparition d'un de leurs marchés,

mais par ailleurs, la concurrence des articles de jute des pays d'Asie (un prix très bas dû à la disponibilité de la fibre, à la sous-rémunération de la main-d'oeuvre ouvrière locale et aux subventions et aides à l'exportation) conduisent souvent les industriels jutiers européens à utiliser des fibres de remplacement pour demeurer compétitifs.

L'Inde et le Bangla-Desh ne peuvent pas déterminer une politique commune du jute. La guerre de 1971 est suivie par une tentative indienne de liquider l'industrie pakistanaise du jute en démontant notamment les usines de jute du Bangla-Desh.

La C.E.E. conclut avec l'Inde et le Bangla-Desh un accord sur l'échange de produits de jute (détermination de plafonds d'exportation) et signe un accord avec la Thaïlande qui accorde aux produits de ce pays une préférence tarifaire.

Le jute n'entre pas dans la catégorie des produits concernés par les accords de Lomé, les pays producteurs n'étant pas signataires de la Convention.

3.2 - L'INDUSTRIE DU JUTE

L'industrie européenne du jute développe ses activités à la fois dans la filature du jute et dans le tissage du jute, ces deux activités étant ou non intégrées dans le cadre des entreprises textiles.

Le débouché essentiel de la filature est le tissage (la fabrication de ficelle ne constituant qu'une très petite activité).

Les articles tissés correspondent à trois usages :

- l'emballage (sacs de grande contenance) ; dans ce domaine, l'industrie jutière est confrontée d'une part à la forte concurrence des sacs en papier et des sacs en plastiques et d'autre part aux transformations intervenues dans la manutention.
- l'ameublement (revêtement de sols et des murs) ; la méthode de teuftage introduite pour la fabrication des tapis ne fait que différer les effets de la concurrence des fibres synthétiques.
- les applications industrielles (fixation des sols par exemple ...)

L'industrie européenne du jute comprend des entreprises de toute taille (la filature et le tissage du jute ne sont parfois qu'une des activités de ces entreprises textiles). La principale caractéristique de cette industrie est aussi le rôle croissant de grands groupes aux activités multiples. (le groupe Williot représente en France 90 % de la production en filature et 70 % en tissage ...).

L'industrie du jute est enfin concentrée géographiquement ; Dundee au Royaume-Uni, la Somme et le Nord en France ; la Westphalie en Allemagne Fédérale.

3.3 - LA COMMERCIALISATION DU JUTE ET DES ARTICLES DE JUTE DANS LES PAYS PRODUCTEURS

La plupart des gouvernements des pays exportateurs s'efforcent de garantir un prix aux producteurs. En Inde, la State Trade Exporation fixe chaque année un prix minimum garanti, mais la garantie s'applique rarement aux paysans du fait de la multiplicité des intermédiaires. Les mesures prises par les gouvernements ne suffisent souvent pas à faire obstacles à la concurrence des cultures vivrières.

L'indépendance du Bangla-Desh est suivie de la nationalisation du commerce du jute et d'une dégradation de la fibre exportée. Les autorités sont alors ensuite conduits à revenir à un système mixte réservant une partie de la commercialisation au secteur privé.

3.4 - L'ORGANISATION DU MARCHÉ

Les transactions sur le jute et les fibres apparentées se font par l'intermédiaires de courtiers regroupés dans le cadre de la London Jute Association.

Dans certains pays et notamment en France il existe une sorte de coopérative d'achat traitant pour le compte de l'industrie : le groupement de Réunion et de Répartition du jute. Cette coopérative rétrocède aux filatures le jute brut.

3.5 - IMPORTANCE STRATEGIQUE

Le jute n'est pas une matière de base stratégique pour les pays développés capitalistes, car il n'est pas indispensable et de toute façon aisément substituable. La consommation des grands pays importateurs est en diminution.

Le jute n'est pas non plus une matière de base essentielle pour le Tiers-Monde. Seuls quelques pays asiatiques sont exportateurs de jute.

4 - PERSPECTIVES

4.1 - LA PRODUCTION ET LA DEMANDE SONT CONDITIONNEES PAR DES PRIX STABLES ET REMUNERATEURS

Les perspectives du jute demeurent très incertaines à court terme, car les besoins des pays développés n'ont progressé que très faiblement en 1976 ; à plus longue échéance, le jute demeure intrinsèquement vulnérable à la concurrence des synthétiques.

Le jute utilisant les mêmes sols que le riz, la production future de jute dépend essentiellement, à long terme, de l'évolution du rapport des prix du jute et du paddy (riz non décortiqué). Si comme on le prévoit actuellement, le prix du paddy augmente alors que la croissance des synthétiques continue à faire pression sur les prix du jute, la production mondiale pourrait diminuer fortement. Inversement, une stagnation des prix du paddy et un développement des applications du jute pourrait amener un maintien de la production au niveau actuel (soit 2,4 à 2,5 millions de tonnes/an pour les trois principaux producteurs non socialistes : Bangladesh, Inde et Thaïlande).

4.2 - UNE POLITIQUE DE PRIX ET DE PRODUCTION EST INDISPENSABLE

Les gouvernements des pays producteurs cherchent à résoudre le problème de l'instabilité des prix et de l'offre. Le niveau des prix est une des raisons majeures de l'éviction du jute au profit des produits synthétiques.

La concurrence des cultures vivrières constitue un danger pour le maintien de la position du jute dans les pays producteurs. Les rapports des prix jute/riz à l'époque des semis déterminent les surfaces ensemencées au cours de la saison. Les pays producteurs cherchent donc à intégrer leurs politiques de production et de prix appliquées au jute et au riz et à instaurer un stock régulateur pour le jute brut.

Les programmes de culture intensive en Inde et au Bangla-Desh devraient théoriquement porter les rendements jutiers à des niveaux qui permettent au jute de soutenir la concurrence du riz. Mais les pénuries diverses risquent en fait de compromettre ces programmes.

A supposer même qu'ils soient réalisés, ces programmes ne pourraient en fait que doubler les rendements. Il est alors nécessaire que des recherches soient poursuivies pour la mise au point de variétés à fort potentiel, c'est-à-dire de variétés permettant d'atteindre des rendements deux à trois fois supérieurs à ceux d'aujourd'hui.

4.3 - L'INDUSTRIE JUTIERE EST MENACEE

Les coûts élevés de filature et du tissage en Europe occidentale compromettent aujourd'hui la production de textiles de jute (autres que les revêtements muraux, et les textiles à usages spéciaux) à des prix compétitifs.

Même si les coûts de filature et de tissage du jute sont sensiblement moins élevés dans les pays du Tiers Monde, il n'est pas sûr que les entreprises de ces pays puissent réellement soutenir la concurrence des produits synthétiques sur les marchés mondiaux.

Ces hausses de prix des polypropylènes intervenues en 1976 ne paraissent pas suffisantes pour asseoir la fabrication de produits de jute sur des bases économiquement saines.

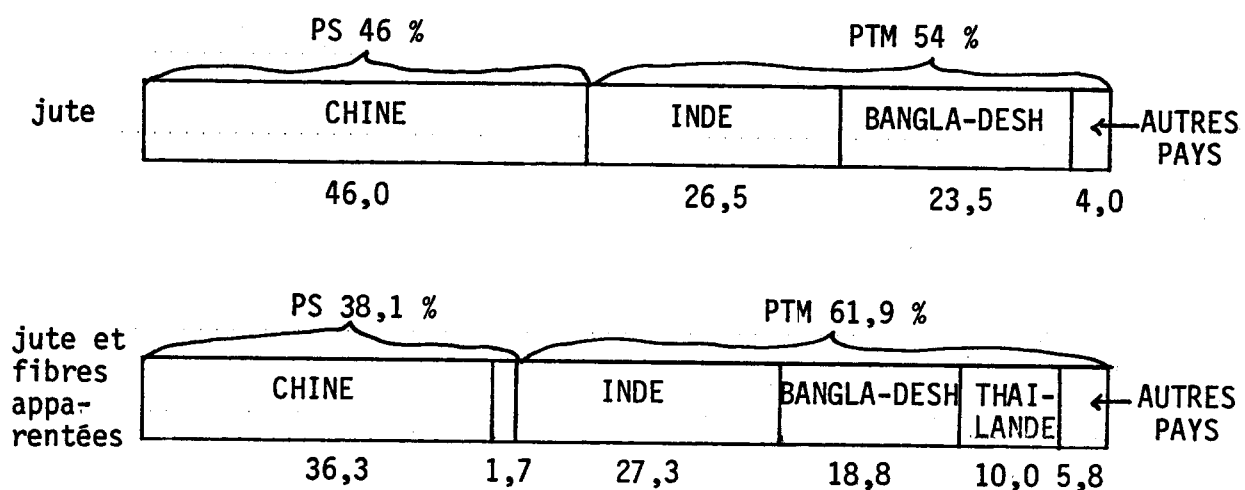
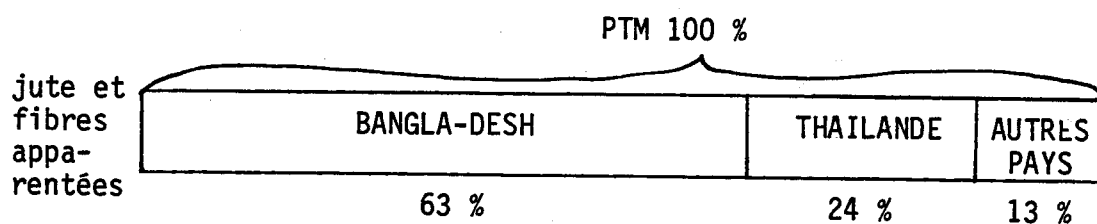
A long terme, seule une amélioration de la productivité dans le secteur du jute brut et la réduction des coûts de production des industries jutières peuvent permettre de sauver l'industrie jutière.

La BIRD ne prévoit pas une amélioration de prix du jute.

JUTE

FICHE DE SYNTHÈSE

Production mondiale de jute en 1974/1975 : jute 3 044 000 tonnes
 jute et fibres apparentées 3 853 000 tonnes

Principaux producteursPrincipaux exportateursUtilisations

Fabrication de sacs,
 Confection du feutre et de dossiers de tapis.

Substitution

Fibres synthétiques de polypropylène.

Dépendance PDC/PVD

Totale car la production de jute et de fibres apparentées est souvent limitée à quelques pays asiatiques.

Marché

Marché organisé autour de la London Jute Association accords entre le CEE d'une part, l'Inde, le Bangla-Desh et la Thaïlande, d'autre part.

Perspectives

Très incertaines ; l'industrie européenne du jute demeure très menacée et la consommation risque de s'effondrer à nouveau.

MAIS

1 - PRESENTATION GENERALE

1.1 - EXPLOITATION

Troisième céréale du monde après le blé et le riz, le maïs, originaire d'Amérique Tropicale, est une espèce exigeante en eau, nécessitant des températures élevées et régulières. On la trouve aussi dans toutes les régions tempérées.

Grâce aux facilités de croisement, les sélectionneurs ont obtenu des espèces hautement productives, à croissance rapide, permettant notamment dans les régions à deux saisons de pluies, de réaliser deux récoltes par an, le cycle de la plante étant de l'ordre de cent jours.

Les rendements sont très variables selon les modes de culture (de 0,5 à 7 tonnes par hectare).

Pour que les graines puissent être conservées, les épis doivent être séchés au préalable. Le reste de la plante fournit du fourrage.

1.2 - USAGES

Le maïs est tout d'abord une céréale fourragère (la première du monde) utilisée pour l'élevage des volailles et des bovins.

Le grain est très riche en éléments nutritifs énergétiques. Il est distribué tel quel ou broyé, ou sous la forme d'aliment composé.

La plante entière ou l'épi, déshydratée ou conservée en silo, est, après les céréales en grains, un des aliments les plus riches en énergie que l'on puisse donner aux bovins.

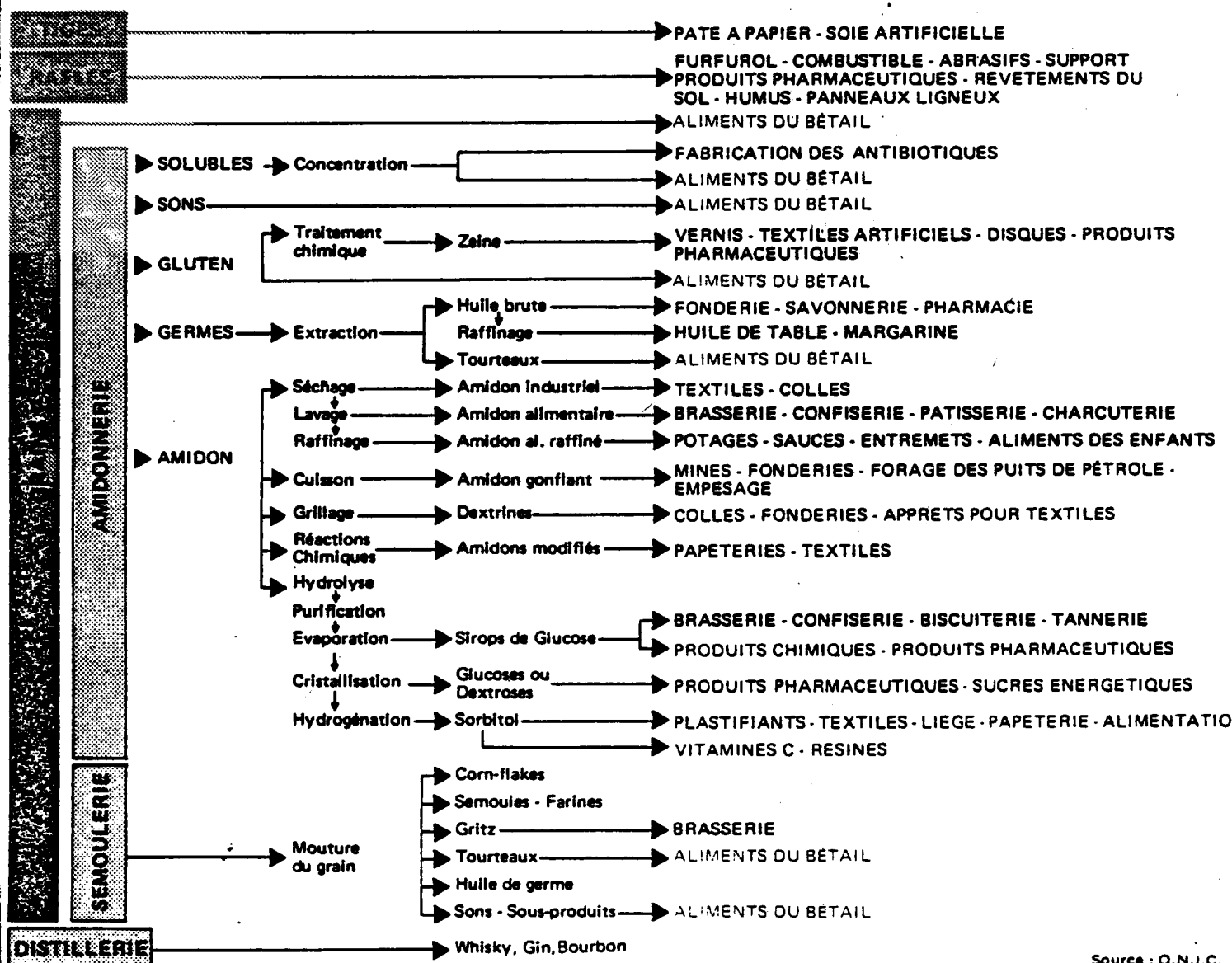
Mais, il y a par ailleurs de nombreux autres usages du maïs :

- le grain ordinaire n'est une base alimentaire que dans certains pays d'Amérique centrale ; une variété particulière, le sweet-corn (maïs doux) est un légume très courant aux USA, et qui commence à pénétrer le marché européen ;

- la semoulerie est à l'origine de nombreux produits alimentaires (pollenta, corn-Flakes, fabrication de la bière) ;
- l'amidonnerie permet de fabriquer des produits industriels très divers. Le grain est traité par voie humide (trempage, broyage, centrifugation); transformé en glucose, l'amidon du maïs devient un concurrent pour le sucre ;
- la distillerie enfin, donne du Bourbon, du Gin, et surtout du whisky, mélange d'alcools de malt et d'alcool "de grains", c'est-à-dire de maïs.

Le tableau ci-dessous donne le détail des utilisations du maïs.

LES MULTIPLES UTILISATIONS INDUSTRIELLES DU MAÏS



Usage du maïs aux USA en 1973-1974

- produits alimentaires et industriels
(amidon, sirop, sucre, alcool) 6 %
- consommation directe (grain, farine, semoule) 3 %
- alimentation animale 91 %

(source : Commodity Year Book 1975).

En Europe, l'industrie absorbe 20 % de la production de maïs.

2 - SITUATION ACTUELLE

2.1 - SUPERFICIES CULTIVEES

La superficie mondiale cultivée en maïs est de 111 millions d'hectares en 1973, avec un rendement moyen de 2, 8 tonnes/ ha*.

Les superficies et rendements se répartissent comme suit en 1973 :

	Amérique Nord	Amérique Centre	Amérique Sud	Europe	Afrique	Océanie	Asie	URSS	Total
M. ha	25,5	9,7	16,9	12,2	15,9		26,2	4	111
%	23	9	15	11	14	-	24	4	
rendements (t/ha)	5,7	1,2	1,6	3,8	1,1	3,8	1,8	3,3	2,8

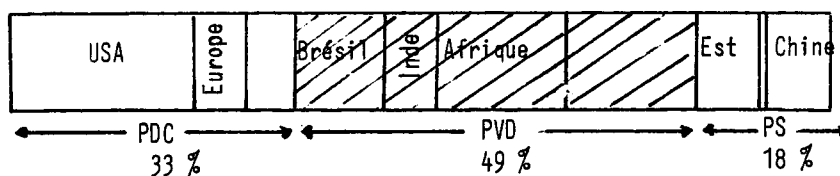
(source : production Year book 1973 - FAO)

On note donc des rendements moyens variant du simple au quintuple, provenant des différences de mode de culture et non des différences climatiques.

La production pourrait donc sensiblement être augmentée, en jouant tant sur les rendements que sur les superficies cultivées, mais moyennant des investissements souvent élevés.

* A titre de comparaison, pour le blé : superficie mondiale : 222 M ha
rendement moyen : 1,7 t/ha

Répartition des surfaces cultivées



Source : FAO 1973 - Production Year book

2.2 - PRODUCTION

2.2.1 - Production mondiale

	1965/66	1970/71	1973/74	1974/75	1975/76	1976/77
Production (millions de tonnes)	219	255	331	297	324	327*
Taux de croissance moyen	3,4 %		4,9 %			

(source : Commodity Yearbook et FAO).

La production mondiale a connu une croissance plus accélérée au début des années 1970, du fait surtout des Etats-Unis, qui ont fortement développé leurs surfaces cultivées dès 1972 (cf. § 3.1.4.), à la suite de la pénurie générale de 1972 (cf. § 3.1.1.).

La campagne 74/75 fut mauvaise aux USA surtout, ce qui explique la chute de la production pour cette année**.

* Estimations

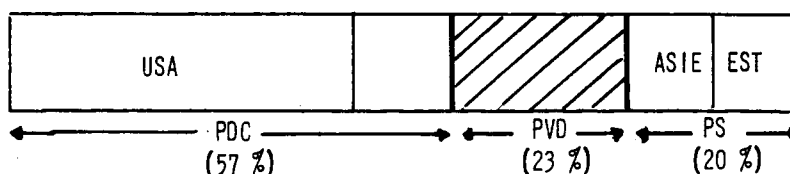
** La sécheresse qui sévit aux USA au printemps 1977 pourrait conduire les agriculteurs à faire plutôt du soja ou d'autres cultures. La récolte 76/77 sera donc relativement modeste.

2.2.2 - Répartition de la production mondiale (73/74)

	Millions de tonnes	%
USA	143,4	43,2
Chine	25	7,5
Brésil	15	4,5
URSS	13,4	4
Afrique du Sud	11	3,3
France	10,7	3,2
Argentine	10	3
Mexique	9,2	2,8
Yougoslavie	8,3	2,5
Roumanie	7,2	2,2
Hongrie	5,9	1,8
Inde	5,8	1,7
		76,7

(source : Commodity Yearbook - 1975)

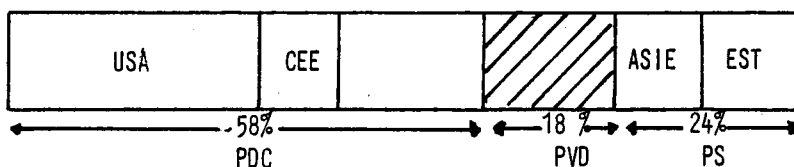
Les Etats-Unis assurent donc une part très importante de la production mondiale, le reste étant très dispersé. On note l'importance relative des pays de l'Europe de l'Est (8 % de la production mondiale, mais le plus gros producteurs après les USA). D'autres pays ont également une part significative : Chine, Brésil, Mexique, Argentine, France, Afrique du Sud. La plupart des pays du Tiers-Monde sont de petits producteurs.



2.3 - CONSOMMATION

La consommation de maïs peut subir de fortes variations, contrairement à celle du blé ; ces variations proviennent de l'attitude des éleveurs qui peuvent décider de pratiquer l'élevage ou l'embouche. Ainsi aux USA en 1974, à la suite d'une hausse des cours du maïs, les engraisseurs ont réduit leur cheptel en vendant le bétail maigre aux naisseurs : la consommation de maïs pour l'élevage a baissé de façon spectaculaire, alors que le nombre de têtes de bétail a augmenté entre 74 et 75.

Répartition de la consommation mondiale en 1973 (estimation)



2.4 - LES ECHANGES (*)

Les échanges ont connu une augmentation importante en 1972-73-74, à la suite de mauvaises conditions climatiques ayant entraîné des déficits dans de nombreux pays. Le rétablissement de la situation en 75, 76 et 77 a entraîné une réduction du commerce international.

En 1973, le commerce mondial du maïs représente 4 230 millions de dollars à l'exportation, soit 0,73 % du commerce mondial, et plus de la moitié de la valeur des échanges de blé.

Il porte sur 40 millions de tonnes.

Les principaux importateurs sont le Japon, les pays européens d'élevage (Italie surtout), et l'URSS.

Les échanges sont donc très concentrés. On note l'importance du flux USA-Japon.

La plupart des PVD produisent du maïs qu'ils consomment eux-mêmes ou échangent entre eux.

Ainsi, le Brésil, troisième producteur mondial, exporte très peu vers l'OCDE. Il en va de même pour le Mexique.

(*) Il s'agit des échanges de maïs non moulu ; il existe aussi des échanges portant sur les produits dérivés : farine, semoule, huile, etc..., mais leur montant est beaucoup plus faible.

Principaux flux des échanges de maïs en 1973 (en milliards de \$)

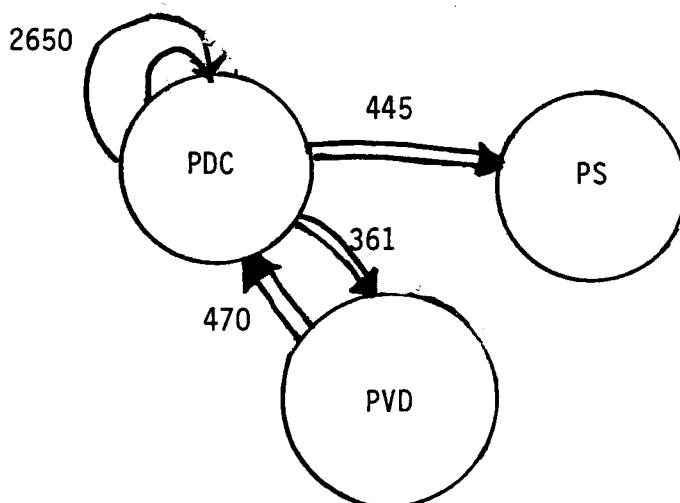
↗	(1)	(2)	Japon	Italie	Allemagne Fédérale	Grande- Bretagne	Pays- Bas	Espagne	URSS
Etats-Unis	2,835	67	0,67	0,25	0,29	0,17	0,30	0,17	0,24
Afrique du Sud	0,11	2,6	0,05	0,02				0,01	
France	0,426	10,1			0,05	0,07	0,10		
Argentine	0,36	8,5		0,22				0,07	
Thaïlande	0,14	3,3	0,05						
		(1)	0,80	0,56	0,38	0,35	0,43	0,27	0,24
		(2)	19,0	13,2	9,0	8,3	10,2	6,4	5,7

(1) : milliards de \$

(2) : % du commerce mondial

(Source : OCDE : milliards de \$).

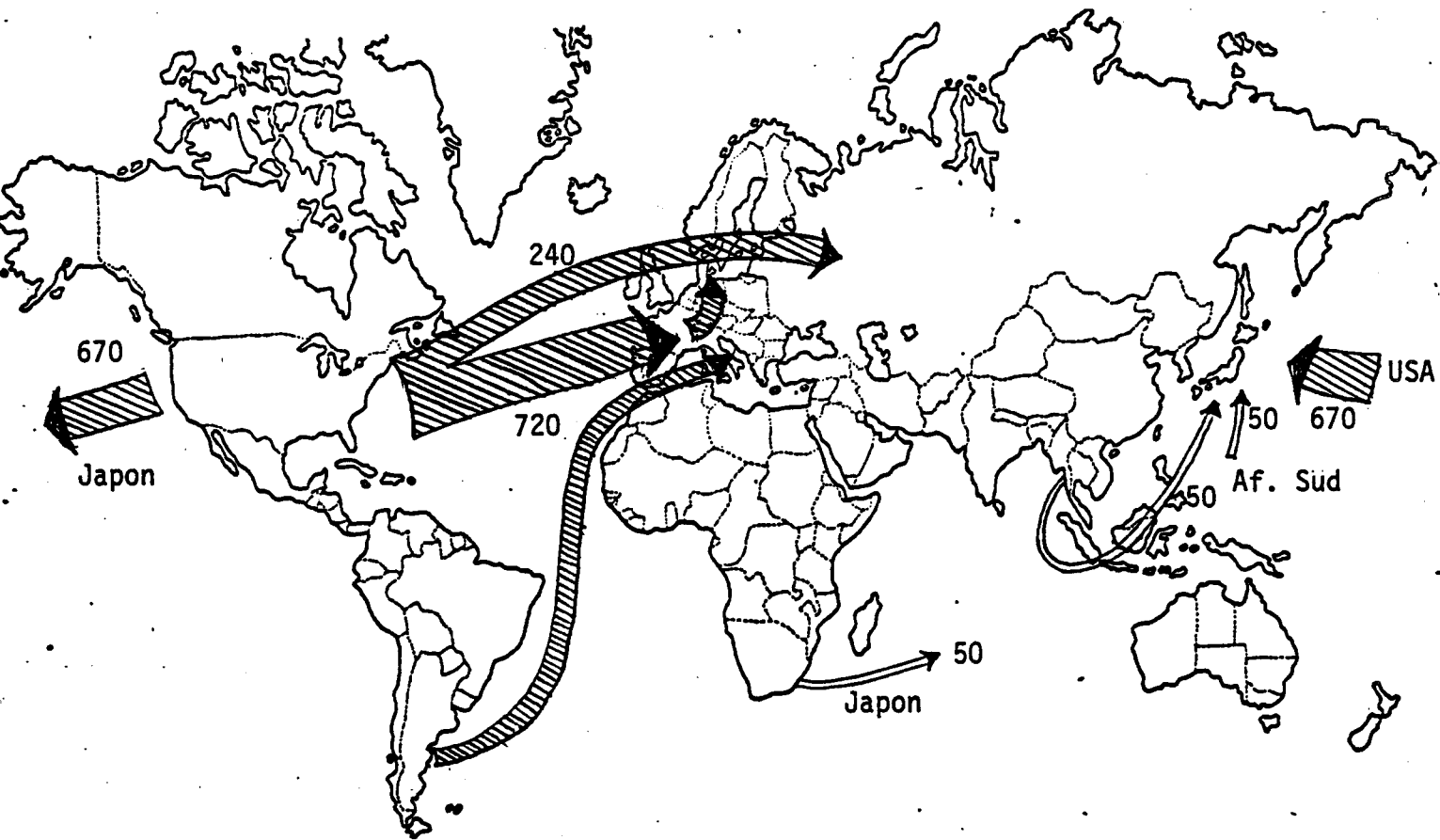
Flux d'échange par blocs (en millions de \$)



Source : OCDE 1973

Principaux flux d'échange de maïs en 1973

(Millions de dollars - source OCDE)



Les plus grands flux d'échange ont lieu entre PDC, où s'opère en 1972 63 % du commerce mondial du maïs. Le schéma est donc très différent de celui du blé où les différents flux étaient beaucoup plus équilibrés. On note que le solde des échanges PVD-PDC est positif pour les PVD.

Taux de dépendance

	T ₁	T ₃
Europe W	0,37	0,30
Japon	1	0,85
Afrique (*)	0,04	0,02
PS	0,09	0,09
PVD	-	-
PDC	-	-

T₁ = dépendance vis-à-vis de l'extérieur

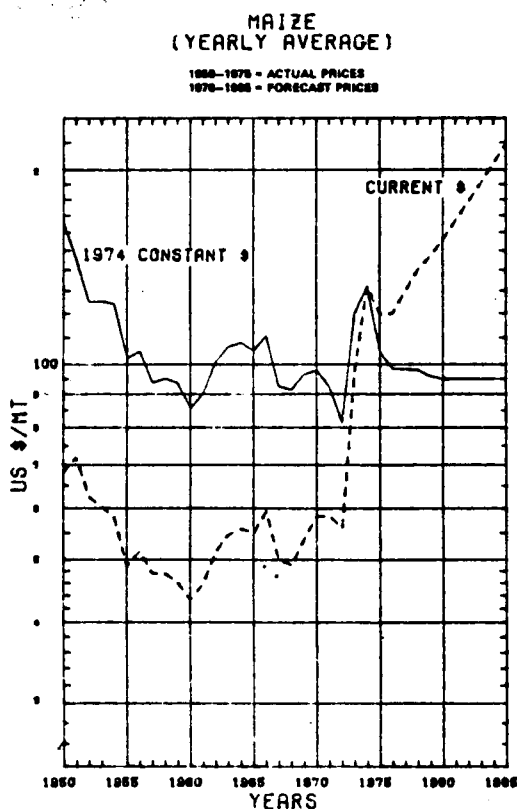
T₃ = dépendance vis-à-vis des USA

Les PVD ne sont pas dépendants des PDC. L'arme alimentaire ne semble donc pas concerner le maïs. Cependant, un résultat global ne doit pas masquer le fait que les PVD importent 3,8 millions de tonnes de maïs en 1973, venant à peu près exclusivement des USA.

Part des recettes à l'exportation pour les principaux exportateurs (en %)

USA	4 %
Afrique du Sud	3 %
France	1,5 %
Argentine	12 %
Thaïlande	10 %

(*) Sans l'Afrique du Sud.

2.5 - EVOLUTION DES PRIX

(Source : Price prospects for Major Primary Commodities - World Bank
Juin 1976)

Les prix du maïs* n'ont cessé de décroître, en monnaie constante jusqu'au début des années 60, et semblent se stabiliser ensuite.

La chute tendancielle des prix s'explique par l'amélioration des rendements, entraînant une offre abondante. Ainsi en France, le rendement moyen a pratiquement doublé de 1950 à 1970, et la production a presque décuplé.

A une certaine stabilité au cours des années 60, succèdent des fluctuations brutales à partir de 1972 (cf. § 3.1.1.).

(*) Il s'agit de maïs américain (catégorie Yellow n°2) prix FOB au Golfe du Mexique.

3 - PROBLEMES PARTICULIERS

3.1 - ORGANISATION DU MARCHÉ

3.1.1 - Production

Comme pour le blé, les producteurs peuvent faire ou non du maïs selon la conjoncture, compte tenu de la rapidité avec laquelle le maïs arrive à maturité (et du fait que c'est la dernière plante qu'il soit possible de semer dans l'année : c'est une culture refuge).

Les décisions des producteurs individuels sont donc soumises aux politiques agricoles des Etats, aux prix du marché, et également à l'état du cheptel bovin, qui entraîne des fluctuations dans la consommation.

A ces facteurs décisionnels s'ajoutent les aléas climatiques, et la conjugaison de ces différents phénomènes peut conduire à des fluctuations importantes. A cet égard, la période 1972-1975 est significative :

- En 1972, les récoltes s'annoncent difficiles dans bon nombre de pays, notamment en URSS et en Chine, qui se portent acquéreurs de maïs pour la première fois sur le marché mondial et achètent 6 millions de tonnes.

Les échanges passent brusquement de 27 à 40 millions de tonnes ; ce sont les USA qui peuvent répondre à un accroissement de la demande, en réduisant leurs stocks de 10 millions de tonnes entre 1972 et 1973. Les prix augmentent.

- En 73/74, les récoltes sont bonnes, mais la demande reste soutenue. Les prix continuent à croître, et dépassent en Août 73 le prix de seuil de la CEE, pour la première fois dans l'histoire du Marché Commun.

Les prix communautaires dépendent alors de la Bourse de Chicago, car les mécanismes de protection ne jouent plus (*).

Malgré les prix élevés, les échanges restent soutenus (40 millions de tonnes), du fait de la demande, car les prix de la viande de boeuf ont cru également (cf. dossier boeuf).

- La campagne 74/75 est celle des paroxysmes. Après avoir espéré une récolte record, les USA révisent leur production à la baisse : 120 millions de tonnes au lieu des 160 annoncées, ce qui contribue à faire encore grimper les prix.

(*) Les règlements communautaires ont été définis dans un contexte excédentaire.

Or, le cours du boeuf s'effondre. Les éleveurs américains ralentissent leurs achats, un excédent devient disponible, la tendance se renverse, les prix retombent. Cette chute est encore accentuée en Europe par la baisse des taux de fret, et celle du dollar.

3.1.2 - Commercialisation

Comme pour le blé, le maïs est vendu par l'intermédiaire de négociants en grains. Le marché du maïs est un marché boursier (et spéculatif), le plus gros des transactions se faisant à Chicago, le cours à Chicago sert de référence pour les ventes des autres pays (Argentine, Thaïlande, Afrique du Sud). Les quantités se vendent et s'achètent à terme et les prix des contrats d'approvisionnement pouvant exister entre pays sont voisins de ceux des marchés boursiers au moment de la transaction.

3.1.3 - Principales firmes

On retrouve les mêmes firmes américaines, implantées dans la "l'agribusiness", et contrôlant aussi bien le marché d'exportation du blé que celui du maïs. Il s'agit de Cargill INC. (la plus importante, implantée dans 38 pays, et effectuant 25 % des exportations céréalières des USA), de Continental Grain, de Cook Industries.

Le marché intérieur américain est moins concentré. De même, dans les pays européens, on trouve un grand nombre de courtiers en grains et négociants, à côté de quelques firmes très intégrées.

3.1.4 - Organismes internationaux

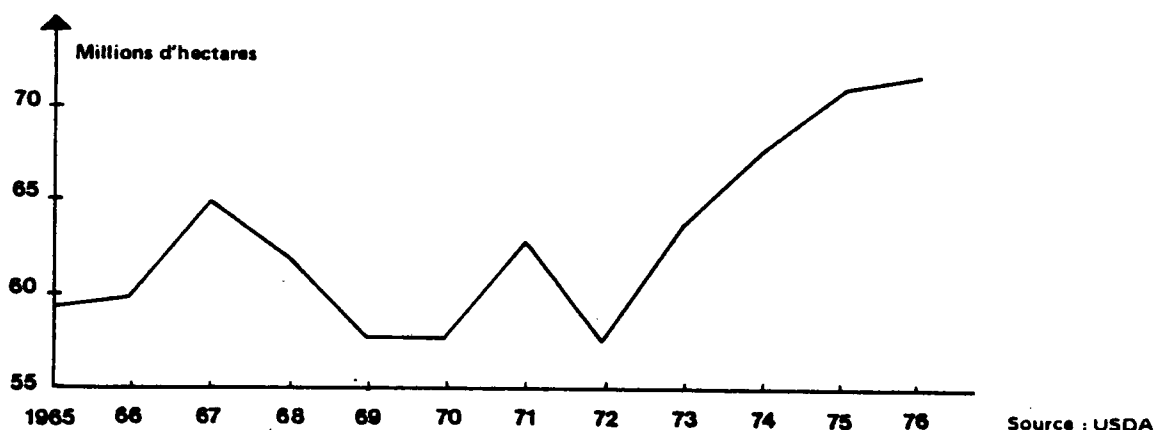
Le marché du maïs n'est pas organisé au niveau mondial, mais plutôt au niveau régional ou national.

Les Etats-Unis d'une part, la CEE d'autre part, ont instauré des mécanismes pour ajuster l'offre à la demande (politique d'allocation des terres aux USA) et pour garantir au producteur un prix suffisant (systèmes du prix de seuil et prix d'intervention dans la CEE (*), système analogue aux USA (cf. dossier blé).

(*) au cours d'un congrès (septembre 75), l'Association Générale des Producteurs de maïs (AGPM) a dénoncé l'inefficacité des mesures communautaire, le manque de politique cohérente, la lenteur des réactions à la conjoncture, le manque d'esprit de décision des autorités communautaires, leur "trop grande sensibilité aux influences d'outre-Atlantique".

Ainsi, devant l'augmentation de la demande mondiale pour les céréales, les Etats-Unis ont cessé leur politique de mise en réserve des terres, ainsi que l'illustre le graphique ci-dessous.

ÉVOLUTION DE LA SUPERFICIE CÉRÉALIERE AUX U.S.A.



Dans la plupart des autres pays (Thaïlande, Amérique du Sud), il n'y a pratiquement pas d'intervention de l'Etat sur le marché du maïs.

Il n'y a pas d'organisme mondial d'information, contrairement à la plupart des autres matières de base. La source statistique la plus souvent citée est l'US Département Of Agriculture.

La Communauté Européenne s'est quand même dotée d'un groupement des Associations des Maïsiers des pays de la CEE : L'EUROMAISIER, et d'un Comité Consultatif des Céréales (CCC).

Enfin, dans la plupart des pays producteurs, existent des organismes professionnels.

3.2 - STOCKS DE MAIS

Les stocks mondiaux de maïs évoluent entre 5 et 10 % de la production mondiale, et sont en moyenne moins importants que pour le blé.

Ils sont détenus principalement par les Etats-Unis, où les 3/4 sont possédés par des fermiers.

Stocks fin de campagne (millions de tonnes)

	1973/74	1974/75	1975/76
U.S.A.	12,3	8,5	17,0
France	1,5	2,0	1,6
Argentine	0,4	0,4	0,1
Afrique du Sud	0,4	2,0	1,7
Thaïlande	-	-	-
TOTAL	14,6	12,9	20,4

Si la période de crise 72/75 semble terminée, c'est surtout parce que les USA ont fait un important effort d'extension des cultures céréalières ; les campagnes 75/76 et 76/77 ont été bonnes, ce qui s'est traduit par une remontée du niveau du stock mondial et une dépression des cours des céréales.

3.3 - IMPORTANCE STRATEGIQUE

Le maïs, on l'a vu, est la culture fourragère la plus utilisée pour les bovins et joue également un rôle important dans l'alimentation des volailles et des porcs.

Sa part dans la fabrication des aliments composés pour le bétail est sans cesse croissante, ainsi que l'illustre le tableau ci-dessous (pour la France) :

Part des céréales dans la fabrication des aliments composés (en millions de tonnes)

	1969	%	1971	%	1973	%	1975	%
Céréales	3,12	50	3,97	45	5,22	47,5	5,39	48
dont blé	0,83		1,17		1,97		1,11	
orge	0,95		0,67		0,70		1,03	
Maïs	1,10	18	1,94	22	2,34	21	3,06	28
Tourteaux	1,63		1,70		2,10		2,17	
Autres (1)	1,45		3,09		3,66		3,55	
TOTAL	6,20	100	8,76	100	10,98	100	11,11	100

(1) Autres : farine de luzerne, farine de viande, lait écrémé, mélasse, produits de substitution, etc...

(source : ONIC - SNIA - SCEES)

C'est une matière de base fondamentale pour les pays producteurs de viandes. Par ailleurs, les nombreuses applications industrielles du maïs, bien que représentant un pourcentage faible de la production totale, contribuent à renforcer l'intérêt que l'on porte au maïs.

En particulier, le maïs apparaît comme un substitut intéressant pour ses applications dans l'industrie sucrière.

En tant qu'aliment pour le bétail, il peut être substitué par d'autres céréales, mais sa valeur nutritive est une garantie solide, que renforcent ses avantages sur le plan technique (cf. infra, §3.4.1). Le soja, beaucoup plus riche en protéines, mais moins énergétique, paraît plus complémentaire que concurrent vis-à-vis du maïs.

L'économie du maïs est cependant liée à celle des autres céréales comme à celle de l'élevage.

3.4 - AUTRES PROBLEMES

3.4.1 - Avantage du maïs

Le maïs est une plante disposant de nombreux atouts techniques :

- c'est une excellente "tête d'assolement" (pour reprendre une terre laissée en jachère) ;
- c'est une plante nettoyante, beaucoup plus résistante que les autres aux herbicides, ce qui permet de débarrasser un sol de plantes parasites vivaces ;
- sa culture permet de rompre le cycle des animaux ravageurs des cultures céréalières, et supporte des traitements chimiques contre les parasites du sol ;
- il restitue au sol une bonne partie des engrais qu'on lui apporte. Par ailleurs, la paille de maïs est une matière organique riche qui se décompose facilement, même si elle est enfouie profondément par le labour ;
- les rendements sont excellents, cependant, les ressources en eau (précipitation ou irrigation) sont la condition primordiale de régularité des rendements ;
- c'est une culture parfaitement mécanisée, qui ne fait appel, hormis le semoir, qu'à des matériels de culture courants ;

- le maïs-fourrage a une valeur alimentaire très élevée, se conserve facilement par ensilage, et produit quand même une bonne quantité de matière sèche en cas de sécheresse, alors que bon nombre d'autres cultures fourragères sont totalement anéanties ;
- enfin, comme on l'a déjà vu, c'est une culture refuge.

Ces différents facteurs ont été la cause du développement rapide du maïs dans de nombreux pays au cours des vingt dernières années.

3.3.2 - Coûts de production

L'examen de la structure des coûts de production du maïs fait apparaître quelques postes prépondérants :

- rémunération du travail	26 %
- rémunération du capital	20 %
- amortissement du matériel	15 %
- engrais*	14 %
- assurances, taxes	10 %
- semence, traitement, stockage, etc	15 %

(Source : AGPM).

Les coûts de production du maïs dans les PDC sont donc assez sensibles à la conjoncture socio-économique. Ils augmentent assez rapidement en Europe notamment.

* principalement des engrais azotés.

4 - PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Le maïs est indiscutablement une céréale qui continuera à jouer un rôle important au niveau mondial.

4.1 - PRODUCTION

On a vu (cf.2.1) les disparités des rendements au niveau mondial. Les rendements atteints dans les zones de culture intensive (Europe de l'Ouest) sont peu susceptibles d'être encore sensiblement augmentés, mais dans de nombreuses zones (Afrique, Asie), ils peuvent être largement améliorés.

Les prévisions de la Banque Mondiale, en ce qui concerne les céréales secondaires (dans lesquelles le maïs joue un rôle prépondérant), font état des chiffres suivants (millions de tonnes) :

	75/76	80/81	85/86
PDC	316	357	398
PVD	144	169	197
PS	195	246	278
Monde	655	772	873

Le taux de croissance de la production serait donc beaucoup plus élevé dans les pays socialistes que dans le reste du monde. En fait, l'année 75/76 a été mauvaise pour l'URSS, et les taux de croissance annuels pris par la BIRD sur la période 1970-1985 sont de 2,1 % pour les PDC, 3 % pour les PVD et 2,4 % pour les PS.

4.2 - CONSOMMATION

La croissance de la consommation du maïs est bien sûr très liée à la situation du cheptel mondial.

Toujours d'après la BIRD, la consommation par tête de céréales secondaires est de 372 kgs dans les PDC, de 75 kgs dans les PVD et de 175 kg dans les PS. D'ici 1985, cette consommation par tête augmenterait surtout dans les PDC, passant à 435 kg ; elle serait de 82 kg dans les PVD et de 205 kg dans les PS.

4.3 - PRIX

En dollars constants, la BIRD prévoit une stabilité des prix du maïs, ce qui laisse supposer qu'il y aura à peu près ajustement entre l'offre et la demande.

Cette stabilité tendancielle n'exclut pas des fluctuations importantes, compte tenu du fait que le marché est mal organisé au niveau mondial, et est soumis aux aléas conjonctuels (cf. période 72-75).

Prévisions des prix du maïs (§ 1974)

	1976	1977	1978	1979	1980	1985
\$/tonne	98	98	98	96	95	95

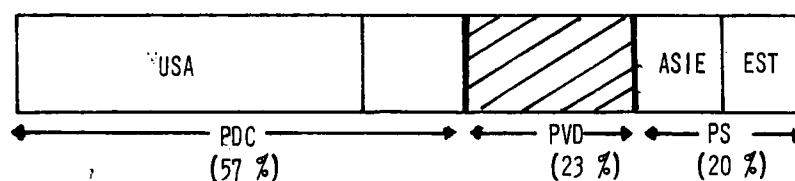
(source : World Bank, juin 76)

N.B. En 1974, la BIRD prévoyait une décroissance plus importante des prix mondiaux, qui devaient passer de 109 § en 76 à 93 § en 1985 (§ 1974).

MAIS

FICHE DE SYNTHESE

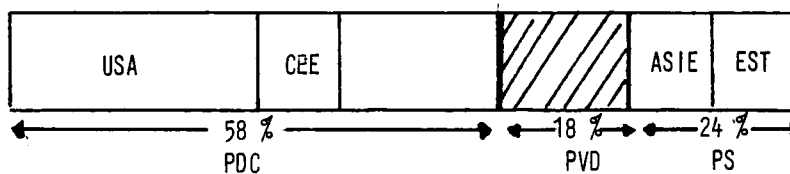
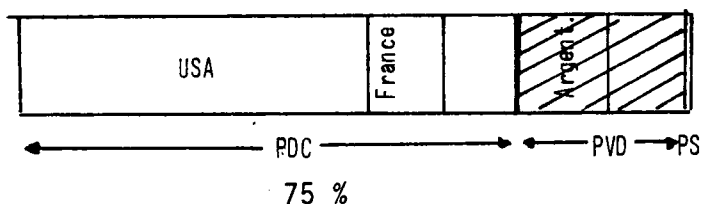
Production mondiale en 1976/77 : 327 millions de tonnes

Principaux producteursUtilisation

Aliment du bétail surtout, mais également nombreuses applications industrielles et alimentaires.

Substituts

Eventuellement, autres céréales et soja. Mais le maïs joue actuellement un rôle de base dans l'alimentation du bétail.

Principaux consommateursPrincipaux exportateurs

Marchés

Pas d'organisation mondiale, mais des mécanismes de contrôle et de protection aux USA et dans la CEE.

Marché à terme, à caractère spéculatif, orienté par la bourse de Chicago.

Perspectives

Culture fourragère de base, le maïs devrait se développer encore dans de nombreux pays.

Perspectives moins préoccupantes que pour le blé.

On prévoit une augmentation des importations des PVD, bien qu'il soit techniquement possible d'y quadrupler les rendements.

Dépendance PDC/PVD : pas de dépendance globale.

S I S A L

1 - PRESENTATION GENERALE

Le sisal est une plante textile à fibres internes comme le jute, le cotonnier, le kénaf, le chanvre, la ramie.

Par opposition à tous ceux-ci qui sont dicotylédones, le sisal et les plantes apparentées (abaca par exemple) sont des monocotylédones.

Le sisal fait partie de la famille des agavacées (le nom latin du sisal est agave). C'est une plante à fibres dures.

1.1 - VARIETES

Le sisal comme toutes les agaves, est originaire du Mexique. Les variétés les plus connues sont :

- le sisal vert qui est le sisal proprement dit,
- le sisal dit de Manille,
- le sisal blanc du Yucatan, dit henequen,
- le tampico, une agave à fibres courtes qui intéresse la broserie,
- le fourcroya, exploité à l'Ile Maurice et autrefois à la Réunion.

L'abaca est souvent rapproché des agaves, mais il est en réalité un bananier particulier à grandes feuilles, dont la production est localisée aux Iles Philippines. Ces fibres sont connues sous le nom de "chanvre de Manille" (1). Dans les statistiques l'abaca est très souvent joint aux autres fibres dures, comme les fibres et les filés de coco.

Le terme d'agave est préféré à celui d'aloès qui était utilisé parfois pour ces plantes.

(1) Ne pas confondre le sisal de Manille (Agave Cantala) et le chanvre de Manille (Musa Textilis).

Sisal et Henequen sont généralement confondus dans les statistiques. Parmi les autres fibres dures retenues par la F.A.O., l'abaca vient en première place, suivi de fibres de coco et de filés de coco.

1.2 - EXPLOITATION

1.2.1 - Culture

Si le sisal arrive à pousser dans des sols très pauvres, il exige en revanche de hautes températures durant tout son cycle végétatif. Les minima ne doivent pas descendre au-dessous de 6 à 7° et les maxima peuvent, sans inconvénients majeurs, atteindre et dépasser 40°. L'optimum se situe entre 25 et 28°.

Le sisal demande un climat tropical avec, de préférence, des pluies bien étalées tout au long de l'année (1400 mm), afin que l'émission des feuilles se poursuive à peu près sans arrêt tout au long des saisons. Le sisal pousse aussi sous des climats très secs, mais son rendement s'en ressent grandement.

Actuellement, la production du sisal et des autres fibres dures est le fait des régions les plus pauvres et les plus arides du monde (la Tanzanie, le Nord-Est du Brésil, la péninsule du Yucatan, le Kenya, l'Angola). Il est très difficile de faire pousser d'autres plantes dans ces régions.

Le cycle végétatif est long et variable (6 à 8 ans). La durée dépend des conditions écologiques. Pendant les trois premières années, les feuilles ne sont pas exploitables. Au cours du cycle productif (4 à 5 ans), le sisal d'Afrique Noire émet 200 à 250 feuilles utilisables.

1.2.2 - Rendements

Les rendements des fibres par feuille est très faible de l'ordre de 3 - 4 %. Une feuille contient 10 g de fibres au minimum.

Le tonnage de feuilles vertes, par hectare et par cycle, varie de 150 à 330 tonnes et le tonnage de fibres de 5 à 11 tonnes. Autrement dit, on peut estimer qu'une tonne de fibres correspond :

- à 30 tonnes de feuilles mûres de 1 m de long,
- ou à 26 tonnes de feuilles mûres de 1,5 m de long.

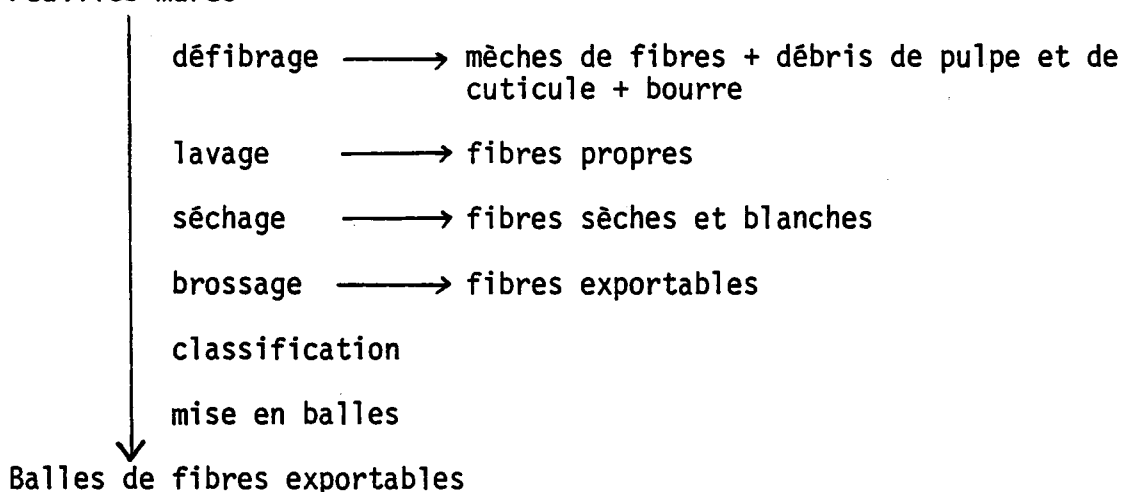
1.2.3 - Technologie

Pour être rentable, une sisalerie doit couvrir au minimum 250 ha très bien organisés (deux défibreuses).

L'usine de défibrage doit être placée au centre de la plantation (les résultats de l'exploitation sont tributaires de l'économie de transport en raison du faible rendement des feuilles en fibres, de 3,2 à 3,5 %- et être bien approvisionnée en eau (10 à 12 litres/seconde par défibreuse).

La suite des opérations pour l'extraction des fibres est la suivante :

Feuilles mûres



Les producteurs de sisal classent les fibres en six catégories : prime, fibres longues, fibres courtes, étoupes et déchets de défibrage ou "flum tox".

La classification se fait en fonction de la longueur et de la qualité de la fibre. Les fibres longues ont plus de 90 cm de long et sont avec ou sans taches et défauts et les fibres courtes sont comprises entre 60 et 90 cm, avec ou sans taches ou défauts.

La fibre élémentaire mesure de 2 à 4 mm de long sur 20 à 30 microns de large.

1.2.4 - Usages

Le sisal est cultivé essentiellement pour les fibres de ses feuilles. Les fibres longues servent à la fabrication de cordes, de nattes, de ficelles (surtout agricoles), de sacs, de tapis, de chapeaux, de cordages maritimes, etc. Les ficelles agricoles sont actuellement la principale utilisation du sisal.

Les fibres courtes sont utilisées comme rembourage, pour la fabrication du papier, de revêtements muraux, de tissus légers, de matières plastiques, etc.

La pulpe des feuilles de sisal peut servir à préparer différents produits chimiques (alcool, acide malique, pectines, pectates, chlorophylle, cortisone, etc).

Les racines du sisal peuvent être utilisées à la préparation de médicaments, de colorants (le rouge pour la soie) ou, pour certaines agaves, de savons.

Les hampes florales servent de matériaux de construction, ou à la fabrication de panneaux insonores et d'isolants thermiques.

Les déchets (la pulpe et la bourre) sont utilisés comme compost.

2 - SITUATION ACTUELLE

2.1 - POTENTIEL DE PRODUCTION

Les statistiques sur les superficies sont le plus souvent très approximatives, même lorsqu'elles sont officielles. Les chiffres indiqués pour le Brésil, par exemple, représentent les estimations de la FAO dégagées d'après les bénéficiaires commerciaux et autres informations.

Précisions que comme pour d'autres cultures permanentes (la vigne par exemple), il s'agit de la superficie totale plantée et non pas récoltée.

Tableau 2.1.a - Estimation des superficies totales plantées en sisal en 1975

Pays	Superficie totale plantée (en milliers d'hectares)	% de la superficie totale	Rendements kg/ha
Brésil	311,4	35,5	1 042
Tanzanie	212,2	24,2	581
Kenya	90	10,3	478
Angola	72	8,2	833
Mozambique	50	5,7	460
Colombie	38,5	4,4	1 039
Haïti	32,0	3,7	594
Madagascar	21,9	2,5	1 438
Afrique du Sud	8,0	0,9	-
Chine	7,2	0,8	1 458
Israël	1,4	0,2	-
PVD	859,7	98,1	801
Amérique du Sud	360,6	41,2	1 048
Afrique	469,8	53,6	631
PS	7,2	0,8	1 458
PDC	9,4	1,1	878
Monde	876,8	100 %	808

Source : F.A.O. Annuaire de la production 1975

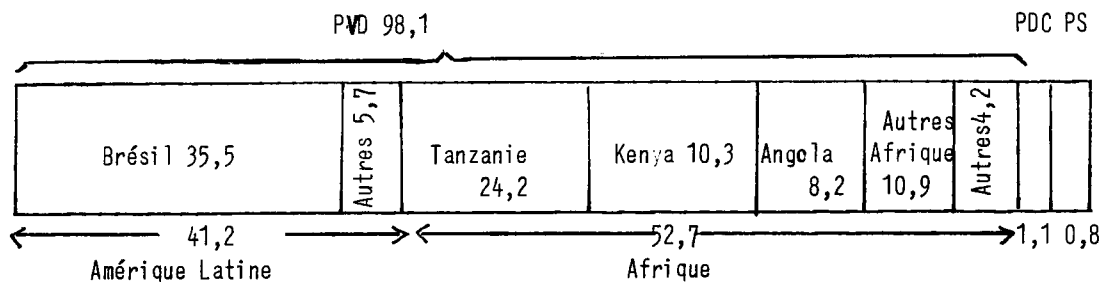
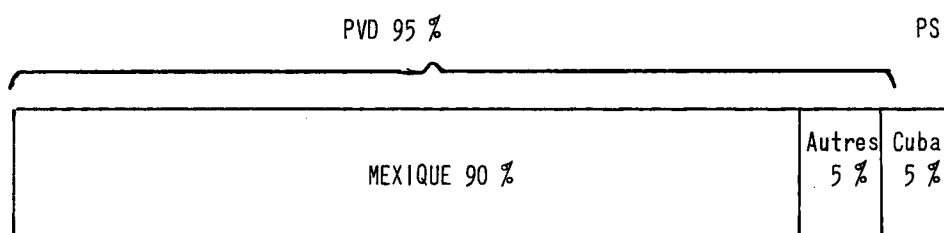


Tableau 2.1.b - Estimations des superficies cultivées des autres agaves (1) en 1975

Pays	Superficie (en milliers d'hectares)	% du total	Rendements kg/ha
PVD	200,2	100	869
dont Amérique Latine	197,6	99	867
Mexique	180,0	90	861
El Salvador	5,9	3	678
Guatemala	1,0	0,5	850
Philippines	2,6	1	1 038
PS	0	0	0
PDC	0		
Monde	200,2	100	869

Source : F.A.O. Annuaire de la production 1975.



(1) Il s'agit surtout du Henequen.

Rendement

Une série de procédés tendent à améliorer les rendements des exploitations sisalières :

- la fumure,
- l'irrigation,
- l'utilisation de plantes "cover crop" ou de films de polyéthylène afin de maintenir l'humidité du sol (surtout en terrain sableux en raison de l'enracinement superficiel abondant),
- l'utilisation de plantes hybrides dont le rendement en fibres est le double ou le triple du sisal ordinaire.

Malheureusement, ces procédés ne sont pas généralisés pour des raisons de prix de revient ou d'hygrométrie.

2.2. - PRODUCTION

2.2.1 - Evolution de la production mondiale du sisal

La production du sisal suit avec retard l'évolution des prix et dépend également des aléas climatiques.

Ainsi, pendant toute la fin des années soixante, la production a été excédentaire en raison des plantations intensives faites en 1963/64. Les prix ont donc baissé pendant cette période et par la suite les nouvelles plantations ont été réduites.

Au début des années soixante la production a reculé du fait de graves sécheresses dans les deux grandes régions productrices (le Nord-Est du Brésil et l'Afrique de l'Est).

Le taux moyen de croissance a été de 0,5 % pendant la période 1965-1975, donc très faible.

L'évolution de la production mondiale du sisal est donnée par la F.A.O. :

Année	1961-65	1971	1972	1973	1974	1975
Production (en milliers de tonnes)	671,2	635,2	646,6	685,6	716,6	707,6
Taux de croissance	- 0,7 %		+ 2,7 %			

Source : Annuaire de la production 1973 et 1975.

2.2.1.b- Evolution de la production mondiale des autres agaves

La production mondiale d'Henequen a été à peu près constante pendant la période 1961-1965 (188 000 tonnes). Une baisse importante a été enregistrée au début des années soixante dix.

Le taux moyen de décroissance a été de 0,7 % pour la période 1966-1975.

Année	1961-65	1971	1972	1973	1974	1975
Production (en milliers de tonnes)	187,7	158,6	158,2	165,7	166,5	171,0
Taux de croissance	- 2,1 %		+ 3 %			

Source : Annuaire de la production FAO 73 et 75.

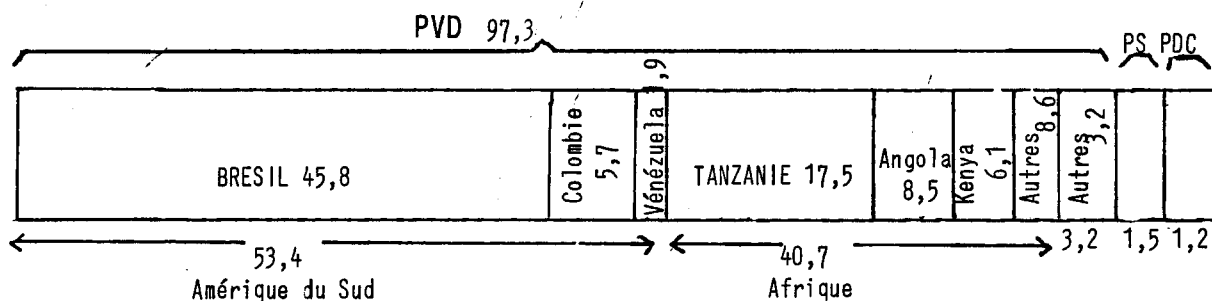
Pour l'abaca la baisse de la production a été encore plus importante pour la période 1965-1975, puisqu'elle a atteint - 6,5 % par an.

2.2.2 - Répartition de la production mondiale

2.2.2.a - Production de sisal en 1975

Pays	Production (en milliers de tonnes)	% de la production totale	Taux moyen annuel de croissance 1965-1975
<u>P.V.D.</u>	<u>688,9</u>	<u>97,3</u>	0,45
-Amérique du Sud	377,9	53,4	5,9
Brésil	324,4	45,8	6,2
Colombie	40,0	5,7	5,2
Vénézuela	13,5	1,9	2,5
-Afrique	288,5	40,7	- 3,5
Tanzanie	123,4	17,5	- 5,85
Angola	60,0	8,5	- 0,9
Kenya	43,0	6,1	- 4,2
Madagascar	31,5	4,5	+ 2,15
<u>PS</u>	<u>10,5</u>	<u>1,5</u>	0,65
Chine	10,5	1,5	0,65
<u>PDC</u>	<u>8,2</u>	<u>1,2</u>	14,0
Afrique du Sud	8	1,2	16
Israël	0,2	0,02	- 6,3
Monde	707,6	100,0	- 1,9

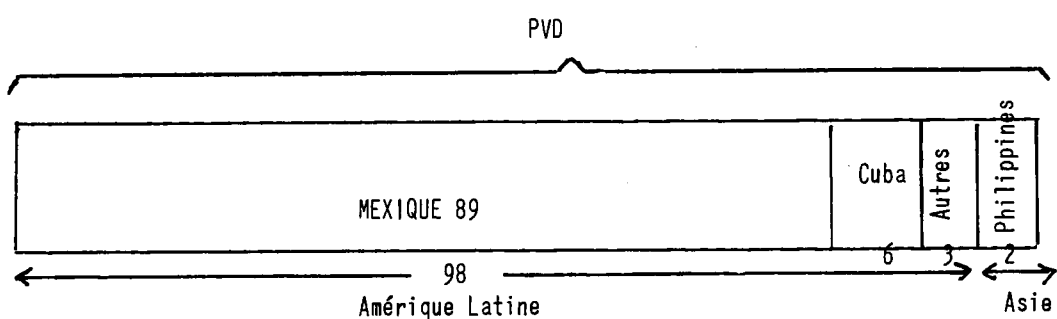
Source : F.A.O. Annuaire de la production 1975



2.2.2.b - Production des autres agaves (1) en 1975

Pays	Production (en milliers de tonnes)	% de la production totale	Taux moyen annuel de croissance 65/75
PVD	174	100	- 1,5 %
- Amérique Latine	171	98	- 1,5
Mexique	155	89	- 1,7
Cuba	11	6	+ 0,8
El Salvador	4	2	+ 0,8
Guatemala	1	1	+ 4,9
- Asie	3	2	+ 1,2
Philippines	3	2	+ 1,2
Monde	174	100	

Source : F.A.O. Annuaire de la production 1975



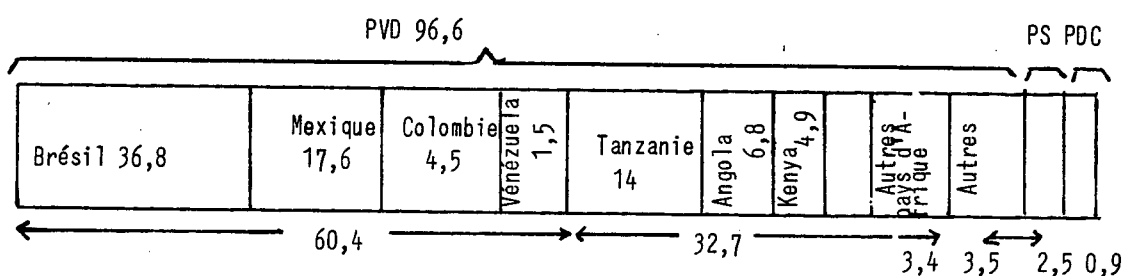
(1) Il s'agit principalement du henequen.

Production totale mondiale (sisal + henequen) en 1975

Pays	Production (en milliers de tonnes)	% de la production totale	Taux moyen annuel de croissance 65/75
<u>PVD</u>	851,9	96,6	1,3
- Amérique Latine	532,9	60,4	2,7
Brésil	324,4	36,8	6,2
Mexique	155*	17,6	- 1,7
Colombie	40,0 F	4,5	5,2
Vénézuéla	13,5	1,5	2,5
- Asie	3	0,3	1,2
Philippines	3	0,3	1,2
- Afrique	288,5	32,7	- 3,7
Tanzanie	123,4*	14	- 5,7
Angola	60*	6,8	- 1,2
Kenya	43*	4,9	- 0,4
Madagascar	31,5 F	3,6	- 1,6
<u>PS</u>	21,5	2,5	0,7
Cuba	11,0	1,3	0,8
Chine	10,5	1,2	0,6
<u>PDC</u>	8,2	0,9	14,0
Afrique du Sud	8	0,9	16,0
Israël	0,2	0,0	- 6,3
Monde	881,6	100	0,1

Source : SEMA

* Renseignement non officiel
F Estimation de la F.A.O.



Part des agaves dans les exportation des principaux producteurs

	1974 Agaves
Brésil	1,4 %
Tanzanie	18 %
Angola	2,6 %
Kenya	10,4 %
Madagascar	4,3 %
Mozambique	2 %

Source : Annuaire statistique ONU

Pour le Brésil, l'activité sisalière est marginale (1,4 % des recettes totales des exportations en 1974, et seulement 0,3 % en 1975). En 1967, la part était de 1,6 % mais elle a été diminuée car le sisal ne s'est pas révélé rentable pour la papeterie. En effet, l'installation au Brésil d'une usine de pâte à papier (KRAFT) d'une capacité d'absorption théorique de 40 000 tonnes de sisal par an a aboutit à un échec financier; l'usine n'absorbant que 3 000 tonnes de sisal par an.

Pour la Tanzanie, la situation est très différente. Pendant longtemps l'activité sisalière a été la principale source de revenus de l'Etat. Le budget national tanzanien suivait le cours du sisal. En 1964, le sisal représentait 70 % du budget et en 1967 30 %. Entre 1964 et 1967 un certain nombre de plantations ont été arrachées.

Actuellement, le souci de la Tanzanie est la diversification qui a en grande partie réussi (le sisal ne représente plus que 11,2 % des exportations).

Les pourcentages des autres pays sont de l'ordre de 3 - 4 %.

2.3 - CONSOMMATION

2.3.1 - Evolution de la consommation mondiale

Pendant la période 1960-1974, la croissance de la consommation mondiale de sisal a été très faible, de l'ordre de 0,7 % *. Ce taux s'explique

* Cette croissance s'est nettement ralentie par rapport à la période 1950-60.

par la diminution de la consommation des PDC qui, pendant cette période, a regressé de 0,8 %. L'augmentation de la consommation de PVD (4,3 %/an) et PS (5,8 %) n'a pas été assez importante en volume pour compenser la réduction de la consommation des PDC.

2.3.2 - Répartition de la consommation mondiale

Pour les PDC et les PS, les chiffres de consommation sont pratiquement identiques aux chiffres d'importations.

a) Les pays développés capitalistes

En 1960, les PDC avec 560 milliers de tonnes représentaient 79 % de la consommation mondiale de sisal.

Entre 1967 et 1969, leur part du marché tombe à 73 % et depuis elle ne fait que régresser pour arriver à 67 % en 1975 (voir tableau 2.3.2).

La concurrence des produits synthétiques, notamment du polypropylène ainsi que les nouveaux procédés d'emballage * ont été les principales causes de cette régression. L'augmentation très importante du prix du sisal en 1973 et 1974 a incité les pays d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord à investir de nouveau pour développer les capacités de production du polypropylène.

b) Les pays socialistes

La consommation de sisal des pays socialistes a augmenté pendant les années soixante pour passer de 4 % de la consommation mondiale en 1960 à 6,5 % en 1969. Après un léger recul en 1970 (6 %) la progression a continué pour arriver à 7,4 % en 1974.

Tableau 2.3.2 - La consommation mondiale de sisal et henequen (en milliers de tonnes)

	1960	1967/69 moyenne	1970	1971	1972	1975
PDC	560	537	578	525	529	526
PVD	122	151	186	192	204	204
PS	27	47	53	55	56	55
Monde	709	735	817	772	789	785

Source : Banque Mondiale, rapport 814/76

* Notamment les emballages agricoles (bottes de paille, etc).

En pourcentage, la répartition est la suivante :

PDC 67,0 %	PVD 26 %	PS 7 %
------------	----------	-----------

c) Les pays en voie de développement

Les PVD ont également augmenté leur consommation, celle-ci passant de 17 % du marché mondial en 1960 à 25,9 % en 1975 comme le montre le tableau 2.3.2.

Cette augmentation est surtout le fait des pays producteurs.

2.4 - LES ECHANGES

Les exportations de sisal et autres agaves diminuent depuis le début des années soixante. Elles sont passées de 540 000 tonnes en 1970 à 292 000 tonnes en 1975, soit un taux annuel négatif de 12 %.

La baisse la plus importante a été enregistrée entre 1974 et 1975 (de 425 000 tonnes à 292 000 tonnes) soit 31,3 %.

Cette baisse s'explique par l'accumulation des stocks, la stagnation de la demande et les disponibilités abondantes et meilleur marché de polypropylène.

Aucunes statistiques, ni celles de la FAO, ni de l'ONU, ni de l'OCDE ne donnent les flux d'échange entre pays et par zones géographiques !

La baisse des exportations de sisal et de henequen bruts a été largement compensée par les exportations d'articles manufacturés, en provenance surtout de PVD, qui ont doublé entre 1973 et 1974.

Les recettes totales des PVD, provenant de fibres et articles manufacturés ont été de 454 millions de dollars US en 1974, mais la mauvaise tenue du marché en 1975 les a fait tomber à 206 millions de dollars US en 1975.

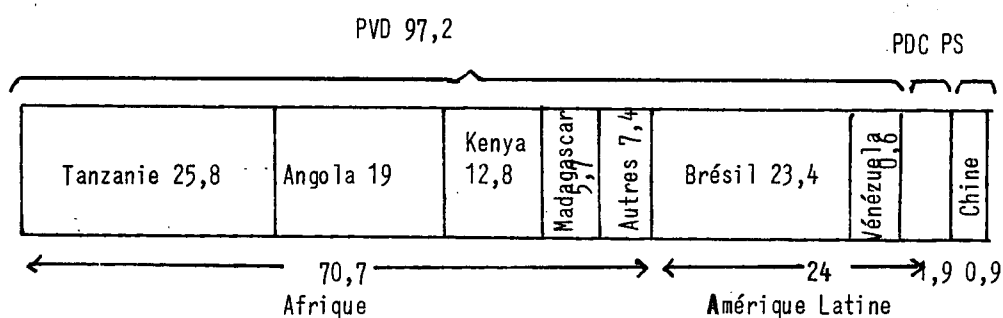
Le marché international des fibres et des articles manufacturés en sisal et en henequen s'est progressivement rétréci entre le début des années soixante et des années soixante-dix (de 700 000 tonnes à 630 000 tonnes).

Cette diminution a été causée par l'apparition de nouvelles méthodes d'emballage, de manutention et d'expédition et par les qualités supérieures sur le plan technique des ficelles synthétiques.

Tableau 2.4.a - Exportations de sisal et des autres agaves (1) en 1975

Pays	Quantité (milliers de tonnes)	%	Valeur (millions de dollars)	%
<u>PVD</u>	<u>292,2</u>	<u>97,5</u>	<u>153,9</u>	<u>97,2</u>
- Amérique Latine	58,0	19,4	38,0	24
Brésil	56,0	18,7	37,0	23,4
Vénézuéla	2,0	0,7	1,0	0,6
- Afrique	225,0	75,1	112,0	70,7
Tanzanie	101,8	34	40,8	25,8
Angola	45,0	15	30,0	19
Kenya	72,0	24	20,3	12,8
Madagascar	20,0	6,7	9,1	5,7
<u>PDC</u>	<u>5,0</u>	<u>1,7</u>	<u>3</u>	<u>1,9</u>
USA	2,2	0,8	1	0,6
Europe (Belgique, France, Allemagne)	1,8	0,6	1,5	1,0
Afrique du Sud	1,0	0,3	0,5	0,3
<u>PS</u>	<u>2,4</u>	<u>0,8</u>	<u>1,5</u>	<u>0,9</u>
Chine	2,4	0,8	1,5	0,9
Monde	299,6	100,0	158,4	100

Source : F.A.O. Annuaire du commerce 1975.



(1) Henequen compris, abaca non compris.

Tableau 2.4.b - Les importations de sisal et autres agaves (1) en 1975

Pays	Quantité (milliers de tonnes)	%	Valeur (millions de \$)	%
PVD	<u>21,5</u>	<u>7,3</u>	<u>12,9</u>	<u>6,5</u>
PS	<u>52,9</u>	<u>18,1</u>	<u>33,2</u>	<u>16,9</u>
Pologne	<u>20,7</u>	<u>7,1</u>	<u>12,0</u>	<u>6,1</u>
PDC	<u>218,3</u>	<u>74,6</u>	<u>150,9</u>	<u>76,6</u>
France	<u>32,3</u>	<u>11,1</u>	<u>26,6</u>	<u>13,5</u>
Belgique	<u>25,7</u>	<u>8,8</u>	<u>19,7</u>	<u>9,9</u>
Italie	<u>23,8</u>	<u>8,1</u>	<u>14,4</u>	<u>7,3</u>
Allemagne	<u>15,0</u>	<u>5,1</u>	<u>10,9</u>	<u>5,5</u>
Grande-Bretagne	<u>14,9</u>	<u>5,1</u>	<u>9,9</u>	<u>5,0</u>
Espagne	<u>17,6</u>	<u>6,0</u>	<u>11,2</u>	<u>5,7</u>
USA	<u>8,8</u>	<u>3,0</u>	<u>4,4</u>	<u>2,2</u>
Canada	<u>4,3</u>	<u>1,5</u>	<u>1,6</u>	<u>0,8</u>
Monde	292,7	100	197	100

Source : FAO : Annuaire du commerce 1975

PDC 76,6							PS 16,9		PVD 6,5	
France	Belgique	Italie	Espagne	Allema- gne	G-B	USA	Autres	Polo- gne		
13,5	9,9	7,3	5,7	5,5	5,0	2,2	27,5	6,1		

(1) Henequen compris, abaca non compris.

Exportations d'articles manufacturés en fibres dures en 1974
(milliers de tonnes)

Pays	Milliers de tonnes	% du total	Taux moyen annuel de croissance * 65/75
PDC	143	43,5	- 2,6
Portugal	46	14,0	- 1,9
Belgique	39	11,9	2,0
Pays-Bas	14	4,3	- 7,3
Danemark	9	2,7	- 3,8
Canada	2	0,6	-26,6
Autres pays	33	10,0	- 0,6
PVD	186	56,5	8,1
Mexique	78	23,7	0,8
Tanzanie	27	8,2	19,3
Brésil	37	11,3	25,4
Mozambique	3	0,9	1,0
Angola	1	0,3	-10,4
Autres pays	40	12,1	14,7
Monde	329	100,0	2,2

PDC 43,5				PVD 56,5			
Portugal	Belgique	Pays Bas	Autres	Mexique	Brésil	Tanzanie	Autres
14,0	11,9	4,3	13,3	23,7	11,3	8,2	13,3

Source : FAO, rapport et perspectives sur les produits 1975-1976.

Exportations d'articles manufacturés en fibres dures en 1974
(millions de dollars EU)

Pays et produits	Millions de dollars EU	% du total	Taux moyen annuel de croissance 65-75
Total mondial sisal	61	44,9	28,2
Tanzanie	22	16,2	34,4
Brésil	25	18,4	(1)
Angola	1	0,7	(1)
Kenya	4	2,9	(1)
Mozambique	4	2,9	(1)
Autres pays	5	3,8	(1)
Henequen (Mexique)	63	46,3	8,7(2)
Abaca (Philippines)	12	8,8	14,5
Total fibres dures	136	100,0	15,2

Source : FAO

(1) Non disponible

(2) Non significatif au niveau de 5 pour cent.

Mexique 46,3	Brésil 18,4	Tanzanie 16,2	Philippines 8,2	Autres 10,3
--------------	-------------	---------------	-----------------	-------------

Parmi les pays développés qui exportent des articles manufacturés, citons le Portugal, la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark et le Canada.

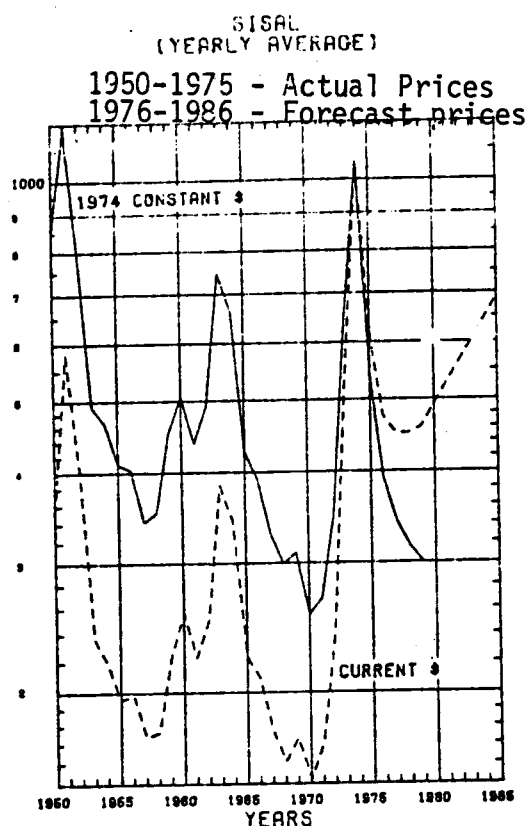
Importations d'articles manufacturés en fibres dures

Pays	1974 milliers de tonnes	% du total	Taux moyen annuel de croissance 65-75
Etats-Unis	173	51,2	- 0,4
Canada	54	16	11,0
France	20	5,9	2,9
Pays-Bas	9	2,7	- 5,2
Autres pays développés	48	14,2	9,0
Autres pays	34	10,0	4,5
Total mondial	338	100	2,6

Source : FAO. Rapport et perspectives sur les produits 1975-76.

PDC 90				10
USA 51,2	Canada 16	France 5,9	Autres 16,9 PDC	Autres Pays

2.4.3 - Evolution des prix



Unité : US \$/tonne

Source : Banque Mondiale, rapport EC 814/76.

Le marché mondial du sisal se caractérise par une très grande instabilité des prix.

L'augmentation des prix en 1951 (la guerre de Corée) a entraîné des plantations intensives qui ont conduit à une offre excédentaire de sisal, donc à une diminution du prix pendant la période 1954-1957, diminution accentuée par la concurrence des fibres synthétiques.

Le même processus se répète entre 1963-64 et 1970, à ceci près, que l'augmentation du prix est due à la diminution de la production du fait de la sécheresse.

La dégradation des prix a été très importante en 1970 quand les Etats-Unis ont décidé de supprimer leurs stocks stratégiques.

La discipline des producteurs et la poursuite des achats par les américains ont redressé la situation.

En 1974, l'augmentation importante des prix peut être expliquée par une demande trop forte (surtout pour les récoltes agricoles) et par une offre faible (sécheresses importantes, hostilités dans certaines régions).

La hausse du prix du pétrole a provoqué la hausse du polypropylène.

Au début de 1975, l'accumulation des stocks, la stagnation de la demande et la concurrence du polypropylène ont fait chuter les prix du sisal à près de 360 dollars EU pour l'East African U.G. c.a.f Europe puis la politique de soutien des prix du gouvernement brésilien a fait diminuer la quantité de sisal sur le marché. La demande des pays consommateurs n'a pu être satisfaite pour les stocks de qualité supérieure, ce qui a entraîné l'augmentation des cours qui ont atteint 500 dollars EU la tonne de U.G. vers la fin de l'année. Les cours des fibres ont même provisoirement dépassé ceux des ficelles agricoles.

En février 1976, le groupe intergouvernemental des fibres dures a remis en vigueur l'accord officiel sur les prix (voir plus loin problèmes particuliers) ce qui a fait descendre les prix en dessous de 500 dollars US (le prix indicatif étant de 425 \$ US).

2.5 - DEPENDANCE

La dépendance des PDC est quasi totale vis-à-vis des PVD qui sont les seuls exportateurs de sisal, henequen ou abaca.

Les PS exportent seulement 1,9 % du total mondial (en valeur). cf. tableau Exportations.

D'après les chiffres de production, d'importation et d'exportation de la Banque Mondiale, les taux de dépendance étaient en 1974, les suivants :

	T ₁	T ₂
PVD	0	0
PDC	1	1
PS	0,6	0,6

3 - PROBLEMES PARTICULIERS

3.1 - LE MARCHE

3.1.1 - Les formes

Il existe au Brésil une dizaine de sociétés privées, toutes très importantes.

Au Mexique, une société d'Etat : la CORDEMEY est la plus importante dans le domaine de l'henequen.

En Tanzanie, la Tanzania Sisal Corporation regroupe tous les intérêts publics de l'industrie du sisal. Cette société a consenti un gros effort afin de diversifier ses activités.

A Madagascar, c'est la société Industrielle de Fort-Dauphin (SIFOR) qui assure la transformation du sisal en articles manufacturés (capacité : 800 tonnes de produits confectionnés en sisal).

3.1.2 - Les transactions

Le marché des fibres dures est un marché libre (bourses) ; c'est un marché au comptant, spéculatif.

Il y a deux grandes bourses pour les fibres dures : la bourse de Londres et la Bourse de New-York.

Les transactions sur le sisal et les autres fibres dures se font par l'intermédiaire de courtiers groupés dans la London Sisal Association.

En France, il existe une coopérative d'achat (COMACOR) qui traite pour le compte de certaines filatures (Bihr frères par exemple). D'autres filatures (le Groupe WILLOT par exemple) s'approvisionnent directement.

3.1.3 - L'accord international sur les fibres dures et la FAO

Devant la situation alarmante du sisal sur le marché international, un Accord International est intervenu au mois d'août 1967 lors

de la réunion du Comité des fibres dures à Rome (FAO) et depuis le Comité se réunit tous les ans.

Il a été décidé de fixer chaque année les quotas d'exportation de chaque pays producteur, les prix minima CAF, les prix-plafonds (indicatifs). Cet accord officieux patronné par la FAO a fonctionné pendant quelques années. Les fourchettes indicatives de prix sont obtenues par concertation entre producteurs et consommateurs.

Depuis 1972, l'accord a été suspendu car les contingents d'exportations n'ont pas été respectés et les cours du marché se sont écartés sensiblement de la fourchette des cours indicatifs.

Le Groupe Intergouvernemental des fibres dures, réuni en février 1976, a remis en vigueur son accord officieux. Un nouveau prix indicatif de 425 dollars E.U. la tonne pour l'East African UG. c.a.f. Europe a été fixé.

L'évolution des contingents globaux décidés par le Groupe Intergouvernemental des fibres dures (de la FAO) a été :

	1976	1973
Tanzanie	148 000 tonnes	185 000 tonnes
Brésil	124 000	155 000
Mexique	68 800	86 000
Angola	43 000	81 000 (Portugal)
Kenya	40 000	50 000
Mozambique	21 800	(Portugal)
Madagascar	20 000	25 000
Haïti	15 200	19 000
Autres (1)	23 200	29 000
TOTAL	504 000 tonnes	630 000 tonnes

Les chiffres portent à la fois sur le sisal brut et le sisal transformé (cordes, ficelles, sacs, cabas, tapis).

(1) Autres: Chine, Cuba, Afrique du Sud et Vénézuéla.

A la suite de l'accord, les prix sont descendus en-dessous de leur niveau du début de février (500 \$) pour se rapprocher du prix indicatif.

Le sisal brésilien a été coté à des prix inférieurs, en raison de sa qualité inférieure.

En Juin 1976, la nouvelle fourchette de prix indicatifs va de 450 à 525 dollars E.U. la tonne pour l'East African UG, c.a.f. ports d'Europe. Les contingents nationaux et mondiaux pour 1976 sont inchangés.

Afin de renforcer les arrangements en faveur des fibres dures, la FAO se propose d'étudier les directives suivantes :

a) Evaluation prospective

Partant de l'hypothèse qu'on ne peut pas se contenter de fonder la politique future sur le principe que les fibres dures sont un secteur condamné par la rapide progression des matières synthétiques, la FAO se propose d'étudier et d'évaluer globalement les perspectives actuelles.

L'évaluation demandera la coopération des gouvernements importateurs sur les perspectives, les plans et les politiques de prix de matières synthétiques.

b) Gestion de l'offre

La FAO cherche à parvenir très rapidement à un accord sur un chiffre global d'exportation, sur les productions des différents pays et surtout sur les politiques nationales de soutien. Pour les pays dont les possibilités de diversification sont faibles, un financement de la conversion sera envisagé. De même la diversification sera financée.

c) Stocks internationaux régulateurs

Un supplément de stocks (sous forme de fibres brutes ou d'articles finis) pourrait assurer une offre régulière et stabiliser les prix.

A long terme, l'existence de stocks est très importante car ils peuvent, en décourageant la spéculation, assurer un approvisionnement plus régulier et donc encourager la demande.

Les réunions de la CNUCED qui ont lieu environ 2 fois par an, visent la réalisation d'un stock régulateur afin de stabiliser les cours. Les résultats des discussions actuelles ne permettent pas d'espérer la réalisation du stock avant 79-80.

d) Recherche et développement technique

La coordination et la diffusion des résultats obtenus dans la transformation des fibres sont très importantes pour le sisal.

3.1.4 - L'industrie de la ficellerie-corderie

Cette industrie utilise des matières premières naturelles (fibres dures et fibres douces) et synthétiques. Les fibres douces, utilisées sont le chanvre et le lin et les fibres dures essentiellement le sisal, et le manille.

Les principaux produits de cette industrie sont :

- la ficelle agricole qui consomme 82 % du sisal,
- les cordes (95 % du Manille et 10 % du chanvre),
- la ficelle d'emballage et divers (18 % du sisal, 10 % du chanvre et 85 % du lin).

L'agriculture est, de loin, le secteur d'utilisation le plus important. La ficelle agricole représente, en Europe, plus de 80 % du tonnage total de ficelle produit.

Les autres secteurs sont l'emballage, la navigation, la pêche, le levage et la manutention notamment.

L'industrie de la ficellerie-corderie commence à se développer dans les PVD producteurs de fibres dures et cela pour deux raisons :

- besoin d'industrialisation des PVD,
- possibilité d'obtenir des ficelles, à un prix inférieur au cours mondial trop fluctuant en les produisant sur place, pour les investisseurs européens comme BAUMHUTTER, BRITISH ROPES, CORDERIES REUNIES DE ROTTERDAM en Tanzanie, CUF au Mozambique...

La production de ces usines dépasse largement la demande locale. Afin de résoudre le problème de la surproduction d'autres débouchés sont recherchés pour le sisal.

Les matières premières consommées par l'industrie française de la corderie :

	1973 (tonnes)	% du total
Sisal	63 519	82,8
Abaca	313	0,4
Lin	2 623	3,4
Chanvre	1 282	1,7
Synthétiques	9 000	11,7
Total	76 737	100,0

Source : SEMA

3.1.5 - Les stocks

Seul le Brésil possède des stocks très importants qui pèsent lourd sur le marché car on ignore dans quelle mesure ils peuvent être utilisés dans la filature ou dans le secteur de la pâte à papier.

La campagne 1976/77 sera marquée par l'existence des stocks brésiliens qui influenceront sur les disponibilités et sur les prix.

3.2 - MECANISMES DE FIXATION DES PRIX

Le prix du sisal paraît être indexé sur celui du polypropylène :

A - La matière première

La confrontation production/prix s'est déroulée en trois étapes :

a) 1945-1973. La production diminue en Afrique de l'Ouest et se fixe principalement en Afrique de l'Est et en Amérique Latine. Les prix sont très faibles par rapport aux coûts de production et celà à cause de la concurrence du polypropylène.

b) 1973-1974. La crise du pétrole augmente le prix du polypropylène qui entraîne le prix du sisal. De ce fait, la production, qui avait tendance à se stabiliser aux alentours de 68 millions de tonnes, passe en 1974 à 74,5 millions de tonnes (9,5 % d'augmentation). Les stocks des pays importateurs augmentent également.

c) En 1976, les importateurs sont de plus en plus réticents car la mauvaise récolte céréalière n'a pas épongé les stocks. De plus, le polypropylène est redevenu assez abondant et moins cher et les pays producteurs eux-mêmes concurrencent de plus en plus les pays importateurs pour les articles transformés.

B - Les produits manufacturés

La confrontation produit brut/produit manufacturé est née sous l'impulsion du Mexique qui essaie de transformer toute sa production. En collaboration avec la Tanzanie, le Mexique va construire à Korogwé en Tanzanie, une usine de 20 000 tonnes de ficelles.

Au moment où les prix du sisal se sont envolés (1973 et 1974) et malgré cette augmentation, on a construit beaucoup de nouvelles usines d'extrusion pour la fabrication de ficelles agricoles synthétiques.

Les ficelles botteleuses en polypropylène qui ont été écoulées en Amérique du Nord, au Japon et en Europe de l'Ouest en 1973/74 étaient nettement moins chères que les ficelles de sisal. Mais la crise de l'énergie les a empêché de prendre une large part du marché.

L'évolution des prix de la matière première jouera un rôle déterminant dans la concurrence entre les ficelles agricoles en sisal et synthétiques. Le cours des granulés de polypropylène détermineront la part du marché des ficelles en sisal.

La production mondiale de résine de polypropylène était de 126 000 tonnes en 1970, mais la capacité totale a atteint 3,3 millions de tonnes en 1975 et devrait passer à 5,9 millions de tonnes d'ici 1980.

Le marché mondial des ficelles agricoles se dégrade peu à peu avec l'apparition de techniques qui ne font pas ou très peu appel à la ficelle comme l'ensilage et les "balles jumbo".

3.3 - IMPORTANCE STRATEGIQUE

Le sisal n'est pas une matière de base stratégique pour les pays développés capitalistes. Il est facilement substituable par des produits synthétiques ou par d'autres fibres.

Pour les PVD, le sisal n'est plus non plus une matière de base vitale. Cela a été le cas pour la Tanzanie, mais l'effort de diversification a permis à ce pays d'être moins dépendant du sisal.

En échange, beaucoup de petits producteurs dans les PVD, dans les zones les plus déshéritées (il n'y a souvent que le sisal qui pousse dans ces régions) sont très dépendant de celui-ci.

Possibilités de substitution

Au début des années soixante la pétrochimie a mis au point de nouvelles matières plastiques de polyoléfinés (surtout polypropylène et polyéthylène à haute densité) qui ont commencé aussitôt à concurrencer les fibres végétales et plus particulièrement le sisal.

Les principales qualités des fibres synthétiques sont :

- la légèreté,
- la résistance mécanique élevée,
- l'imputrescibilité,
- la haute résistance chimique,
- la variété de coloris possibles,
- la réponse nulle d'humidité,
- le faible prix de revient.

Le polypropylène est remarquable plus particulièrement par la forte tenacité, la bonne tenue à la température, l'inertie chimique, le moindre allongement résiduel, tandis que le polyéthylène à haute densité a une meilleure résistance au vieillissement, et un prix plus compétitif.

Le polypropylène et le polyéthylène sont plus complémentaires que concurrents. Depuis le milieu des années soixante, le polypropylène supplante les fibres dures dans la fabrication de cordes, de câbles, et de ficelles d'emballage.

Seules les ficelles agricoles (qui représentent maintenant l'utilisation la plus importante du sisal et du henequen) n'ont pratiquement pas été touchées par la concurrence des fibres synthétiques jusqu'au début des années soixante-dix et cela surtout à cause du faible coût du sisal.

3.4 - AUTRES PROBLEMES

Coût de production

On dispose de peu de renseignements concernant les coûts de production des fibres de sisal et de henequen. On sait toutefois que la coupe, le transport, le traitement (broyage, rouissage, lavage, séchage) exigent beaucoup de main-d'oeuvre et donc des frais qui sont difficilement compressibles.

Plusieurs pays producteurs de sisal ont décidé de subventionner à nouveau la culture de sisal. Le problème est de savoir jusqu'au ces gouvernements sont prêts à aller dans les mesures de protection du sisal, mesures qui peuvent entraîner une offre excédentaire et une baisse des prix.

Dans certains pays, les filatures bénéficient également de subventions sous la forme de primes à l'exportation, d'abattement fiscaux, etc.

4 - PERSPECTIVES

Les perspectives du sisal sont déterminées par la concurrence des produits synthétiques de remplacement sur son marché principal, les PDC.

4.1 - PRODUCTION

La Banque Mondiale prévoit un maintien de la tendance actuelle jusqu'en 1980 (+ 0,2 % par an), et une baisse de la production à partir de 1980 (- 0,8 % par an de 1980 à 1985).

Les productions estimées pour 1980 et 1985 seront respectivement de 780 000 et 760 000 tonnes.

4.2 - CONSOMMATION

La consommation mondiale, selon la Banque Mondiale, continuera à baisser mais à un rythme moins important qu'actuellement.

Si pendant la période 1972-1980, le taux de croissance annuel est de - 1,0 % pour la période 1981-1985, le taux sera ramené à - 0,3.

La baisse importante de la consommation des PDC (-1,8 % pour 1981-85, contre - 1,6 % pour 1972-1980) ainsi que celles des PS (- 2,3 contre - 3,1 %) sera largement compensée par l'augmentation de la consommation des PVD (+ 3,0 % contre + 0,7 %).

Les chiffres prévus par la Banque Mondiale sont les suivants (en milliers de tonnes) :

	1980	% du total	1985	% du total
PDC	460	64	420	59
PVD	220	30	255	35,5
PS	45	6	40	5,5
Monde	725	100	715	100

4.3 - LES EXPORTATIONS

Les exportations, notamment les exportations des fibres brutes vont continuer de diminuer. Le taux annuel pour la période 1981-85 est prévu à - 7,4 % contre - 5,6 % pour la période 1972-1980.

En ce qui concerne les produits manufacturés la baisse actuelle (- 1,0 % entre 1972-1980) sera stoppée et un léger progrès sera réalisé avec un taux de 0,6 % entre 1981-1985.

Cette progression sera due aux PVD dont les exportations augmenteront, non plus au taux de 3,2 % comme actuellement, mais de 4,0 % entre 1981 - 1985. Elle compensera la baisse très importante des PDC (- 21 % contre - 10,9 % actuellement).

La BIRD prévoit les exportations suivantes (en milliers de tonnes) :

	1980	%	1985	%
<u>Fibres</u>				
PVD	315	100	220	100
Monde	315	100	220	100
<u>Produits manufacturés</u>				
PDC	65	22	25	8
PVD	230	78	280	92
Monde	295	100	305	100

4.4 - LES IMPORTATIONS

La tendance actuelle de diminution des importations des fibres dures brutes doit en principe, selon la Banque Mondiale, continuer à un rythme de - 7,1 % entre 1981-1985. Actuellement, le taux moyen annuel est de - 6,8 %.

Une baisse plus importante est attendue pour les PVD qui passe du taux de - 2,2 actuellement à - 8,5 pendant la période 1981-1985. Pendant cette même période, les PDC auront un taux de - 8,2 % contre - 7,0 % actuellement. Les PS ramèneront leur taux à 0 % contre 8,8 % pour la période 1972-1980.

Les quantités importées (en milliers de tonnes) attendues sont :

Fibres	1980	%	1985	%
PDC	245	79	165	75
PVD	30	10	20	9
PS	35	11	35	16
Monde	310	100	220	100

Source : Banque Mondiale.

4.5 - LES PRIX

A long terme, le prix du sisal sera conditionné par la concurrence des fibres synthétiques, plus particulièrement du polypropylène.

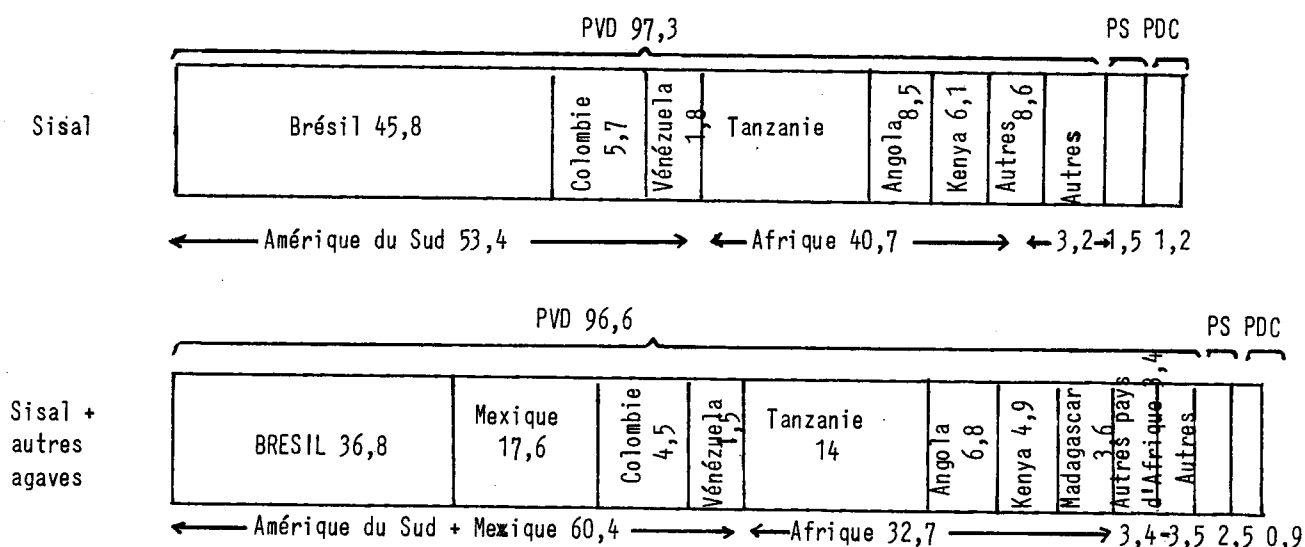
Si pendant la période 1980-1985, le prix du baril de pétrole reste de l'ordre de 9,50 \$ dollars US (dollars constants 74), le prix du polypropylène sera tel que pour que le sisal puisse le concurrencer d'une façon efficace, il faut que son prix soit aux alentours de 300 \$ la tonne (pour l'East African U.G. c.a.f. Europe).

Selon toute probabilité, même dans les hypothèses les moins pessimistes, la conjoncture sera défavorable pour le sisal dans l'avenir.

SISAL

FICHE DE SYNTHÈSE

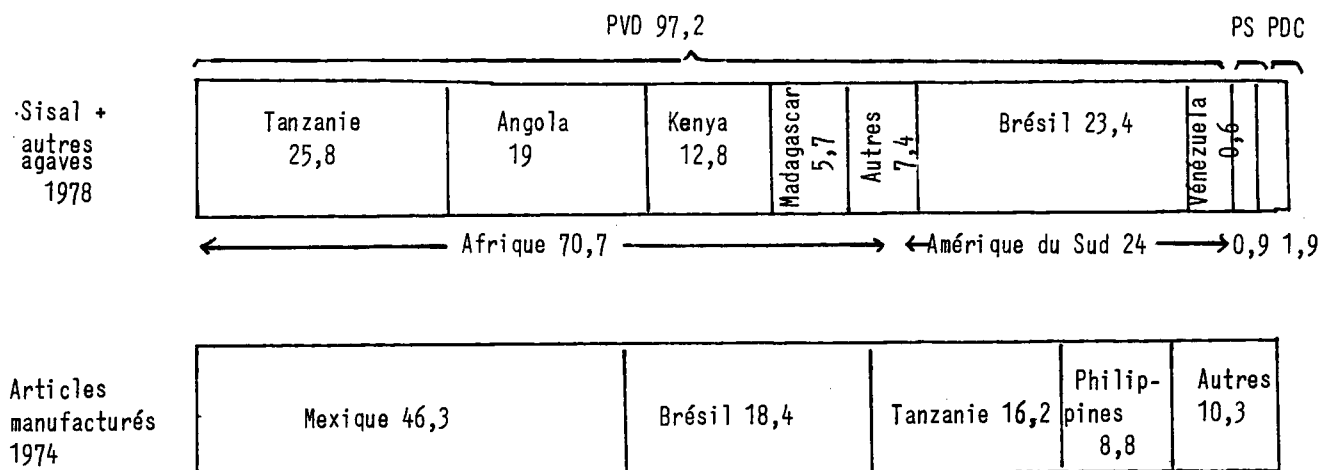
Production mondiale de sisal en 1975 : 707 600 tonnes
 sisal et autres agaves : 881 600 tonnes.

Principaux producteurs (1975) :Utilisations :

Fabrication de ficelles agricoles, de cordes, de tapis,
 Fabrication de pâte à papier.

Substitution

Fibres synthétiques de polyéthylène à haute densité et surtout
 de polypropylène.

Principaux exportateursDépendance PDC/PVD :

La dépendance est totale.

Marché :

Libre au comptant (London Sisal Association)
Bourses : Londres et New-York.

Perspectives

Peu encourageantes.

L'avenir du sisal dépendra de celui des fibres synthétiques.

SOJA

1 - PRESENTATION GENERALE

1.1 - EXPLOITATION

Le soja est une plante herbacée annuelle cultivée depuis des temps immémoriaux.

Originaire de Chine, selon l'époque et le pays, le soja a été considéré comme un légume, une oléagineuse ou une protéagineuse. A l'heure actuelle il est, du point de vue économique, une oléo-protéagineuse (comme l'arachide, le colza, le tournesol, le palmier à huile, etc).

Les différentes variétés de soja sont adaptées aux climats les plus divers, du tropical au tempéré continental, mais le soja est une plante fragile qui craint l'excès d'humidité. En effet, le soja a besoin d'eau en début de floraison et en début de fructification, mais de la levée à la floraison, le soja résiste assez bien à la sécheresse. Ces exigences écologiques correspondent bien au climat des Etats-Unis, où le soja a connu un développement spectaculaire.

Le soja, comme toutes les légumineuses, fixe l'azote de l'air et enrichit ainsi le sol en matières azotées. Il est de cette manière une bonne "tête d'assolement", précédant la culture du maïs, auquel il ressemble tout en acceptant des sols plus légers.

La culture du soja est facilement mécanisable.

Les sojas à graines vertes ou jaunes sont plus riches en huile que ceux à graines noires et sont généralement utilisés dans l'alimentation humaine, surtout en Asie.

Le soja est généralement vendu par le producteur à des coopératives qui le revendent à des négociants ou à des tritrateurs.

1.2 - USAGES

Le soja est remarquable par sa grande richesse en azote, en matières minérales et surtout en acides aminés et protéines.

A partir des graines de soja on peut obtenir de l'huile, des tourteaux du lait ou des germes. 100 kg de graines fournissent 18 kg d'huile et 79 kg de tourteaux, produit de haute teneur en protéines.

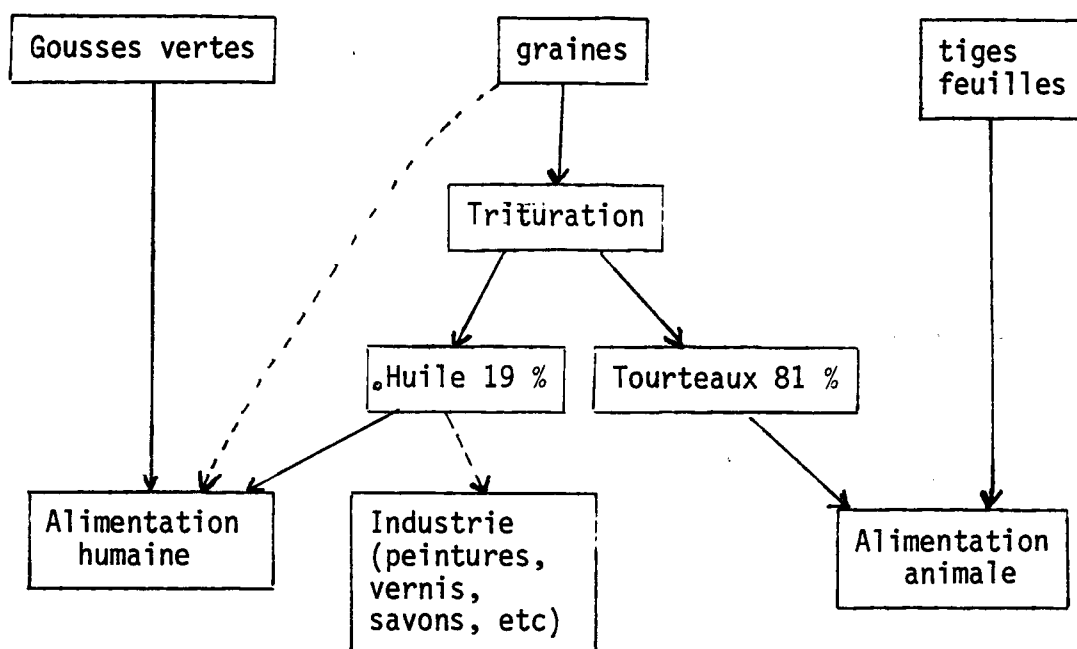
L'huile de soja, malgré le faible pourcentage de lipides (18 à 25 %), vient au premier rang mondial des huiles végétales, précédant l'huile d'arachide et d'olive. L'huile de soja est utilisée dans l'alimentation (margarines, graisses végétales, huile de table) et dans l'industrie (peintures et vernis, savonnerie, lubrifiants, etc).

Les tourteaux de soja (44 à 49 % de protéines) sont utilisés dans l'alimentation animale (volailles, porcs). Ils se sont rendus pratiquement indispensables grâce à leur richesse en protéines car ils complètent bien le maïs et les céréales pauvres en azote et en lysine.

Les gousses vertes, les graines vertes et les graines germées constituent trois légumes de grande valeur.

Les graines sèches, réduites en farine sont utilisées dans l'alimentation humaine (sauces, soupes, galettes, lait, fromage, café, etc) et depuis peu à la fabrication des protéines élaborées (meat analogue).

Les tiges et les feuilles de soja sont des fourrages d'une excellente valeur nutritive.



Légende : — utilisation principale
 ---- utilisation marginale

2 - SITUATION ACTUELLE

2.1 - POTENTIEL DE PRODUCTION

Le soja est cultivé surtout en Amérique du Nord et Latine et en Asie.

Les Etats-Unis, le Brésil et la Chine sont les pays dont les surfaces cultivées sont les plus importantes.

Les Etats-Unis cultivent 46,7 % de la superficie mondiale, suivis de la Chine avec 31,1 % et du Brésil avec 12,4 %.

Si les Etats-Unis ont pratiquement doublé leur superficie entre 1965 et 1975 (12,3 millions d'hectares et 22 millions d'hectares), le Brésil, pendant la même période, a multiplié sa superficie par 17 (0,337 millions d'hectares et 5,7 millions d'hectares).

Les rendements en graines varient de 500 à 1000 kg/ha et peuvent atteindre 3 000 kg/ha avec de très bonnes techniques (exemple: Nouvelle-Zélande).

En 1975, le rendement aux Etats-Unis a été de 1 900 kg/ha, au Brésil de 1530 kg/ha, en Chine 830 kg/ha, en l'URSS de 750 kg/ha et en Afrique de 480 kg/ha.

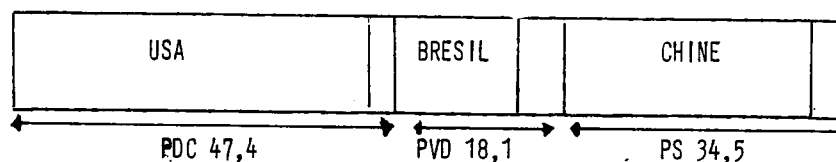
Le tableau 2.1. donne les différentes superficies cultivées en 1975 ainsi que les pourcentages.

Le soja est peu cultivé en Afrique, autant pour des raisons historiques que pour des raisons climatiques.

Tableau 2.1 - Soja : superficies cultivées en 1975

Pays	Superficies (en milliers d'ha)	%	Rendements t/ha 1975
<u>Pays développés capitalistes</u>	<u>22 017</u>	<u>47,4</u>	<u>1,9</u>
dont les Etats-Unis	21 693	46,7	1,9
<u>Pays en voie de développement</u>	<u>8 409</u>	<u>18,1</u>	<u>1,5</u>
dont le Brésil	5 747	12,4	1,5
l'Afrique	199	0,4	0,5
<u>Pays socialistes</u>	<u>16 036</u>	<u>34,5</u>	<u>0,8</u>
dont la Chine	<u>14 457</u>	<u>31,1</u>	<u>0,8</u>
(Europe)	(323)		
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>			
MONDE	46 463	100,0	1,4

(Source : F.A.O. Annuaire de la production 1975)



2.2 - PRODUCTION

2.2.1 - Evolution de la production mondiale des graines de soja (en millions de tonnes)

	1965	1971	1972	1973	1974	1975
Production (millions de tonnes)	32,5	48,7	52,3	62,7	56,9	68,3
Taux de croissance moyen	7,7 %					

(Source : F.A.O. Annuaire de la production 1975)

La production du soja est, comme pour tout produit agricole, fonction des aléas climatiques. Toutefois, le niveau du prix international ainsi que la demande d'importation sont deux facteurs importants qui déterminent les superficies cultivées et donc la production totale.

2.2.2 - Répartition de la production

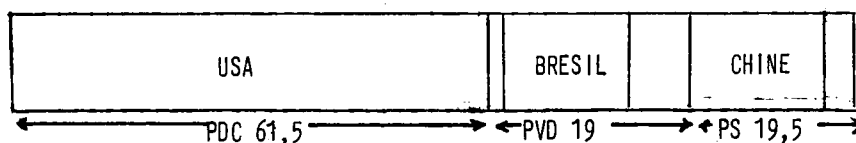
Les Etats-Unis produisent aujourd'hui 60 % de la production mondiale des graines de soja, soit 41,4 millions de tonnes.

La Chine suit avec 17,6 % de la production mondiale et le Brésil avec 14,9 %. Ces trois pays produisent ensemble 93,1 % du total mondial du soja. Le total mondial est de 68,9 millions de tonnes.

	%	Millions de T
PDC	61,5	42,0
Etats-Unis	60,6	41,4
PS	19,5	13,4
Chine	17,6	12,1
PVD	19,0	13,0
Brésil	11,9	10,2
URSS	0,9	0,6
Mexique	0,8	0,5
Argentine	0,7	0,4
Canada	0,5	0,3
	96,0	65,6

(source : FAO annuaire de la production 75)

La répartition de la production mondiale en 1975



Mexique : 0,8
Indonésie : 0,8
Autres : 3,0

Les différences de rendements expliquent les écarts des productions par rapport aux superficies cultivées.

Ainsi, les PDC avec 46,7 % de la superficie mondiale produisent 61,5 % du total, alors que les PS avec 34,5 % de la superficie n'obtiennent que 19,5 % de la production totale.

Les PVD gardent à peu près le même pourcentage pour la production que pour la superficie cultivée.

Dans le groupe des pays développés, les Etats-Unis se détachent avec 60 % de la production mondiale.

On peut, pour la production, schématiser les trois zones économiques par les trois pays les plus représentatifs : les Etats-Unis (98,5 % de la production des PDC), le Brésil (78,6 % de la production des PVD) et la Chine (90,3 % de la production des PS).

2.2.2.a - Huile de soja

Production 1975 des huiles végétales (en millions de tonnes) et taux moyen de croissance 1965-1975

Huile	1974 (millions) de tonnes)	% 1975	Taux moyen de croissance 1965-1975 (% p.a.)
Soja	8,5	35,5	7,3
Tournesol	4,0	16,8	2,9
Arachide	3,2	13,5	- 0,2
Graines de coton	3,0	12,5	2,2
Olive	1,47	6,1	2,9
Colza	2,6	11,0	5,4
Autres	1,1	4,6	2,7
TOTAL	24,0	100,0	3,9

(Source : FAO Rapport et perspectives sur les produits 1975-1976

Parmi toutes les huiles, la progression la plus importante a été réalisée par l'huile de soja avec un taux moyen de 7,3 %, alors que l'ensemble des huiles végétales fluides n'a progressé que de 3,9 %.

Pour la même période, le taux moyen annuel de croissance de toutes les matières grasses (en équivalent d'huile) a été de 2,8 %.

Répartition par pays de la production de l'huile de soja (en %)

(Source SEMA)

Pays / Années	1973/74	1974/75	1975/76
Etats-Unis	46	41	42
Brésil	7	11	13
Europe occidentale	21	22	23

On note la percée spectaculaire du Brésil

2.2.2.b - Tourteaux de soja

Tourteau	1975 (en millions de tonnes d'équivalent/ protéine)	% 75	Taux moyen de croissance 1965-1974
Soja	16,8	62,7	7,2
Graines de coton	3,7	13,9	2,5
Arachide	2,1	7,7	- 0,2
Tournesol	1,6	5,9	2,4
Colza	1,4	5,1	5,3
Lin	0,4	1,6	- 3,1
Autres	0,8	3,1	2,6
TOTAL	26,8	100,0	4,9

(Source : FAO. Rapport et perspectives sur les produits 1975-76).

Comme pour l'huile de soja, le tourteau de soja a un taux moyen de croissance bien supérieur aux autres tourteaux pour la période 1965-1974 (7,2 contre 4,9 %).

Le taux moyen de croissance des tourteaux et farines pour la même période a été de 4,4 %.

Répartition par pays de la production de tourteaux de soja (en %)

Pays / Années	1973/74	1974/75	1975/76
Etats-Unis	46	41	46
Brésil	6	10	6
Europe occidentale	22	22	22

(Source : SEMA)

2.3 - LA CONSOMMATION

Le consommateur principal de graines de soja était initialement le fabricant d'aliments composés. C'est maintenant le triturateur (*).

Une consommation apparente peut être estimée en faisant la somme de la production et des importations à laquelle on retranche les exportations. Pour l'année 1975, on obtient le tableau suivant :

Consommation apparente estimée pour 1975 (graines de soja)

Pays	Consommation apparente (en millions de tonnes)	% du total
PDC	42,7	65,7
dont les Etats-Unis	28,9	44,5
l'Europe de l'Ouest	10,5	16,2
le Japon	3,3	5,0
PVD	9,9	15,3
dont le Brésil	6,9	10,6
les autres pays	3,0	4,7
PS	12,4	19,0
dont la Chine	11,8	18,1
l'URSS	0,6	0,9
MONDE	65,0	100,0

(Source : SEMA)

(* Le triturateur transforme la graine de soja en huile et en tourteaux.

USA	Europe de l'Ouest	Japon	Brésil	Chine
PDC 65,7			PVD 15,3	PS 19

S'il est difficile d'évaluer la consommation réelle des graines de soja (il faut tenir compte des variations des stocks), en échange, on dispose des chiffres statistiques pour les tourteaux de soja, qui sont de loin les plus utilisés dans les pays du marché commun.

Consommation de tourteaux dans le marché commun plus Espagne - Année 1974

Pays	Total tourteaux (1000 tonnes)	Soja (1000 tonnes)	% soja aux autres tourteaux
France	2 565	1 932	75
Allemagne	4 345	2 597	60
Italie	1 665	1 520	91
Grande-Bretagne	1 328	910	68
Danemark	1 223	689	56
Espagne	1 631	1 440	88

Source : SEMA

On ne dispose pas de chiffres pour les autres pays du monde.

2.4 - LES ECHANGES

Les échanges commerciaux du soja sont dominés par les Etats-Unis et le Brésil, qui sont les principaux exportateurs.

En 1973, le commerce mondial du soja a représenté environ 5 milliards de dollars (graines : 3,1 milliards, tourteaux : 1,5 milliards, huiles : 0,4 milliards).

Les principaux importateurs sont le Japon et les pays européens (Allemagne, Pays-Bas, Italie).

Le tableau 2.4 montre à quel point le monde est tributaire des Etats-Unis pour le soja.

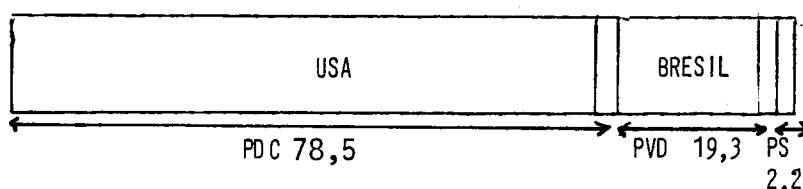
Soja	EXPORTATIONS (1 000 T)								
	de fèves			d'huile			de tourteau		
Année	73/74	74/75	75/76	73/74	74/75	75/76	73/74	74/75	75/76
Monde	17 631	15 386	16 850	685	820	795	6 658	7 350	7 430
dont :									
Etats-Unis	84 %	74 %	73 %	96 %	59 %	57 %	76 %	54 %	56 %
Brésil	14 %	22 %	24 %	2 %	35 %	40 %	22 %	37 %	41 %
Europe Occidentale	-	-	-	1 %	1 %	1 %	-	-	-

Source : UCDA : Oilseeds and products 1977.

Répartition mondiale des exportations des graines de soja en 1975

Pays	Quantité (millions de tonnes)	% du total	Valeur (millions de dollars)	% du total
<u>PDC</u>	<u>12,62</u>	<u>76,7</u>	<u>2 895</u>	<u>78,5</u>
dont :				
les Etats-Unis	12,50	75,9	2 865	77,8
<u>PVD</u>	<u>3,48</u>	<u>21,1</u>	<u>712</u>	<u>19,3</u>
dont :				
le Brésil	3,33	20,2	689	18,7
l'Afrique	0,00	0,0	0,02	0,0
<u>PS</u>	<u>0,36</u>	<u>2,2</u>	<u>80</u>	<u>2,2</u>
dont :				
la Chine	0,36	2,2	80	2,2
MONDE	16,46	100,0	3 688	100,0

(Source : FAO. Annuaire du commerce 1975)



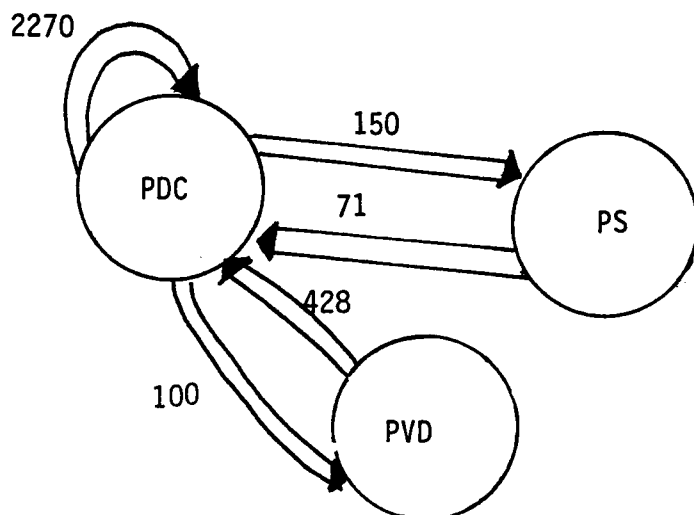
Principaux flux des échanges des fèves de soja en 1973 (en milliards de dollars)

	Total (1)	Total (2)	Japon	Allemagne Fédérale	Pays Bas	Espagne	Italie	France	Grande Bretagne	Finlande
Etats-Unis	2,7	76,6	0,67	0,42	0,21	0,19	0,15	0,07	0,05	0,01
Brésil	0,5	15,8	0,05	0,13	0,07		0,07	0,02	0,01	
Pays-Bas	0,091	3,5							0,08	
Chine	0,062	2,4	0,05							0,01
	(1)		0,77	0,56	0,29	0,19	0,23	0,10	0,16	0,02
	(2)		29,5	21,7	11,1	7,5	8,8	3,8	6,1	0,8

(1) Milliards de \$

(2) % du commerce mondial.

Flux d'échange par bloc (en millions de \$) de graines de soja



(Source : OCDE 1973)

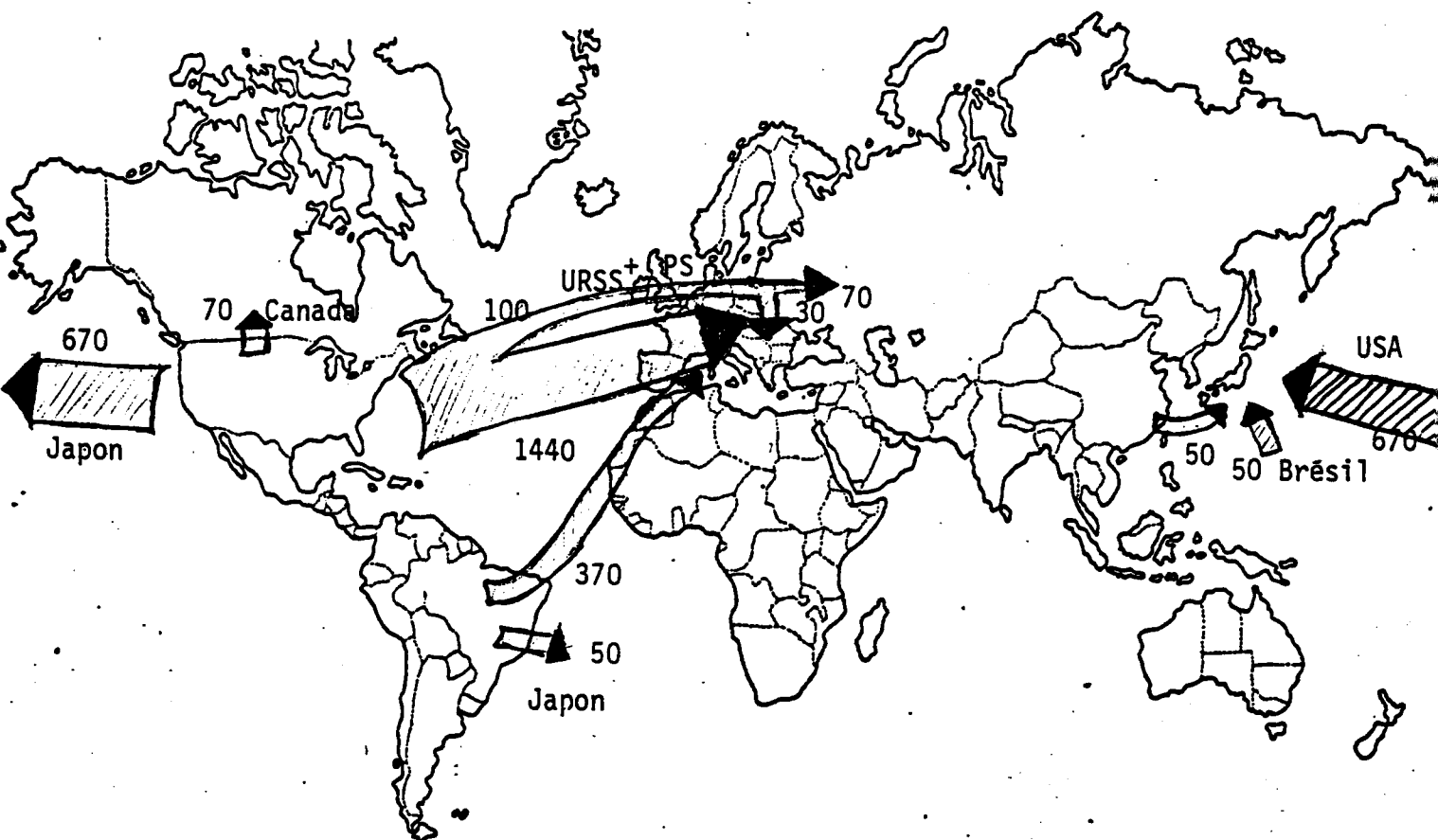
On ne dispose pas des chiffres d'échanges entre blocs pour l'huile et les tourteaux.

En 1973, les PVD ont exporté :

- 425 millions de dollars de tourteaux (30 % des exportations mondiales),
- 37 millions de dollars d'huile (9 % des exportations mondiales) ;

et ont importé :

- 32 millions de dollars de tourteaux (2 % des importations mondiales),
- 223 millions de dollars d'huile (55 % des importations mondiales).



Principaux flux d'échange de soja en 1973 (Millions de dollars)
 Source : OCDE

Les plus importants flux d'échange ont lieu entre les PDC, 80 % du commerce mondial du soja s'effectue entre ces pays.

Le solde des échanges PVD-PDC est légèrement négatif pour les PDC mais les PDC sont très peu dépendants des PVD car ils sont excédentaires vis-à-vis des PS.

Taux de dépendance en 1973

	T ₁	T ₃	
PS	0,09	0,09	
PVD	0,09	0,09	
PDC	0	0	
Europe {	Allemagne	1	75
	Pays-Bas	1	72
	France	1	70
Japon	1	87	

$T_1 = \text{dépendance vis-à-vis de l'extérieur} = 1 - \frac{\text{Production locale}}{\text{consommation}}$

$T_3 = \text{dépendance vis-à-vis des USA.}$

Part des recettes à l'exportation pour les principaux exportateurs (en %) en 75

	Graines	Huiles	Tourteaux*
Etats-Unis	2,7	0,25	1,3
Brésil	7,9	1,8	7

Selon les pays, les exportations américaines changent de nature, comme le montre le tableau ci-après.

* 1973.

Exportations américaines de soja et des produits du soja, par zones géographiques en % des exportations totales américaines

	Graines			Tourteaux			Huile		
	1955 1956	1964 1965	1972 1973	1955 1956	1964 1965	1972 1973	1955 1956	1964 1965	1972 1973
Pays développés	94	95	93	93	96	97	85 (1)	33 (2)	16
dont Europe de l'Ouest	(48)	(50)	(53)	(40)	(74)	(66)	(80)	(26)	(1)
Japon	(30)	(23)	(25)	(3)	(2)	(6)	-	-	-
Pays sous- développés	6	5	7	7	4	3	15	67	84
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100

(1) dont Espagne 63 %

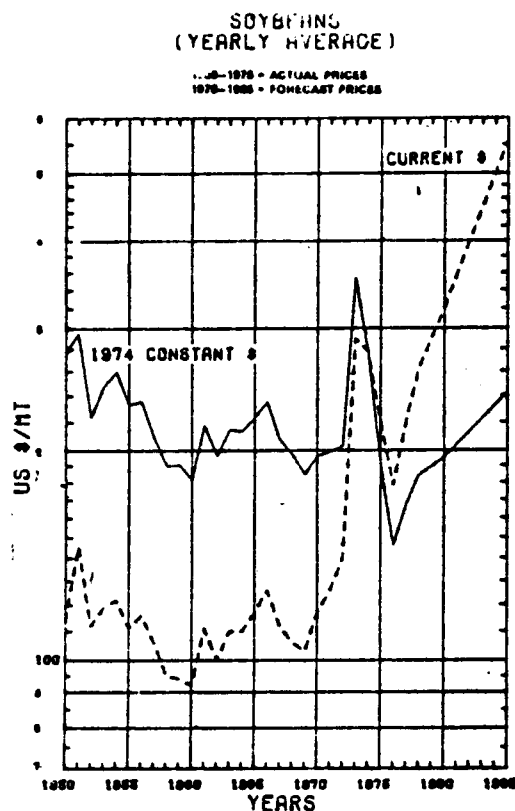
(2) dont Espagne 18 %

(Source : Soybean Blue Book)

Vers l'Europe de l'Ouest, les Etats-Unis exportent de plus en plus de tourteaux et de moins en moins d'huile.

2.5 - EVOLUTION DES PRIX

- Graines de soja



(Source : Price prospects for Major Primary Commodities - World Bank juin 1976).

La tendance générale des prix des graines de soja a été la décroissance, en monnaie constante, durant la décennie 1950-1960 (augmentation des rendements et politique de soutien des prix aux USA).

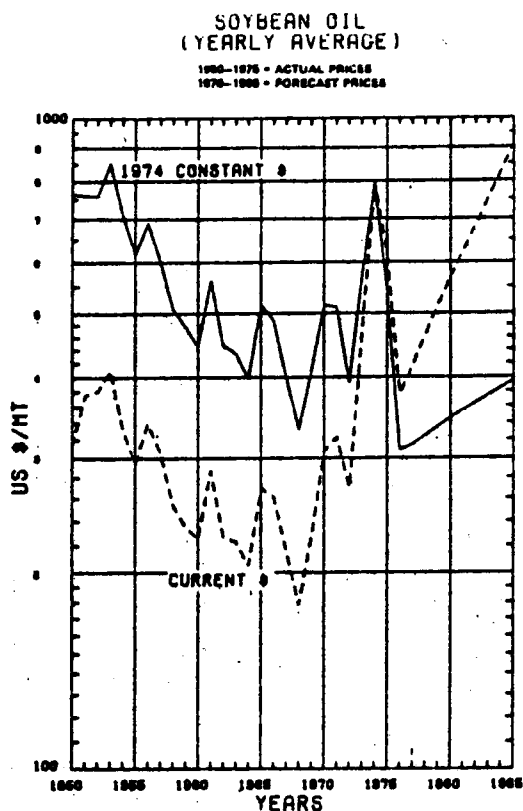
Entre 1960-1970, la tendance a été la stabilité avec des fluctuations. Le prix de 1970 est sensiblement le même que celui de 1960.

En 1972, une commande massive de blé de l'URSS aux USA provoque une réduction des surfaces plantées en soja aux USA. Ce phénomène joint à une pénurie de farine de poisson (substitut du soja) provoque par contre coup une pénurie de soja en 1973.

La crise du soja en 1973 et surtout l'embargo consécutif des Etats-Unis sur le soja provoque une très importante augmentation du prix, suivi d'une baisse tout aussi importante en 1976 à cause de la surproduction.

En 1977, les prix ont commencé à se redresser.

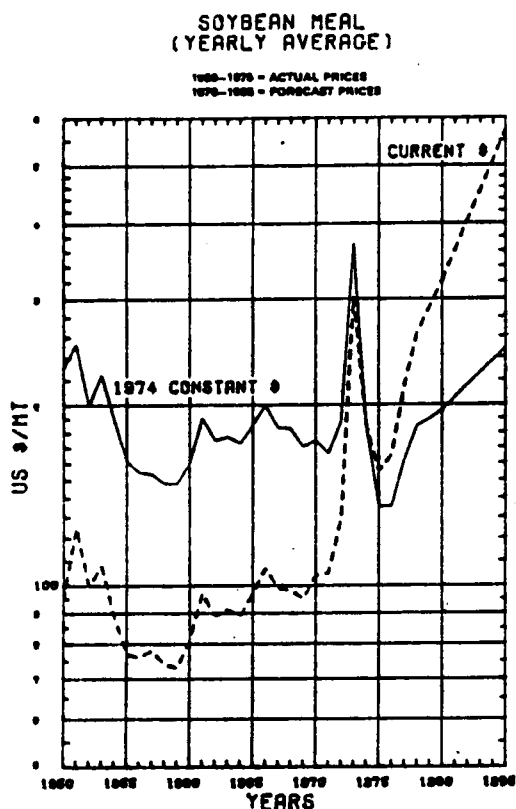
- Huile de soja



Pendant très longtemps (entre 1950 et 1970) la tendance générale du prix de l'huile a été de décroître avec des fluctuations assez périodiques (5 ans d'intervalle à peu près).

En 1973 et 1976, le prix de l'huile a suivi l'évolution du prix des graines.

- Tourteau de soja



Après une baisse entre 1950 et 1960, qui a conduit les éleveurs européens à s'approvisionner en tourteau de soja américain au dépend des autres tourteaux et du maïs, les prix sont restés à peu près constants jusqu'en 1972.

Le tourteau, obtenu par trituration a eu durant la crise, une évolution analogue à l'huile avec une reprise plus rapide qui a retrouvé une pente plus proche de celle de l'huile en 1976.

3 - PROBLEMES PARTICULIERS

3.1 - LA PRODUCTION

Les producteurs de soja sont souvent les mêmes que ceux des céréales ou du maïs.

Aux Etats-Unis, les producteurs peuvent moduler leur production en fonction de l'écart des marges brutes anticipées soja et céréales, marges fournies par "Soybean Association".

Au Brésil, la production du soja a commencé en 1965. Mais elle a très vite augmenté, arrivant en 1975 à 10,2 millions de tonnes contre 0,5 millions en 1965. Les décisions de production sont très différentes de celles des Etats-Unis, car le Brésil a une agriculture planifiée. Pour les prochaines années, la production pourrait augmenter encore beaucoup et d'une façon régulière.

La Chine a également une production planifiée, mais le niveau reste à peu près le même (10 millions de tonnes par an). La culture est très mécanisée aux USA, beaucoup moins ailleurs.

3.2 - PRINCIPALES FIRMES

Les firmes les plus importantes qui interviennent dans le domaine du soja sont CARGILL Inc. (USA), CONTINENTAL GRAIN (USA), COOK INDUSTRIES (USA), BUNGE Co (USA), ARCHER-DANIEL-MIDLANDS (USA), CENTRAL SOYA (USA), LOUIS DREYFUS (France-USA), RALSTON-PURINA (USA), A. GARNAC GRAIN (Suisse), TATE AND LYLE (Grande-Bretagne), etc..

Certaines de ces firmes (CARGILL, CONTINENTAL GRAIN, COOK INDUSTRIES) sont en même temps les plus importantes productrices de blé. D'autres comme TATE AND LYLE (G.B.) produisaient auparavant du sucre et s'orientent maintenant vers le transport du soja.

RALSTON-PURINA, dont le siège se trouve à Saint-Louis dans le Missouri, est surtout le premier producteur mondial d'aliments pour animaux. Aux Etats-Unis elle est un des plus importants tritrateurs de soja.

Très peu de firmes s'occupent de la collecte qui est surtout le fait des coopératives.

Les grandes firmes interviennent au niveau du stockage de gros (exemple : les silos portuaires) et dans le commerce international. Très souvent elles possèdent leurs bateaux ou sinon elles traitent avec les compagnies maritimes.

Parmi ces firmes, la seule qui ait une implantation notable dans la production est BUNGE & CO qui possède par l'intermédiaire de sa filiale argentine BUNGE et BORT, à peu près un million d'hectares cultivés.

Il faut également noter que toutes ces firmes sont très diversifiées et intégrées, surtout en aval.

En France, la trituration est faite par CARGILL dans ses remises de Saint-Nazaire et de Brest.

La production d'aliments composés pour le bétail est en France le fait de plus de 600 entreprises privées ou coopératives de tailles diverses.

3.3 - LE MARCHE

Le marché du soja en grains est assez semblable à celui des céréales. Aux USA l'Etat fixe chaque année un prix de soutien auquel il s'engage à racheter le soja aux agriculteurs. Au marché de la graine viennent s'ajouter les marchés de l'huile et du tourteau obtenus par trituration.

Le marché du soja et de ses sous-produits (le "complexe soja") est un marché à terme. La bourse où se fixent les prix est celle de Chicago. Les autres bourses sont : Rotterdam, Londres, Paris, Hambourg, etc... On en trouve dans la plupart des grands pays importateurs.

Les agents économiques négocient dans ces bourses à termes de 2, 3, 4 ou 6 mois selon la loi de l'offre et de la demande. Des prévisions de cours sont faites parfois par différents organismes (U.S.D.A. aux Etats-Unis, Ministère de l'Agriculture en France, La revue OIL WORLD).

Le marché d'exportation n'est pas transparent comme on a pu le voir lors du contrat URSS-USA. En effet, les négociations se sont déroulées en comité restreint et avec beaucoup de discrétion. C'est un marché spéculatif.

En 1954, le congrès américain vote la loi sur le développement du commerce et l'assistance, plus connue sous le nom de PUBLIC LAW 480 (PL 480) qui sera utilisée pour écouler les excédents d'huile au titre de l'aide alimentaire. Cette loi a permis parfois d'écouler 20 % de la production américaine d'huile de soja.

3.4 - LE SOYBEAN ASSOCIATION

L'AMERICAN SOYBEAN ASSOCIATION, constituée en 1919 et réorganisée en 1925 réunit les agriculteurs et les industriels américains.

En 1928, les industriels s'engagent à acheter à un prix fixé à l'avance les quantités livrées par les agriculteurs.

En 1930, l'ASA obtient que le Gouvernement américain fixe des droits prohibitifs sur les importations de soja (1,2 \$ le boisseau) et d'huile de soja (3,5 cents sur la livre), afin de protéger le marché intérieur. Ces droits sont diminués de moitié en 1972.

L'ASA a joué un rôle très important dans le développement du soja aux Etats-Unis. Grâce à elle la production de soja se développe sur la base de protections douanières et d'un soutien direct à la production.

Chaque année, avant l'ensemencement, l'ASA contacte les producteurs pour connaître leurs prévisions de surfaces ensemencées. A partir de ces données et de prévision de consommation, elle détermine un prix théorique qu'elle communique aux producteurs. En fonction de ce prix, les producteurs révisent leurs prévisions d'ensemencement.

Le SOYBEAN COUNCIL, créé en 1956, regroupe les organisations professionnelles des industriels et des agriculteurs et a pour but de promouvoir le soja américain à l'étranger.

3.5 - LES STOCKS

Au Brésil, la capacité de stockage de la graine est très faible et dès que le soja est récolté les producteurs s'empressent de la vendre. Il n'y a pas de stock régulateur.

Aux Etats-Unis, par contre, les fermiers peuvent stocker les graines à la ferme. Les négociants possèdent également des stocks importants. En janvier 1975, les stocks dans les fermes ont atteint la moitié de la totalité des stocks.

Le niveau des stocks, très importants au mois de décembre-janvier, est jusqu'à 10 fois plus faible en septembre.

Le pourcentage des stocks par rapport à la production totale varie de 5 à 10 %.

Stocks aux Etats-Unis (en millions de boisseaux)

Années	Janvier 1er			Septembre 1er		
	Fermes	Autres que fermes	Total	Fermes	Autres que fermes	Total
1962	257,7	262,2	519,9	13,8	43,8	57,5
1965	190,7	334,8	525,5	7,5	22,1	29,7
1970	372	683,4	1055,4	40,6	189,2	229,8
1973	429	438	867	9,4	50,2	59,6
1974	608	553	1160	64,5	106,3	170,9
1975	491	505	996			

(Source : Crop Reporting Board, USDA)

1 boisseau = 8 gallons = 34,4 litres, soit 22 à 27,2 kg selon le produit.

Les stocks de tourteaux sont moins importants.

L'huile ne peut pas non plus être gardée trop longtemps, bien qu'elle se conserve un peu mieux que les tourteaux.

Stocks de tourteaux (en milliers de tonnes) aux USA

Année	Stock 1er octobre	% de l'offre totale (production + stocks)
1965-66	96,1	0,8
1969-70	142,4	0,9
1970-71	124,3	0,75
1971-72	132,4	0,85
1972-73	174,1	1,14
1973-74	166,0	0,92
1974-75	459,8	2,77

(Source : Economic Research Service, USDA)

Les stocks de l'huile aux USA

Année	% du total		Total (millions de T)	
	Brute	Raffinée	Brute	Raffinée
1965	3,5	4,3	2,38	2,06
1970	5,6	4,9	3,67	2,85
1974	4,3	4,4	3,95	3,08

(Source : The Bureau of the Cennes, USD of Commerce).

3.6 - MECANISMES DE FIXATION DES PRIX

Le prix du soja est déterminé par son plus grand producteur et exporteur, les USA.

Comme pour le blé, aux USA, le soja est vendu par les producteurs aux stockeurs (négociants ou Etat). Il existe un prix de soutien, prix minimal assuré par le gouvernement (prix plancher). De 1947 à 1969, le prix plancher et le prix du marché ont évolué dans le même sens, restant proches l'un de l'autre. Pendant cette période les fluctuations ont été peu importantes.

En fonction de l'écart entre le prix-plancher et le prix du marché, les fermiers ont vendu leur production soit à l'Etat soit aux grossistes.

L'envol des prix en 1973 peut être expliqué par des causes conjoncturelles :

- la sécheresse en Afrique ;
- la disparition des bancs d'anchois au Pérou ce qui a entraîné une diminution sensible de la production de farine de poisson ;
- la récolte américaine inférieure aux prévisions en 72 ;
- les achats importants de blé de l'URSS.

D'autres facteurs ont préparé la crise du soja de 1973.

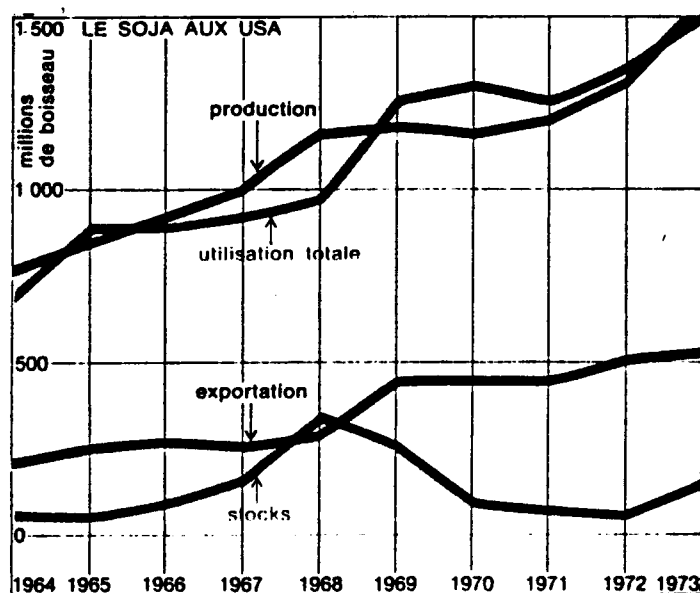
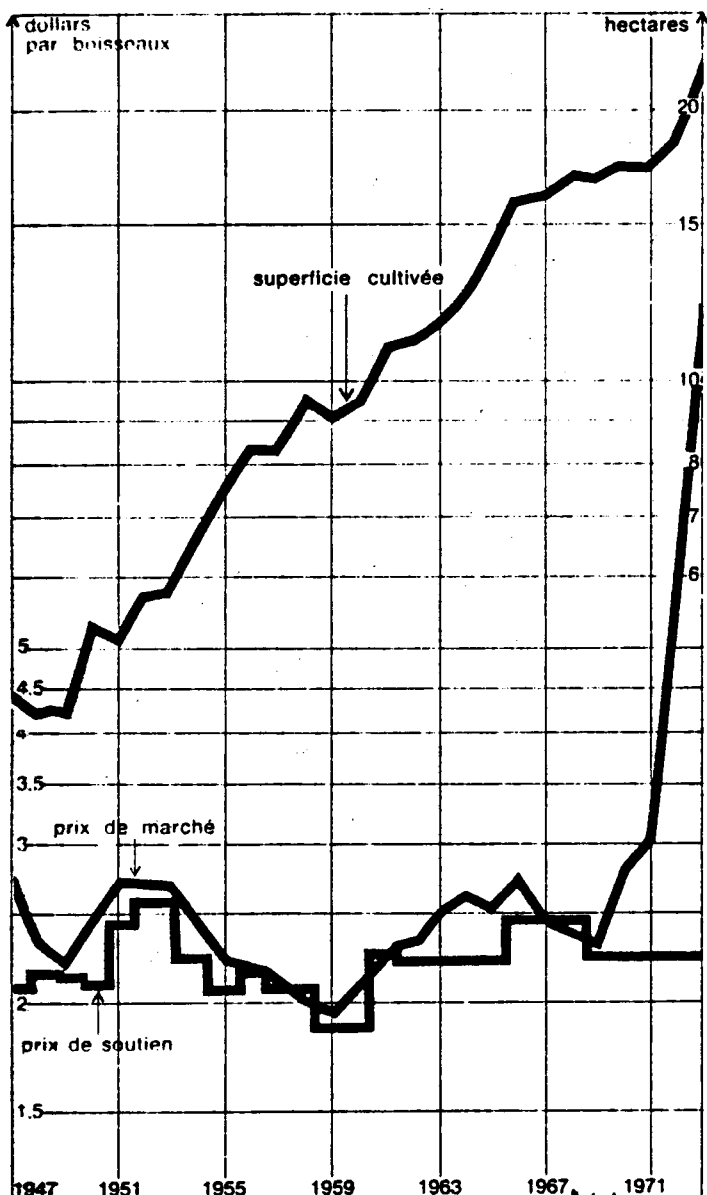
Ainsi, au printemps 1966, le prix de soutien est augmenté car les stocks sont très bas et représentent à peine 4 % de la consommation. Par la suite, la superficie cultivée et la production croissent rapidement et le gouvernement se voit obligé en 1967 et 1968 d'intervenir massivement par stockage.

Au printemps 1969, le prix de soutien (prix plancher) est abaissé, l'extension de la culture de soja est arrêtée et la production se stabilise au niveau de 1968.

A partir de 1969, la consommation de soja est supérieure à la production, car les exportations ont augmenté de 50 %. Les stocks se dégonflent et atteignent en 1970 un niveau bas qui continue à descendre jusqu'en 1972.

Les prix de marché s'envolent et atteignent en 1971 leur niveau le plus élevé en vingt ans. Leur progression continue en 1971 et au printemps 1972, le mur de 3 dollars le boisseau est franchit.

Les deux graphes qui suivent montrent l'évolution décrite.



(Source : Hand book of Agricultural Charts).

En 1972-73, la production d'autres matières protéagineuses a diminué, ce qui a déchainé la spéculation. En juillet 73, les prix du soja dépassent 12 dollars le boisseau.

Le 27 juin, les Etats-Unis décrètent un embargo provisoire sur les exportations de graines et de tourteaux pour limiter l'augmentation des prix aux USA. Le 2 juillet l'embargo est assoupli, les USA craignant de perdre leurs marchés extérieurs.

Après la crise, les prix du soja (graines, tourteaux) restent en moyenne 1,5 ou 2 fois supérieurs à ceux des années 70.

3.7 - IMPORTANCE STRATEGIQUE

3.7.1 - Importance actuelle

Le soja est une matière de base stratégique par son importance dans l'alimentation humaine et animale, on l'a bien vu lors de l'embargo des Etats-Unis sur le soja.

De façon directe (graine, huile) ou indirecte (dans la viande), le soja a su devenir la plus importante oléo-protéagineuse. Aux USA, le soja est le fruit d'une agriculture très intégrée à l'ensemble du processus de production industriel. Par les techniques employées, par les capitaux investis et par le comportement même des agriculteurs américains (produisant essentiellement pour le marché mondial), le soja est un produit plus industriel qu'agricole.

Par ses conditions de production, le soja est déjà un produit transformé, avant de devenir produit industriel (huile, tourteaux ou protéines élaborées).

Le soja est un des produits de base de l'agriculture américaine (avec le blé et le maïs). L'économie du soja fait partie d'un vaste complexe agro-industriel qui est le premier secteur économique des Etats-Unis. Un américain sur trois travaille pour l'agri-business. Les Etats-Unis financent leur déficit énergétique avec leur soja, leur blé et leur maïs.

L'Europe est très dépendante des Etats-Unis en ce qui concerne le soja. Presque la totalité des importations européennes vient des Etats-Unis.

Les tourteaux de soja ont acquis une position de leader parmi les différents tourteaux utilisés dans l'alimentation animale des pays de la CEE grâce à son bas prix et à ses qualités (haute teneur en protéines).

En 1974, dans le marché commun, la consommation totale des tourteaux a été de 4,334 milliers de tonnes, dont 2 597 pour les tourteaux de soja, soit 60 % du total.

Parmi les PVD, le Brésil est bien placé et son importance va en grandissant. D'autres PVD se lancent dans le soja, notamment en Afrique (Soudan).

La richesse en protéines du soja fait que ce produit peut devenir un élément important dans la résolution de futurs problèmes d'alimentation dans le monde.

3.7.2 - Substitution

En ce qui concerne l'huile de soja, elle peut être remplacée par toutes les autres huiles végétales (arachide, tournesol, olive, colza, etc), mais pour l'instant elle garde une bonne position avec 35,6 % du total de la production mondiale des huiles végétales.

Les tourteaux de soja sont essentiellement utilisés dans l'alimentation animale.

Dans l'alimentation des volailles, les tourteaux de soja entrent pour un pourcentage variable de 5 à 25 %. Le plus généralement le pourcentage est de 20 %.

Dans l'alimentation des porcs, les tourteaux de soja ont un pourcentage légèrement plus faible (maximum 15 % mais le plus souvent, le pourcentage est de 10 %

La consommation européenne des matières riches en protéines pour l'alimentation animale montre la prédominance des tourteaux de soja. Au cours de la campagne 1974-75 la répartition des matières protéiques en Europe a été la suivante :

- tourteaux de soja	9,5 millions de tonnes
- autres tourteaux	3,9 millions de tonnes
- farine de poisson	1 million de tonnes
- poudre de lait	1 million de tonnes
Total	15,4 millions de tonnes

Donc les tourteaux de soja représentent 62 % des matières protéiques consommées en Europe (alimentation animale).

Si on prend maintenant l'ensemble des aliments composés pour le bétail, la part des tourteaux et donc des tourteaux de soja (60 % des tourteaux) est relativement constante (19 %) ainsi que l'illustre le tableau ci-après pour la France.

Part des tourteaux dans la fabrication des aliments composés
(en millions de tonnes)

	1969	%	1971	%	1973	%	1975	%
Céréales	3,12		3,97		5,22		5,39	
Maïs	1,10		1,94		2,34		3,06	
Tourteaux	1,63	26,3	1,70	19,4	2,10	19,1	2,17	19,5
Autres*	1,45	23,4	3,09		3,66		3,55	32
TOTAL	6,20	100	8,76		10,98		11,11	

* autres : farine de luzerne, farine de viande, lait écrémé, mélasse, substituts, etc.

(Source : ONIC -SNIA - SCEES).

La part des autres produits (farine de luzerne, de viande, lait écrémé, etc) a augmenté grâce à l'effort fait dans le marché commun pour substituer le soja par du lait écrémé en poudre dont le marché commun détient des stocks très importants et inutilisés en partie.

Le maïs est plus complémentaire que concurrent, car il est plus riche en matières énergétiques, alors que le soja est plus riche en protéines.

Dans l'alimentation humaine, le soja commence à être utilisé directement sous la forme de protéines élaborées (meet analogue). Les difficultés techniques ont été résolues et deux techniques sont au point :

- celle de l'extrusion (utilisée par ARCHER-DANIEL-MIDLANDS, CARGILL et CENTRAL SOYA) qui est relativement simple et, s'intéresse à des débouchés de masse ;
- celle des protéines filées (utilisée par GENERAL MILLS), plus complexe et qui s'oriente vers des produits de qualité.

Ces procédés technologiques font l'objet de brevets systématiques qui retardent l'entrée des concurrents.

Le problème reste la création d'un marché pour ces nouveaux produits, car il faut vaincre les habitudes alimentaires. Des motifs économiques plaident en faveur de la production de protéines élaborées ; elles sont moins chères et forment des aliments plus sains.

La protéines de synthèse ont un coût de production trop élevé pour qu'elles soient un concurrent dans l'immédiat.

BP a construit en France une usine à Lavera (Sud de la France) mais l'a abandonnée. Toujours en France, E.M.C. et RHONE-POULENC s'intéressent aux procédés de fabrication des protéines de synthèse.

Conclusion : L'économie du soja est très liée à celle des autres céréales et à celle du maïs.

L'importance des tourteaux dans l'alimentation animale fait que l'économie du soja est également liée à celle de l'élevage.

Le marché du soja est contrôlé par les Etats-Unis qui garderont encore longtemps la suprématie grâce à leur potentiel de production qui est encore très élevé puisque près de 10 millions d'hectares supplémentaires peuvent être utilisés immédiatement pour la production de soja.

3.8 - AUTRES PROBLEMES

3.8.1 - Avantage du soja

Le soja est souvent utilisé en association avec le maïs. Le manque de protéines, surtout de lysine, du maïs est compensé par le soja.

La symbiose maïs-soja est le fondement du modèle industriel de l'agriculture américaine. Dans les champs du moyen-Ouest, le maïs succède au soja et le soja au maïs. Les deux plantes ont à peu près les mêmes exigences écologiques et leurs cultures sont très mécanisées.

Dans les usines d'élevage, la richesse énergétique du maïs s'associe à la richesse protéique du tourteau de soja.

Comme le maïs, le soja constitue une excellente "tête d'assolement" car il enrichit le sol en matières azotées.

Toutes ses qualités expliquent le développement spectaculaire du soja aux Etats-Unis et plus récemment au Brésil.

3.8.2 - Coûts de production

Coûts de production du soja aux Etats-Unis
(Mid West) en \$ USA par acre.

Terrain	35
Equipement	15
Main-d'oeuvre	9
Pesticides	5
Semences	4
Engrais	9
Stockage	4
Frais généraux	5
Coût total	86
Rendement	40 boisseaux
Revenu brut à 2,4/b	96
Bénéfice/acre	10

(Source : SOYBEAN DIGEST - March 1970).

4 - PERSPECTIVES D'EVOLUTION

Le soja va continuer à jouer un rôle important au niveau mondial. Les Etats-Unis ne céderont pas avant longtemps la place de premier producteur et premier exportateur de soja.

4.1 - PRODUCTION

Les surfaces cultivables peuvent être facilement étendues par les pays producteurs (les USA peuvent ajouter 10 millions d'hectares à leur superficie cultivée). D'autres pays peuvent devenir producteurs, c'est le cas pour l'Afrique ou pour différents pays de l'Amérique Latine (Argentine par exemple).

Les différences de rendement expliquent les écarts de la production par rapport aux superficies cultivées (cf. 2.1). Les rendements des PDC peuvent être encore augmentés (une bonne technique peut permettre de produire 3 000 kg/ha) mais surtout les PVD et les PS peuvent augmenter leurs rendements et donc leur production.

Les prévisions de la Banque Mondiale en ce qui concerne l'huile de soja, qui détermine le prix des autres huiles végétales et par là leurs productions sont les suivantes :

Production	1975	% du total huiles	1980	%	1985	%
Huile de soja (milliers de tonnes)	8 550	19,2	11 900	22,4	13 500	23,2

(Source : World Bank - June 1976).

La Banque Mondiale prévoit une augmentation continue du pourcentage de l'huile de soja dans le total des huiles végétales.

4.2 - CONSOMMATION

La consommation du soja est en grande partie liée à la situation du cheptel mondial, à cause de l'utilisation des tourteaux dans l'élevage intensif.

Les prévisions pour l'huile semblent montrer une augmentation de la consommation de cette huile, malgré l'essai fait par l'huile de palme de prendre une partie du marché de l'huile de soja, sur le marché américain notamment.

La consommation des protéines élaborées dépendra plus des raisons psychologiques qu'économiques aussi bien pour les pays développés que pour les pays en voie de développement.

4.3 - PRIX

Le prix de l'huile de soja, en dollars constants, doit augmenter entre 1977 et 1985, comme le montre les prévisions de la BIRD.

Années	1976	1977	1978	1979	1980	1985
§ 1974 par tonne	308	315	325	335	346	395

Entre 1977 et 1985, l'augmentation sera de 2,9 % par an.
(Source : World Bank, juin 1976).

Pour les tourteaux de soja, toujours en dollars constants 74, l'augmentation annuelle du prix pour la période 1977-1985 sera de 5,5 %, d'après la BIRD.

Années	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1985
§ 1974 par tonne	135	135	162	184	190	196	249

(Source : World Bank - juin 1976)

Cette augmentation des prix prévue par la BIRD est sensiblement plus importante que dans le cas du blé et du maïs.

Les prix des graines de soja doivent également être augmentés, quoique dans une moindre mesure que pour les tourteaux, mais plus que pour l'huile. Le taux annuel moyen attendu pour la période 1977-1985 est de 4,3 %.

Années	1975	1976	1977	1978	1979	1980	1985
§ 1974 par tonne	192	194	194	193	194	195	243

(source : World Bank, juin 76)

Les augmentations prévues pour les prix des graines sont moins homogènes que pour l'huile et le tourteau et on s'attend même à une baisse en 1978 (193 §/t).

Pendant la période 1977-1980, les prix doivent être à peu près constants et ensuite une augmentation devrait intervenir.

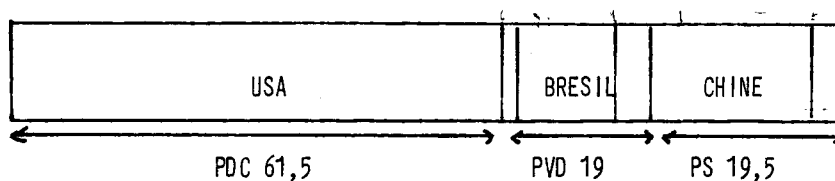
L'augmentation des prix peut être expliquée par la demande croissante des substances riches en protéines, aussi bien pour l'alimentation humaine que pour l'alimentation animale.

SOJA

FICHE DE SYNTHÈSE

Production mondiale en 1975 : 68,4 millions de tonnes

Principaux producteurs de soja en 1975



Utilisations :

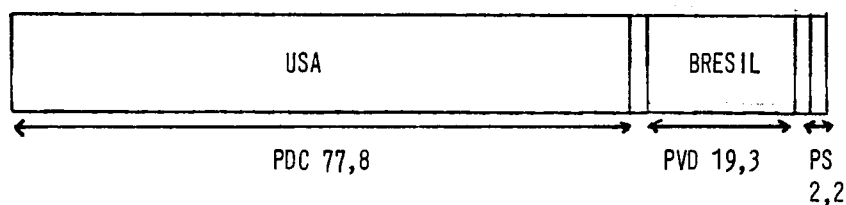
Huile - alimentation humaine et industrie
 tourteaux - alimentation animale (44 à 49 % protéines)
 farine - alimentation humaine (pâtes, lait, meet analogue)

Substituts :

Les autres huiles végétales (arachide, olive, etc)

Les autres tourteaux (arachide, lin, colza, tournesol) mais leur teneur en protéines est plus faible.

Principaux exportateurs de soja en 1975



Marchés :

Il n'y a pas une organisation mondiale, mais aux Etats-Unis, il existe une SOYBEAN ASSOCIATION.

Marché à terme. La bourse de Chicago fixe les prix.

Marché à caractère spéculatif.

Perspectives :

Lié à l'évolution de l'économie des Etats-Unis, le complexe soja devrait se développer encore, grâce à l'utilisation des tourteaux et éventuellement des protéines élaborées.

Dépendances PDC/PVD : pas de dépendance

La dépendance des pays de l'Europe de l'Ouest est quasi totale vis-à-vis des Etats-Unis.

SUCRE

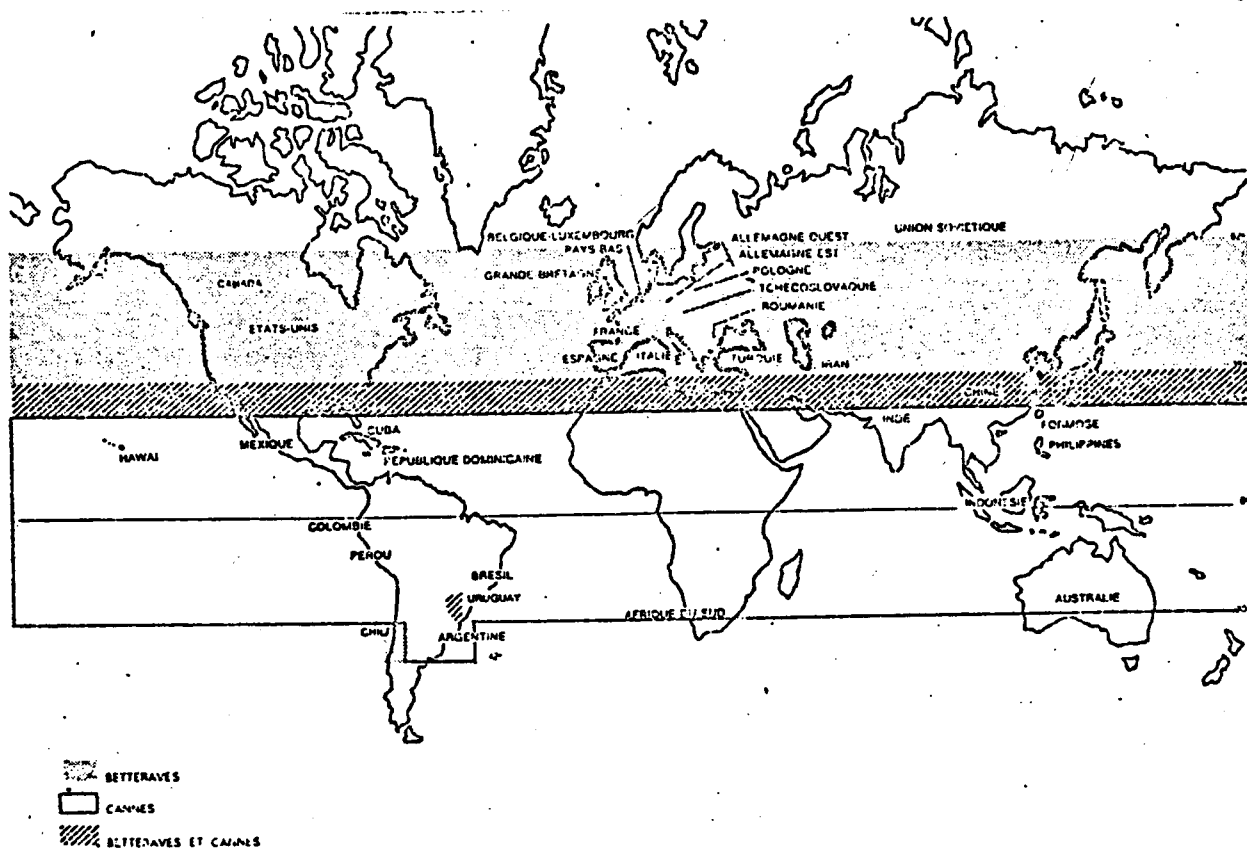
1 - PRESENTATION GENERALE

1.1 - EXPLOITATION

Le sucre est une matière de base qui peut être extraite de nombreux végétaux: d'arbres comme l'érable, le dattier, le palmier, ... , de fruits comme le raisin, l'amande, la figue, ... , de racines, de feuilles, de tiges comme la canne, la betterave, ... , ou peut être tiré de sécrétions d'animaux comme le miel, le lait.

Aujourd'hui les deux grandes sources mondiales de sucre sont la canne et la betterave. Le sucre d'érable est exploité sur une très modeste échelle dans l'Est du Canada (carte 1.1).

Tableau 1.1 - AIRES DE PRODUCTION DE LA BETTERAVE ET DU SUCRE



La canne à sucre se présente comme une longue tige mesurant jusqu'à cinq mètres de haut pour un diamètre de trois à huit centimètres. La récolte intervient en général quinze mois après la plantation. La canne n'est cultivée que dans les régions tropicales. Le rendement en sucre varie de 5 à 6 tonnes à l'hectare à Cuba, de 10 à 12 tonnes à Hawaï.

La betterave à sucre est une racine dont la chair est blanche, dure et cassante. Elle est cultivée en Europe et dans de nombreux pays développés. Le rendement en sucre varie de 7 à 20 tonnes à l'hectare.

Les sucreries qui se chargent de l'extraction de sucre des deux principales plantes sucrières, sont des industries à caractère saisonnier. Leur activité s'étend sur sept à huit mois dans les pays producteurs de canne, mais de trois à quatre mois seulement dans les pays producteurs de betterave.

Les produits des sucreries sont envoyés ensuite vers des raffineries, industries complémentaires, qui ont pour but de parfaire l'épuration du sucre, de le façonner et de le commercialiser. En fait, le commerce international du sucre porte essentiellement sur du sucre centrifugé, c'est-à-dire sur du sucre qui a subi des opérations de raffinage.

1.2 - USAGES

Le sucre est principalement destiné à l'alimentation humaine. Mais les sous-produits des plantes sucrières servent aussi à la fabrication d'alcools et sont utilisés dans l'alimentation animale. Enfin leurs usages industriels tendent à se développer.

Les sous-produits de la canne et de la betterave sont utilisés comme combustibles et dans la fabrication de nombreux produits industriels (isolants, carton, matières plastiques, etc.).

La bagasse de canne à sucre est un excellent sous-produit pour la fabrication de pâte à papier, de panneaux d'agglomérés, d'isolants thermiques et sonores, de matières plastiques diverses, de cires, de furfuroles.

Les pulpes de betterave à sucre servent essentiellement à l'alimentation du bétail, car elles ont une grande valeur nutritive.

Les mélasses obtenues lors de la phase de cristallisation du sucre sont utilisées :

- pour la production d'alcool par distillation (rhum, ...),
- pour la fabrication d'aliments pour le bétail,
- pour la fabrication de farine, de levures, de panification,
- dans la consommation directe.

2 - SITUATION ACTUELLE

2.1 - POTENTIEL DE PRODUCTION

Les superficies plantées en canne à sucre pourraient être facilement étendues. L'obstacle auquel se heurtent certains pays tient plutôt au manque de main-d'oeuvre nécessaire à la récolte. Il est par ailleurs très possible d'étendre les surfaces plantées en betterave à sucre (0,5 % des terres consacrées à l'agriculture dans les régions de betterave).

2.2 - PRODUCTION

2.2.1 - Evolution de la production mondiale

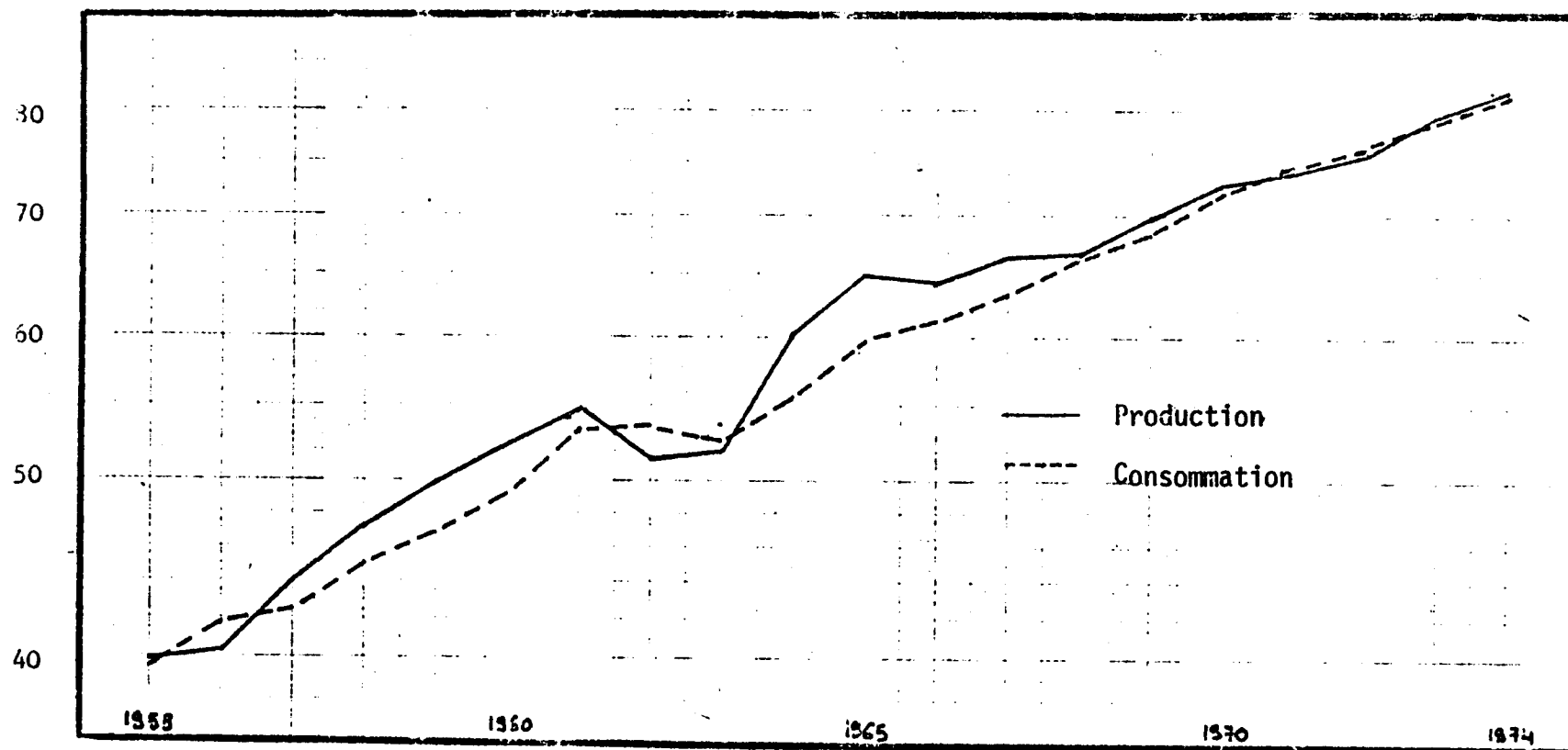
L'évolution de la production mondiale de sucre au cours des vingt dernières années se caractérise par la superposition de deux phénomènes de nature et d'origine très différentes :

- un ralentissement du rythme moyen de progression de la production ;
- des oscillations (ou cycles) d'amplitude variable autour de la tendance normale (ou souhaitable) de moyen terme.

Après avoir enregistré une croissance relativement rapide entre les années 1955 et 1965 (+ 4,6 % par an, en moyenne), la production mondiale de sucre s'est développée par la suite à un rythme plus modéré (croissance moyenne sur les dix dernières années : + 2,9 %).

En ce qui concerne les fluctuations observées sur le passé, il ne faut pas oublier que si la production sucrière dépend en partie des facteurs de production et des prix, elle est aussi fonction des conditions météorologiques ; le sucre est produit dans des pays où les sols et les climats sont très variés et il convient donc de tenir compte d'incidents inattendus tels que les ouragans, la sécheresse, les invasions d'insectes, le gel, etc. . L'évolution de la production peut aussi s'expliquer en partie par le fait que les pays sucriers ont des structures économiques et politiques

Tableau 2.2.1 - SUCRE - TENDANCES DE LA PRODUCTION ET DE LA CONSOMMATION MONDIALE - 1955 A 1974
(en millions de tonnes)



très différentes. Les événements politiques, les systèmes économiques, les régimes fiscaux, les législations ou accords en vigueur, les mécanismes de fixation des prix sont autant de données qui se trouvent souvent enchevêtrées et influent sur l'évolution de la production mondiale.

Généralement les "mauvaises" périodes (1962-1964 et 1970-1972) marquées par une baisse ou une progression très modeste de la production, entraînent une pénurie relative de sucre et une flambée des cours sur le marché libre. Avec un temps de réaction plus ou moins long selon les circonstances, ces "mauvaises" périodes sont en général suivies d'un rattrapage de la production qui s'accompagne le plus souvent d'une baisse spectaculaire des cours mondiaux (l'exemple des années 1965-1968, pendant lesquelles les cours furent quatre fois et demi inférieurs à ceux de l'année 1963, est significatif à cet égard).

Consécutives aux mauvaises récoltes soviétiques, cubaines et indiennes pendant les années 1970-1972, la dernière crise sucrière est l'occasion d'agiter le spectre d'une pénurie durable de sucre. Betteraviers européens désireux d'influer sur la définition de la prochaine politique sucrière de la CEE, fournisseurs de biens et services à l'industrie sucrière, courtiers et spéculateurs doivent en effet être tenus pour responsables de la psychose de crise qui règne alors sur le marché du sucre.

Dotés des moyens financiers et politiques d'assurer leurs approvisionnements, les pays développés capitalistes (Etats-Unis, Japon, Royaume-Uni, Canada), attendent la fin de la crise en encourageant le développement de substituts (non nécessairement artificiels) au sucre traditionnel, tandis que les pays du Tiers-Monde se trouvent encouragés à diminuer leur dépendance extérieure en accélérant la construction de leurs propres industries sucrières.

Cannes à sucre et betteraves à sucre se partagent très inégalement les zones de production. La betterave est une plante des régions tempérées qui demandent des sols riches et profonds, ce qui explique qu'elle soit surtout cultivée en Europe Occidentale (France, Allemagne de l'Ouest, Italie), en Union Soviétique et aux Etats-Unis. La canne à sucre par contre, est une culture des régions tropicales, exigeant un climat chaud et humide mais sans excès et des sols légers et perméables ; elle bénéficie d'une zone de culture beaucoup plus étendue entre le 30ème degré de latitude Nord et le 30ème degré de latitude Sud. Les principaux pays producteurs de cette zone sont le Brésil, Cuba, l'Inde, le Mexique, l'Australie et la Chine, pour ne citer que ceux dont la production dépasse actuellement 2 millions de tonnes.

Les positions respectives des deux principales plantes sucrières dans la production mondiale de sucre sont restées pratiquement inchangées depuis une quarantaine d'années : au gré des ans et des récoltes, la part prise par le sucre de canne fluctue autour de 60%, tandis que celle du sucre de betterave évolue autour de 40%. De toute façon, qu'il soit extrait de la canne à sucre ou de la betterave, le saccharose ou sucre du commerce est rigoureusement le même, ce qui suppose que la stabilité des parts de la canne et de la betterave que nous connaissons depuis de nombreuses années résulte en réalité d'une remarquable stabilité du rapport de forces des pays producteurs.

Tableau 2.2.1 - EVOLUTION DE LA PRODUCTION SUCRIERE MONDIALE
(En milliers de tonnes de sucre brut par campagne)⁽¹⁾

Campagne (1)	Production mondiale	Sucre de betterave	sucre de canne	% betterave	% canne
1900-1901	9 653	6 090	3 563	63,1	36,9
1910-1911	16 824	8 668	8 156	51,5	48,5
1920-1921	16 831	4 906	11 925	29,2	70,8
1930-1931	27 863	11 921	15 942	42,8	57,2
1940-1941	29 902	11 684	18 218	39,1	60,9
1950-1951	33 576	14 102	19 474	42,0	58,0
1960-1961	55 442	24 266	31 176	43,8	56,2
1970-1971	73 026	30 181	42 845	41,3	58,7
1974-1975	79 390	29 530	49 860	37,2	62,8

(1) Ce tableau réunit les chiffres des campagnes nationales, dont les dates varient selon les pays, contrairement au tableau des consommations, établi à une date fixe. Il en résulte de légères différences.

2.2.2 - Répartition de la production

Les continents américain et européen ont assuré en 1972 plus des deux tiers de la production mondiale de sucre (Amérique : 34,2 % ; Europe : 35,7 %). Viennent ensuite l'Asie (17,4 %), l'Afrique (7,2 %) et l'Océanie (5,5 %). (Tableau 2.2.2.)

Tableau 2.2.2. - LES DIX PLUS IMPORTANTS PRODUCTEURS DE SUCRE :
1974-1975 - (En tonnes de sucre brut)

PAYS	% production mondiale	Production totale	Sucre de betterave	Sucre de canne
C.E.E. (9 pays)	11,9	9 451 735	9 118 307	333 428
dont : France	4,2	3 343 428	3 010 000	333 428
URSS	10,7	8 500 000	8 500 000	-
Brésil	9,4	7 450 000	-	7 450 000
Cuba	6,7	5 350 000	-	5 350 000
Inde	6,1	4 850 000	-	4 850 000
USA	4,9	3 925 034	2 600 000	1 325 034
Chine	4,5	3 550 000	950 000	2 600 000
Australie	3,7	2 921 000	-	2 921 000
Mexique	3,7	2 919 930	-	2 929 930
Philippines	3,1	2 500 000	-	2 500 000
Autres pays	35,3	27 972 301	-	-
MONDE		79 390 000	29 530 000	49 860 000

Sources : Organisation Internationale du Sucre.

PDC 27%			PS 19%			PVD 54%			
CEE	USA	Autres pays	URSS	Chine	Autres	Brésil	Cuba	Inde	Autres pays
11,9	4,9	10,7	10,7	4,5	3,8	9,4	6,7	6,1	31,8

Le continent américain produit le sucre essentiellement à partir de la canne, à l'exception des Etats-Unis qui cultivent aussi la betterave à sucre.

Après s'être développée rapidement entre les années 1962 et 1964 pour faire face à la suspension des importations en provenance de Cuba, la production sucrière des Etats-Unis a ensuite évolué plus modérément.

En Amérique Centrale, Cuba demeure le principal producteur. En dépit de certains aléas, le potentiel de l'île et l'important effort de rationalisation et de mécanisation actuellement en cours, conduit à une très sensible reprise de la production (5 350 000 tonnes en 1974).

La production du Mexique s'accroît très rapidement au cours des dernières années, passant de 1,4 million de tonnes en 1958-1960 à plus de 3 millions en 1974.

Le Brésil, dont la production représente plus de 60% du sucre produit dans le continent Sud-américain, connaît à présent la progression la plus rapide jamais enregistrée dans l'histoire sucrière. Les 7 millions de tonnes sont largement dépassées en 1974 et le potentiel du pays est pratiquement sans limite. Produisant à bas prix, possédant les terres et les autres ressources nécessaires à l'expansion et disposant d'un vaste marché intérieur en progression rapide, le Brésil pourrait rivaliser avec l'URSS pour la place de premier producteur mondial d'ici à quelques années.

Autre grand bloc producteur avec plus du tiers de la production mondiale, l'Europe (y compris l'URSS), extrait plus de 98% de son sucre de la betterave (les 2% restants provenant essentiellement des DOM-TOM français, d'Espagne et du Portugal). D'une façon générale, la production européenne de sucre reste relativement stable, les variations à la hausse ou à la baisse étant en majeure partie dues aux conditions météorologiques et aux fluctuations de rendements sucriers qui en découlent.

Premier producteur européen (et mondial) avec une production comprise entre 8,5 et 10 millions de tonnes, l'URSS connaît parfois des campagnes perturbées par des conditions météorologiques défavorables (hiver sec et venteux, gelées de printemps suivies de sécheresse).

La production sucrière de la Communauté Economique Européenne élargie approche des 10 millions de tonnes en 1974-1975. La politique sucrière actuelle de la CEE (contingentement de la production et subventions) a pour effet de limiter la croissance de la production européenne.

L'Inde, la République Populaire Chinoise et les Philippines assurent les deux-tiers de la production sucrière du continent asiatique. La production indienne est caractérisée par sa très grande irrégularité liée aux conditions climatiques et à l'évolution des prix de cette culture très spéculative.

Les évaluations officieuses disponibles sur la Chine font état d'une progression extrêmement rapide de la production sucrière (4,5 millions de tonnes en 1974-1975) c'est-à-dire un doublement de la production en dix ans.

Troisième producteur du continent asiatique et fournisseur privilégié des Etats-Unis, les Philippines voient leur production de sucre faire un bond spectaculaire en 1970, après une quasi stagnation de presque dix années liée à une législation sucrière inadéquate.

La production sucrière du continent africain représente seulement 7 % de la production mondiale sucrière et quelque 12 % de la production totale de canne à sucre.

Bénéficiant d'un prix de revient modéré, L'Australie produit en 1974-1975 3,7 millions de tonnes de sucre et possède des possibilités d'expansion extrêmement importantes.

2.3 - CONSOMMATION

2.3.1 - Evolution de la consommation mondiale

La consommation mondiale de sucre ne cesse d'augmenter depuis le début du siècle. De 8 millions de tonnes en 1900, celle-ci passe en effet à 32 millions en 1950, 49 millions en 1960, 76 millions en 1972 et 81 millions de tonnes en 1974 (tableau 2.3.1.a).

L'évolution de la consommation "per capita" passe, quant à elle, de 5,1 kg en 1900 à 11,9 kg en 1950 et 16,4 kg en 1960. Elle se situe à l'heure actuelle aux environs de 20 à 21 kg (tableau 2.3.1.b).

Tableau 2.3.1.a - EVOLUTION DE LA CONSOMMATION SUCRIERE MONDIALE (valeur en brut)

Année civile	Consommation (1 000 tonnes)	Population (millions d'habit.)	Consommation per capita (kilos)
1900	8 130	1 608	5,1
1910	12 269	1 760	7,0
1920	13 204	1 811	7,3
1930	24 742	2 015	12,3
1940	26 704	2 249	11,9
1950	29 404	2 470	11,9
1960	49 298	3 022	16,4
1970	72 125	3 616	19,9
1974	79 776	3 864	20,6

Tableau 2.3.1.b - CONSOMMATION PAR HABITANT
SELON LES ZONES GEOGRAPHIQUES
(1972)
(en kilogrammes de sucre brut)

Europe	40,0
Amérique du Nord	49,9
Amérique Centrale	37,6
Amérique du Sud	38,7
Asie	8,5
Afrique	12,5

Source : Organisation Internationale du Sucre

2.3.2 - Répartition de la consommation mondiale

Le tableau 2.3.2 indique les consommations totales et les consommations per capita des dix plus importants consommateurs.

Tableau 2.3.2 - LES DIX PLUS IMPORTANTS CONSOMMATEURS DE SUCRE :
1973 (en tonnes de sucre brut)

PAYS	% consommation mondiale	Consommation totale (en tonnes)	Consommation per capita (en kg)
U.R.S.S.	14,0	11 200 000	44,8
C.E.E. (9 pays)	13,9	11 116 435	43,5
U.S.A.	13,1	10 463 710	49,8
Brésil	5,3	4 266 325	42,1
Inde	4,8	3 826 601	6,7
Chine	4,8	3 800 000	4,8
Japon	4,1	3 293 713	30,1
Mexique	2,9	2 294 649	42,3
Pologne	1,9	1 549 173	46,4
Canada	1,5	1 211 765	55,0
Autres pays	33,7	26 753 629	
	100,0	79 776 000	

Source : Organisation Internationale du Sucre

L'Europe dans son ensemble est une des régions les plus consommatrices de sucre. La Communauté Economique Européenne élargie, qui consomme en 1973 11 116 435 tonnes, est déficitaire depuis l'entrée de nouveaux membres dans le Marché Commun. C'est ainsi que la production nationale du Royaume-Uni couvre à peine 30% des besoins intérieurs.

La consommation par habitant en Europe Orientale et en URSS (44,8 kg par an), se situe maintenant sensiblement au même niveau que celle de l'ensemble de l'Europe Occidentale, et dépasse la consommation de la CEE (43,5 kg par an).

Avec une consommation unitaire de 49,8 kg par habitant et par an pour les Etats-Unis comme pour le Canada, l'Amérique du Nord tend vers une certaine saturation de la consommation sucrière destinée à l'alimentation humaine. Une partie importante de l'augmentation de consommation est aujourd'hui liée à l'évolution de la démographie et des quantités destinées à l'alimentation animale ou à l'industrie. Le déficit sucrier de ce sous-continent, stable aux environs de 7 millions de tonnes par an, est actuellement comblé par des importations en provenance du Commonwealth ou d'Afrique du Sud (Canada) ou régi par le US Sugar Act (USA).

En dépit de leur bas niveau de vie, les pays d'Amérique Latine ont des consommations unitaires relativement élevées, ce phénomène s'expliquant en grande partie par le fait que la plupart sont des pays producteurs.

L'Asie et le Proche-Orient, qui abritent la moitié de la population mondiale, ont un niveau de consommation très bas.

A l'exception de l'Afrique du Sud et de l'Ile Maurice, l'Afrique reste un continent à très faible consommation, tributaire pour une large part des importations.

2.4 - LES ECHANGES

2.4.1 - L'évolution du commerce international

A peu près stationnaire au cours des années 1967 à 1969, le volume du commerce mondial connaît depuis lors une forte progression. Cette reprise est néanmoins caractérisée par une modification de la structure des échanges, seuls les pays développés (CEE, Australie, Afrique du Sud) et quelques pays en voie de développement (Brésil, Thaïlande, Philippines, République Dominicaine) s'avérant capables de répondre rapidement à un accroissement de la demande. Contrariée par de mauvaises récoltes et une limitation de ses importations en provenance de Cuba, l'Union Soviétique doit s'approvisionner sur le marché libre et ralentir de façon considérable ses réexportations de sucre raffiné.

Le commerce international de sucre représente en 1973, 4,2 milliards de dollars.

2.4.1.1 - Les exportations

Les producteurs du Tiers-Monde réalisent les deux tiers environ des exportations mondiales de sucre. Les pays développés capitalistes interviennent dans le quart de ces exportations. Quant aux pays socialistes, leurs exportations représentent une part relativement faible du commerce international.

Le volume des exportations mondiales croît progressivement d'une année sur l'autre, sauf en ce qui concerne l'année 1971 qui connaît une réduction sensible du commerce international de sucre à 21,61 millions de tonnes (tableaux 2.4.1.1.a et 2.4.1.1.b).

S'il n'est pas le premier producteur, Cuba demeure le premier exportateur de sucre (4,8 millions de tonnes, soit 20,6 % des exportations mondiales). Les autres pays d'Amérique Latine, et en particulier le Brésil, réalisent près du tiers des exportations mondiales (7,4 millions de tonnes, soit 31,8 % des exportations). L'Amérique Latine à elle seule compte donc dans 52,4 % des exportations mondiales en 1973. Une fraction encore importante des exportations du Tiers-Monde sont celles des pays d'Extrême-Orient.

Tableau 2.4.1.1.a - EXPORTATIONS MONDIALES DE SUCRE CENTRIFUGE
(Milliers de tonnes)

Exportations	Moyenne 1966-70	1970	1971	1972	1973	% 1973
Exportations mondiales	20 330	22 290	21 610	22 550	23 300	100,0
<u>Pays développés capitalistes</u>	<u>4 240</u>	<u>4 580</u>	<u>4 790</u>	<u>6 280</u>	<u>5 950</u>	<u>25,5</u>
. CEE (9 membres)	1 400	1 320	1 950	2 700	2 680	11,5
. Autres pays européens	100	160	80	120	100	0,4
. Amérique du Nord	20	20	10	20	70	0,3
. Autres pays	2 720	2 580	2 750	3 440	3 100	13,3
<u>Pays du Tiers-Monde</u>	<u>12 890</u>	<u>15 130</u>	<u>14 460</u>	<u>14 650</u>	<u>15 820</u>	<u>67,9</u>
. Cuba	5 250	6 910	5 510	4 140	4 800	20,6
. Autres pays d'Amérique Lat.	4 600	4 800	5 220	6 950	7 400	31,8
. Extrême-Orient et Océanie	1 720	2 040	2 470	2 110	2 100	9,0
. Proche-Orient	140	130	160	160	200	0,9
. Afrique	1 180	1 250	1 100	1 290	1 320	5,6
<u>Pays socialistes</u>	<u>3 200</u>	<u>2 570</u>	<u>2 360</u>	<u>1 620</u>	<u>1 530</u>	<u>6,6</u>
. Europe Orientale	1 100	900	620	900	900	3,9
. URSS	1 190	1 170	1 090	50	30	0,1
. Chine	910	500	650	670	600	2,6

Source : FAO Commodity Review and Outlook 1973-1974.

Tableau 2.4.1.1.b - LES DIX PREMIERS EXPORTATEURS
DE SUCRE : 1973-1974
(En milliers de tonnes de sucre brut)

Pays	Exportations
Cuba	5 000
Brésil	2 906
Australie	2 022
Philippines	1 284
République Dominicaine	1 113
Hawaï	1 006
France	1 000
Ile Maurice	787
Afrique du Sud	750
Argentine	720

Sources : Organisation Internationale du Sucre

Les pays européens réalisent la moitié des exportations des pays développés capitalistes (2,61 millions de tonnes), en raison du volume relativement considérable des échanges intra-zones. L'Amérique du Nord exporte très faiblement (70 000 tonnes en 1973).

Si l'URSS est le premier producteur mondial, elle n'est nullement une puissance exportatrice (30 000 tonnes en 1973), et d'une manière générale, les exportations des pays socialistes sont peu importantes.

2.4.1.2 - Les importations

Les pays développés capitalistes réalisent plus de la moitié des importations mondiales de sucre. Les pays du Tiers-Monde et les pays socialistes se répartissent la moitié restante. C'est ainsi qu'en 1973, les pays développés capitalistes, les pays du Tiers-Monde et les pays socialistes réalisent respectivement 13,3, 4,9 et 4,8 millions de tonnes d'importations.

Les Etats-Unis sont le principal importateur avec 4,6 millions de tonnes, soit 20 % des importations mondiales en 1973. La Communauté Economique Européenne réalise également de nombreuses importations de sucre (3,37 millions de tonnes en 1973).

L'URSS a une position fortement importatrice en 1973, mais il convient de remarquer que les importations évoluent de manière très irrégulière (3 millions de tonnes en 1970 et 1,54 million de tonnes en 1971).

Tableau 2.4.1.2.a - IMPORTATIONS MONDIALES DE SUCRE CENTRIFUGÉ
(Milliers de tonnes)

Importations	Moyenne 1966-70	1970	1971	1972	1973	% 1973
Importations mondiales	20 120	22 240	21 340	22 140	23 000	100,0
<u>Pays développés capitalistes</u>	<u>12 260</u>	<u>13 100</u>	<u>13 220</u>	<u>13 730</u>	<u>13 300</u>	<u>57,8</u>
. CEE (9 membres)	3 280	3 290	3 360	3 420	3 370	14,7
. Autres pays européens	1 400	1 210	1 310	1 550	1 530	6,6
. Etats-Unis	4 350	4 760	4 820	4 750	4 600	20,0
. Autres	3 230	3 840	3 730	4 010	3 800	16,5
<u>Pays du Tiers-Monde</u>	<u>4 160</u>	<u>4 010</u>	<u>4 460</u>	<u>4 610</u>	<u>4 900</u>	<u>21,3</u>
. Amérique Latine	260	170	210	370	350	1,5
. Extrême-Orient et Océanie	1 480	1 490	1 660	1 660	1 900	8,3
. Proche-Orient	1 230	1 080	1 280	1 260	1 300	5,7
. Afrique	1 190	1 270	1 310	1 310	1 350	5,9
<u>Pays socialistes</u>	<u>3 700</u>	<u>5 130</u>	<u>3 660</u>	<u>3 800</u>	<u>4 800</u>	<u>20,9</u>
. Europe Orientale	890	1 340	1 330	880	900	3,9
. URSS	2 090	3 000	1 540	1 930	2 800	12,2
. Chine	520	530	460	750	800	3,5
. Autres	200	260	330	240	300	1,3

Sources : F.A.O. Comodity Review and Outlook 1973-1974

Tableau 2.4.1.2.b - LES DIX PREMIERS IMPORTATEURS
DE SUCRE : 1973-1974
(En milliers de tonnes de sucre brut)

Pays	Importations
USA	6 582
Japon	2 568
Grande-Bretagne	1 986
URSS	1 861
Canada	967
Italie	833
Chine	750
Malaisie	500
Irak	348
Bulgarie	340

Sources : Organisation Internationale du Sucre

2.4.1.3 - La balance commerciale

La comparaison des exportations et des importations des différents groupes de pays indique que seul le groupe des pays du Tiers-Monde a une balance commerciale excédentaire, alors que les pays développés capitalistes et les pays socialistes ont généralement une balance commerciale déficitaire (respectivement 7,35 et 3,27 millions de tonnes), (tableau 2.4.1.3).

Tableau 2.4.1.3 - EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS DE SUCRE CENTRIFUGE

Exportations en 1973

PAYS DEVELOPPES CAPITALISTES	PAYS DU TIERS-MONDE	PAYS SOC.
25,5%	67,9%	6,6%

Importations en 1973

PAYS DEVELOPPES CAPITALISTES	PAYS DU TIERS-MONDE	PAYS SOCIALISTES
57,8%	21,3%	20,9%

2.4.2 - La structure du commerce international

Les Nations-Unies fournissent des tableaux statistiques décrivant les flux d'échanges de sucre sous la forme de matrices d'exportation-importation.

Le tableau 2.4.2. décrit les principaux flux commerciaux de sucre et de miel (le sucre autoconsommé représente 72 % de la production et seuls 28 % du sucre produit donnent lieu à des échanges internationaux).

Il montre que l'embargo américain sur les importations de sucre en provenance de Cuba n'empêche pas ce pays de trouver au Japon et dans de nombreux pays européens, des débouchés importants pour son sucre.

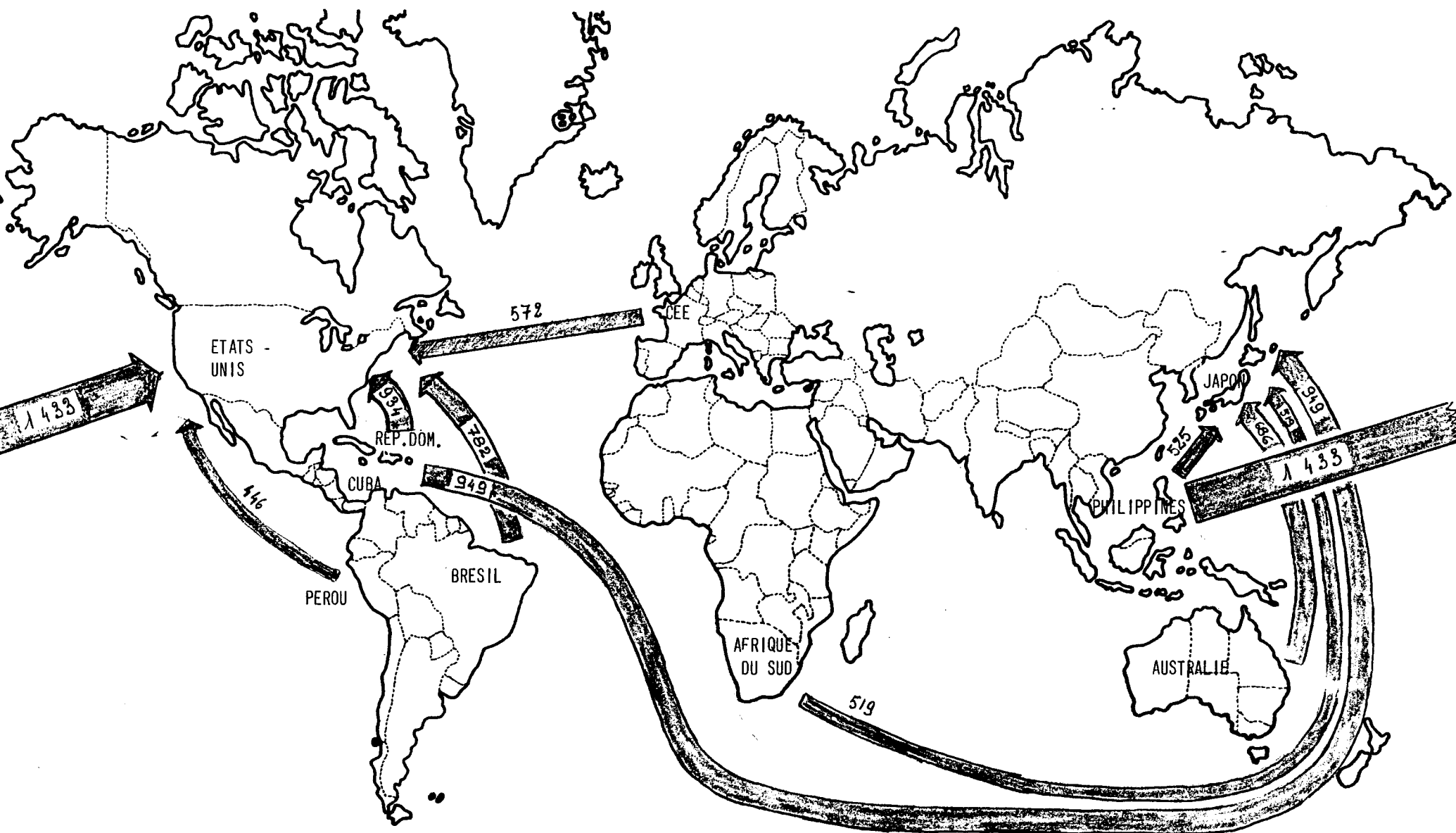
Les Etats-Unis procèdent à de considérables importations de sucre philippin, mexicain et brésilien. En revanche le Royaume-Uni privilégie le sucre mauricien.

Parmi les pays développés capitalistes, la France vient en tête des pays exportateurs, avec 10,3 % des exportations mondiales en 1973, ses principaux clients sont les Etats-Unis (572 000 tonnes) et l'Italie (448 000 tonnes).

bleau 2.4.2.a - SUCRE ET MIEL : STRUCTURE DU COMMERCE INTERNATIONAL EN MILLIERS DE TONNES (PAR PAYS) EN 1973

Exportations	vers	Etats-Unis	Japon	Royaume-Uni	Italie	Canada	France	Yougoslavie	Irak	RFA	Corée du Sud	Pays-Bas	
de	%	24,6	12,6	9,9	4,3	4,2	3,1	2,7	2,7	2,5	1,8	1,8	70,2
Cuba	20,8		949	133	73	7	17	23		8		82	
Bésil	12,9	782	98	204	1		83	63		46	1	289	
France	10,3	572	4	55	448			60		120		67	
Australie	8,2	311	686	325			9				58		
Philippines	5,9	1 433	525				2				115		
ép. Dominic.	4,3	934	26	41			34			1		14	
Afrique du Sud	3,5	154	519	107			6			1		14	
Mexique	3,1	1 207	3	30			7	1		23		3	
le Maurice	2,4	60		425	7		20			6		14	
Argentine	2,2	92	6	42			10			8			
Belg.-Lux.	2,0			16	24		14			60		78	
Royaume-Uni	1,9	5	4					10		7		5	
érou	1,9	446									1		
FA	1,8		9	7	103		5	13				41	
	81,2												

Tableau 2.4.2.b - SUCRE ET MIEL : COMMERCE INTERNATIONAL - PRINCIPAUX FLUX (en milliers de tonnes)



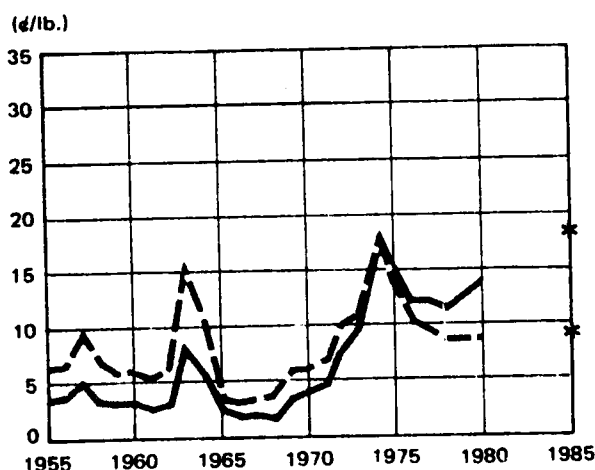
2.4.3 - Les prix du commerce international

Il existe autant de prix du sucre que de marchés du sucre : d'une part, le prix mondial du sucre brut ou "prix libre" qui résulte du "jeu" de l'offre et de la demande sur le marché international et d'autre part, les prix "négociés" ou préférentiels résultant d'accords conclus entre certains importateurs et exportateurs.

2.4.3.1 - Le prix mondial du sucre brut

Ce prix est celui qui est coté à la bourse de New-York et à celle de Londres pour les sucres roux et à la bourse de Paris pour les sucres blancs. Le tableau 2.4.3.1 indique l'évolution des cours mondiaux intervenue depuis 1964. Le marché libre représente 10 % des exportations mondiales.

Tableau 2.4.3.1 - PRIX MONDIAL DU SUCRE SUR LE MARCHÉ LIBRE
FOB Caraïbes en cents/livre



— prix courants
 - - prix en monnaie constante (1974)

Sources : Banque Mondiale

Après avoir été très déprimés entre 1965 et 1968 en raison d'une production sucrière mondiale supérieure à la demande, les cours du marché "libre" se sont donc sensiblement raffermissés dès 1969 à la suite de l'entrée en vigueur de l'Accord International sur le Sucre. A la très forte hausse de 1969 (+70 %), ont en effet succédé des progressions appréciables des cours en 1970 (+15 %) et 1971 (+22 %).

Ce mouvement haussier a brusquement dégénéré dans les derniers mois de 1971 à la suite de retournement de l'équilibre mondial production-consommation et d'importants achats effectués pour la première fois sur le marché libre par l'Union Soviétique.

Des prévisions décevantes quant à la récolte européenne de betteraves, jointes à des achats chinois et à de nouveaux achats russes, conduisent à une nouvelle hausse (10 cents à la fin de 1972). Les cours oscillent pendant les neuf premiers mois de 1973 entre 9 et 10,5 cents, avant de s'envoler à nouveau sur la fin de l'année. Les cours crèvent alors rapidement les plafonds des 15 et des 20 cents pour se situer entre 20 et 35 cents en mars-avril 1974.

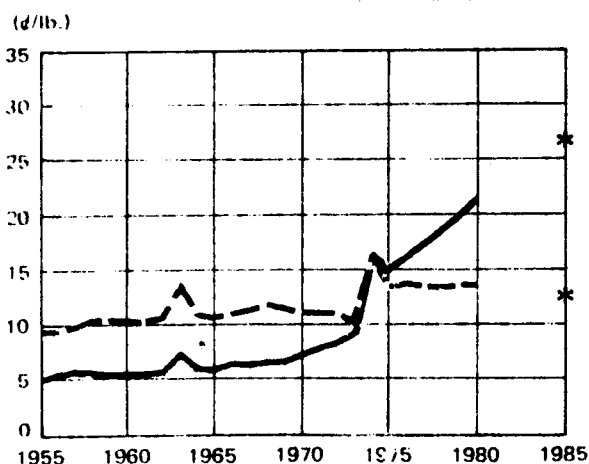
2.4.3.2 - Les prix préférentiels

Ces prix négociés sont ceux des principaux accords préférentiels (US Sugar Act, accord Cuba-Comecon, accord sucrier OCAM, règlement sucrier de la CEE). Avant la flambée récente des prix mondiaux du sucre, ces prix sont un peu plus élevés que sur le marché mondial, mais depuis 1972 ils deviennent inférieurs à ceux-ci. Le prix fixé a pour objet de favoriser les producteurs en échange d'une sécurité d'approvisionnement et d'une certaine dépendance économique (ou politique) face à l'importateur.

Après s'être situés entre 2 et 3,5 fois à ceux du marché libre pendant la période 1965-1970, les prix applicables aux importations des Etats-Unis dans le cadre du Sugar Act leur sont inférieurs depuis la fin de 1972.

En ce qui concerne l'organisation sucrière actuelle du Marché Commun, le prix d'intervention applicable aux quotas de base pendant la campagne 1972 - 1973 est voisin de 130 francs pour 100 kg de sucre blanc et tombe à 80 francs pour la tranche de production comprise entre les quotas de base et 135 % de ces quotas. Ils sont augmentés de façon substantielle à partir de 1975 de façon à protéger les zones communautaires qui ne sont pas nécessairement les plus aptes à la culture betteravière mais dont l'économie dépend dans une plus ou moins large mesure de cette production.

Tableau 2.4.3.2 - PRIX MONDIAL DU SUCRE PREFERENTIEL DES ETATS-UNIS



— prix courants
 --- prix en monnaie constante (1974)

Source : Banque Mondiale

2.5 - DEPENDANCE

Il est possible d'estimer la dépendance de certains pays à l'égard de l'extérieur et à l'égard du Tiers Monde au moyen de deux indicateurs statistiques (tableau 2.5).

- la dépendance vis-à-vis de l'extérieur T_1

$$T_1 = 1 - \frac{\text{Production de sucre}}{\text{Consommation de sucre}}$$

- la dépendance vis-à-vis du tiers Monde T_2

$$T_2 = T_1 \times \frac{\text{importations en provenance du Tiers Monde}}{\text{importations totales} - \text{importations en provenance des pays socialistes}}$$

Tableau 2.5 - Dépendance

Pays	T_1	T_2
Etats-Unis	0,6	0,6
CEE	0,1	0,1
URSS	0,25	0,25
Japon	1	
Pays développés capitalistes	0,5	0,3

3 - PROBLEMES PARTICULIERS

3.1 - L'ORGANISATION DU MARCHE

Les nombreux efforts entrepris pour essayer de régulariser le marché mondial du sucre aboutissent à la conclusion d'accords internationaux visant à adapter les exportations de sucre aux besoins du marché en fixant des "quotas d'exportations" répartis entre les pays exportateurs.

Actuellement, les transactions internationales se font sur deux catégories de marché :

- le marché "libre", régi par l'Accord International Sucrier de 1968 et ratifié par 34 pays exportateurs et 15 pays importateurs. Ce marché ne commercialise en fait qu'environ 10 % des exportations mondiales ; le marché se traite à New-York et à Londres (sucre roux) et à Paris (sucre blanc) ;
- les marchés préférentiels résultats d'accords passés entre quelques gros importateurs-consommateurs et certains pays exportateurs de sucre. Ceux-ci vendent leurs produits à des prix négociés, en général plus élevés que les cours mondiaux, ce qui permet d'éviter les fluctuations parfois considérables des prix sur le marché libre et constitue une garantie de prix et d'écoulement (ou d'approvisionnement pour les importateurs) quelle que soit la conjoncture économique. Les accords les plus importants sont :
 - . le US Sugar Act, qui régleme les importations des Etats-Unis,
 - . l'accord Cuba-Comecon pour les transactions entre Cuba, l'Union Soviétique et les pays de l'Est,
 - . l'accord Sucrier Africain et Malgache qui règle les achats des pays africains à Madagascar et au Congo Brazaville, essentiellement,
 - . l'accord entre les pays du Marché Commun,
 - . la convention de Lomé entre la CEE et les ACP.

3.1.1 - Le marché libre

L'accord international sur le sucre, signé le 24 octobre 1968 à Genève et entré en application le 1er janvier 1969, succède aux accords de 1931 (devenus inefficaces parce que ratifié par un nombre trop restreint de pays producteurs), de 1937 (interrompus par la guerre), de 1953 et de 1958 (qui devaient perdre toute signification à la suite du conflit surgi entre les Etats-Unis et Cuba).

Pratiquement, l'accord doit conduire à relever les prix mondiaux en agissant de façon directe (contingentement des exportations) et de façon indirecte (frein à la production et réduction des stocks).

Un système de quotas permet de remplir ces deux objectifs. Chaque pays exportateur dispose en effet d'un quota qu'il ne peut dépasser, l'ensemble des quotas distribués représentant un tonnage d'environ 7,4 millions de tonnes (contingent global). Le Comité Exécutif de l'OIS (Organisation Internationale du Sucre) peut augmenter ou diminuer ce contingent global en fonction du prix du sucre sur le marché mondial, chaque augmentation (ou diminution) étant répartie entre l'ensemble des pays exportateurs au prorata de leur quota.

Le principal inconvénient du système adopté en 1968, du fait de ce contingentement indirect de la production, est de rendre le marché beaucoup plus sensible à une mauvaise récolte dans une zone géographique déterminée.

Venant à expiration le 31 décembre 1973, l'Accord International sur le sucre ne peut être renégocié à Genève. Une première difficulté apparaît en effet au niveau de la détermination d'une fourchette de prix dans laquelle on laisserait fluctuer les cours mondiaux sans intervenir directement sur le marché.

Le deuxième consiste dans le refus des Etats-Unis de participer à la création de stocks de stabilisation internationaux.

La première conséquence de l'absence d'accord international depuis le 1er janvier 1974 est la nouvelle flambée spectaculaire des cours.

3.1.2 - Le US Sugar Act

Le Sugar Act des Etats-Unis a pour but de répartir l'approvisionnement du marché intérieur américain sous forme de quotas de livraison entre les producteurs nationaux et certains fournisseurs étrangers. Le Département de l'Agriculture évalue régulièrement les besoins du marché et établit ainsi les quotas annuels des fournisseurs par référence à une répartition théorique des contingents (quotas de base). Les éventuels déficits déclarés en cours d'année par certains fournisseurs (exemple de Porto-Rico) sont également redistribués.

Son abrogation en 1976 apporte désormais au marché libre la masse des importations des Etats-Unis.

3.1.3 - L'accord Cuba-Comecon

Cet accord sucrier est une des conséquences de la crise politique entre les Etats-Unis et Cuba. Après sa rupture avec les Etats-Unis, Cuba trouve en effet dans les pays de l'Est un débouché privilégié pour ses excédents de sucre.

Conclu entre Cuba et l'Union Soviétique en 1964, cet accord porte sur la livraison de 24 millions de tonnes, étalée sur la période 1965-1970 (1965 : 2 millions ; 1966 : 3 millions ; 1967 : 4 millions ; 1968 et après : 5 millions). L'Union Soviétique doit revendre la quasi-totalité du sucre acheté aux autres membres du Comecon. L'Accord se réalise sur la base de 6 cents par livre, dont 20 % en devises convertibles et le solde en biens d'équipement durables.

Les chiffres de livraison prévus n'ont jamais été atteints.

3.1.4 - L'Accord Sucrier Africain et Malgache

Conclu en 1966, l'accord sucrier OCAM a pour objectif de coordonner les politiques de production et de commercialisation des pays signataires. Parmi ceux-ci, les deux pays exportateurs (Madagascar et Congo-Brazzaville) se voient accorder des contingents d'exportations annuels à des prix garantis, tandis que les pays importateurs s'engagent à s'approvisionner à concurrence de 70% de leurs importations dans ces deux pays.

L'accord sucrier ne fonctionne pas de façon satisfaisante : tant que les prix mondiaux sont inférieurs au prix garanti de l'accord (1966 à 1971), les importateurs préfèrent évidemment s'approvisionner sur le marché libre, tandis que depuis 1972 les exportateurs cherchent surtout à valoriser au maximum leur production excédentaire.

3.1.5 - L'Accord Sucrier dans le cadre de la CEE

Une période transitoire de sept années (1er juillet 1968-30 juin 1975) est accordée à l'économie sucrière de la CEE afin de s'adapter et d'être en mesure de fonctionner dans le cadre d'un marché unique dénué de toute discrimination entre les producteurs. Ceux-ci bénéficient dans la période d'une garantie de prix et d'écoulement pour une partie de leur production, dite "quota de base".

Cet accord fonctionne de façon satisfaisante pendant plus de quatre années, mais devient la source de nombreuses difficultés à partir de l'élargissement de la Communauté le 1er janvier 1973, car la Grande-Bretagne doit négocier dans le cadre du Commonwealth la révision des accords précédemment signés.

Aujourd'hui le mécanisme des prix communautaires est l'élément régulateur de la production :

- le prix indicatif est fixé avant le début de la campagne et a un rôle d'orientation de la production;
- le prix d'intervention est le prix minimal auquel les producteurs sont assurés de vendre leur production et auquel les organismes d'intervention sont tenus de la leur acheter s'ils n'ont pu l'écouler sur les marchés intérieurs traditionnels;
- le prix de seuil, prix minimal auquel est subordonné l'achat de sucre importé, assure la protection de l'industrie communautaire vis-à-vis du sucre des pays tiers en cas d'effondrement des cours sur le marché libre.

3.1.6 - Les Accords Sucriers entre la CEE et les pays tiers

En ce qui concerne les échanges avec les pays tiers, un système de prélèvements et de restitutions permet de combler les écarts entre prix mondiaux et prix communautaires; ainsi les producteurs et les consommateurs sont-ils protégés des fluctuations des cours mondiaux.

Par ailleurs, la CEE signe en février 1975, une convention à Lomé avec 46 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, par laquelle elle s'engage notamment pour une durée minimale de cinq ans, à acheter annuellement 1,4 million de tonnes de sucre aux pays producteurs des ACP à un prix qui ne peut être inférieur au prix garanti des producteurs européens.

3.2 - LE SECTEUR INDUSTRIEL SUCRIER DANS LES PAYS DEVELOPPES CAPITALISTES

En Europe plus qu'aux Etats-Unis, le secteur industriel sucrier a longtemps été très morcelé. Une concentration s'est d'abord produite sur le continent américain. Et aujourd'hui le même mouvement se produit en Europe.

Trois groupes réalisent ainsi la majeure part de la production française. Les Raffineries SAY sont sous le contrôle indirect de CATE & LYLE (premier raffineur britannique) et de BEGHIN. La GENERALE SUCRIERE détient une importante participation dans LEBAUDY-SOMMIER. Enfin, SUCRE-UNION, émanation de producteurs indépendants, commercialise le quart de la production française. Ces trois groupes ont atteint désormais la taille internationale. Ils assurent à la fois le raffinage et le conditionnement du sucre.

3.3 - LES STOCKS

Pendant quinze ans, la production et la consommation de sucre s'équilibrent plus ou moins en suivant une courbe ascendante. Mais depuis la campagne 1970-1971 jusqu'en 73-74, la courbe de la consommation dépasse celle de la production.

Il s'avère que la production ne suffisant plus à satisfaire les besoins de la consommation, il faut recourir au sucre provenant des stocks mondiaux qui servent d'amortisseurs entre la production et la consommation mondiales.

Alors que les stocks se situent généralement à un niveau représentant dix-huit semaines de consommation, ceux-ci descendent soudain au dessous de dix semaines (passant de 21 100 000 tonnes à moins de 15 000 000 tonnes).

Ces stocks parviennent cependant à être reconstitués au cours des dernières campagnes.

3.4 - IMPORTANCE STRATEGIQUE

Le sucre est une matière de base de toute première importance pour plusieurs pays du Tiers Monde en raison des recettes que ce produit procure aux pays exportateurs.

L'annuaire statistique des Nations-Unies permet de comparer ces recettes aux recettes totales des pays producteurs.

Tableau 3.4 - Exportations de sucre et exportations totales de quelques pays producteurs en 1972 (en milliers de dollars)

Pays	Exportations de sucre	Exportations totales	%
Ile Maurice	97 273	105 531	92,2
Cuba	655 126	858 507	76,3
République Dominicaine	167 292	352 221	47,5
Philippines	197 723	1 059 742	16,7
Brésil	417 254		

Source : Nations-Unies.

Le sucre constitue une denrée essentielle pour l'alimentation humaine et pourrait revêtir une importance stratégique.

L'apparition de substituts à la betterave et à la canne à sucre est probable à long terme mais peu vraisemblable dans les prochaines années. La saccharine (cancérogène) est interdite aux USA.

En dépit du développement rapide du "corn sugar" aux Etats-Unis (sucre tiré du maïs), qui constitue une menace non négligeable, des recherches activement menées sur des adoucissants non caloriques (Etats-Unis, Japon), ou des tentatives d'extraction de sucre naturel à partir de certains fruits (Japon), l'influence possible de tels produits concurrents apparaît encore à l'heure actuelle, comme très marginale pour les cinq ou dix années à venir.

L'expérience récente de la dulcine, puis des cyclamates, a d'ailleurs prouvé l'importance des lobbies sucriers actuels et le regain d'intérêt des consommateurs des pays développés pour les produits "naturels", semble devoir exclure tout développement majeur dans les années à venir. Il n'en demeure pas moins vrai qu'à long terme (1985-1995), une partie non négligeable des besoins "sucriers" de certains pays développés ne sera vraisemblablement plus extraite de la betterave ou de la canne à sucre.

4 - PERSPECTIVES D'EVOLUTION

4.1 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DE LA PRODUCTION

Une des conséquences normales de la crise actuelle est le sursaut de la production mondiale de sucre qui, largement, déborde la barre des 80 millions de tonnes. Favorisée par de bonnes conditions météorologiques et les prix exceptionnellement rémunérateurs du marché, cette reprise permet à la production d'être, à partir de 1974, supérieure à la consommation et entraîne une légère reconstitution des stocks.

La production de sucre pourrait ainsi se situer en 1985 dans la fourchette des 110-120 millions de tonnes.

L'hypothèse haute est la plus souvent retenue lorsque prévalent les arguments suivants :

- les possibilités importantes d'expansion de la culture de la canne à sucre dans les zones géographiques qui s'y prêtent : Amérique Latine, Australie, Afrique et Asie ;
- le faible pourcentage de la superficie consacrée à la betterave à sucre dans les pays producteurs (0,5 % des terres consacrées à l'agriculture), lequel pourrait être facilement augmenté sans nuire à la production des autres denrées alimentaires ;
- la sous-utilisation des capacités de production sucrières mondiales ; de 80 %, le taux d'utilisation pourrait passer à 90 % sans investissement particulier ;
- la possibilité d'allonger la durée des campagnes.

En revanche, l'hypothèse basse est choisie lorsque prévalent les arguments suivants :

- le délai normal entre le début d'un projet et la pleine production d'une sucrerie (souvent sept à huit ans) ;
- le coût élevé des infrastructures sucrières : sucrerie et mise en valeur de la terre ;
- les difficultés rencontrées par les pays du Tiers-Monde pour acquérir le capital technologique nécessaire et pour s'assurer une sécurité de leurs investissements devant l'évolution des prix ;
- les amples fluctuations des cours mondiaux qui rendent les investissements sucriers beaucoup plus aléatoires et risqués que d'autres investissements industriels.

4.2 - LES PERSPECTIVES D'EVOLUTION DU COMMERCE INTERNATIONAL

Compte tenu de la tendance à l'autarcie qui se dégage dans le nombreux pays -laquelle n'est sans doute étrangère au niveau des prix enregistrés ces dernières années-, la part du sucre importé pourrait se réduire légèrement dans le futur ou voir sa croissance diminuer.

En ce qui concerne l'évolution à venir de la répartition des soldes nets d'importations, les études menées par différents organismes (FAO, Banque Mondiale), indiquent que la part de la demande nette d'importations des pays développés devrait continuer à décroître légèrement (Japon excepté) au profit de celle des pays en voie de développement du continent asiatique, les parts de l'Afrique et des pays à planification centrale d'Europe Orientale restant à peu près stables.

En matière d'exportations, les tendances projetées s'inscrivent dans le prolongement de celles observées depuis quelques années : légère décroissance relative des soldes nets d'exportations de la plupart des zones géographiques au profit des pays producteurs du continent sud-américain (et dans une moindre mesure de l'Amérique Centrale).

Bien que celle-ci dépende plus de décisions politiques que de facteurs économiques prévisibles, peu de changements sont en fin de compte attendus quant à la façon dont le sucre sera commercialisé au cours de la décennie 1980. La recherche d'une certaine sécurité (d'approvisionnements ou de débouchés) continuera de justifier l'existence d'accords particuliers entre un certain nombre de pays importateurs et de pays exportateurs, tandis qu'un nouveau marché "libre" -quoique réglementé- sera le lieu d'échanges internationaux de sucre.

4.3 - LES PERSPECTIVES DE PRIX

D'une façon générale, les prix du sucre sur les marchés préférentiels ont eu dans le passé une nette tendance à la hausse, destinée à assurer aux pays producteurs -et notamment aux pays en voie de développement- une progression régulière de leurs recettes d'exportations. Il est vraisemblable que cette tendance se poursuivra dans l'avenir, mais il convient de remarquer que la fixation de ces prix dépend au moins autant de la situation sucrière mondiale -donc des prix mondiaux libres- au moment de la signature de ces accords que du rapport des forces en présence et des liens économiques ou politiques existant entre les pays intéressés.

L'estimation d'un prix du sucre exportable qui pourrait être négocié, exprimé en monnaie américaine de 1977, varie fortement selon les experts.

Si l'on se réfère à la fourchette de prix qui avait été retenue lors de la négociation de l'Accord International sur le sucre en 1968 (3,25-5,25 cents), et que l'on tient compte du rythme important d'inflation généralisée enregistré depuis lors ainsi que de la dépréciation du dollar américain, cette fourchette devrait être en 1977 de 5,50-8,80 cents.

La persistance des cours mondiaux à un niveau significativement inférieur ou supérieur à cette fourchette devrait, en l'absence d'accords sur le marché, entraîner une réaction de la production mondiale (ou de la consommation), avec le risque difficilement évitable qu'une réaction excessive initialise un nouveau cycle de perturbations.

Dans l'hypothèse où les coûts de production s'accroîtraient à un rythme sensiblement voisin du taux d'inflation mondial, le prix tendanciel du sucre en 1980 approcherait ainsi les 9 cents (de 1980) par livre (fourchette : 7,50-10,50 cents). Sur la base d'un commerce international proche des 25 millions de tonnes et en tenant compte des prix préférentiels en vigueur à cette époque (11 à 12 cents par livre), les recettes brutes d'exportations pourraient alors être de l'ordre de 5,5 à 6 milliards de dollars en 1980, contre 2,1 milliards en 1964-1966 et 3,35 milliards en 1972.

Ces chiffres correspondent d'ailleurs aux hypothèses de prix avancées pour 1980 par la Banque Mondiale.

SUCRE

FICHE DE SYNTHÈSE

Production mondiale en 1974-1975

79 390 000 tonnes de sucre brut.

Utilisations

- . Sucre raffiné : - alimentation humaine,
- . Sous-produits : - fabrication d'alcools,
 - alimentation humaine,
 - fabrication de produits industriels (isolants, cartons, plastiques, ...).

Substituts

"Corn Sugar" ou sucre tirée du maïs, sucre tiré des fruits.

Production en 1974-1975

PDC 27%			PS 19%			PVD 54%			
CEE	USA	Autres pays	URSS	Chine	Autres	Bésilil	Cuba	Inde	Autres pays
11,9	4,9	10,2	10,7	4,5	3,8	9,4	6,7	6,1	31,8

Exportation en 1973

PDC 25,5%		PS 6,6%		PVD 67,9	
CEE	Autres pays	Chine	URSS	CUBA	Autres pays
11,5	14				

Part du commerce dans la production : 28 %Taux de dépendance PDC/PVD 30%

Perspectives: Progression de la production et de la consommation de prix. Tendance des prix à la hausse.

Marché . Marché "libre" régi par l'Accord International Sucrier de 1958
 . Marchés préférentiels entre importateurs et exportateurs de sucre

LE THE

1 - PRESENTATION GENERALE

1.1 - EXPLOITATION

A la différence du café et du cacao qui sont des matières de base exclusivement tropicales et donc produites dans le seul Tiers Monde, le thé est produit également par certains pays développés.

Il existe en Chine des théiers sauvages qui atteignent de 10 à 15 mètres de hauteur. Cependant le théier domestique est toujours taillé en haie entre 0,80 m et 1,20 m pour permettre une cueillette pratique.

Il n'existe qu'une espèce de thé, mais en matière de variétés les types Chine à feuilles petites ou moyennes se séparent des types Assam à feuilles plus grandes.

Il faut six ans environ pour qu'un théier entre en production mais celui-ci peut ensuite fournir des feuilles pendant 40 ou 50 ans et parfois davantage.

Il est possible de faire du thé avec la fleur de thé et même une huile, sans grand intérêt avec la graine. Cependant, la plupart des producteurs se bornent à cueillir les "pekoes" c'est-à-dire les bourgeons tendres et une, deux ou trois des feuilles les plus voisines. La cueillette doit être effectuée tous les 6 à 10 jours, suivant la saison.

Une fois cueilli, le pekoe n'admet pas une attente de plus de 24 à 36 heures. Il doit donc être transporté immédiatement à l'usine où le pekoe vert est transformé en un produit sec directement consommable qui peut être soit du thé non fermenté, soit du thé vert non fermenté, soit du thé oolong semi-fermenté.

Ultérieurement ces thés pourront être transformés en thés parfumés et en thés solubles. Les thés solubles se préparent par concentration et pulvérisation de l'infusion.

1.2 - USAGES

Le thé est un breuvage désaltérant et stimulant. La préparation est basée sur l'infusion à l'eau bouillante réalisée de préférence quelques minutes avant la consommation chaude.

2 - SITUATION ACTUELLE

2.1 - POTENTIEL DE PRODUCTION

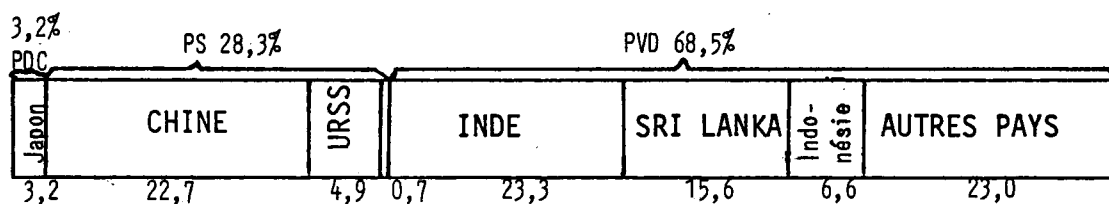
S'il n'est guère possible d'accroître rapidement la production de thé dans les pays développés capitalistes - le Japon étant l'unique producteur parmi ce groupe de pays - la production peut en revanche augmenter dans certains pays socialistes et surtout dans de nombreux pays du Tiers Monde. La production de thé n'occupe aujourd'hui qu'une petite partie des terres cultivées et susceptibles d'être plantées en théiers. En d'autres termes, il ne paraît pas exister de limites physiques au développement de l'exploitation du thé (tableaux 2.1.a et 2.1.b).

L'obstacle principal à un tel développement demeure les lourds engagements financiers qu'exige toute création de plantations nouvelles puisqu'il s'agit tout à la fois de travailler avant rendement pendant six ans et de construire l'usine. Aussi une telle création exige-t-elle dans tous les cas une initiative soit un soutien substantiel de l'Etat.

Mais cet investissement doit présenter un double avantage. Il crée une richesse exploitable ensuite pendant cinquante ans. Cette richesse développe ensuite tout autour de la plantation et de l'usine des activités nouvelles de production et de commerce.

2.1.a - Thé : superficie en 1975

Pays	Milliers d'hectares	%
<u>Pays développés capitalistes</u>	50	3,2
(Japon)	50	3,2
<u>Pays socialistes</u>	440	28,3
dont Chine	76	22,7
URSS	353	4,9
<u>Pays du Tiers Monde</u>	1 063	68,4
dont Inde	363	23,3
Sri Lanka	242	15,6
Indonésie	102	6,6
Kenya	53	3,4
Argentine	39	2,5
Turquie	28	1,0
Monde	1 553	100,0

2.1.b - Thé : répartition des superficies cultivées2.2 - PRODUCTION2.2.1 - Evolution de la production mondiale

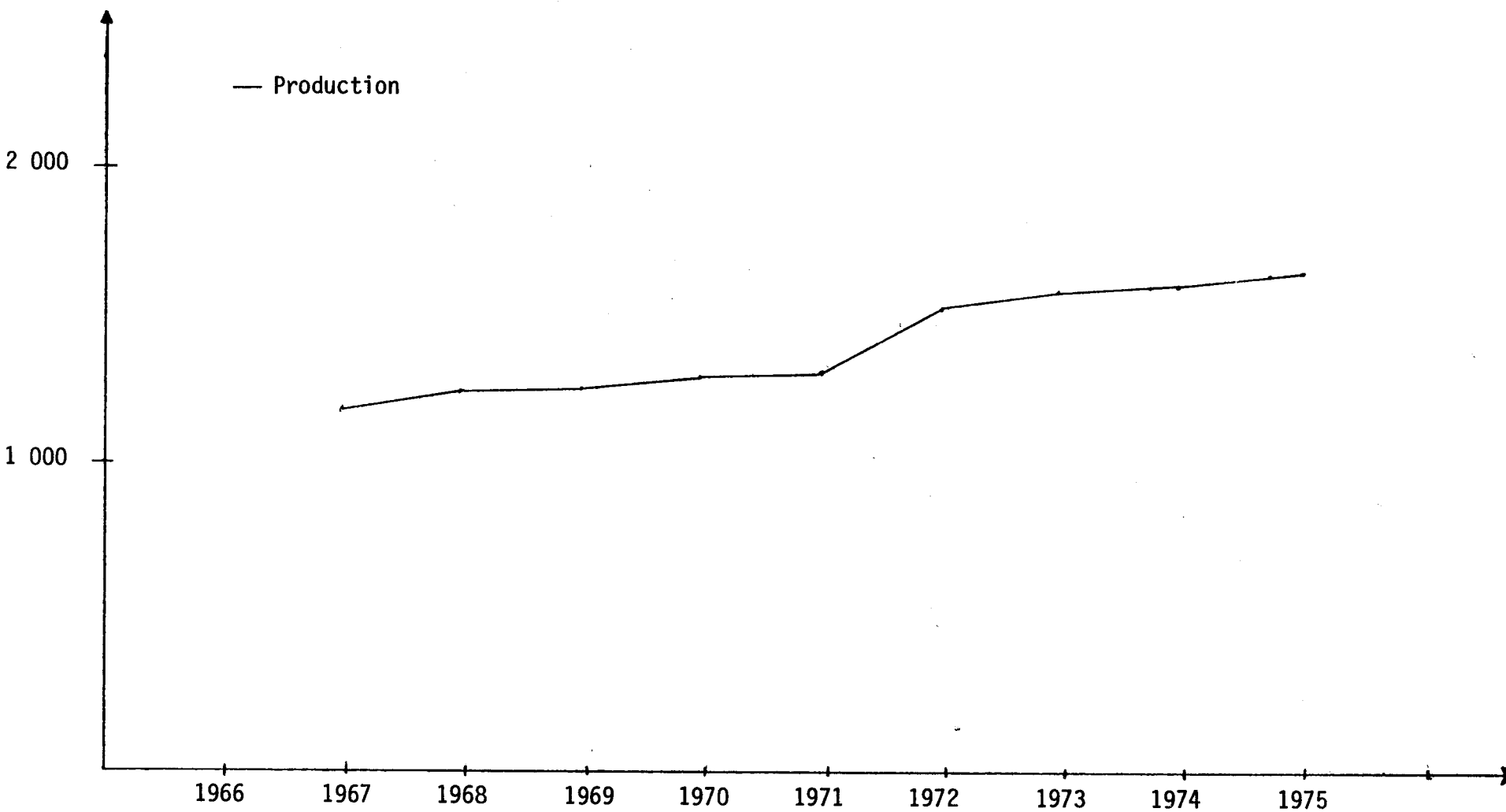
La production mondiale de thé croit de façon relativement régulière depuis 1965 à un taux de 2,8 % par an exception faite de la forte croissance de l'année 1972. Se situant en moyenne à 1 121 000 tonnes dans la période 1961-1965, elle atteint 1 643 000 tonnes en 1975 (tableaux 2.2.1.a et graphique 2.2.1.b).

2.2.1.a - Thé : évolution de la production mondiale (en milliers de tonnes métriques)

	Moyenne 1961-1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
<u>Pays développés capitalistes</u> (Japon)	<u>80</u>	<u>83</u>	<u>85</u>	<u>85</u>	<u>90</u>	<u>92</u>	<u>93</u>	<u>95</u>	<u>101</u>	<u>95</u>	<u>103</u>
<u>Pays socialistes</u>	<u>227</u>	<u>210</u>	<u>219</u>	<u>226</u>	<u>231</u>	<u>270</u>	<u>271</u>	<u>366</u>	<u>386</u>	<u>405</u>	<u>424</u>
dont Chine	176	159	159	167	169	200	200	291	309	322	336
URSS	45	58	57	56	60	67	69	71	75	81	85
<u>Pays du Tiers Monde</u>	<u>814</u>		<u>887</u>	<u>928</u>	<u>939</u>	<u>932</u>	<u>942</u>	<u>1 062</u>	<u>1 092</u>	<u>1 095</u>	<u>1 116</u>
dont Inde	357	376	383	403	396	422	432	454	470	490	480
Sri Lanka	217	222	221	225	220	212	218	213	211	204	210
Indonésie	77	32	33	73	72	65	72	64	66	65	65
Kenya	17	20	23	30	36	41	36	53	57	53	55
Turquie	9	nd	nd	nd	34	34	34	47	43	43	45
Argentine	10	15	15	15	20	17	21	29	29	20	32
Monde	1 121		1 191	1 239	1 260	1 294	1 306	1 523	1 579	1 596	1 643

Source : bulletin mensuel: économie et statistique agricoles FAO

2.2.1.b - TENDANCE DE LA PRODUCTION DE THE DANS LE MONDE 1966-1975
(en milliers de tonnes métriques)



Source : bulletin mensuel : Economie et statistique agricoles FAO.

2.2.2 - Répartition de la production

Les pays du Tiers Monde fournissent plus des deux tiers de la production mondiale de thé (1 116 000 tonnes en 1975 soit 67,9 % de la production mondiale). Les pays socialistes contribuent pour un peu plus d'un quart à la production de thé (424 000 tonnes en 1975 soit 25,8 %). Les pays développés capitalistes fournissent le reste de la production il s'agit du Japon : 103 000 tonnes soit 6,3 % de la production de 1975.

Tous les grands producteurs ne contribuent pas à l'expansion de la production de thé. Cette expansion est forte dans les pays socialistes. La Chine et l'Union Soviétique doublent chacune leur production en dix ans. Elle est encore importante en Inde dont la production passe de 376 000 tonnes en 1966 à 480 000 tonnes en 1975. En revanche, les productions de Sri Lanka et de l'Indonésie stagnent ; la production de la première autour de 210 000 tonnes, celle de la seconde autour de 210 000 tonnes.

L'Inde demeure le premier pays producteur avec 29 % de la production mondiale. Le Sri Lanka autrefois second pays producteur perd en 1972 au profit de la Chine dont la production représente en 1975 21 % du total mondial.

Loin derrière Sri Lanka on trouve l'URSS (85 000 tonnes), l'Indonésie (65 000 tonnes) et le Kenya (35 000 tonnes).

2.2.2 - Thé : répartition de la production mondiale en 1975

PDC 6,3%		PS 25,8%			PVD 64,9%	
Japon	Chine	URSS	INDE	SRI LANKA	AUTRES PAYS	
6,3	20,5	5,2	29,2	12,8	25,9	
		0,1				

Pays	%
Inde	29,2
Chine	20,5
Sri Lanka	12,8
Japon	6,8
URSS	5,2
Indonésie	4,0
Kenya	3,3
Turquie	2,7
Argentine	2,3
Autres pays	13,7
Monde	100,0

Source : FAO, annuaire de la production

2.3 - CONSOMMATION

2.3.1 - Evolution de la consommation mondiale

La consommation mondiale de thé évolue de façon comparable à la production mondiale de thé, c'est-à-dire à un rythme de progression annuel légèrement inférieur à 3 %.

2.3.2 - Répartition de la consommation mondiale

Les pays consommateurs se divisent en trois catégories (tableau 2.3.2) :

- Les gros consommateurs des pays développés et soumis à une période hivernale : Grande-Bretagne, Eire, Afrique du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande, Etats-Unis, Canada, URSS et Japon (ces deux derniers n'étant que de petits importateurs).
- Les faibles consommateurs des pays développés et soumis à une période hivernale : l'ensemble des pays européens non anglo-saxons.
- Les pays du Tiers Monde qui comprennent :
 - . les régions productrices où la consommation augmente : Inde, Ceylan, Indonésie ;
 - . les pays islamisés traditionnellement consommateurs : la consommation ne se maintient que chez les plus traditionalistes où domine le thé vert (Maroc, régions sahariennes, Lybie, Jordanie, Irak) alors qu'elle régresse au profit du café dans les pays où s'implante le thé noir et où les populations affluent vers les villes.
 - . Les régions peu productrices et peu consommatrices : Afrique Noire et Amérique Centrale.

Répartition de la consommation apparente de thé en 1975

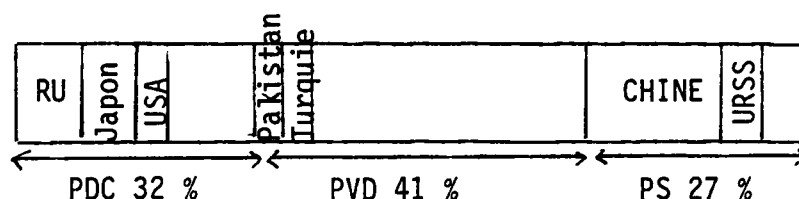


Tableau 2.3.2 : Consommation effective de thé en 1972-1974 dans différents pays

Pays	Total (milliers de tonnes)	par habitant (kg)
Royaume-Uni	200	3,57
Japon	114	1,05
URSS	108	0,43
Etats-Unis	76	0,36
Pakistan	40	0,61
Turquie	30	0,80
Australie	27	2,03
Irak	23	2,22
Canada	21	0,96
Sri Lanka	20	1,52
Kenya*	6	0,50
Jordanie*	2,5	1,04
Soudan*	17	1,07

Source : FAO

2.4 - LES ECHANGES

2.4.1 - L'évolution du commerce international

Le commerce international du thé représente 704 millions de dollars en 1972 (soit équivalent au cacao, et le cinquième de celui du café).

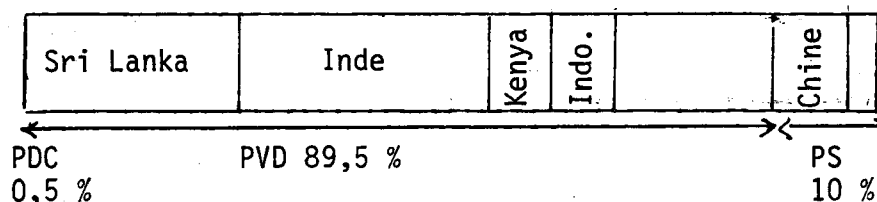
2.4.1.1 - Les exportations

Deux pays réalisent annuellement plus de 65 % des exportations mondiales, l'Inde et le Sri Lanka respectivement 219 000 tonnes en 1975 soit 29,5 % des exportations mondiales et 212 000 tonnes soit 28,5 %. Le Kenya fournit 7,1 % du total des exportations avec 53 000 tonnes.

Le total des exportations mondiales est relativement stable puisque celui-ci s'accroît seulement de 10 % en dix ans. La stabilité des exportations de Sri Lanka et de l'Inde est en tout cas remarquable : aucune progression des quantités exportées depuis les années soixante. Seuls les petits producteurs comme le Kenya paraissent contribuer à l'expansion du commerce international.

* 1971/73 : Source : ONU Statistical Yearbook.

2.4.1.1.a - Thé : répartition des exportations mondiales en 1975



2.4.1.1.b - Thé : exportations mondiales (en milliers de tonnes métriques)

	Moyenne 1961-1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Inde	210	179	214	208	169	200	200	203	188	206	219
Sri Lanka	213	200	217	209	202	201	208	190	206	166	212
Kenya	18	29	24	33	37	41	34	18	52	50	52
Chine	nd	nd	nd	53	54	52	53	54	51	52	58
Monde				737	688	745	746	748	767	711*	742*

Source : bulletin mensuel : économie et statistiques agricoles FAO.
Annuaire du Commerce FAO

2.4.1.2 - Les importations

Le Royaume-Uni réalise annuellement plus de 25 % des importations mondiales, c'est ainsi qu'en 1975, il importe 219 000 tonnes de thé (29 % des exportations mondiales) dont il réexporte 30 000 tonnes.

Les autres pays anglo-saxons demeurent aussi de gros importateurs : les Etats-Unis sont le second importateur avec 72 000 tonnes soit 9,7 % des importations mondiales. L'Australie et le Canada importent également de grandes quantités de thé.

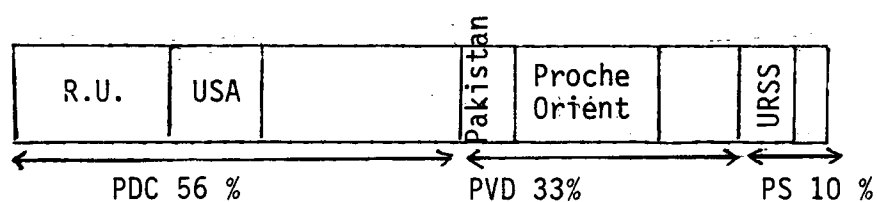
Si les Pays-Bas apparaissent dans les statistiques comme un gros importateur, cela tient en fait au rôle joué pour le port de Rotterdam dans le commerce international du thé (entrepôts).

* Exportations nettes (non compris les réexportations des pays non producteurs, qui représentaient 66 000 tonnes en 1973). Source : rapport et perspectives sur les produits, FAO 1976.

Certains pays islamisés non producteurs comme l'Irak demeurent de gros importateurs.

Le total des importations mondiales est relativement stable. La stabilité voire le recul des importations britanniques atténué très largement l'effet de l'expansion modérée des importations des autres pays.

2.4.1.2.a - Thé : répartition des importations nettes mondiales en 1975



<u>Pays</u>	<u>%</u>
Royaume-Uni	40,1
Etats-Unis	13,2
Irak	6,6
Australie	4,9
Canada	4,4
Pays-Bas	4,4
Autres pays	26,4
Monde	100,0

2.4.1.2.b - THE : IMPORTATIONS (en milliers de tonnes métriques)

	Moyenne 1961-1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971	1972	1973	1974	1975
Royaume-Uni	251	233	247	270	212	253	226	212	211	231	219
Etats-Unis	57	60	65	71	64	62	80	69	79	81	72
Irak	19	22	17	18	23	20	20	22	24	31	36
Australie	29	28	29	30	28	26	29	27	49	28	27
Canada	21	21	22	23	22	21	24	24	24	24	24
Pays-Bas	8	11	39	33	29	26	40	35	42	34	24

Source : bulletin mensuel : économie et statistique agricoles FAO.

2.4.2 - La structure du commerce international

Les Nations-Unies fournissent des tableaux statistiques décrivant les flux d'échange de thé et de maté sous la forme de matrices d'exportation.

Ces exportations de maté de certains pays d'Amérique Latine demeurent faibles en comparaison du commerce international du thé. Il n'est donc pas abusif de retenir les données statistiques de l'ONU comme représentatives du commerce international du thé.

Le tableau 2.4.2 décrit les relations commerciales entre les principaux pays exportateurs et les principaux pays importateurs. La carte 2.4.2.b met en évidence les principaux flux commerciaux de thé entre les divers pays ou entités géographiques en 1973.

Les principaux flux commerciaux demeurent alors :

- les exportations de l'Inde vers le Royaume-Uni (56 000 tonnes),
- les exportations du Kenya vers le Royaume-Uni (32 000 tonnes),
- les exportations du Sri-Lanka vers le Royaume-Uni (30 000 tonnes)
- les exportations du Sri-Lanka vers les Etats-Unis (20 000 tonnes)

Rotterdam joue un rôle très particulier dans le commerce du thé. Les Pays-Bas importent puis réexportent ainsi de grandes quantités de thé en vrac qui sont souvent stockées dans le port. C'est pourquoi apparaissent dans les statistiques des Nations-Unies les réexportations des Pays-Bas vers le Royaume-Uni et les Etats-Unis.

2.4.3 - Les prix du commerce international

Le marché mondial du thé se caractérise par la relative instabilité des prix d'une année sur l'autre et même en cours d'année. Le prix du thé noir à la bourse de New York atteint un de ses plus hauts niveaux en 1954 avec 72,6 cents la livre et un de ses plus bas niveaux en 1969 avec 42,7 cents la livre.

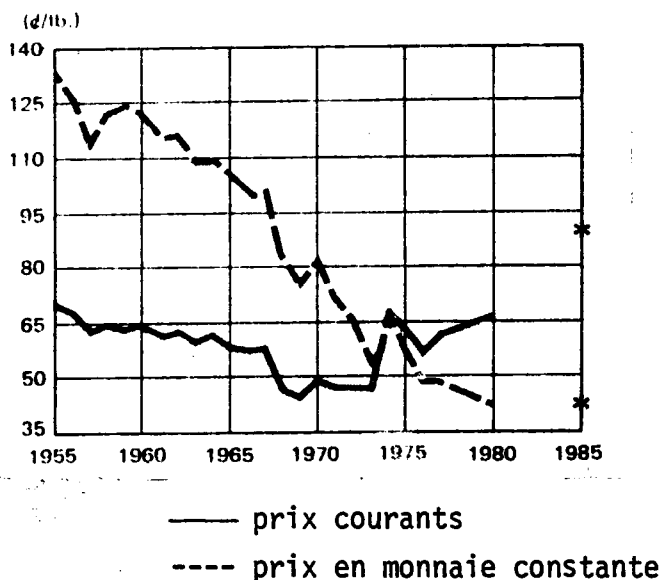
Ces fortes variations de prix mettent en évidence l'échec des arrangements passés officieusement entre pays producteurs pour contingentier les exportations ; ces accords ne peuvent résister aux mouvements spéculatifs qui s'emparent du marché.

Depuis 1952, les prix internationaux du thé connaissent d'amples fluctuations (graphique 2.4.3.a et tableau 2.4.3.b).

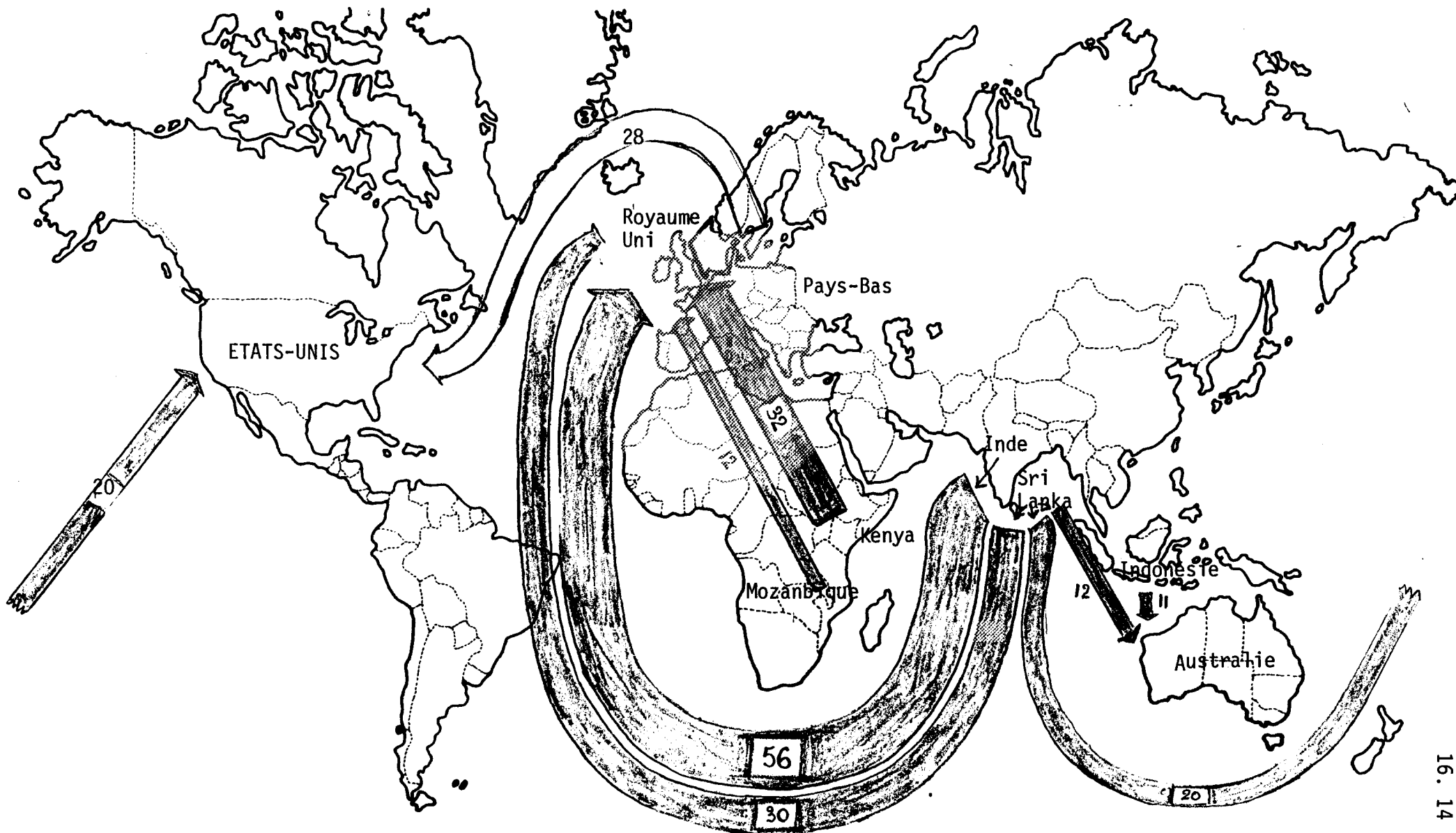
- Une progression très rapide jusqu'en 1954.
- De 1954 à 1969, une chute de prix d'abord lente mais qui aboutit en 1969 à un effondrement des cours.
- Depuis 1969 une amélioration du niveau des prix incertaine puisque sujette à de brusques baisses (en 1973).

On remarque la baisse pratiquement continuelle du prix du thé en monnaie constante, exception faite de quelques hausses (1970, 1974). Ainsi, entre 1955 et 1976, le prix réel du thé aura été pratiquement divisé par trois.

2.4.3.a - Prix du thé (en cents/livre)



2.4.3.b - PRINCIPAUX FLUX COMMERCIAUX DE THE (en milliers de tonnes)



2.4.2.a - STRUCTURE DU COMMERCE INTERNATIONAL DU THE ET DU MATE EN 1973 (en milliers de tonnes métriques)

Exportations	vers	Royaume Uni	Etats-Unis	Japon	Pakistan	Pays-Bas	Australie	Canada	
de	%	26,8	9,2	4,5	4,3	3,9	3,3	3,2	55,4
Inde	31,3	56	8	1		2	3	2	
Sri Lanka	28,5	30	20	3		3	12	6	
Royaume-Uni	8,0			4		1		3	
Kenya	7,0	32	8			4		5	
Indonésie	3,8	5	13			5	11		
Pays-Bas	3,7	30	28	5				1	
Malawi	2,5	10	3					1	
Ouganda	2,3	7	1					1	
Argentine	1,5	2	1			1			
	90,1								

2.4.3.b - Thé : évolution des prix à New York en cents
par livre (en monnaie courante)

Année	Prix
1952	39,2
1953	49,2
1954	72,6
1955	56,2
1956	53,0
1957	53,4
1958	51,0
1959	49,8
1960	50,4
1961	47,6
1962	49,1
1963	52,6
1964	51,8
1965	53,1
1966	46,6
1967	46,5
1968	45,3
1969	42,7
1970	45,8
1971	48,7
1972	50,7
1973	48,3
1974	62,0

2.5 - DEPENDANCE

Il est possible d'estimer la dépendance de certains pays à l'égard de l'extérieur et à l'égard du Tiers-Monde au moyen de deux indicateurs statistiques (tableau 2.5) :

- la dépendance vis-à-vis de l'extérieur T_1 :

$$T_1 = 1 - \frac{\text{Production de thé}}{\text{Consommation de thé}}$$

- la dépendance vis-à-vis du Tiers-Monde T_2 :

$$T_2 = T_1 \times \frac{\text{Importations en provenance du Tiers-Monde}}{\text{Importations totales} - \text{importations en provenance des pays socialistes}}$$

Tableau 2.5 - DEPENDANCE

Pays	T_1	T_2
Royaume-Uni	1	0,90
Japon	0,16	0,11
Etats-Unis	1	0,84
Australie	1	0,82
Canada	1	0,74
Pays développés capitalistes	0,82	0,69

Source : SEMA

Part du thé dans les recettes des principaux exportateurs
Moyenne 72/74

Sri Lanka	47,9 %
Malawi	17,8 %
Kenya	14,1 %
Bangladesh	11,9 %
Rwanda	7,6 %
Inde	6,6 %
Ouganda	5,5 %
Indonésie	0,9 %

Source : BIRD, rapport EC 166, 1976

3 - PROBLEMES PARTICULIERS

3.1 - LA PRODUCTION

La production de thé ne subit pas de fortes variations d'une année sur l'autre, elle croit assez régulièrement d'environ 2,8 % par an. Elle est moins sujette aux facteurs climatiques que la production de café.

C'est seulement à très long terme que les prix peuvent avoir des répercussions sur le volume de la production en incitant ou en décourageant les gouvernements à développer de nouvelles exploitations. Encore faut-il remarquer que les décisions des gouvernements ne sont pas motivées par le seul examen du prix international mais correspondent souvent à des soucis de diversifier la production ou d'accroître l'emploi.

3.2 - ORGANISATION DU MARCHÉ

Le thé est exploité dans des plantations travaillant pour une usine. La cellule idéale, compte tenu de l'équipement et des services généraux de l'usine est l'usine travaillant au milieu de 500 hectares de plantations et produisant 500 tonnes par an. Souvent, la plantation appartient à l'usine surtout quand il s'agit d'une plantation nouvelle qui s'installe dans une région où la main-d'oeuvre n'est pas formée à ce type de travail.

Le commerce du thé s'entend depuis l'usine jusqu'au consommateur en passant par le négociant ou le courtier pour la vente en vrac ou par l'industriel qui fait les mélanges et appose sa marque.

Chaque usine s'efforce de réaliser des lots homogènes en procédant à des mélanges de thés obtenus au cours d'une même période. De nombreuses usines conditionnent leur thé en paquets directement vendables chez les commerçants et cherchent parfois à l'exporter en cet état. Mais ce conditionnement intéresse surtout la consommation locale.

Néanmoins, la plus grande partie du thé d'exportation destiné aux négociants est emballée en vrac généralement en caisses 50 x 50 x 50 cm contenant 45 à 50 kilogrammes de thé. Le marché du thé est essentiellement un marché boursier.

De nombreuses transactions sur papier s'effectuent sur un marché à terme et notamment dans les bourses de Londres, de New York, d'Hambourg, d'Amsterdam.

Le mélange, la préparation de thés parfumés et de thés solubles obtenus grâce aux procédés industriels modernes et le conditionnement sont réalisés dans les pays capitalistes par des entreprises généralement sous contrôle britannique (Lipton, Brooke Bond et de nombreux autres), se ravitaillant aux bourses.

Les pays producteurs tentent de valoriser le thé au maximum en le conditionnant pour la vente directe au consommateur des pays scandinaves. Ainsi les responsables du Ceylon Tea Propaganda Board de Colombo et du Tea Board of India de Calcutta multiplient-ils les démarches pour introduire le thé en Europe, allant jusqu'à contacter directement les dirigeants des grandes centrales et chaînes de distribution clientes des importateurs européens.

Malgré l'opposition de ces derniers, les producteurs de l'Inde et du Sri Lanka recherchent toujours des opérations au coup par coup et s'efforcent de s'associer les grandes marques internationales comme Brook Bond ou Lipton qui ont construit des usines sur leur territoire.

On assiste donc à la création d'un marché parallèle, les producteurs traitant directement avec les consommateurs sans passer par les importateurs.

3.3 - VERS UN ACCORD INTERNATIONAL SUR LE THE ?

Depuis 1969, année où l'on assiste à un effondrement des cours, le Groupe intergouvernemental sur le thé (*) institué dans le cadre de la FAO étudie les bases d'un accord international à long terme assurant un prix équitable et rémunérateur pour les producteurs de thé. L'application d'un système de contingentements des exportations réalisée sur une base officielle et provisoire, afin de soutenir les prix à l'exportation rencontre des obstacles auprès des petits producteurs qui jugent que la distribution des quotas est trop largement calculée en faveur de l'Inde et de Sri Lanka et remettent en question le système ainsi mis en place.

Les tentatives ultérieures pour la signature d'un accord international se soldent pas des échecs du fait de l'hésitation voire du refus de certains pays petits et moyens producteurs - où les nouvelles plantations commencent à produire et dont les programmes d'expansion des petites et moyennes exploitations sont en cours - de souscrire à un engagement à long terme qui pourrait freiner l'expansion de leur industrie du thé. Les pays producteurs insistent maintenant pour réaliser un effort de promotion en faveur du produit, tout en évoquant périodiquement la nécessité d'un accord international analogue dans son principe à l'accord sur le café.

* Où sont représentés pays producteurs et pays consommateurs.

3.4 - IMPORTANCE STRATEGIQUE

Le thé n'est pas une matière première stratégique, car il n'est pas indispensable et de toute façon aisément substituable.

Les infusions concurrencent souvent, favorisent parfois la consommation de thé; il s'agit du tilleul, de la verveine, de la menthe, de l'oranger, de la camomille etc (souvent associés).

Si les prix du thé s'élevaient considérablement, on ne peut pas exclure qu'une partie de la consommation se détourne vers le café ou le cacao.

D'autres plantes pourraient concurrencer directement le thé. Ainsi le maté est une production particulière au Brésil, au Paraguay et à une partie de l'Argentine. Il provient des feuilles d'un arbuste de sous-bois, le Yerbamaté, dont les peuplements sauvages sont abondants. On est parvenu, assez difficilement d'ailleurs, à mettre au point sa culture à partir de graines. Il faut attendre quatre ans pour récolter les feuilles à partir desquelles se prépare le maté.

3.5 - LES STOCKS

Les stocks sont difficiles à apprécier car ils se situent à des niveaux divers, tout aussi bien chez les producteurs que dans le grand port de transit qu'est Rotterdam ou en Angleterre même.

D'après la FAO, les seuls stocks britanniques qui se situent pour un peu moins du quart chez les négociants primaires (importateurs) s'élevaient en fin 1974 à 93 000 tonnes (soit 45 % de la consommation annuelle du Royaume-Uni).

Les problèmes de période et de coût de stockage sont examinés lorsqu'il est question à la FAO de préparer un accord international de soutien des prix qui impliquerait la constitution de stocks régulateurs.

Le thé propre à la consommation peut en fait se conserver 12 mois au maximum avec contrôle strict de l'humidité et de la température et libre circulation de l'air et 3 mois sans grave inconvénient s'il est mal préparé.

Le coût estimatif de stockage du thé (estimation de la FAO 1974) aux ports de Londres et de Rotterdam représente 18 à 14 dollars par tonne métrique soit 1,3 à 1,7 % de son prix et est alors supérieur à ceux du café et du cacao (12 à 15 dollars et moins de 1 % de son prix).

4 - PERSPECTIVES

Les experts internationaux sont partagés sur l'évolution future du marché international du thé.

Certains soutiennent la thèse "excédentaire" qui s'appuie sur les données encore actuelles des prix qui n'ont pas suivi les augmentations enregistrées sur les autres produits. Ils soulignent que cette situation résulte pour une large part de l'extension des superficies cultivées à travers le monde au cours de la décennie précédente et pratiquement jusqu'en 1973. Modérée, en Asie, cette extension paraît considérable en Afrique, en Turquie et même en URSS. Ils ajoutent que pendant ce temps, la consommation du Royaume-Uni qui représente le tiers du marché d'exportation s'est notablement amenuisée sans que les progrès enregistrés dans les divers pays européens n'aient apporté une compensation suffisante et qu'en outre cette situation n'est pas profondément modifiée depuis 1974 malgré un ralentissement de la progression de la production et la reprise après trois ans de baisse des importations britanniques.

D'autres refusent de croire à la possibilité d'une surproduction en soulignant que l'extension des cultures paraît stoppée et que la consommation s'accroît rapidement dans les pays non anglo-saxons.

La Banque Mondiale tire de ces différents arguments une synthèse qui aboutit à des prévisions de production de consommation et de prix.

4.1 - PRODUCTION

✓ Selon la Banque Mondiale, la production mondiale progresserait à un rythme de 3 % par an jusqu'en 1985. Ce taux global de croissance ne serait pas uniforme la production croîtrait ainsi de 2 % par an dans les pays développés capitalistes, de 5 % dans les pays socialistes et de 3 % dans les pays du Tiers-Monde.

4.2 - CONSOMMATION

Selon la Banque Mondiale, la consommation mondiale augmenterait également de 3 % par an jusqu'en 1985. Ce taux global de croissance recouvrerait toutefois une décroissance de la consommation des pays développés capitalistes que compenserait cependant largement une augmentation des consommations des pays du Tiers-Monde (4,1 %) et des pays socialistes (5,1 % par an).

4.3 - PRIX

Le prix du thé exprimé en dollars 1974 devrait tomber à 47 cents par livre en 1980 et rester à ce niveau jusqu'en 1985 (48,3 cents en 1973 et 62 cents en 1974). En dollars courants le prix du thé s'établirait alors à 77 cents par livre en 1980 et 108 cents par livre en 1985.

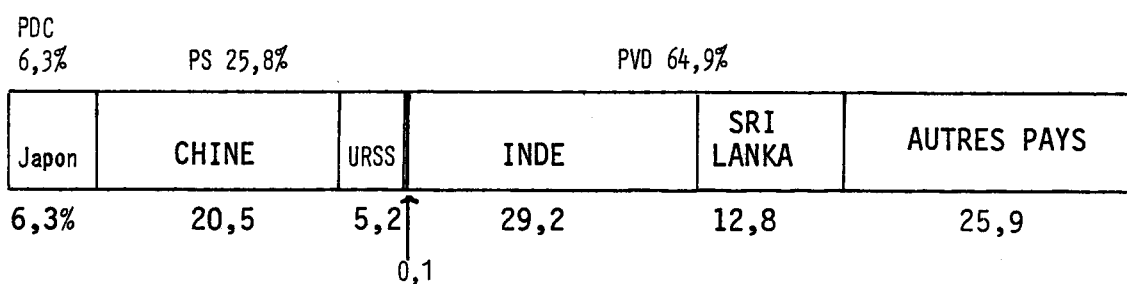
Il y aurait donc une stabilisation du prix constant du thé, à partir de 1980, après plus de vingt ans de baisse.

THE

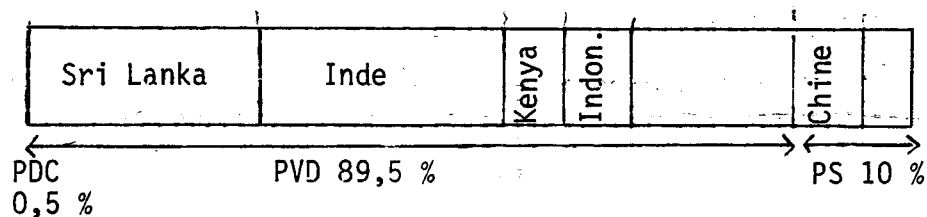
FICHE DE SYNTHESE

Production mondiale en 1975 : 1 643 000 tonnes.

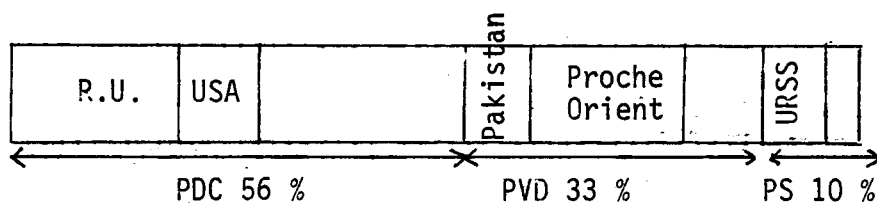
Principaux producteurs en 1975



Principaux exportateurs en 1975



Principaux importateurs en 1975



Taux de dépendance : PDC/PTM: 80 à 90 %

Marché : à terme, Londres, New York, Hambourg, Amsterdam, avec apparition de transactions directes producteur-consommateur.

Perspectives : Maintien d'une croissance modérée de la production et de la consommation, baisse des prix, puis stabilisation.

metra

bruxelles francfort genève londres madrid milan paris téhéran